

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INSTAT)
BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT (BCR)



CINQUIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT
(RGPH5)



RAPPORT D'ANALYSE DES DONNEES DU RGPH5
THEME : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Rédigé par : Amadou Balla KONE, Démographe, INSTAT

Décembre 2024

R
G
P
H
5

2
0
2
2

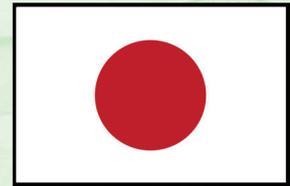
LES PARTENAIRES DU RGPH5



Allemagne



Banque Mondiale



Japon



Norvège



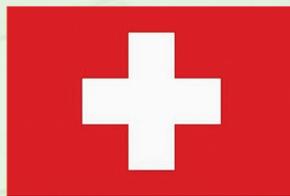
PARIS21



Pays-Bas



Suède



Suisse



UNFPA



UNICEF



UNHCR



USAID

CARTE DES REGIONS ADMINISTRATIVES DU MALI

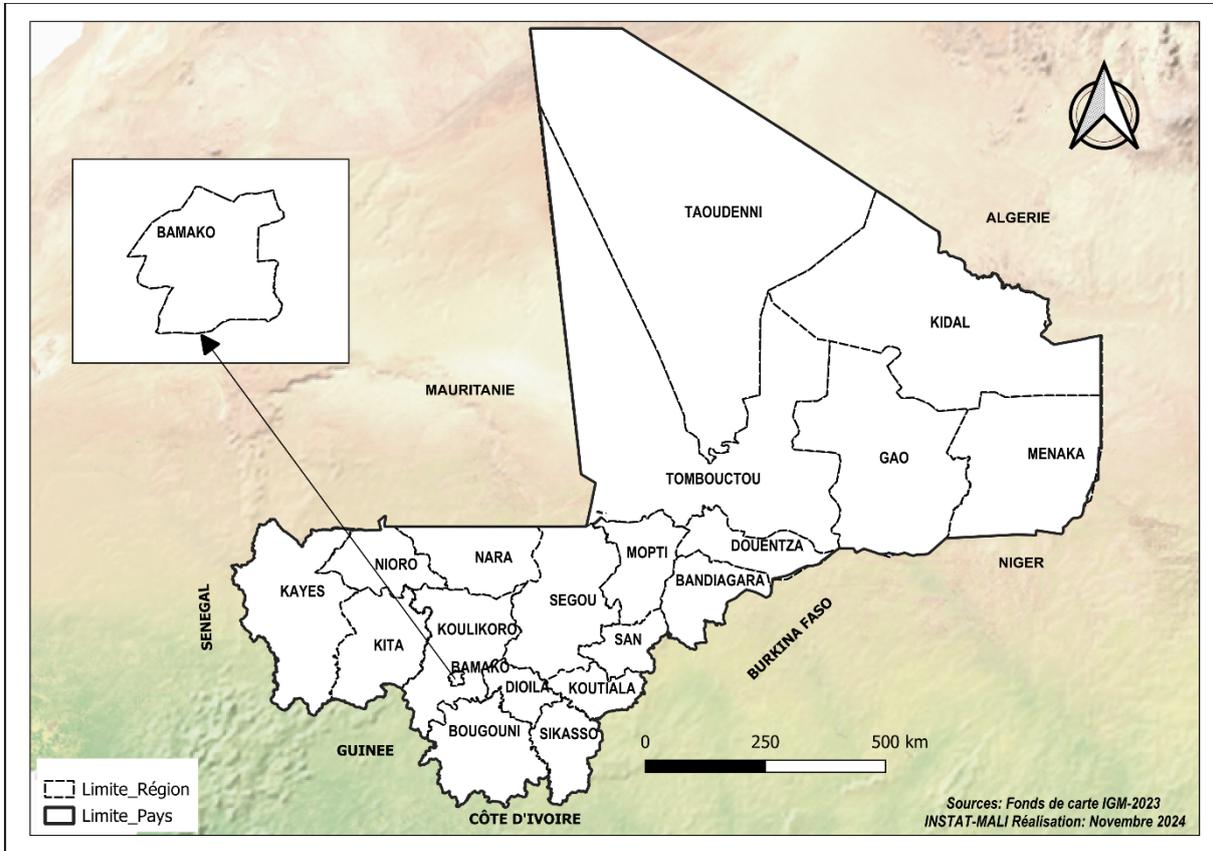


TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	V
LISTE DES GRAPHIQUES	VIII
LISTE DES CARTES	IX
LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXES	X
DEFINITION DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	XI
AVANT PROPOS	XIII
PERSONNEL DU RGPH5-2022	XV
TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX RESULTATS	XXIII
RESUME	XXV
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES	3
1.1. CONTEXTE	3
1.1.2. Contexte administratif	5
1.1.3. Contexte historique et culturel	5
1.1.4. Contexte démographique et politique de population.....	6
1.1.4.1. Contexte démographique	6
1.1.4.2. Politique de population.....	7
1.1.5. Contexte économique	8
1.1.6. Contexte sécuritaire	9
1.2. ASPECTS METHODOLOGIQUES	9
1.2.1. Définition des concepts de base	10
1.2.2. Définition des indicateurs d'analyse.....	12
1.2.3. Estimation de la population des zones non couvertes par le dénombrement.....	13
1.2.4. Évaluation de la qualité des données	14
1.2.4.1. Évaluation interne.....	14
1.2.4.2. Évaluation externe.....	21
1.3. VUE D'ENSEMBLE	22
CHAPITRE II : VOLUME ET REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION ET DES MENAGES	23
2.1. VOLUME GLOBAL DE LA POPULATION.....	23
2.2. RÉPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION	24
2.2.1. Population résidente par milieu de résidence	24
2.2.2. Population résidente par région	24
2.2.3. Évolution de la population de 1976 à 2022.....	26
2.2.4. Densité de la population	27
2.2.5. Population par région selon le milieu de résidence (taux d'urbanisation).....	27
2.3. LIEU DE NAISSANCE ET STABILITE RESIDENTIELLE DE LA POPULATION	30
2.3.1. Lieu de naissance	30
2.3.2. Stabilité résidentielle de la population.....	31
2.4. VOLUME GLOBAL ET REPARTITION SPATIALE DES MENAGES ORDINAIRES	32
2.4.1. Effectif des ménages ordinaires par milieu et par région selon le sexe du chef de ménage	32
2.4.1.1. Nombre de ménages ordinaires par région.....	32
2.4.1.2. Taille moyenne des ménages ordinaires par milieu de résidence	33
2.4.1.3. Effectifs et taille moyenne des ménages ordinaires par région.....	34
2.4.2. Effectif des ménages ordinaires par région selon le Type de population	35
2.5. VUE D'ENSEMBLE	36
CHAPITRE III : STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DE LA POPULATION	37
3.1. STRUCTURE DE LA POPULATION RESIDENTE PAR GROUPES D'AGES QUINQUENNAUX ET SEXE	37
3.1.1. Structure de la population résidente par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe.....	37
3.1.2. Structure de la population résidente urbaine et rurale des ménages ordinaires par groupes d'âge quinquennaux et le sexe	39
3.1.3. Structure de la population résidente de Bamako et autres villes par groupes d'âge quinquennaux et le sexe	41

3.2. AGE MOYEN ET AGE MEDIAN DE LA POPULATION	43
3.3. STRUCTURE DE LA POPULATION TOTALE PAR GRANDS GROUPES D'AGE CLASSIQUES	45
3.3.1 Structure de la population totale par grands groupes d'âges classiques par région, milieu de résidence et sexe	45
3.3.1.1. Structure de la population par milieu de résidence selon les grands groupes d'âge et le rapport de dépendance démographique.....	45
3.3.1.2. Structure de la population par région selon les grands groupes d'âge et le rapport de dépendance démographique.....	46
3.3.2. Évolution de la structure par grands groupes d'âge de la population	48
3.4. STRUCTURE DE LA POPULATION PAR GROUPES D'AGE OPERATIONNELS	49
3.4.1. Structure de la population par groupes d'âge opérationnels selon le milieu de résidence	49
3.4.2. Structure de la population par groupe d'âge opérationnels selon la région de résidence	51
3.5. VUE D'ENSEMBLE	54
CHAPITRE IV : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES	55
4.1. ETAT MATRIMONIAL DE LA POPULATION AGE DE 12 ANS OU PLUS	55
4.1.1. Population de « 12 ans ou plus » par état matrimonial selon le milieu de résidence	55
4.1.2. Etat matrimonial de la population de 12 ans ou plus selon la région.....	56
4.2. STRUCTURE DE LA POPULATION SELON CERTAINES CARACTERISTIQUES PHYSIQUES	60
4.2.1. Population par certaines caractéristiques physiques (albinos, bossu et nain) selon le milieu de résidence	60
4.2.2. Certaines caractéristiques physiques (albinos, bossu et nain) selon la région.....	60
4.3. STRUCTURE DE LA POPULATION SELON LE STATUT DE HANDICAP	61
4.3.1. Statut de handicap majeur par milieu de résidence	61
4.3.2. Statut de handicap majeur par région.....	62
4.3.3. Population des personnes vivant avec un handicap majeur par milieu de résidence.....	63
4.3.4. Population des personnes vivant avec un handicap majeur par région.....	63
4.3.5. Population vivant avec un handicap majeur par type de handicap selon le milieu de résidence	65
4.4. REPARTITION DE LA POPULATION PAR TYPE DE POPULATION ET DEPLACEMENT POUR CAUSE D'INSECURITE	66
4.4.1. Population des ménages ordinaires par type de population selon la région.....	66
4.4.2. Population des ménages ordinaires qui se sont déplacés pour cause d'insécurité	67
4.5. SURVIE DES PARENTS ET COHABITATION AVEC LES ENFANTS	68
4.5.1. Survie des parents	68
4.5.1.1. Survie du père	68
4.5.1.2. Survie de la mère	70
4.5.2. Cohabitation avec les deux parents (suivie des deux parents).....	72
4.5.2.1. Répartition de la population par groupe d'âge selon la survie des deux parents.....	72
4.5.2.2. Répartition de la population par survie de deux parents selon le milieu de résidence.....	73
4.5.2.3. Répartition de la population par survie de deux parents selon la région.....	73
4.6. VUE D'ENSEMBLE	74
CHAPITRE V : CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES.....	76
5.1. STRUCTURE DE LA POPULATION SELON LE STATUT PAR RAPPORT A L'ACTIVITE	76
5.1.1. Structure de la population de 6 ans ou plus par groupe d'âge selon le statut par rapport à l'activité. 76	
5.1.2. Structure de la population de 15 ans ou plus par statut par rapport à l'activité selon le milieu de résidence.	77
5.1.3. Structure de la population âgée de 15 ans ou plus par statut par rapport à l'activité selon la région. 77	
5.2. STRUCTURE DE LA POPULATION AGE DE 15 ANS OU PLUS OCCUPEE SELON LA SITUATION DANS L'EMPLOI	79
5.2.1. Structure de la population de 15 ans ou plus occupée par situation dans l'emploi selon le milieu de résidence	79
5.2.2. Structure de la population de 15 ans ou plus occupée par situation dans l'emploi selon la région	79
5.3. STRUCTURE DE LA POPULATION OCCUPEE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE	80
5.3.1. Structure de la population âgée de 15 ans ou plus occupée par milieu de résidence selon le secteur d'activité.....	80
5.3.2. Structure de la population âgée de 15 ans ou plus occupée par secteur d'activité selon région	81

5.4. STRUCTURE DE LA POPULATION OCCUPEE PAR GRANDS GROUPES DE PROFESSION	82
5.4.1. Structure de la population occupée de 15 ans ou plus par grands groupes de profession selon le milieu et le sexe	82
5.4.2. Structure de la population occupée de 15 ans ou plus par grands groupes de profession selon la région	83
5.5. VUE D'ENSEMBLE	84
CHAPITRE VI : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES ET DE CITOYENNETE	86
6.1. FREQUENTATION SCOLAIRE ET INSTRUCTION.....	86
6.1.1. Fréquentation scolaire	86
6.1.1.1. Fréquentation scolaire par milieu de résidence.....	86
6.1.1. 2. Fréquentation scolaire par région de résidence	87
6.1.2. Niveau d'instruction de la population	90
6.1.2.1. Niveau d'instruction par milieu de résidence.....	90
6.1.2.2. Niveau d'instruction par région.....	90
6.2. STATUT D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION.....	91
6.3. POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE ET ENROLEMENT AU RAVEC	94
6.3.1. Possession d'un acte de naissance.....	94
6.3.1.1. Possession d'un acte de naissance par milieu de résidence	94
6.3.1.2. Possession d'un acte de naissance par région	95
6.3.1.3. Possession d'un acte de naissance par groupe d'âge quinquennaux	96
6.3.2. Enrôlement au RAVEC	97
6.3.2.1. Taux d'enrôlement au RAVEC par milieu de résidence	97
6.3.2.2. Taux d'enrôlement au RAVEC par région	98
6.4. APPARTENANCE RELIGIEUSE DE LA POPULATION	100
6.4.1. Population de résidente par milieu selon la religion.....	100
6.4.2. Population de résidente par région selon la religion	100
6.4.3. Évolution de la répartition de la population selon la religion	101
6.5. ETHNIE, LANGUE MATERNELLE ET LANGUE PARLEE	101
6.5.1. APPARTENANCE ETHNIQUE	101
6.5.2. LANGUE MATERNELLE ET LANGUE PARLEE.....	104
6.6. NATIONALITE	105
6.6.1. Volume global de la population par nationalité	105
6.6.1.1. Structure de la population par milieu de résidence selon la nationalité	105
6.6.1.2. Structure de la population par région selon la nationalité	105
6.6.2. Répartition de la population étrangère par pays de nationalité.....	106
6.7. QUELQUES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ETRANGERE VIVANT AU MALI.....	107
6.7.1. Répartition des étrangers par région et milieu de résidence	107
6.7.2. Appartenance religieuse des étrangers vivant au Mali	108
6.7.3. Niveau d'instruction des étrangers vivant au Mali.....	109
6.7.4. Statut par rapport à l'activité des étrangers vivant au Mali	110
6.8. VUE D'ENSEMBLE	111
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	113
BIBLIOGRAPHIE.....	XXVIII
ANNEXES	XXIX
ANNEXE I : STRUCTURES DE LA POPULATION DES REGIONS PAR GROUPES D'AGE	XXIX
ANNEXE II : FORMULES DE CALCUL DES INDICATEURS	XLIII

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1: Nombre de cercles, d'arrondissements et de communes par région.....	5
Tableau 1.2: Répartition de la population estimée des zones non couvertes par le dénombrement par région selon le milieu de résidence.....	14
Tableau 1.3 : Taux (%) d'omission par région.....	15
Tableau 1.4: Coefficient de redressement par région.....	16
Tableau 1.5: Taux (%) de réponse de l'âge, du sexe et de la possession d'acte de naissance de la population des ménages ordinaires.....	16
Tableau 1.6: Indices de Whipple, Myers, Bâchi et ICNU selon le sexe.....	20
Tableau 1.7: Répartition de la population recensée par statut de résidence selon le sexe, le Rapport de Masculinité (RM) et le pourcentage des femmes.....	21
Tableau 1.8: Effectif de la population du Mali et taux d'accroissement entre les différents recensements.....	21
Tableau 1.9: Comparaison des données du RGPH5 aux estimations des projections en 2022.....	22
Tableau 2.1: Répartition de la population résidente par lieu d'habitation selon le sexe, le poids, le RM et le pourcentage des femmes.....	23
Tableau 2.2: Répartition de la population résidente par milieu de résidence selon le sexe, RM et pourcentage des femmes.....	24
Tableau 2.3: Répartition de la population résidente par région selon le sexe, le poids démographique, RM et le pourcentage des femmes.....	25
Tableau 2.4: Evolution des effectifs de la population et taux d'accroissement moyen annuel par milieu de résidence entre les différents recensements.....	26
Tableau 2.5: Répartition de la population résidente par région selon le milieu de résidence ; taux d'urbanisation (%).....	28
Tableau 2.6: Répartition de la population urbaine des ménages ordinaires par région selon le sexe, poids démographique (%), RM et pourcentage des femmes.....	29
Tableau 2.7: Répartition (effectif et pourcentage) de la population résidente des ménages ordinaires par lieu de naissance selon région.....	31
Tableau 2.8: Répartition (%) de la population résidente des ménages ordinaires n'ayant jamais changé de lieu de résidence depuis la naissance selon la région, le sexe et le milieu de résidence.....	32
Tableau 2.9: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires, nombre de ménages et taille moyenne des ménages par région.....	33
Tableau 2.10: Taille moyenne des ménages ordinaires selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.....	33
Tableau 2.11: Effectifs et taille moyenne des ménages ordinaires par région selon le sexe du CM et pourcentage des femmes CM.....	34
Tableau 2.12: Répartition des ménages ordinaires par région selon le mode de vie.....	35
Tableau 3.1: Répartition de la population résidente par groupes d'âge quinquennaux selon le sexe, poids démographique (%), RM et pourcentage des femmes.....	37
Tableau 3.2: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires par groupes d'âge quinquennaux selon le milieu de résidence et RM.....	39
Tableau 3.3: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de Bamako et autres villes par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe et RM.....	42
Tableau 3.4: Age moyen et âge médian de la population résidente des ménages ordinaires par région et par milieu de résidence selon le sexe.....	44
Tableau 3.5: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires par groupes d'âge classiques (0-14 ans, 15-64 ans et 65 ans ou plus) selon le milieu de résidence et le sexe.....	46
Tableau 3.6: Répartition (effectif et %) de la population par région selon les groupes d'âges classiques (0-14 ans, 15-64 ans et 65 ans ou plus).....	46
Tableau 3.7: Évolution (%) de la structure par grands groupes d'âges de la population de 1998 à 2022 et rapport de dépendance démographique.....	49
Tableau 3.8: Effectifs et poids démographique (%) de la population par groupes d'âge opérationnels selon le milieu de résidence.....	50

Tableau 3.9: Effectifs et poids démographique (%) de la population des groupes d'âge opérationnels selon la région.	52
Tableau 4.1: Répartition (effectif et %) de la population résidente de 12 ans ou plus des ménages ordinaires par état matrimonial selon le milieu de résidence et sexe.....	56
Tableau 4.2: Répartition (effectif et %) de la population résidente de 12 ans ou plus des ménages ordinaires par état matrimonial selon la région.	56
Tableau 4.3: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires par certains caractéristiques physiques selon le milieu de résidence et sexe.	60
Tableau 4.4: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires par certaines caractéristiques physiques selon la région.	61
Tableau 4.5: Proportion (%) des personnes vivant avec un handicap majeur selon le milieu de résidence et le sexe.	62
Tableau 4.6: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires par statut de handicap majeur selon la région.	62
Tableau 4.7: Répartition de la population vivant avec un handicap majeur par milieu de résidence selon le sexe ; poids démographique, RM et pourcentage des femmes.....	63
Tableau 4.8: Répartition de la population vivant avec un handicap majeur selon la région et le sexe ; poids démographique, RM et le pourcentage des femmes.	64
Tableau 4.9: Répartition (effectif et %) de la population vivant avec un handicap majeur par milieu de résidence et par sexe selon le type de handicap majeur.	65
Tableau 4.10: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires par région selon le type de population.	66
Tableau 4.11: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires qui se sont déplacés pour cause d'insécurité par région, milieu de résidence et le sexe ; poids démographique, RM et pourcentage des femmes.....	68
Tableau 4.12: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires par survie du père selon le groupe d'âges.	69
Tableau 4.13: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires par survie du père selon le milieu résidence.....	69
Tableau 4.14: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires par survie du père selon la région.....	70
Tableau 4.15: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires par survie de la mère selon le groupe d'âges.	71
Tableau 4.16: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires par survie de la mère selon le milieu de résidence et le sexe.....	71
Tableau 4.17: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires par survie de la mère selon la région.	72
Tableau 4.18: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires par survie de deux parents selon les groupes d'âges.....	73
Tableau 4.19: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages par survie de deux parents selon le milieu de résidence et le sexe.	73
Tableau 4.20: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages par survie des deux parents selon la région.....	74
Tableau 5.1: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires de 6 ans ou plus par statut par rapport à l'activité selon le groupe d'âge.....	76
Tableau 5.2: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires de 15 ans ou plus par statut par rapport à l'activité selon le milieu de résidence et le sexe.	77
Tableau 5.3: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires de 15 ans ou plus par statut par rapport à l'activité selon la région.....	78
Tableau 5.4: Répartition (%) de la population résidente des ménages ordinaires de 15 ans ou plus occupée par situation dans l'emploi selon le milieu de résidence et le sexe.	79
Tableau 5.5: Répartition (%) de la population résidente des ménages ordinaires de 15 ans ou plus occupée par situation dans l'emploi selon la région.....	80
Tableau 5.6: Répartition (%) de la population résidente des ménages ordinaires de 15 ans ou plus occupée par secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe.....	81

Tableau 5.7: Répartition (%) de la population résidente des ménages ordinaires de 15 ans ou plus occupée par secteur d'activité selon la région.	81
Tableau 5.8: Répartition (%) de la population résidente des ménages ordinaires de 15 ans ou plus occupée par grands groupes de professions selon le sexe et le milieu de résidence.	82
Tableau 5.9: Répartition (%) de la population résidente des ménages ordinaires de 15 ans ou plus occupées par grands groupes de profession selon la région.	84
Tableau 6.1: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires de 6 ans ou plus par fréquentation scolaire selon le milieu de résidence et le sexe.	86
Tableau 6.2: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires de 6 ans ou plus par fréquentation scolaire selon la région.	87
Tableau 6.3: Taux (%) de fréquentation des enfants en âge scolaire obligatoire (6-14 ans) selon la région, le milieu de résidence et le sexe.	88
Tableau 6.4: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires de 6 ans ou plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe.	90
Tableau 6.5: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires de 6 ans ou plus par niveau d'instruction selon la région.	91
Tableau 6.6: Taux (%) d'alphabétisation de la population résidente des ménages ordinaires de 15 ans ou plus par région, milieu de résidence et sexe.	92
Tableau 6.7: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires par possession d'un acte de naissance selon le milieu de résidence et le sexe.	94
Tableau 6.8: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires par possession d'un acte de naissance selon la région.	95
Tableau 6.9: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires par possession d'un acte de naissance selon le groupe d'âge.	96
Tableau 6.10: Taux (%) d'enrôlement au RAVEC des maliens résidents des ménages ordinaires par milieu de résidence et le sexe.	97
Tableau 6.11: Taux (%) d'enrôlement au RAVEC des maliens résidents des ménages ordinaires par région et le sexe.	98
Tableau 6.12: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires par religion selon le milieu de résidence et le sexe.	100
Tableau 6.13: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires par religion selon la région.	101
Tableau 6.14: Évolution des proportions (%) de différentes religions de 2009 à 2022.	101
Tableau 6.15: Répartition (effectif et %) de la population malienne résidente des ménages ordinaires par ethnie selon la région.	103
Tableau 6.16: Répartition (effectif et %) de la population de 3 ans ou plus résidente des ménages ordinaires par langue maternelle et première langue parlée selon le milieu de résidence.	104
Tableau 6.17: Effectifs de la population résidente des ménages ordinaires par nationalité selon le milieu de résidence et le sexe.	105
Tableau 6.18: Effectifs de la population résidente des ménages ordinaires par nationalité selon la région.	106
Tableau 6.19: Répartition de la population étrangère par pays de nationalité selon le sexe ; poids démographique, RM et pourcentage des femmes.	107
Tableau 6.20: Répartition des étrangers par région, milieu de résidence et sexe ; poids démographique, RM et pourcentage des femmes.	107
Tableau 6.21: Répartition (effectif et %) des étrangers par religion selon la région, le milieu de résidence et le sexe.	109
Tableau 6.22: Répartition (effectif et %) des étrangers de 6 ans ou plus par niveau d'instruction selon la région et le sexe.	110
Tableau 6.23: Répartition (effectif et %) des étrangers de 15 ans ou plus par statut par rapport à l'activité selon la région et le sexe.	110

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1: Rapport de masculinité par âge selon le milieu de résidence.	17
Graphique 1.2: Pyramide par année d'âges de la population.	18
Graphique 1.3: Pyramide par groupes d'âges quinquennaux de la population.....	18
Graphique 1.4: Attraction ou répulsion sur la déclaration des âges (indice de Myers).	19
Graphique 1.5: Attraction ou répulsion sur la déclaration des âges (indice de Bâchi).	20
Graphique 2.1 : Poids démographique de la population (%) par région.....	25
Graphique 2.2: Proportion (%) des femmes par région.....	26
Graphique 2.3: Évolution de l'effectif de la population du Mali de 1976 à 2022.....	27
Graphique 2.4: Evolution de la densité de population du Mali (hbts/km ²) de 1976 à 2022.	27
Graphique 2.5: Evolution du taux d'urbanisation de 1998 à 2022.....	30
Graphique 2.6: Taille moyenne des ménages ordinaires par région.....	35
Graphique 3.1: Pyramide des âges quinquennaux de la population résidente.....	38
Graphique 3.2: Rapport de masculinité de la population résidente.....	39
Graphique 3.3: Pyramide des âges quinquennaux de la population résidente des ménages ordinaires (urbaine et rurale).	40
Graphique 3.4: Rapport de masculinité de la population urbaine et rurale des ménages ordinaires.....	41
Graphique 3.5: Pyramide des âges quinquennaux de la population de Bamako et autres villes des ménages ordinaires.....	42
Graphique 3.6: Rapport de masculinité de la population de Bamako et autres villes des ménages ordinaires.....	43
Graphique 3.7: Structure (%) de la population par région selon les grands groupes d'âge.....	47
Graphique 3.8: Rapport de dépendance démographique par région.....	48
Graphique 4.1: Proportion (%) des polygames par région selon le sexe.....	59
Graphique 4.2: Proportion (%) des personnes vivant avec un handicap majeur par région.....	63
Graphique 4.3: Proportion (%) des femmes vivant avec un handicap majeur dans l'ensemble des personnes vivant avec un handicap majeur par région.....	65
Graphique 5.1: Répartition (%) de la population résidente des ménages ordinaires de 15 ans ou plus occupée par région.....	78
Graphique 6.1: Taux (%) de fréquentation des enfants en âge scolaire obligatoire (6 à 14 ans) par région.....	89
Graphique 6.2: Taux (%) d'alphabétisation par région.....	93
Graphique 6.3: Taux (%) d'enregistrement à l'état civil par région.....	96
Graphique 6.4: Taux (%) d'enrôlement au RAVEC par région.....	99
Graphique 6. 5: Poids (%) démographique des étrangers par région.....	108

LISTE DES CARTES

Carte 2.1: Taux d'urbanisation par région au Mali en 2022.	29
Carte 4.1: Proportion (%) des polygames par région au Mali en 2022.....	59
Carte 6.1: Taux (%) de fréquentation des enfants de 6 à 14 ans par région au Mali en 2022.....	89
Carte 6.2: Taux (%) d'alphabétisation des 15 ans ou plus par région au Mali en 2022.	93
Carte 6.3: Taux (%) d'enrôlement au RAVEC par région au Mali en 2022.	99

LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXES

Tableau A.01: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires par région selon le milieu de résidence et le sexe.....	XXIX
Tableau A.02: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Kayes par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.....	XXIX
Tableau A.03: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Koulikoro par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.....	XXX
Tableau A.04: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Sikasso par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.....	XXXI
Tableau A.05: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Ségou par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.....	XXXI
Tableau A.06: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Mopti par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.....	XXXII
Tableau A.07: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Tombouctou par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.....	XXXIII
Tableau A.08: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Gao par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.....	XXXIII
Tableau A.09: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Kidal par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.....	XXXIV
Tableau A.10: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Taoudenni par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.....	XXXV
Tableau A.11: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Ménaka par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.....	XXXV
Tableau A.12: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Nioro par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.....	XXXVI
Tableau A.13: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Kita par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.....	XXXVII
Tableau A.14: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Dioïla par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.....	XXXVII
Tableau A.15: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Nara par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.....	XXXVIII
Tableau A.16: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Bougouni par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.....	XXXIX
Tableau A.17: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Koutiala par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.....	XXXIX
Tableau A.18: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de San par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.....	XL
Tableau A.19: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Douentza par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.....	XL
Tableau A.20: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Bandiagara par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.....	XL
Tableau A.21: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires du district de Bamako par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.....	XLII

DEFINITION DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AE	Académie d'Enseignement
BCR	Bureau Central du Recensement
BM	Banque Mondiale
BRR	Bureau Régional du Recensement
CAEF	Conseillé aux Affaires Economiques Financières
CAP	Computer Assisted Personal Interviewing
CE	Chef d'équipe
CEDEAO	Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
CERCAP	Centre d'Etudes et de Renforcement des Capacités d'Analyse et de Plaidoyer
CIPD	Conférence Internationale sur la Population et le Développement
CM	Chef de Ménage
CNR	Comité National du Recensement
COVID-19	Coronavirus Disease 2019
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
CTP	Conseiller Technique Principal
DAE	Directeur d'Académie d'Enseignement
DD	District de Dénombrement
DGME	Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur
DNP	Direction Nationale de la Population
DNPD	Direction Nationale de la Planification du Développement
DRPSIAP	Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du territoire et de la Population
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EDSM	Enquête Démographique et de Santé au Mali
ELIM	Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages
EMEP	Enquête Malienne sur l'Evaluation de la Pauvreté
EMOP	Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages
EPC	Enquête Post-Censitaire
FHG	Faculté d'Histoire et Géographie
FSHSE	Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Education
GRID3	Geo-Referenced Infrastructure and Demographic Data for Development
ICNU	Indice Combiné des Nations Unies
IFORD	Institut de Formation et de Recherche Démographiques
IGM	Institut Géographique du Mali
INSTAT	Institut National de la Statistique
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
ISH	Institut des Sciences Humaines
ISSP	Institut Supérieur des Sciences de la Population
NSP	Ne Sait Pas
ODD	Objectif du Développement Durable
ODHD	Observatoire du Développement Humain Durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONEF	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
PAIPP	Programme d'Actions et d'Investissements Prioritaires en matière de Population
PAPI	Paper and Pencil Interview

PDES	Programme de Développement Economique et Social
PIB	Produits Intérieur Brut
PPIP	Programme Prioritaire d'Investissement en matière de Population
PTF	Partenaire Technique et Financier
RAVEC	Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RGPH4	Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RGPH5	Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RM	Rapport de Masculinité
RNEM	Rapport National sur l'Emploi auprès des Ménages
SE	Section d'Enumération
SIG	Système d'Information Géographique
SLPSIAP	Service Local de la Planification, de la Statistique et, de l'Informatique, de l'Aménagement du territoire et de la Population
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le Développement International
ZC	Zone de Contrôle

AVANT PROPOS

Le Recensement général de la population et de l'habitation est une opération d'envergure et d'importance nationales qui fournit des informations détaillées permettant de prendre en compte plus efficacement les questions de population dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement. Il permet de déterminer l'effectif de la population, sa répartition spatiale, ses caractéristiques sociodémographiques, culturelles et économiques ainsi que les conditions de vie, du niveau national au niveau géographique le plus fin (région, cercle, arrondissement, commune, quartier/village/fraction, urbain/rural).

La réalisation du cinquième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH5) en 2022 répond aux besoins du Mali en informations statistiques actualisées. Institué par la loi n° 98-020 du 9 mars 1998, il s'agit de la cinquième opération du genre, après celles de 1976, 1987, 1998 et 2009, reflétant l'engagement des autorités de notre pays à organiser tous les dix ans ce type d'opération, conformément aux recommandations de la Commission statistiques des Nations unies.

Dans un contexte de développement durable et de planification stratégique, ce recensement s'inscrit dans une démarche d'information des décideurs, des partenaires au développement ; et de l'ensemble des citoyens sur les réalités sociales et économiques du territoire. Les informations recueillies serviront de base pour concevoir et ajuster des politiques publiques adaptées aux besoins réels des populations ; dans les domaines de l'éducation, de la santé, des infrastructures et de l'aménagement du territoire. Elles permettront également d'établir une image statistique détaillée du Mali en 2022 pour un meilleur suivi et évaluation des différentes politiques et stratégies, comme le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD), les Objectifs de développement durable (ODD), l'Agenda 2063 « l'Afrique que nous voulons » et les engagements ; pris lors de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) au-delà de 2014.

À la différence des précédents recensements du Mali, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'usage des tablettes comme outils de collecte des données a constitué une innovation majeure pour le RGPH5, réalisé dans un contexte sanitaire et sécuritaire difficile. Toutefois, il a été réalisé conformément aux principes et recommandations des Nations unies en matière de recensement de la série 2020 avec l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication à toutes les phases de l'opération.

Le Gouvernement a été informé de la disponibilité des résultats globaux lors du conseil des Ministres du 9 août 2023. Les résultats du RGPH5 ont ensuite été analysés par thématique afin de permettre une utilisation judicieuse de ces informations par les décideurs, les planificateurs et les autres utilisateurs. Ces analyses ont été réalisées par des équipes multidisciplinaires du Système Statistique National.

Dans un premier temps, vingt-et-une thématiques ont été retenues. Il s'agit ; notamment : (i) Évaluation de la qualité des données, (ii) État et structure de la population, (iii) État matrimonial et nuptialité, (iv) Natalité et fécondité, (v) Mortalité (y compris la mortalité maternelle), (vi) Migration, (vii) Urbanisation, (viii) Scolarisation, alphabétisation et niveau d'instruction, (ix) Caractéristiques économiques de la population, (x) Caractéristiques culturelles de la population, (xi) Caractéristiques des ménages, (xii) Caractéristiques de l'habitat et cadre de vie de la population, (xiii) Situation des personnes vivant avec un handicap, (xiv) Situation des albinos, (xv) Situation des enfants, (xvi) Situation des jeunes, (xvii) Situation des personnes

âgées, (xviii) Situation des femmes, (xix) Situation des nomades, (xx) Enregistrement des faits d'état civil (mariages, naissances et décès).

D'autres thèmes pourront être analysés en fonction des besoins exprimés par les utilisateurs, qu'ils soient publics ou privés. Les résultats du RGPH5 seront également publiés dans les documents suivants : (i) Monographies des régions du Mali, (ii) Projections démographiques et (iii) Répertoire village.

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du plan de publication des résultats du RGPH5. Différents supports sont utilisés pour diffuser les documents : le papier, le site internet de l'INSTAT et divers formats (dépliant, brochure, électronique), afin de satisfaire les besoins d'un grand nombre d'utilisateurs de données sur la population.

La réalisation du RGPH5 a été rendue possible grâce à l'engagement du gouvernement malien, au soutien de plusieurs bailleurs de fonds et à une forte mobilisation à l'échelle nationale. À cet égard, je tiens à exprimer ma gratitude envers tous ceux qui ont contribué, directement ou indirectement, au succès de cette opération.

Je souhaite particulièrement remercier les Partenaires Techniques et Financiers, dont l'UNFPA, la Banque mondiale, l'USAID, l'UNICEF, l'UNHCR, la Coopération japonaise, la Norvège, l'Allemagne, le Royaume des Pays-Bas, la Coopération Suédoise, la Coopération Suisse et le Partenariat Statistique au Service du Développement à l'aube du XXIème siècle (PARIS21), qui nous ont accompagnés tout au long du processus depuis 2016, et auxquels nous adressons nos sincères remerciements.

Je tiens également à remercier les experts et institutions qui ont assuré un suivi régulier de l'opération, notamment M. Jean WAKAM, Conseiller Technique Principal, M. Richard DACKAM GATCHOU, Consultant en charge de l'assurance qualité, l'US Census Bureau, l'ANSD du Sénégal, le BUPCREP du Cameroun et l'IFORD.

Je félicite et encourage vivement les techniciens du BCR, des DRPSIAP et SLPSIAP, ainsi que l'ensemble des autorités statistiques pour les résultats obtenus.

Je réitère également ma reconnaissance envers les autorités administratives, politiques, religieuses et coutumières, ainsi que les médias qui ont soutenu l'Institut National de la Statistique dans la réussite de cette opération importante.

L'INSTAT espère que cette publication saura répondre aux besoins des utilisateurs et éclairer les prises de décision, contribuant ainsi à l'amélioration des politiques publiques pour le bien-être de la population malienne. Les utilisateurs n'y trouvant pas toutes les informations souhaitées peuvent se rapprocher de l'INSTAT.



Le Directeur Général

Dr Arouna SOUGANE
Chevalier de l'Ordre National

PERSONNEL DU RGPH5-2022

COORDINATION NATIONALE, BCR

N°	PRENOM (S)	NOM	STRUCTURE	TITRE
1	Arouna	SOUGANE	INSTAT/BCR	Directeur National du BCR
2	Issa	BOUARE	INSTAT/BCR	Directeur National Adjoint du BCR
3	Assa	GAKOU	INSTAT/BCR	Directrice Technique du BCR
4	Siaka	CISSE	INSTAT/BCR	Directeur Technique Adjoint du BCR
5	Jean	WAKAM	UNFPA	Conseiller Technique Principal du RGPH5
6	Harouna	FOMBA	INSTAT/BCR	Chef de Section Communication et Mobilisation
7	Amadou Balla	KONE	INSTAT/BCR	Chef de Section Collecte et Exploitation des Données
8	Amadou	TRAORE	INSTAT/BCR	Chef de Section Informatique Traitement et Archivage des Données
9	Ahamadou	DIALLO	INSTAT/BCR	Chef de Section Méthodologie, Analyse et Publication
10	Abdoul Karim	DIAWARA	INSTAT/BCR	Chef Section Cartographie et Système d'Information Géographique
11	Seydou	COULIBALY	INSTAT/BCR	Chargé de Communication
12	Sira	TRAORE	INSTAT/BCR	Chargée du développement des applications CSPro
13	Seydou	DOUMBIA	INSTAT/BCR	Chargée du développement des applications CSPro
14	Moussa Mahamar	MAIGA	INSTAT/BCR	Chargé de la méthodologie et de la conception des Documents et outils techniques
15	Alpha Faguimba	KONE	INSTAT/BCR	Chargé de l'Enquête Post-Censitaire
16	Issa	DIARRA	INSTAT/BCR	Chargé de l'Analyse des données
17	Mahamadou Oumar	CAMARA	INSTAT/BCR	Chargé de cartographie numérique et SIG
18	Djibril	TRAORE	INSTAT/BCR	Chargé de cartographie numérique et SIG
19	Mamady	KEITA	INSTAT/BCR	Chargé des travaux cartographiques de terrain
20	Issoufou	DIAKITE	INSTAT/BCR	Chargé des travaux cartographiques de terrain
21	Alou	TRAORE	INSTAT/BCR	Chargé d'archivage
22	Mamadou	TOUNKARA	INSTAT/BCR	Chargé d'archivage
23	Demba	DIALLO	INSTAT/BCR	Chargé de collecte
24	Ousmane	N'DIAYE	INSTAT/BCR	Chargé de centralisation des données
25	Aminata	KEITA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
26	Hamady	TRAORE	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
27	Mahamadou	DRABO	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
28	Mohamed N	COULIBALY	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
29	Roland	DIARRA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
30	Modibo	BA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
31	Kalilou	BERTHE	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
32	Abdoulaye	BOUNDY	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
33	Mohamed	FOFANA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
34	Boubacar	GANO	INSTAT	Comptable
35	Bouréïma	KANTE	INSTAT	Comptable
36	Mamadou Bakary	SIDIBE	INSTAT	Comptable
37	Mohamed	SANGARE	INSTAT	Comptable
38	Bandiougou	SOUMAORO	INSTAT	Chargé des Ressources Humaines
39	Sidi Yéhia	DIARRA	INSTAT	Chargé des Ressources Humaines
40	Bintou	TOGOLA	INSTAT	Secrétaire

N°	PRENOM (S)	NOM	STRUCTURE	TITRE
41	Amadou M	DIALLO	INSTAT	Secrétaire
42	Adama	FOFANA	INSTAT	Chargé des Finances
43	Moussa	CISSE	INSTAT	Chargé des Finances
44	Fadoni	DIALLO	INSTAT	Chargé des Finances
45	Birama	TIMITE	INSTAT	Chargé de Comptabilité Matière
46	Koman Issa	KEITA	INSTAT	Chargé de Comptabilité Matière
47	Idrissa	TRAORE	INSTAT	Coordinateur de l'EPC
48	Kissima	SIDIBE	INSTAT	Coordinateur adjoint de l'EPC
49	Massa	DIAKITE	INSTAT	Superviseur de l'EPC
50	Ibrahim Bokar	MAIGA	INSTAT	Chargée de cartographie

CONSULTANTS INTERNATIONAUX

N°	PRENOM	NOMS	STRUCTURE	TITRE
1	Richard	DACKAM-NGATCHOU	PAYS-BAS	Expert chargé de l'Assurance qualité
2	Yves Merlin	MBOUYAP KAMTCHA	BUCREP	Expert EPC
3	Jean-Emmanuel	NJECK	BUCREP	Informaticien
4	Hervé	BASSINGA	ISSP de Ouagadougou	Expert EPC
5	Franklin	BOUBA DJOURDEBBE	IFORD	Chef de service Publications
6	Hamidou	KONE	IFORD	Chef de service de formations
7	Emmanuel	NGWE	IFORD	Enseignant-Chercheur
8	Oliver	FISCHER	US Census Bureau	Chief of the U.S. Census Bureau's International Programs Center
9	Derek	AZAR	US Census Bureau	Technical Assistance and Capacity Building Branch International Programs
10	Joshua	HANDLEY	US Census Bureau	Survey Statistician Methodology and Software Development Branch International Programs
11	Erik	VICKSTROM	US Census Bureau	Principal Demographer, Lead of Demographic and Decennial Research Group
12	Fabián	ROMERO	US Census Bureau	Demographic Statistician International Programs
13	Mitali	SEN	US Census Bureau	Chief, Technical Assistance and Capacity Bldg, U.S. Census Bureau
14	Sherrell	GOGGIN	US Census Bureau	Survey Statistician
15	Redouane	BETROUNI	US Census Bureau	Statistician at International Programs
16	Nobuko	MIZOGUCHI	US Census Bureau	Chief, Training and Statistical Development Branch
17	Andrew	WALZ	US Census Bureau	GIS analyst
18	Cristina	BRADATAN	US Census Bureau	Statistician/Demographer, International Programs
19	Keanu W T	RENNE-GLOVER	US Census Bureau	Data Scientist, Biostatistician
20	Oumar	FALL	ANSD	Chef de la Division des Systèmes d'Information et des Bases de Données

N°	PRENOM	NOMS	STRUCTURE	TITRE
21	Papa Djibril	BA	ANSD	Chef du Bureau de la Cartographie et de la Numérisation des données
22	Ibrahima	DIOP	ANSD	Chef du Bureau du Traitement des Données d'Enquêtes

PERSONNES RESSOURCES/ LECTEURS

N°	PRENOMS	NOMS
1	Mamadou	BAGAYOKO
2	Adama	BARRY
3	Oumar	CISSE
4	Sékou Oumar	DIALLO
5	Mamoutou	FANE
6	Mahady Mamadou	FOFANA
7	Bakary	SACKO
8	Modibo Koly	KEITA
9	Ibrahim M.	TOURE

ANALYSTES

N°	PRENOM (S) ET NOM	THEMES
1	Ahamadou DIALLO	Evaluation de la qualité des données
2	Amadou Balla KONE	Etat et structures de la population
3	Siaka CISSE et Daouda Aba FANE	Etat matrimonial et nuptialité
4	Moussa Mahamar MAIGA	Natalité et fécondité
5	Ahamadou DIALLO	Mortalité
6	Idrissa Minamba DOUMBIA	Migrations
7	Mamady KEITA	Urbanisation
8	Salah Mahamane DIALLO	Scolarisation, Alphabétisation et Niveau d'instruction
9	Seydou DOUMBIA & Ely DIARRA	Caractéristiques économiques de la population
10	Ousmane DIALL & Amadou Balla KONE	Caractéristiques des ménages
11	Djanguiné CAMARA et Maimouna KANTE	Caractéristiques de l'habitat et Cadre de vie de la population
12	Maimouna MAGLO	Situation des enfants
13	Sira TRAORE	Situation des femmes
14	Famory KONATE	Enregistrement des faits d'état civil et enrôlement au RAVEC
15	Makan SISSOKO	Situation des personnes vivant avec un handicap
16	Soumaïla Adama TRAORE	Situation des jeunes
17	Moussa Mahamar MAIGA et Issa DIARRA	Situation des personnes âgées
18	Demba DIALLO et Djanguiné CAMARA	Situation de la population nomade
19	Safiatou Lala BENGALY et Ahamadou DIALLO	Caractéristiques culturelles de la population
20	Yaya SIDIBE et Mahamadou COULIBALY	Situation des albinos
21	Abdoul Karim DIAWARA & Ibrahim Bokar MAIGA	Disponibilité et cartographie des infrastructures de base

SUPERVISEURS NATIONAUX

N°	PRENOMS	NOMS	STRUCTURE
1	Safiatou Lala	BENGALY	BCR
2	Djanguiné	CAMARA	DNP
3	Mahamadou Oumar	CAMARA	BCR
4	Zoumana	CAMARA	BCR
5	Mèma	CISSE	CPS/SDR
6	Amidou	DEMBELE	BCR
7	Issoufou	DIAKITE	BCR
8	Ousmane	DIAL	ONEF
9	Oumou	DIALLO	BCR
10	Ely	DIARRA	ODHD
11	Issa	DIARRA	DNP
12	Idrissa Minamba	DOUMBIA	CERCAP
13	Yousseuf	FOFANA	BCR
14	Djenguina	FOFANA	BCR
15	Elmehidy Ag	HAMAHADY	INSTAT
16	Maimouna	KANTE	DNP
17	Sékou	KAYENTAO	DGME
18	Ibrahim	KINKOUMANA	BCR
19	Famory	KONATE	BCR
20	Maimouna	MAGLO	CPS/JUSTICE
21	Idrissa Koundou	MAIGA	BCR
22	Zoumana	SANGARE	DNPD
23	Baba	SANOGO	DNPD
24	Makan	SISSOKO	ONEF
25	Moussa	SOUMAORO	BCR
26	Soumaila Adama	TRAORE	DNPD
27	Yousseuf	TRAORE	ISH
28	Hamadoun	TRAORE	FHG
29	Djibril	TRAORE	BCR
30	Yacouba	TRAORE	BCR
31	Bamoussa	YALCOUYE	BCR
32	Madou	TRAORE	FSHSE
33	Moussa Mohamed	TRAORE	DNP

COORDINATION REGIONALE

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	REGION/DISTRICT
1	Moussa	DEMBELE	DRPSIAP	KAYES
2	Amadou	DIAWARA	DRPSIAP	KOULIKORO
3	Mahamadou Hamada	MAIGA	DRPSIAP	SIKASSO
4	Tahibou	SISSOKO	DRPSIAP	SEGOU
5	Amadou	NIARE	DRPSIAP	MOPTI
6	Dippa	TRAORE	DRPSIAP	TOMBOUCTOU
7	Seydou Makan	KEITA	DRPSIAP	GAO
8	Abdoulaye	TRAORE	DRPSIAP	KIDAL
9	Djénéba dite Elisa	TANGARA	DRPSIAP	BAMAKO
10	Oumar	TRAORE	DRPSIAP	TAOUDENNI
11	Halidou	MAIGA	DRPSIAP	MENAKA
12	Marie Claire	KANTE	CAEF	GOUVERNORAT –SIKASSO
13	Modibo	SANGARE	CAEF	GOUVERNORAT – MENAKA
14	Malick	Ag ATTAHER	CAEF	GOUVERNORAT TAOUDENNI
15	Adama A.	MAIGA	CAEF	GOUVERNORAT KAYES
16	Lassana Sekou	CAMARA	DIRCAB	GOUVERNORAT KOUTIALA
17	Oumar Koly	KEITA	CAEF	GOUVERNORAT TOMBOUCTOU
18	Adama	SENOU	CAEF	GOUVERNORAT NIORO
19	Zoumana	GOITA	CAEF	GOUVERNORAT NARA
20	Abdramane	DEMBELE	CAAJ	GOUVERNORAT SEGOU
21	Arouna	DEMBELE	CAEF	GOUVERNORAT BOUGOUNI
22	Asseydou A.	MAIGA	CAEF	GOUVERNORAT BANDIAGARA
23	Seydou	BAGAYOKO	CAEF	GOUVERNORAT SAN
24	Bouroulaye	DIAKITE	CAEF	GOUVERNORAT KEITA
25	Alhader Amadou	BELLA	CAEF	GOUVERNORAT GAO
26	Mouctar Ould	OUMERA	DAE	AE- KOULIKORO
27	Alpha	MAHAURU	DAE	AE- NIORO
28	Daouda	DOUMBIA	DAE	AE – MOPTI
29	Mahamadou	KEITA	DAE	AE – KITA
30	Amadou	YATTARA	DAE	AE- MENAKA
31	Mahamar H.	MAIGA	DAE	AE- KOUTIALA
32	Idrissa	COULIBALY	DAE	AE- KIDAL
33	Itous Ag Ahmed	IKNAN	DAE	AE- SEGOU
34	Souleymane	ALIOU	DAE	AE- DOUENTZA
35	Ouaya Seyo	TAMBOURA	DAE	AE- TOMBOUCTOU
36	Lamine	TRAORE	DAE	AE- BOUGOUNI
37	Seydou N.	MAIGA	DIRECTEUR	AE KAYES
38	Sadou	ABDOU	DIRECTEUR	AE -GAO
39	Sinaly	TOGOLA	DIRECTEUR	AE- SIKASSO
40	Yanago	DOUMBO	DIRECTEUR	AE-SAN
41	Ibrahim	Ag MOHAMED	DIRECTEUR	AE-KATI
42	Aicha Belo	MAIGA	CAEF	GOUVERNORAT KIDAL
43	Ténimba	DOUMBIA	DCAF	AEBRD
44	Mouneissa	H Aidara	DIRECTRICE	AE-TAOUDENNI
45	Birama	DAOU	DIRECTEUR	AE- DIOÏLA
46	Issa	DIARRA	CAEF	GOUVERNORAT- DOUENTZA
47	Ousmane	DIALLO	CAEF	GOUVERNORAT MOPTI
48	Alhousseiny B.	TOURE	CAEF	GOUVERNORAT KOULIKORO
49	CISSE Aminata	DIALLO	GOUVERNEUR	GOUVERNORAT DIOÏLA
50	Yaya	WAIGALO	CAEF	GOUVERNORAT BAMAKO

SUPERVISEURS REGIONAUX, DRPSIAP

N°	PRENOMS	NOMS	REGION
1	Boubacrine	TRAORE	KAYES
2	Ibrahim	NAFA	KAYES
3	Sékou	DIARRA	KOULIKORO
4	Drissa	DIALLO	KOULIKORO
5	Siaka	DIALLO	SIKASSO
6	Brama	MARIKO	SIKASSO
7	Souleymane	KABORE	SEGOU
8	Baba	DIAWARA	SEGOU
11	Namory	TRAORE	MOPTI
12	Amadou	KONE	MOPTI
21	Lamine	COULIBALY	TOMBOUCTOU
22	Ibrahim	BAGNA	TOMBOUCTOU
9	Amadou	SOGOBA	GAO
10	Oumar	DEMBELE	GAO
13	Lousseyni	TIELA	KIDAL
14	Ibrahim Mazou	TOURE	KIDAL
15	Abdoul Aziz N'Daya	CISSE	TAOUDENNI
16	Ahmed	OULD SAKHY	TAOUDENNI
17	Ag Almostapha	MIYARATA	MENAKA
18	Boubacar	HAMADI	MENAKA
19	Abdramane	TRAORE	BAMAKO
20	Aïchata	BOUARE	BAMAKO

SUPERVISEURS LOCAUX, SLPSIAP

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	CERCLE	REGION
1	Abdoulaye	SIBY	Chef SLPSIAP	KAYES	KAYES
2	Makan	KANTE	Chef SLPSIAP	BAFOULABE	KAYES
3	Boubacar	DIARRA	Chef SLPSIAP	DIEMA	KAYES
4	Bouacar	KONE	Chef SLPSIAP	KENIEBA	KAYES
5	Amadou Dit M'Bara	DIALLO	Chef SLPSIAP	KITA	KAYES
6	Seydou	COULIBALY	Chef SLPSIAP	NIORO	KAYES
7	Baly	DABO	Chef SLPSIAP	YELEMANE	KAYES
8	Sidi	CISSE	Chef SLPSIAP	KOULIKORO	KOULIKORO
9	Moussa	KONE	Chef SLPSIAP	BANAMBA	KOULIKORO
10	Abdoulaye	COULIBALY	Chef SLPSIAP	DIOÏLA	KOULIKORO
11	Mamourou	DOUMBIA	Chef SLPSIAP	KANGABA	KOULIKORO
12	Yaya	DIALLO	Chef SLPSIAP	KATI	KOULIKORO
13	Djelimory Dit S	DIABATE	Chef SLPSIAP	KOLOKANI	KOULIKORO
14	Ibrahima Samba	MAIGA	Chef SLPSIAP	NARA	KOULIKORO
15	Yamoussa	BOUARE	Chef SLPSIAP	SIKASSO	SIKASSO
16	Since	KEITA	Chef SLPSIAP	BOUGOUNI	SIKASSO
17	Boubacar	SIDIBE	Chef SLPSIAP	KADIOLO	SIKASSO
18	Souleymane	TRAORE	Chef SLPSIAP	KOLONDIÉBA	SIKASSO
19	Amadou	MAIGA	Chef SLPSIAP	KOUTIALA	SIKASSO

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	CERCLE	REGION
20	Moussa	TRAORE	Chef SLPSIAP	YANFOLILA	SIKASSO
21	Moussa	BOUARE	Chef SLPSIAP	YOROSSO	SIKASSO
22	Mamadou	KONATE	Chef SLPSIAP	SEGOU	SEGOU
23	Daouda	KONE	Chef SLPSIAP	BAROUELI	SEGOU
24	Ali	SANOGO	Chef SLPSIAP	BLA	SEGOU
25	Sidiki	KOUMA	Chef SLPSIAP	MACINA	SEGOU
26	Jean Paul	KONE	Chef SLPSIAP	NIONO	SEGOU
27	Emile Ibrahim	CAMARA	Chef SLPSIAP	SAN	SEGOU
28	Badra Aliou	DOUMBIA	Chef SLPSIAP	TOMINIAN	SEGOU
29	Mamadou	COULIBALY	Chef SLPSIAP	MOPTI	MOPTI
30	Boukary	TRAORE	Chef SLPSIAP	BANDIAGARA	MOPTI
31	Mamadou	DOUMBIA	Chef SLPSIAP	BANKASS	MOPTI
32	Idrissa	CISSE	Chef SLPSIAP	DJENNÉ	MOPTI
33	Abdoulaye	DAO	Chef SLPSIAP	DOUENZA	MOPTI
34	Moise	KAMATE	Chef SLPSIAP	KORO	MOPTI
35	Abdramane	DIAKITE	Chef SLPSIAP	TENEKOU	MOPTI
36	Ibrahim	BOCOUM	Chef SLPSIAP	YOUWAROU	MOPTI
37	Oumar	SIDIBE	Chef SLPSIAP	TOMBOUCTOU	TOMBOUCTOU
38	Yacouba	KANE	Chef SLPSIAP	DIRE	TOMBOUCTOU
39	Hama	TEMBINE	Chef SLPSIAP	GOUNDAM	TOMBOUCTOU
40	Daouda	GUINDO	Chef SLPSIAP	GOURMA RHAROUS	TOMBOUCTOU
41	Yacouba	DIARRA	Chef SLPSIAP	NIAFUNKE	TOMBOUCTOU
42	Issa	FANE	Chef SLPSIAP	GAO	GAO
43	Amirou	TOGO	Chef SLPSIAP	ANSONGO	GAO
44	Lassine	COULIBALY	Chef SLPSIAP	BOUREM	GAO
45	Abdou	HAIDARA	Chef SLPSIAP	KIDAL	KIDAL
46	Ismaila N	DIANE	Chef SLPSIAP	ABEIBARA	KIDAL
47	Agaly	AG EKAWEL	Chef SLPSIAP	ACHIBOGHO	KIDAL
48	Malamine	COULIBALY	Chef SLPSIAP	TESSALIT	KIDAL
49	Yaya	SAMAKE	Chef SLPSIAP	TIN-ESSAKO	KIDAL
50	Allim	MOHAMED	Chef SLPSIAP	TAOUDENNI	TAOUDENNI
51	Lalla Mint	SIDI MOHAMED	Chef SLPSIAP	ACHOURAT	TAOUDENNI
52	Ali	OULD NAJIM	Chef SLPSIAP	AL-OURCHE	TAOUDENNI
53	Sidi Boubacar	OULD MOHAMED SALAH	Chef SLPSIAP	ARAOUANE	TAOUDENNI
54	Mohamed Lamine	OULD MOHAMED	Chef SLPSIAP	BOUJBEHA	TAOUDENNI
55	Oussama	DRISSI	Chef SLPSIAP	FOUM ELBA	TAOUDENNI
56	Hamza	SALIHOU	Chef SLPSIAP	MENAKA	MENAKA
57	Habiboulah	HAMA MAIGA	Chef SLPSIAP	ANDÉRAMBOUKANE	MENAKA
58	Assaleh	AG AFOUDNEMONY	Chef SLPSIAP	INEKAR	MENAKA
59	Ilaji	AG HOUZEIFATA	Chef SLPSIAP	TIDERMENE	MENAKA
60	Hawa	SISSOKO	Chef SLPSIAP	COMMUNE 1	BAMAKO
61	Boureima	GOITA	Chef SLPSIAP	COMMUNE 2	BAMAKO
62	Massaran	SANGARE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 3	BAMAKO
63	Awa	KONATE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 4	BAMAKO
64	Madina	DIAMOUTENE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 5	BAMAKO
65	Fatimata	DEMBELE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 6	BAMAKO

MEMBRES DE L'EQUIPE DE VEILLE

N°	PRENOMS	NOMS	ROLE
1	Isidore	CAMARA	Membre Cartographie
2	Abdramane	TRAORE	Membre Cartographie
3	Souleymane	TRAORE	Membre Cartographie
4	Sankoun	SISSOKO	Superviseur Equipe de veille
5	Zima	DIALLO	Membre Suivi de la collecte des données CAPI – NATIONAL
6	Zoumana	TRAORE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KAYES
7	Nana	MAIGA	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KAYES
8	Elhadj	SIDIBE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KOULIKORO
9	Moctar	DIARRA	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KOULIKORO
10	Sata	KEITA	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KOULIKORO
11	Sékou Arou- na	SANGARE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE SEGOU
12	Sambou	DEMBELE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE SEGOU
13	Ahmadou	TOURE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE BAMAKO
14	Mahmoud AG	ALY	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE BAMAKO
15	Yaya	SIDIBE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE BAMAKO
16	Abdraha- mane	DJITEYE	Membre Suivi de la collecte des données PAPI
17	Aly	DJIGUIBA	Membre Suivi de la collecte des données PAPI
18	Aly	TOURE	Membre Suivi de la collecte des données PAPI
19	Djibril	DIALLO	Membre chargé de la Gestion du Web et la sécurité du réseau
20	Souleymane	NIARE	Membre chargé de la Gestion du Web et l'extraction des données
21	Mama	KANE	Membre chargé de la maintenance informatique
22	Oumou	DIALLO	Membre chargé de l'extraction des données
23	Seydou	DIALLO	Membre chargé de l'extraction des données
24	Alhakimou	DIALLO	Membre chargé de l'extraction des données
25	Astan	COULIBALY	Membre chargé de l'administration du réseau informatique
26	Moussa	TRAORE	Membre chargé de l'administration du réseau informatique
27	Ahamadou	TOURE	Membre traitement des appels du numéro vert
28	Sidy Ous- mane	DE	Membre traitement des appels du numéro vert
29	Mounina	CISSE	Membre traitement des appels du numéro vert
30	Nassoum	KEITA	Chargé du secrétariat
31	Boubacar	KONATE	Chargé de la reprographie

TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX RESULTATS

VOLUME ET REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION ET DES MENAGES	
Population totale (population de droit)	22 395 489
- Population masculine	11 256 555
- Population féminine	11 138 934
Population urbaine totale	6 794 808
- Population urbaine masculine	3 381 845
- Population urbaine féminine	3 412 963
Population rurale totale	15 600 681
- Population rurale masculine	7 874 710
- Population rurale féminine	7 725 971
Population de la région de Kayes	1 840 329
Population de la région de Koulikoro	2 255 157
Population de la région de Sikasso	1 533 123
Population de la région de <i>Ségou</i>	2 455 263
Population de la région de Mopti	935 579
Population de la région de Tombouctou	974 278
Population de la région de Gao	727 517
Population de la région de Kidal	83 192
Population de la région de Taoudenni	100 358
Population de la région de Ménaka	318 876
Population de la région de Nioro	678 061
Population de la région de Kita	681 671
Population de la région de Dioïla	675 965
Population de la région de Nara	307 777
Population de la région de Bougouni	1 570 979
Population de la région de Koutiala	1 169 882
Population de la région de San	820 807
Population de la région de Douentza	170 189
Population de la région de Bandiagara	868 916
Population du district de Bamako	4 227 569
Densité de la population (habitants au km ²)	18
Rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes)	101,1
Proportion de femmes dans la population (%)	49,7
Taux d'urbanisation (%)	30,3
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	3,3
Temps de doublement de la population (en année)	21
Effectif total des ménages ordinaires	2 295 655
- Effectif des ménages ordinaires dirigés par les hommes	2 055 514
- Effectif des ménages ordinaires dirigés par les femmes	240 141
Taille moyenne des ménages ordinaires	9,3
- Taille moyenne des ménages ordinaires dirigés par les hommes	9,7
- Taille moyenne des ménages ordinaires dirigés par les femmes	6,0
- Taille moyenne des ménages ordinaires en milieu urbain	7,8
- Taille moyenne des ménages ordinaires en milieu rural	10,2
STRUCTURE DE LA POPULATION DES MENAGES ORDINAIRES PAR AGE	
Population de moins d'un an (0 an)	702 464
Population de moins de 3 ans (0 – 2 ans)	2 206 000

Population de moins de 5 ans (0 – 4 ans)	3 844 765
Population de 1 – 4 ans	3 142 301
Population de 3 – 6 ans	3 138 169
Population de moins de 15 ans (0 – 14 ans)	10 067 334
Population de 7 - 12 ans	3 706 415
Population de 12 - 19 ans	3 832 526
Population de 13 - 15 ans	1 505 942
Population de 16 - 18 ans	1 346 414
Population de 15 - 24 ans	4 099 722
Population de 15 - 34 ans	6 840 603
Population de 15 - 39 ans	7 862 215
Population de 15 - 59 ans	10 297 206
Population de 15 – 64 ans	10 663 415
Population de 65 ans ou plus	616 838
Population de moins de 18 ans (0-17 ans)	11 441 311
Population malienne de 18 ans ou plus	9 906 276
Population de femmes en âge de procréer (15-49 ans)	4 873 964
Age moyen de la population (en années)	21,3
Age médian de la population (en années)	16,5
ETAT MATRIMONIAL	
Proportion de célibataires (%)	35,4
- Homme	43,5
- Femme	27,7
- Urbain	41,7
- Rural	32,0
Proportion de polygames (%)	18,2
- Homme	12,8
- Femme	23,2
- Urbain	11,7
- Rural	21,6
ALPHABETISATION	
Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus (%)	34,6
- Homme	39,6
- Femme	29,8
- Urbain	58,4
- Rural	22,2
POPULATION ETRANGERE	
Effectif total de la population étrangère	94 919
- Effectif de la population étrangère masculine	46 954
- Effectif de la population étrangère féminine	47 965
Proportion d'étrangers (%)	0,4
- Burkina Faso	26 824
- Côte d'Ivoire	20 668
- Guinée	14 758
- Niger	4 426
- Mauritanie	1 553
- Sénégal	5 717
- Algérie	278
- Autres pays africains	17 397
- Autres pays non africains	2 236
- Nationalité non déclarée	1 062

RESUME

Le recensement est la source essentielle qui permet de disposer, de façon exhaustive, de données détaillées jusqu'au niveau géographique le plus fin sur les caractéristiques démographiques, économiques, culturelles et sociales de la population. Ces données constituent un précieux instrument pour l'élaboration, l'actualisation, le suivi et l'évaluation des politiques, plans et programmes de développement, tant au niveau global que sectoriel, régional que local.

Les Nations Unies recommandent aux pays membres de réaliser leur RGPH tous les dix ans, afin de disposer de données sociodémographiques actualisées essentielles pour orienter les politiques de développement. C'est dans ce cadre que le Gouvernement du Mali a adopté la loi N° 98-020 du 09 mars 1998 et le décret n°98-099/P-RM du 27 mars 1998 (remplacé par le décret n°2017-0449/P-RM du 08 juin 2017) fixant les modalités d'application de la loi. Le Mali a ainsi développé une tradition de réalisation de recensements généraux de la population. Celui de 2022 est le cinquième après ceux de 1976, 1987, 1998 et 2009.

Le cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH5) a été exécuté conformément aux principes et recommandations des Nations Unies en matière de recensement de la série 2020 (période 2015-2024). A cet effet, les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont été utilisées à toutes les phases de l'opération pour la première fois. Les appuis techniques de l'UNFPA, de l'U.S. Census Bureau, de l'IFORD et d'autres partenaires ont été très utiles dans la préparation, la planification et l'exécution du recensement qui a été réalisé dans un contexte marqué par la crise sociopolitique, sécuritaire et économique que connaît le Mali depuis plus d'une décennie.

A l'issue du RGPH5, la population totale du Mali s'élève à **22 395 489 habitants** en 2022 dont 11 138 934 de femmes, soit 49,7 % de l'ensemble de la population. Le taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen entre le RGPH4 réalisé en 2009 et le RGPH5 de 2022 est de 3,3 %. Si ce taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen se maintient, la population du Mali se doublera dans 21 ans. Trois personnes sur dix (30,3 %) vivent en milieu urbain et la densité de la population dans l'ensemble du pays est de 18 habitants au kilomètre carré. Les régions les plus peuplées au Mali en 2022 sont le district de Bamako abritant 18,9 %, la région de Ségou (11,0 %) et la région de Koulikoro avec 10,1 % de l'ensemble de la population. Il est également important de noter que ces trois régions représentent 40 % de la population du Mali.

La répartition de la population malienne selon l'âge révèle son extrême jeunesse. En effet, 47,2 % de cette population à moins de 15 ans, tandis que la proportion de la population active (15-64 ans) est de 49,9 %. Seulement, 2,8 % de la population est âgée de 65 ans ou plus. Cette tendance est aussi confortée par la pyramide des âges de la population qui est caractérisée par une base large et un sommet qui rétrécit lorsque l'âge augmente. En outre, l'âge moyen de la population des ménages ordinaires est de 21,3 ans.

Quant à la dépendance démographique, on note que 100 personnes potentiellement actives ont à leur charge 100,2 personnes potentiellement inactives. En milieu urbain, 100 personnes potentiellement actives ont à leur charge 83,2 personnes inactives contre une charge de 109,2 inactives pour 100 actives en milieu rural. Le niveau global de cet indicateur est loin du seuil d'ouverture de la fenêtre d'opportunité du dividende démographique. En effet, il existe une opportunité démographique à partir du moment où le

rapport de dépendance est inférieur ou égal à 80 %, un pays bénéficie d'une opportunité démographique s'il a au plus 45 % de population en charge ou dépendante (moins de 15 % de dépendants âgés de plus de 65 ans et moins de 30 % des moins de 15 ans), et 55 % de la population totale active. D'ici quelques années, le niveau du rapport de dépendance démographique pourrait baisser au fur et à mesure que le Mali avance, selon son rythme, sur le chemin de la transition démographique.

En 2022, le nombre total des ménages ordinaires est évalué à 2 295 655, avec une taille moyenne de 9,3 personnes par ménage. De plus, 10,5 % de ces ménages sont dirigés par des femmes.

La situation matrimoniale de la population résidente au Mali âgée de 12 ans ou plus se présente comme suit : 35,4 % de célibataires ; 40,3 % de mariés monogames, 18,2 % de mariés polygames ; 2,1 % de veufs/veuves et 3,3 % de personnes en union libre/concubinage. L'analyse des données sur la situation matrimoniale révèle que les femmes se marient plus que les hommes avec une proportion de mariées de 64,9 %, nettement supérieure à celle des hommes (51,7 %).

En 2022, 59,1 % de la population âgée de 15 ans ou plus exercent une activité économique, 17,6 % sont occupées au foyer, 8,0 % sont en cours de scolarité (élèves/étudiants) et une personne sur dix (10,4 %) sont classées comme autres inactives¹. Un peu plus de quatre travailleurs sur dix (40,5 %) au Mali se trouvent dans le secteur primaire et 44,7 % se trouvent dans le secteur tertiaire. Le secteur primaire occupe un peu plus de six personnes sur dix (63,3 %) en milieu rural contre seulement 7,0 % pour le milieu urbain.

Les professions les plus dominantes parmi la population âgée de 15 ans ou plus au Mali sont celles des agriculteurs, ouvriers de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, représentant près de quatre travailleurs sur dix (39,2 %). Viennent ensuite le personnel des services et les vendeurs de magasins et de marchés (17,1 %) et celui des métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat (9,4 %).

Au Mali, un peu plus de six personnes sur dix (60,8 %) âgées de 6 ans ou plus n'ont jamais fréquenté l'école. En revanche, 17,5 % ont fréquenté mais ne fréquentent plus, tandis que 21,7 % fréquentent actuellement. On note aussi que le taux de fréquentation scolaire des enfants demeure très faible car seulement 45 % des enfants âgés de 6-14 ans fréquentent l'école. Le niveau d'instruction de la population malienne demeure faible car un peu plus de six personnes dix (60,8 %) âgées de 6 ans ou plus n'ont aucun niveau d'instruction. Cependant ; 21,6 % des individus ont le niveau fondamental¹ ; 8,7 % des individus sont de niveau fondamental² ; 6,0 % ont le niveau secondaire et 2,9 % des individus ont le niveau supérieur. Seulement, un peu plus de trois personnes sur dix (34,6 %) savent lire et écrire dans une langue quelconque au Mali en 2022.

Selon le RGPH5 de 2022, 94 919 individus recensés dans les ménages ordinaires sont de nationalité étrangère et ne représentent que 0,4 % de la population totale des ménages ordinaires. Les Burkinabè sont les plus nombreux au Mali avec un effectif estimé à 26 824 individus, soit 28,6 % de l'ensemble des étrangers. Viennent ensuite les Ivoiriens (22,0 %) correspondant à un effectif de 20 668 habitants, les Guinéens (15,7 %) avec un effectif de 14 758 personnes suivis des autres nationalités.

En termes de recommandations, il convient de noter :

- ✓ Etant donné que les enfants âgés de 0-17 ans représentent plus de la moitié (53,6 %) de l'ensemble de la population des ménages ordinaires, le gouvernement malien doit renforcer les

¹ Toutes les personnes se trouvant dans une situation autre que : occupée, chômeur, occupé au foyer, élève/étudiant, retraité, bénévole (cas des invalides par exemple).

actions de prise en charge et l'encadrement social des enfants (investir dans les secteurs sociaux économiques de base tels que l'éducation, la santé, l'emploi, la promotion des droits des enfants, etc.) ;

- ✓ Compte tenu du nombre élevé de personnes présentant certaines caractéristiques physiques (61 551 personnes, soit 0,3 % de la population) et de personnes ayant un handicap (162 689 personnes, soit 0,8 % de la population), le gouvernement doit élaborer et mettre en œuvre un programme de formation permettant l'insertion ou la réinsertion de ces personnes dans la vie active et dans la société. Ce programme devra prendre en compte toutes les formes de formation : formation professionnelle, formation modulaire, formation aux activités quotidiennes, alphabétisation et formation dans d'autres domaines touchant à la réadaptation professionnelle ;
- ✓ Pour réduire le rapport de dépendance démographique (environ 100 individus d'âge inactif sont à la charge de 100 individus potentiellement actifs)² et le ramener à de niveaux favorables à l'épargne, à l'investissement, à la croissance économique et au relèvement du niveau de vie, le gouvernement doit renforcer la politique nationale axée sur la maîtrise de la fécondité via l'espacement des naissances pour accélérer la transition démographique et la capture du Dividende Démographique.

² Il existe une opportunité démographique à partir du moment où le rapport de dépendance est inférieur ou égal à 80 %, un pays bénéficie d'une opportunité démographique, s'il a au plus 45 % de population en charge ou dépendante (moins de 15 % de dépendants âgés de plus de 65 ans et moins de 30 % des moins de 15 ans), et 55 % de la population totale active.

INTRODUCTION

Le Mali a organisé quatre RGPH respectivement en 1976, 1987, 1998 et 2009. Tirant les leçons de ces opérations et suivant les recommandations de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) tenue au Caire en 1994, le pays a adopté en 1998 la loi N°98-020 du 9 mars 1998, qui régit le RGPH en République du Mali. L'article 2 du Décret N° 98-099/P-RM du 27 mars 1998 qui en fixe les modalités d'application a institué sa réalisation tous les dix ans.

La concrétisation de cette volonté politique s'est poursuivie avec l'organisation des troisième et quatrième RGPH, respectivement en 1998 et en 2009. Le cinquième recensement, initialement prévu pour 2019, a été reporté en raison de difficultés de mobilisation de fonds auprès des bailleurs et du Gouvernement, de la crise sécuritaire et politique, ainsi que de la pandémie de Covid-19. Le dénombrement général de la population n'a donc pu avoir lieu que du 15 juin au 31 juillet 2022, après une longue période de préparation. Cependant, les populations des régions de Ménaka et de Kidal ont été recensées respectivement en septembre et décembre 2022.

Par ailleurs, le RGPH5 s'inscrit dans le cadre du Schéma Directeur de la Statistique adopté par le Gouvernement en janvier 2006, permettant ainsi de suivre les engagements pris par le Mali tant au niveau national qu'international, en particulier ceux relatifs à la mise en œuvre du Programme de Développement Economique et Social (PDES) et du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR). En outre, la réalisation du RGPH5 a également été l'occasion de renforcer les capacités techniques des cadres nationaux et régionaux du Système Statistique National et des universités du Mali en matière de collecte et d'analyse des données de recensement.

A l'instar des quatre premiers RGPH, le RGPH5 contribue sans doute d'une part à l'actualisation des données statistiques et d'autre part à l'amélioration de la politique nationale d'aménagement du territoire grâce à une bonne connaissance de la distribution spatiale de la population sur l'ensemble du territoire national et de la typologie des logements. Elle a permis de collecter une masse importante d'informations indispensables à la mise jour de la base de sondage pour la réalisation d'enquêtes socio-démographiques et de projets de recherche.

L'Institut National de la Statistique (INSTAT) à travers le Bureau Central du Recensement (BCR) est le principal organe national chargé de l'exécution (planification des activités, coordination, gestion et suivi de la mise en œuvre) du RGPH5. Il a bénéficié de l'appui technique de tous les départements ministériels concernés par les interrelations entre la population et le développement. Le financement du RGPH5 a été conjointement assuré par le Gouvernement et les PTF.

L'objectif de l'analyse de ce thème est d'améliorer les connaissances sur l'état, la structure et l'évolution de la population malienne. Il s'agit d'abord de fournir l'effectif de la population et des ménages ordinaires selon les différents niveaux de découpage administratif et le milieu de résidence, ainsi que leur évolution. Ensuite, de présenter les effectifs des sous-groupes de population nécessaires pour répondre aux besoins des divers utilisateurs. Enfin, il s'agit également de donner la structure par sexe et par âge, la répartition spatiale de la population, ainsi que la description selon diverses caractéristiques sociales et économiques essentielles telles que la nationalité, la langue parlée, le niveau d'alphabétisation et d'instruction, l'état matrimonial et la situation dans l'activité économique. Certaines de ces caractéristiques

feront l'objet d'analyses thématiques spécifiques et ne seront donc pas abordées en détail dans ce rapport.

De manière spécifique, il s'agit de :

- Déterminer l'effectif total de la population et sa répartition géographique jusqu'au niveau le plus fin, indispensable pour une meilleure planification du développement économique et social ;
- Connaître les effectifs de groupes spécifiques par sexe pour identifier les besoins en scolarisation, emploi, main-d'œuvre, alphabétisation, et prise en charge des handicapés et des personnes âgées ;
- Connaître le volume global et la distribution spatiale des ménages sur l'ensemble du territoire national ;
- Connaître les principales caractéristiques de la population telles que la répartition selon l'état matrimonial, l'occupation principale, le niveau d'instruction, la nationalité d'origine, la religion, la langue maternelle et parlée, le mode de vie, etc. ;
- Déterminer le niveau d'urbanisation et ses disparités régionales ;
- Apprécier l'évolution de la population de 1976 à 2022.

Ce rapport thématique s'organise autour de six chapitres. Le premier chapitre décrit le contexte et les aspects méthodologiques du RGPH5. Le deuxième chapitre porte sur le volume et la répartition spatiale de la population et des ménages. Le troisième chapitre traite de la structure par âge et par sexe de la population. Le quatrième chapitre aborde les caractéristiques sociodémographiques. Le cinquième chapitre est consacré aux caractéristiques socioéconomiques de la population. Le sixième et dernier chapitre porte sur les caractéristiques socioculturelles et la nationalité des personnes recensées.

CHAPITRE I : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

Le RGPH est l'ensemble des opérations qui consistent à : recueillir, grouper, évaluer, analyser et publier des données démographiques, économiques et sociales se rapportant à un moment donné à tous les habitants d'un pays. En d'autres termes, le recensement vise prioritairement à déterminer l'effectif total d'une population et sa composition par rapport aux caractéristiques essentielles des individus qui la constituent ainsi que sa répartition spatiale.

Comme tout phénomène démographique et social, l'état et la structure de la population d'un pays ou d'une zone géographique sont influencés par le contexte dans lequel vivent les individus qui y habitent. L'objet de ce chapitre est de présenter les éléments contextuels se rapportant au thème « état et structure de la population ». Il décrira en outre, l'approche méthodologique adoptée pour la collecte et la démarche à appliquer pour l'analyse des données.

1.1. CONTEXTE

Le contexte peut aider à comprendre en partie les résultats qui émanent de l'analyse des données et qui sont détaillés dans les prochains chapitres. Il s'agit entre autres du milieu naturel, de l'historique, du contexte démographique, économique, sécuritaire, du découpage administratif du Mali et du cadre institutionnel de mise en œuvre du RGPH5.

1.1.1. Contexte géographique

Le Mali s'étend entre le 10^{ème} et le 25^{ème} degré de latitude nord d'une part et entre le 4^{ème} degré de longitude est et le 12^{ème} degré de longitude ouest d'autre part sur une superficie de 1,241 million km². Situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le pays constitue un trait d'union entre l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord.

Il s'étend du nord au sud sur 1500 km et d'est en ouest sur 1800 km partageant sur 7 200 km des frontières avec l'Algérie au Nord, le Niger à l'Est, la Mauritanie et le Sénégal à l'Ouest, la Guinée Conakry, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso au Sud.

Le relief du Mali est peu accidenté et de faible altitude dominée par des plaines et des bas plateaux. L'altitude varie de 25 m dans la vallée de Kayes à 1 155 m aux falaises de Hombori avec une altitude moyenne d'environ 500 m.

Le climat de type tropical, est caractérisé par l'alternance de deux saisons : une saison sèche et une saison des pluies. Les températures maximales dépassent les 42°C au mois de mai et les plus basses tournent au tour de 13°C en janvier. Le Mali compte quatre grandes zones climatiques :

La zone subsaharienne et saharienne : La pluviométrie moyenne y est inférieure à 150 mm par an. Elle couvre près de 57 % du territoire et s'étend sur toute la partie nord du pays, dans les régions de Kidal, Ménaka, Taoudenni, Gao et Tombouctou. C'est la zone du désert du Sahara. La production ligneuse y est faible et les températures sont élevées, avec une moyenne annuelle supérieure à 30°C. La sécheresse est endémique dans cette partie du pays qui ne tolère que l'élevage transhumant et nomade.

La zone sahélienne : Cette zone couvre plus de 18 % du territoire national. Elle se divise en deux zones : la zone sahélienne nord et la zone sahélienne sud. La pluviométrie y est comprise entre 200 et 550mm

par an. Le Sahel est par excellence la zone de l'élevage transhumant. Le delta intérieur du Niger est une vaste zone humide située en plein sahel. La présence permanente d'eau dans ce delta offre de grandes opportunités d'irrigation, de pêche et de pâturage en saison sèche. Cette zone de transition (entre les zones sahélienne et soudanienne) a beaucoup souffert des sécheresses des années 1970 et 1980.

La zone soudanienne : La zone soudanienne couvre environ 14 % du territoire national. Elle se divise aussi en deux sous zones : La zone soudanienne nord et la zone soudanienne sud. La pluviométrie y est comprise entre 500 et 1100 mm par an. Elle s'étend sur le centre et une grande partie du sud du pays. La production végétale y est relativement importante. Cette zone est de plus en plus occupée par les troupeaux des régions Nord qui fuient la précarité climatique.

La zone soudano guinéenne : Cette zone couvre environ 11 % du territoire national. La pluviométrie moyenne annuelle y est supérieure à 1200 mm. Elle est localisée dans l'extrême sud et sud-ouest du pays, notamment dans les régions de Sikasso et de Kayes. La zone soudano-guinéenne conserve encore une riche diversité biologique. Le potentiel végétal y est important et la faune variée. C'est la zone de production Agricole par excellence.

L'hydrographie est essentiellement constituée par les bassins du Haut Sénégal et du Niger. Le Mali est arrosé par deux grands fleuves et leurs affluents : le Niger et le Sénégal.

Le fleuve Niger long de 4200 km dont environ 1 800 km au Mali, prend sa source dans le Fouta- Djallon en Guinée et rejoint l'Océan atlantique au Nigéria. Ses deux principaux affluents sont le Sankarani et le Bani. Le fleuve Niger traverse le District de Bamako et les régions de Koulikoro, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao. Le delta intérieur du fleuve Niger d'une superficie de 40 000 Km², inonde de septembre à décembre 20 000 km² de plaine. A la décrue, il devient une immense prairie parsemée de lacs dont le Débo, le Korientze, le Walado et plus en avant, le lac Faguibine qui s'étend sur 650 km².

Le fleuve Sénégal issu de la rencontre à Bafoulabé du Bafing et du Bakoy est long de 1700 km dont 794 km au Mali et traverse la région de Kayes.

Il faut aussi souligner la présence du Sourou dans le cercle de Bankass un affluent du Volta au Burkina Faso traversant le Mali sur seulement 80 km et qui constitue un point d'eau important dans la zone pour l'élevage et l'agriculture. Le Sourou constitue un point de passage des éléphants en provenance des marres de Gossi et Banzéna pour le Burkina Faso.

Les ressources en eau sont relativement abondantes bien que non connues avec précision. Les fleuves Niger et Sénégal drainent en moyenne 70 milliards de m³ d'eau par an avec toutefois une très ample variation de plus ou moins 40 milliards de m³ entre les années les plus sèches et les plus pluvieuses.

Les ouvrages de mobilisation des eaux de surfaces dans les bassins versants sont les suivants : le barrage de Sélingué sur le Sankarani, le seuil de Talo sur le Bani, les barrages de Sotuba et de Markala sur le Niger, les barrages de Manantali, de Gouina et de Félou sur le Sénégal.

Les eaux de surface non pérennes, estimées à environ 15 milliards de m³, contribuent aussi entre autres au maraîchage, à l'alimentation en eau des populations et surtout du bétail bien que leur potentiel soit peu exploité.

Comme précédemment décrit, la situation géographique marquée par un climat précaire en allant du Sud vers le Nord du pays, explique les concentrations de population le long des grands cours d'eau et dans les zones humides notamment dans le delta central du Niger et la partie méridionale du pays.

1.1.2. Contexte administratif

Conformément à la loi N° 2023-007 du 13 mars 2023 portant création des collectivités territoriales en république du Mali, le pays est administrativement divisé en 19 régions et un district correspondant à la capitale. En outre, le Mali compte 159 cercles, 481 arrondissements et 815 communes dont 29 urbaines selon cette même loi. Le district de Bamako est actuellement divisé en sept (7) arrondissements.

Tableau 1.1: Nombre de cercles, d'arrondissements et de communes par région.

Région	Cercle	Arrondissement	Commune		
			Urbaine	Rurale	Total
Kayes	10	33	5	60	65
Koulikoro	8	29	3	58	61
Sikasso	8	21	1	52	53
Ségou	11	35	2	76	78
Mopti	8	34	2	48	50
Tombouctou	13	34	3	50	53
Gao	16	41	1	43	44
Kidal	9	29	1	29	30
Taoudenni	6	30	0	30	30
Ménaka	6	18	1	27	28
Nioro	6	14	2	29	31
Kita	6	14	3	30	33
Dioïla	6	13	0	23	23
Nara	6	12	0	14	14
Bougouni	10	30	1	56	57
Koutiala	8	22	1	45	46
San	7	17	1	41	42
Douentza	6	18	1	23	24
Bandiagara	9	30	1	52	53
Bamako	-	7	-	-	-
Total	159	481	29	786	815

1.1.3. Contexte historique et culturel

Le Mali a accédé à l'indépendance le 22 septembre 1960 devenant ainsi un pays souverain et autonome. Cette dénomination tire son origine du nom de l'un des grands empires que l'Afrique de l'Ouest a connus : l'Empire du Mali.

Le pays est sans doute le berceau de nombreuses civilisations qui ont donné naissance à plusieurs empires et royaumes parmi lesquels on peut citer :

- l'Empire du Ghana (VII^{ème}-XII^{ème} siècles) ;
- l'Empire du Mali (XIII^{ème}-XV^{ème} siècles) ;
- l'Empire Songhaï (XV^{ème} -XVI^{ème} siècles) ;
- les Royaumes Bambara de Ségou et du Kaarta (XVII^{ème} -XVIII^{ème} siècles)
- l'Empire Toucouleur de El-Hadj Omar Tall (XIX^{ème} siècle)
- le Royaume Sénoufo de Sikasso (XIX^{ème} siècle).

Ce brassage culturel des populations maliennes est à l'origine de la formation de groupes sociaux fortement hétérogènes, dont les différences en termes de coutumes et de mœurs constituent pour le Mali une des richesses les plus enviées dans la sous-région. En effet, on y trouve un grand nombre de groupes ethniques et linguistiques, chacun constituant une source de richesses culturelles à part entière. On distingue principalement : les Bambara (ou Bamanan), les Malinké (Maninka), les Sarakolé (Soninké ou Marka), les Peuhls (Foula), les Sénoufos, les Minianka (Mamala), les Dogons (Dogonon ou Kado), les Bobos (Bomu), les Sonraï (Songhoï et Djarma), les Touareg, les Maures, les Arabes, etc.

Deux faits importants ont marqué l'histoire du Mali. Il s'agit de la pénétration de l'islam à partir du VII^{ème} siècle et de l'irruption de la colonisation française en Afrique, qui prit corps et âme dans l'actuelle aire géographique du Mali à partir de 1857. Ces deux événements qui sont d'une importance capitale dans l'histoire du peuplement du Mali, ont fortement désorienté les structures sociales préexistantes, notamment en matière de pratiques religieuses. Ces mutations ont donné lieu à d'importants mouvements de contestation et de revendication qui ont conduit à la naissance de l'Etat moderne du Mali suite à une vaine tentative d'unification du pays avec le Sénégal au sein de la Fédération du Mali en 1959.

Les pratiques et coutumes de ces différentes ethnies du Mali ou des principes religieux, peuvent être favorable à une forte fécondité qui contribue au maintien du taux d'accroissement naturel de la population à un niveau élevé. En plus, le contexte historique et culturel du Mali peut avoir une influence sur les phénomènes démographiques comme la mortalité et la migration qui dans une large mesure ont une influence non négligeable sur l'état et la structure actuel de la population malienne.

1.1.4. Contexte démographique et politique de population

1.1.4.1. Contexte démographique

Le Mali dispose d'une importante base de données démographiques permettant de connaître l'évolution de sa population. Cette base comprend plusieurs opérations de collecte de données dont les plus importantes sont : les recensements généraux de la population et de l'habitat de 1976, 1987, 1998 et 2009 et les enquêtes d'envergure nationale comme : l'Enquête Malienne sur l'Evaluation de la Pauvreté (EMEP), l'Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages (ELIM), les Enquêtes Modulaires et Permanentes auprès des ménages (EMOP), les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS), les enquêtes par grappes et à indicateurs multiples (MICS), etc.

Le premier recensement général de la population faisant état de la situation démographique et social du pays, remonte à 1976, il a permis de dénombrer 6 394 918 d'habitants (dont 51,2 % de femmes). Le deuxième recensement a été réalisé en 1987 à l'issue duquel l'effectif de la population a été chiffré à 7 696 348 (dont 51,1 % de femmes). Le troisième recensement a eu lieu en 1998 et la population du pays était alors caractérisée par un effectif de 9 810 911 habitants et le quatrième recensement de 2009 avec une population totale de 14 528 662 habitants dont 50,4 % des femmes.

Selon les données du RGPH-2009, la densité de la population était d'environ 12 habitants au kilomètre carré. La population du Mali demeure majoritairement sédentaire, les nomades ne représentant que 0,92 % de la population. La population vit majoritairement en milieu rural : 11 253 935 d'habitants (soit 77,5%) contre 3 274 727 (soit 22,5 %) dans les centres urbains (RGPH-2009). Il est à noter que le district de Bamako abrite plus de la moitié (55,3 %) de la population urbaine du pays, soit 1 810 366 personnes (RGPH-2009). La structure par âge de la population révèle une population majoritairement jeune : les

enfants de moins de 15 ans représentent globalement 46,6 % de la population, la tranche 15-64 ans représente 48,4 % et la population de 65 ans et plus seulement 3,2 % (RGPH-2009). L'âge moyen est de 20 ans pour l'ensemble de la population (RGPH-2009).

La fécondité des femmes maliennes demeure relativement élevée, avec un nombre moyen d'enfants par femme estimé à 6,3, d'après les données de l'EDSM-2018. Cependant, des écarts importants existent entre le milieu rural (6,8) et urbain (4,9), ainsi qu'en fonction du niveau d'instruction des femmes (6,8 chez les femmes qui n'ont aucun niveau ; 5,9 pour le niveau primaire et 4,5 pour le niveau secondaire ou plus).

La mortalité reste également élevée : l'espérance de vie à la naissance est estimée à 55,6 ans lors du recensement de 2009, et le quotient de mortalité des enfants de moins de 5 ans est estimé à 101 pour mille naissances vivantes selon l'EDSM-2018. Des écarts importants existent entre le milieu rural (111‰) et le milieu urbain (61 ‰), ainsi qu'entre les sexes masculin (105 ‰) et féminin (97 ‰).

Ces différentes sources de données mettent en évidence l'extrême jeunesse de la population malienne ainsi que les niveaux élevés de mortalité, de fécondité et du taux d'accroissement de la population.

1.1.4.2. Politique de population

Face au déséquilibre visible entre l'évolution de la population et celles des ressources disponibles, le pays a élaboré et adopté en 1991 une politique nationale de population qui a été révisée en 2003.

En tant que composante de la politique de développement au Mali, la politique de population doit contribuer à l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des populations à travers dix objectifs prioritaires portant sur les dix domaines suivants :

- Education et formation ;
- Santé ;
- Croissance démographique ;
- Genre population et développement ;
- Capacité institutionnelle de gestion ;
- Décentralisation des programmes de population ;
- Distribution spatiale de la population ;
- Migration internationale ;
- Population et environnement ;
- Promotion de la politique nationale de population.

Concrètement la politique nationale de population vise à :

- i- contribuer à l'augmentation des niveaux de scolarisation et d'alphabétisation fonctionnelle en particulier de la petite fille et de la femme ;
- ii- contribuer à la réduction des mortalités maternelle et infanto-juvénile et à l'amélioration de l'état de santé des populations en particulier en matière de santé de la reproduction ;
- iii- contribuer à la maîtrise progressive de la fécondité ;
- iv- contribuer au renforcement de l'équité du genre, des droits de l'enfant et de la prise en compte des besoins des personnes âgées (3^{ième} âge) ;
- v- contribuer au renforcement des capacités institutionnelles de planification et de gestion de la politique et des programmes de population ;
- vi- contribuer à la décentralisation de la coordination et de la mise en œuvre de la politique de population

- vii- contribuer à la promotion d'une distribution spatiale équilibrée
- viii- contribuer à la promotion de la prise en charge de la migration internationale dans les stratégies de développement
- ix- contribuer à la promotion d'un équilibre entre la population et l'environnement
- x- susciter l'adhésion des populations, l'engagement des décideurs et des partenaires aux objectifs de la politique nationale de population.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique, des axes stratégiques ont été définis à travers 3 programmes d'actions prioritaires en matière de population (PPIP 1996-2000, PPIP 2004-2008, PAIPP 2010-2014). Un cadre institutionnel composé d'organes nationaux et régionaux a également été mis en place.

1.1.5. Contexte économique

Le Mali a une économie à vocation essentiellement agropastorale avec 67,5 % de la population active occupée dans le secteur en 2021 et 57,9 % en 2022 (RNEM-2022). Le secteur agropastoral au Mali est très dépendant des aléas hydro-climatiques. L'économie du pays est peu diversifiée et très vulnérable aux chocs extérieurs et aux catastrophes naturelles.

Dans ces dernières années, les performances macroéconomiques du pays ont été appréciables. Ainsi, le taux de croissance réel global du PIB est passé de 3,05 % en 2021 à 3,73 % en 2022. En 2022, le taux d'accroissement réel du PIB dans le secteur primaire était de 5,37 % ; 0,83 % pour le secteur secondaire et 4,98 % pour le secteur tertiaire (INSTAT, Comptes économiques du Mali, 2022).

Les dépenses budgétaires qui étaient en hausse depuis 2020 pour répondre à la pandémie de la Covid-19 et contenir la crise sécuritaire, ont continué d'augmenter en 2022, tirées notamment par la masse salariale et les dépenses de sécurité. En revanche, les recettes fiscales se sont inscrites en baisse en 2022 en raison des dépenses pour contenir l'inflation et des effets des sanctions de la CEDEAO sur les flux commerciaux, conduisant à une stabilisation du déficit fiscal à 5,0 % du PIB.

Quant aux dépenses de consommation des ménages, elles sont estimées pour l'ensemble du pays en 2022 à 7 937 milliards de FCFA contre 6 135 milliards de FCFA en 2021 (EMOP-2022). En moyenne, un ménage a dépensé annuellement 2 585 728 FCFA en 2022. Quant à la dépense par tête, elle est estimée à 424 525 FCFA et l'équivalent adulte à 560 507 FCFA en 2022 (EMOP-2022). Dans l'ensemble, en 2022, 62,3 % des dépenses des ménages ont été consacrées à l'achat de l'alimentation et boissons non alcoolisées (EMOP-2022).

La pauvreté sévit dans le pays. L'incidence de la pauvreté, c'est-à-dire la proportion de la population malienne qui n'arrive pas à dépenser 279 574 FCFA par an en 2022, nécessaire pour satisfaire ses besoins de base est estimée à 45,5 % en 2022 contre 44,6 % en 2021 (EMOP-2022). La pauvreté est largement répandue en milieu rural, où plus de la moitié de la population est pauvre (54,9 %) (EMOP-2022).

Ce contexte économique a eu une grande influence sur la réalisation du RGPH5. En effet, il était, initialement prévu pour 2019, et a été reporté en 2022 pour des raisons de difficultés de mobilisation de fonds auprès du Gouvernement et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

1.1.6. Contexte sécuritaire

Depuis 2012, le Mali traverse une crise sécuritaire, d'abord marquée par l'annexion de deux tiers de son territoire jusqu'en janvier 2013 et enfin, provoquant l'exode de plusieurs centaines de milliers de déplacés vers les régions du Sud (Mopti, Ségou, Sikasso, Koulikoro, Bamako et Kayes) et de réfugiés vers les pays voisins (Burkina Faso, Mauritanie, Algérie et Niger).

Malgré la signature de deux accords de paix entre les différents protagonistes, à Ouagadougou en juin 2013 et à Alger en juin 2015, la situation dans le centre et le nord du Mali a continué de se détériorer. Les groupes terroristes et de nombreux groupes armés aux revendications très diverses ont poursuivi leurs attaques. Parallèlement, le conflit s'est déplacé vers le centre du pays, où l'insécurité s'accroît, accompagnée d'une montée du grand banditisme et du communautarisme. Par ailleurs, comme partout ailleurs au Sahel, le Mali est devenu depuis une dizaine d'années un lieu de transit pour toutes sortes de trafics, notamment de migrants, de cigarettes, de drogue, etc. Tous ces faits illustrent la complexité du problème de la sécurité au Mali, mettant en évidence les interactions entre un certain nombre de questions, notamment la gouvernance, la violence légitime, la justice, les questions foncières, les divisions intercommunautaires, l'intégration régionale, le crime organisé, le changement climatique, le développement et même les institutions patriarcales (Ngom, 2021)³.

Les conséquences sociales et humaines des actes de violence, au-delà du coût immédiat des morts et des blessés, comprennent la migration ou le déplacement de personnes, la fermeture d'entreprises, la réduction des investissements, le déclin du tourisme, etc. Il en résulte une augmentation considérable des nouvelles dépenses publiques pour la reconstruction des infrastructures détruites, l'aide aux populations déplacées et la réinstallation des personnes déplacées et des réfugiés dans leurs foyers et leurs régions d'origine. La situation sécuritaire du Mali a créé de nombreuses incertitudes, notamment en ce qui concerne son développement économique et social.

Le contexte sécuritaire difficile a été un risque majeur dans la planification et l'exécution de ce recensement, en raison de ses conséquences aux plans politique, socioéconomique et humanitaire, ainsi que de son impact sur la mobilité des populations. Le principal problème posé par cette situation est l'incertitude quant à la réalisation de la cartographie censitaire et du dénombrement de la population sur l'ensemble du territoire, y compris dans les régions septentrionales de Gao, Kidal, Mopti, Ménaka, Taoudenni et Tombouctou, qui sont les plus concernées. On a donc dû recourir à l'approche GRID3 pour estimer les effectifs de population des zones d'insécurité à l'aide d'images satellitaires de haute définition.

1.2. ASPECTS METHODOLOGIQUES

Dans cette section, les différents concepts utilisés lors du RGPH5 définis et consignés dans le manuel de l'agent recenseur vont être repris afin de permettre aux lecteurs d'avoir une bonne compréhension des données analysées. Ensuite, des indicateurs d'analyse sont également définis et leurs formules de calcul se trouvent en annexe II du document. Enfin, une brève présentation de la qualité des données est fournie pour une meilleure appréciation de la qualité des résultats du RGPH5 portant sur le thème « Etat et Structure de la Population ».

³ UNFPA (2021) : Démographie ; la paix et la sécurité au Sahel : cas du Mali.

1.2.1. Définition des concepts de base

Région : La région est la plus grande subdivision administrative du territoire. Elle est placée sous l'autorité d'un Gouverneur. Actuellement, le Mali compte 19 régions plus le district de Bamako (la Capitale) qui a rang de région.

Cercle : Le cercle est la deuxième entité administrative du Mali. Le pays est subdivisé en 15 cercles (voir Tableau 1.1 au Chapitre 1).

Commune : La Commune est la troisième entité administrative du Mali. Le pays compte 815 communes dont 29 communes urbaines et 786 communes rurales (voir Tableau 1.1 au Chapitre 1).

Village : Un village est une agglomération rurale reconnue par l'autorité administrative ayant à sa tête un chef de village. A un village peuvent être rattachés des hameaux.

Fraction : Est considérée comme fraction, une partie d'une population menant une vie nomade reconnue par l'autorité administrative. A une fraction peuvent être rattachés des points de regroupement ou des campements.

Milieu de résidence : Le milieu de résidence renvoie au secteur d'habitat de la population. Dans le cadre du dénombrement du RGPH5, le milieu de résidence correspond au type de commune (commune urbaine/commune rurale) tel que défini par la loi n°2023- 007 du 13 mars 2023 portant création des collectivités territoriales en République du Mali.

Section d'Énumération : La SE est une zone de dénombrement de la population définie lors des travaux cartographiques et attribuée à un Agent Recenseur. Cette zone compte entre 500 et 700 habitants environ en milieu urbain et entre 700 et 1100 habitants en milieu rural. Elle doit avoir une délimitation claire pour être facilement repérable sur le terrain. En milieu rural, une section d'énumération peut être constituée d'un village, d'une partie d'un village ou de plusieurs villages. En milieu urbain, une section d'énumération peut être constituée d'un secteur, d'une partie d'un secteur ou de plusieurs secteurs du quartier. Chaque SE porte un numéro d'identification de 4 chiffres.

District de Dénombrement (DD) : Le DD est une aire géographique, sans signification administrative, constituée en moyenne de six (06) Sections d'Énumération. Il est placé sous la responsabilité d'un Chef d'Equipe qui aura en moyenne six (06) Agents Recenseurs.

Ménage ordinaire : Un ménage ordinaire est un individu ou un ensemble d'individus, apparentés ou non, vivant sous le même toit (ou dans la même concession), partageant le plus souvent les mêmes repas, reconnaissant l'autorité d'un même individu appelé chef de ménage, et dont les ressources ou les dépenses sont également communes ou au moins en partie.

Ménage collectif : Un ménage collectif est constitué par un groupe de personnes qui vivent ensemble au sein d'une même institution pour des raisons de santé, d'étude, de religion, de travail, de voyage, de privation de liberté ou autres raisons. C'est l'institution qui régleme les conditions de leur coexistence compte tenu de son statut et de ses propres objectifs.

Entrent dans ce cadre les institutions suivantes : les casernes, les couvents ou monastères, les hôtels, les prisons, les camps de réfugiés ou de déplacés, les orphelinats, les centres des handicapés, les hôpitaux/centres de santé, les écoles coraniques abritant les « Talibés », les internats ou les cités universitaires, etc.

Population flottante : La population dite « flottante » est celle constituée de personnes sans-logis (malades mentaux, mendiants, etc.) vivant aux abords des marchés, dans des entrepôts ou des abris de fortune, ou même les trottoirs, etc. On les rencontre surtout dans le milieu urbain.

Résident : Une personne est considérée comme résidente dans un ménage, si elle y vit habituellement depuis au moins six (06) mois ou depuis moins de six (06) mois mais avec l'intention d'y rester au moins six (06) mois.

Résident Présent : Le Résident Présent désigne une personne présente dans le ménage la nuit précédant le passage de l'Agent Recenseur, qui y réside de façon habituelle c'est à dire depuis au moins 6 mois ou qui a l'intention d'y résider pendant au moins 6 mois.

Résident Absent : Le résident absent désigne une personne qui était absente la nuit précédant le passage de l'Agent Recenseur et qui vit habituellement (depuis au moins 6 mois) dans le ménage ou qui a l'intention d'y résider pendant au moins 6 mois.

Visiteur : Un visiteur est une personne se trouvant dans le ménage depuis moins de six (06) mois, qui a passé la nuit précédant le passage de l'Agent Recenseur et qui n'a pas l'intention d'y rester six (06) mois ou plus. Il est donc une personne de passage qui n'est pas sur son lieu de résidence habituelle.

Population de droit ou population résidente : La population résidente est constituée des résidents présents et des résidents absents.

Population de fait : La population de fait est constituée des résidents présents et des visiteurs.

Apatride : L'apatride désigne une personne qu'aucun Etat ne reconnaît comme son ressortissant par application de sa législation. C'est une personne qui n'a pas de patrie, pas de nationalité, qui n'est le citoyen d'aucun Etat.

Population nomade : Une population nomade est une population n'ayant pas d'habitation fixe (contrairement à une population sédentaire) et qui est en perpétuel déplacement. Elle est généralement organisée en tribus et ne pratique pas d'agriculture.

Personne handicapée⁴ : Par personnes handicapées on entend des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres.

Survie des parents : On entend par survie du père et de la mère, le fait que le père ou la mère biologique d'un membre du ménage soit encore en vie.

Langue parlée : il s'agit de la langue habituellement parlée par l'individu même s'il parle d'autres langues.

Fréquentation scolaire : la fréquentation scolaire est la fréquentation d'un établissement formel public ou privé, ou communautaire (laïc ou confessionnel) pour faire des études régulières à un niveau quelconque et pendant une période déterminée.

Niveau d'instruction : le niveau d'instruction correspond au niveau d'études atteint dans le système éducatif national.

⁴ Cf. Article 1^{er} de la « Convention relative aux droits des personnes handicapées » adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies en 2006.

Situation d'activité : la situation d'activité permet de mesurer la participation de la population à l'activité économique pendant la semaine précédant le recensement. Ainsi, une personne peut être considérée comme occupée, chômeur, à la recherche du premier emploi, élève/étudiant, femme au foyer, rentier, retraité, etc.

Statut dans la profession : le statut dans la profession caractérise la position d'une personne par rapport à son occupation principale. Ainsi on distingue : employeur, indépendant, salarié public ou privé, travailleur à la tâche, apprenti et aide familial.

Branche d'activité : la branche d'activité correspond à l'activité principale de l'entreprise ou de l'établissement dans lequel une personne a travaillé au cours de la période de référence.

Alphabétisation : Une personne alphabétisée est une personne capable à la fois de lire et écrire dans une langue quelconque.

Situation matrimoniale : L'état matrimonial renvoie à la situation d'une personne par rapport au mariage qui désigne ici un engagement de vie conjugale contracté avec une personne de sexe opposé. Le contrat qui unit les deux personnes peut être :

- légal s'il est reconnu par les lois civiles ;
- coutumier s'il se rattache aux coutumes et us de groupe ;
- social s'il est reconnu par la communauté alors que les parties n'ont recours ni à un contrat civil ni à un contrat coutumier ;
- religieux si l'union est célébrée par un office religieux.

Age : C'est le nombre d'années vécues (révolues) qui sépare la date de naissance et la date du recensement.

Nationalité : Il s'agit de l'appartenance juridique d'une personne à la population d'un Etat donné.

Religion : Ensemble déterminé de croyances et de dogmes définissant le rapport de l'homme avec le sacré.

1.2.2. Définition des indicateurs d'analyse⁵

Densité : Elle exprime la concentration de la population sur une entité territoriale et est exprimée par le nombre moyen d'habitants par kilomètre carré, soit le rapport de l'effectif de la population sur la superficie de cette entité. La densité dont il est question ici est celle dite générale ou physique, c'est-à-dire celle qui tient compte de tout l'espace géographique considéré (y compris les forêts, les savanes et les cours d'eau) par opposition à la densité physiologique qui se réfère à l'espace réellement habitable.

Rapport de masculinité : C'est le rapport (en %) entre l'effectif de la population masculine à celui de la population féminine. En d'autres termes, il donne l'effectif des hommes pour 100 femmes.

Rapport de dépendance démographique : C'est l'ensemble de la population d'âge inactif (moins de 15 ans et personnes de 65 ans et plus) rapporté à la population d'âge actif (15-64 ans) dans la population considérée.

Proportion de femmes : Effectif de femmes rapporté à l'effectif de la population totale (en pour cent).

⁵ Les formules de calcul des indicateurs d'analyse se trouvent en Annexe II.

Poids démographique : C'est la proportion (en %) de la population d'une catégorie donnée, par exemple une région, dans la population totale.

Taille moyenne de ménages : exprime le nombre moyen de personnes par ménage. Elle est obtenue en divisant l'effectif de la population totale des ménages ordinaires par le nombre de ménages ordinaires.

Age moyen : représente la somme des différents âges des individus de la population pondérée par les effectifs (au numérateur) rapporté à la somme totale des effectifs de la population (au dénominateur).

Age médian : L'âge médian est un âge généralement différent de la moyenne et séparant cette population en deux parties égales. La moitié des individus a un âge en dessous de cet âge (médian) et l'autre moitié a un âge au-dessus.

Stabilité résidentielle : est le fait qu'une personne n'a jamais quitté sa commune de naissance c'est-à-dire qu'au moment du recensement on retrouve la personne dans la commune où elle est née et qu'elle n'a jamais effectué une migration de plus de six mois.

Emploi : Une personne est pourvue d'un emploi dès lors qu'elle effectue un travail rémunéré pendant une période de référence.

Taux d'urbanisation : C'est le pourcentage de la population vivant en milieu urbain.

Période intercensitaire : C'est la période entre deux recensements de la population.

Taux d'accroissement intercensitaire : Ce taux exprime l'accroissement annuel moyen pour la période séparant deux recensements généraux et est calculé suivant la formule ci-après :

$$r = (Pt/Po)^{1/t} - 1$$

où Pt = Population recensée au temps t
Po = Population recensée au temps 0
t = Nombre d'années entre les deux recensements
r = Taux d'accroissement annuel moyen.

1.2.3. Estimation de la population des zones non couvertes par le dénombrement

Il convient de rappeler que bien que le RGPH5 ait été conçu pour être entièrement numérique, les tablettes n'ont finalement été utilisées que dans les zones relativement sécurisées du sud (Zone CAPI). Dans les zones moins sécurisées mais accessibles des régions du Nord, ainsi que dans la région de Mopti, les cercles de Macina et Niono (région de Ségou), et les cercles de Banamba et Nara (région de Koulikoro) (Zone PAPI), le questionnaire papier a été utilisé. Toutefois, certaines localités n'ont pas pu être dénombrées en raison de l'insécurité. Avec l'appui technique de Geo-Referenced Infrastructure and Demographic Data for Development (GRID3), des estimations de la population des localités non couvertes et partiellement couvertes ont été réalisées à l'aide de méthodes statistiques et géospatiales appropriées.

Dans ce modèle statistique et géospatiale, les principales variables utilisées sont des variables démographiques et des variables géospatiales telles que l'empreinte du bâti (formes des habitations et du bâti non résidentiel) issue de l'imagerie satellitaire, le réseau des routes, les données fournies par le RGPH5. Le modèle repose sur l'hypothèse que les densités de population sont fonction des variables géospatiales.

La modélisation a permis d'estimer ainsi les effectifs de la population par région et milieu de résidence des zones non couvertes par le dénombrement général. Cette estimation a concerné 1 087 Sections d'Énumération (SE) pour une population estimée à 941 335 habitants. Comme on pouvait s'y attendre, la quasi-totalité (935 960 individus, soit, 99,4 % de l'ensemble de la population estimée) vit en milieu rural.

Tableau 1.2: Répartition de la population estimée des zones non couvertes par le dénombrement par région selon le milieu de résidence.

Région de résidence	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Koulikoro	-	1 786	1 786
Nara	-	28 873	28 873
Bougouni	-	1 078	1 078
Koutiala	-	12 508	12 508
Ségou	-	228 421	228 421
Mopti	2 151	87 969	90 120
Douentza	620	154 359	154 979
Bandiagara	-	986	986
Tombouctou	556	279 836	280 392
Gao	-	44 795	44 795
Kidal	2 048	1 696	3 744
Ménaka	-	93 653	93 653
Ensemble	5 375	935 960	941 335

1.2.4. Évaluation de la qualité des données

1.2.4.1. Évaluation interne

A. Évaluation à partir de l'EPC

Un recensement comporte inéluctablement des erreurs. L'important est d'en déterminer l'ampleur et les causes afin d'évaluer le degré d'exactitude des données collectées et prendre les dispositions qui s'imposent. Il convient donc d'évaluer les données collectées au terme d'un recensement pour apprécier le degré de confiance à leur accorder et affiner davantage les stratégies de mise en œuvre des futurs recensements et enquêtes statistiques.

Les méthodes d'évaluation de la qualité d'un RGPH sont nombreuses : analyse démographique, comparaison avec des sources administratives ou avec d'autres recensements et enquêtes par interview parmi lesquelles on note l'Enquête Post Censitaire (EPC). L'EPC est pratiquement la seule méthode fiable d'évaluation de l'erreur de couverture du recensement dans les pays en développement en l'absence d'un système performant d'enregistrement de la population et de ses mouvements.

Ainsi, l'EPC a été réalisée du 01 au 31 décembre 2022. Pour des raisons pratiques, il a été convenu de la réaliser dans la zone CAPI notamment dans les régions de Kayes, Koulikoro (sans les cercles de Banamba et Nara), Sikasso, Ségou (sans les cercles de Niono et Macina) et Bamako.

L'objectif général de l'EPC était d'évaluer le niveau de couverture du dénombrement général. Plus spécifiquement, il s'agissait de :

- évaluer la cohérence des données du dénombrement général avec celles de l'EPC ;

- déterminer le niveau de couverture du dénombrement général des individus.

A l'issue de la collecte, de l'exploitation et de l'analyse des données de cette enquête, les taux de couverture et d'omission du dénombrement par région et pour l'ensemble de la zone CAPI ont été obtenus. Les effectifs de la population issus du fichier brut du dénombrement général ont été ajustés suivant l'ordre de grandeur des taux d'omission calculés à partir des données de l'EPC.

a) Examen des taux d'omission

Lors du traitement des données de l'EPC, les taux de couverture et d'omission ont été calculés pour chaque région dans la zone CAPI. Le taux d'omission est de 4,9 % au niveau national. En d'autres termes, dans l'ensemble, le taux de couverture du RGPH5 est de 95,1 %. Selon les normes des Nations Unies⁶, si le taux d'omission (T) ne dépasse pas 5 % il n'est pas impérativement nécessaire d'effectuer un ajustement des données. Toutefois, le choix de procéder à un ajustement est laissé à la discrétion de l'équipe de traitement et d'analyse des données du recensement, en tenant compte des évaluations internes et externes (taux de croissance intercensitaires, projections démographiques, etc.). Les données par région montrent des taux d'omission élevés à Sikasso (6,8 %), Koulikoro (5,2 %) et Kayes (5,1 %).

Tableau 1.3 : Taux (%) d'omission par région.

Région	Taux d'omission (%)
Kayes	5,1
Koulikoro	5,2
Sikasso	6,8
Ségou	2,9
Bamako	3,4
Ensemble	4,9

b) Redressement des données à partir des résultats de l'EPC

L'Enquête Post-Censitaire (EPC) a permis de disposer des coefficients permettant d'ajuster les données issues du dénombrement général. Ces coefficients sont définis comme l'inverse des taux de couverture. Etant donné que l'EPC a été réalisée seulement dans la zone CAPI, pour des raisons pratiques, l'équipe technique a décidé d'appliquer le coefficient de redressement le plus élevé (1,068) sur toutes les données de la zone PAPI car les omissions sont censées importantes dans cette dernière zone. Ainsi, le coefficient de redressement (1,068) des données de la région de Sikasso a été appliqué sur les données des régions de Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudenni et Ménaka. En plus de ces régions, ce même coefficient a permis d'ajuster les données des cercles de Banamba, Nara (région de Koulikoro), Niono et Macina (région de Ségou). Les effectifs de la population issus du fichier brut du dénombrement général ont été ajustés suivant l'ordre de grandeur des taux d'omission calculés à partir des données de l'EPC.

⁶ $T \leq 2\%$ (Très bonne qualité du dénombrement), le redressement des données n'est pas nécessaire,
 $2\% < T \leq 5\%$ (Bonne qualité du dénombrement), le redressement des données du fichier de base n'est pas nécessaire,
 $5\% < T \leq 10\%$ (Qualité relativement acceptable), redressement des données du fichier de base est nécessaire,
 $10\% < T \leq 15\%$ (Qualité médiocre), redressement des données obligatoire,
 $T > 15\%$ (Qualité très insuffisante ne permettant d'atteindre qu'une très faible précision des résultats redressés), redressement des données obligatoire.

Tableau 1.4: Coefficient de redressement par région.

Région	Coefficient de redressement	
	Zone CAPI	Zone PAPI
Kayes	1,051	
Koulikoro	1,052	1,068
Sikasso	1,068	
Ségou	1,029	1,068
Mopti		1,068
Tombouctou		1,068
Gao		1,068
Kidal		1,068
Taoudenni		1,068
Ménaka		1,068
Bamako	1,034	

B. Examen des taux de réponse en fonction de l'âge, du sexe et de la possession d'un acte de naissance

Le taux de réponse nous renseigne non seulement sur l'exhaustivité des informations collectées mais aussi sur la qualité des informations recueillies. Si la proportion des non déclarés pour une variable donnée est assez élevée, cela peut entacher la qualité des données. Dans le tableau 1.5, nous allons nous focaliser sur les variables âge, sexe et possession d'un acte de naissance qui sont toujours en relation avec plusieurs phénomènes démographiques.

Vu le niveau du taux de réponse pour les données des variables consignées dans le tableau 1.5, les données sur l'âge et le sexe sont de qualité bonne, puisque la proportion du nombre de réponses données est 100,0 %. Pour les autres variables, il faut comprendre qu'au Mali, la proportion importante du non enregistrement des faits d'état civil explique les taux assez élevés de non réponses.

Tableau 1.5: Taux (%) de réponse de l'âge, du sexe et de la possession d'acte de naissance de la population des ménages ordinaires.

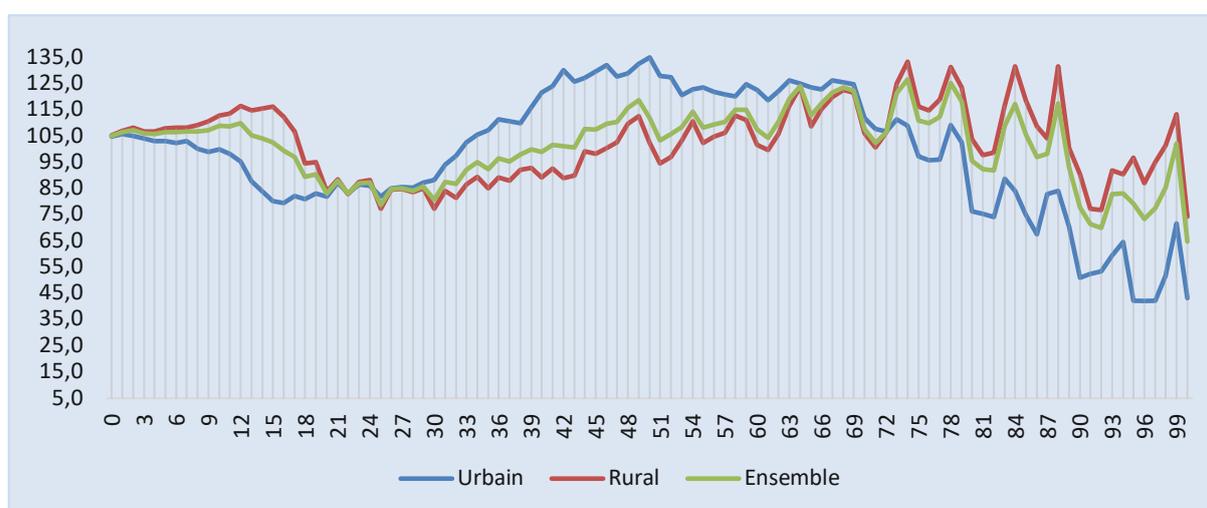
Variables	Effectif de la population	Nombre de réponse donnée	Taux (%) de réponse
Age	21 347 587	21 347 587	100,0
Sexe	21 347 587	21 347 587	100,0
Jours de naissance	21 347 587	6 311 229	29,6
Mois de naissance	21 347 587	6 006 377	28,1
Année de naissance	21 347 587	21 347 587	100,0
Possession d'acte de naissance	21 347 587	17 809 210	83,4

C. Rapport de masculinité

Le rapport de masculinité est un indicateur qui permet de comparer les effectifs des hommes et ceux des femmes selon l'âge. Cet indicateur renseigne sur la qualité des données sur l'âge et le sexe venant des répondants. A cet égard, dans une population humaine, la courbe du rapport de masculinité par âge doit respecter une certaine allure. Partant entre 102 et 107 garçons pour 100 filles, la courbe doit décroître avec l'âge, en raison de la surmortalité masculine, toutes choses égales par ailleurs.

Le graphique 1.1 montre que les trois courbes ont la forme d'une lettre S couchée traduisant la variation des rapports de masculinité selon l'âge. De façon globale, l'allure des trois courbes des rapports de masculinité suit une variation normale. Dans l'ensemble, on constate que le rapport de masculinité à la naissance est de 105 garçons pour 100 filles. Les autres grandes tendances des trois courbes des rapports de masculinité peuvent être expliquées entre autres par les effets de la migration pour les populations actives et la mortalité différentielle selon le sexe pour les jeunes et les personnes âgées à prédominance masculine. Quant aux petites fluctuations à certains âges, elles indiquent une mauvaise déclaration de l'âge lors de la collecte des données. De façon globale, les données sur l'âge et le sexe du RGPH5 sont relativement de bonne qualité.

Graphique 1.1: Rapport de masculinité par âge selon le milieu de résidence.



D. Age

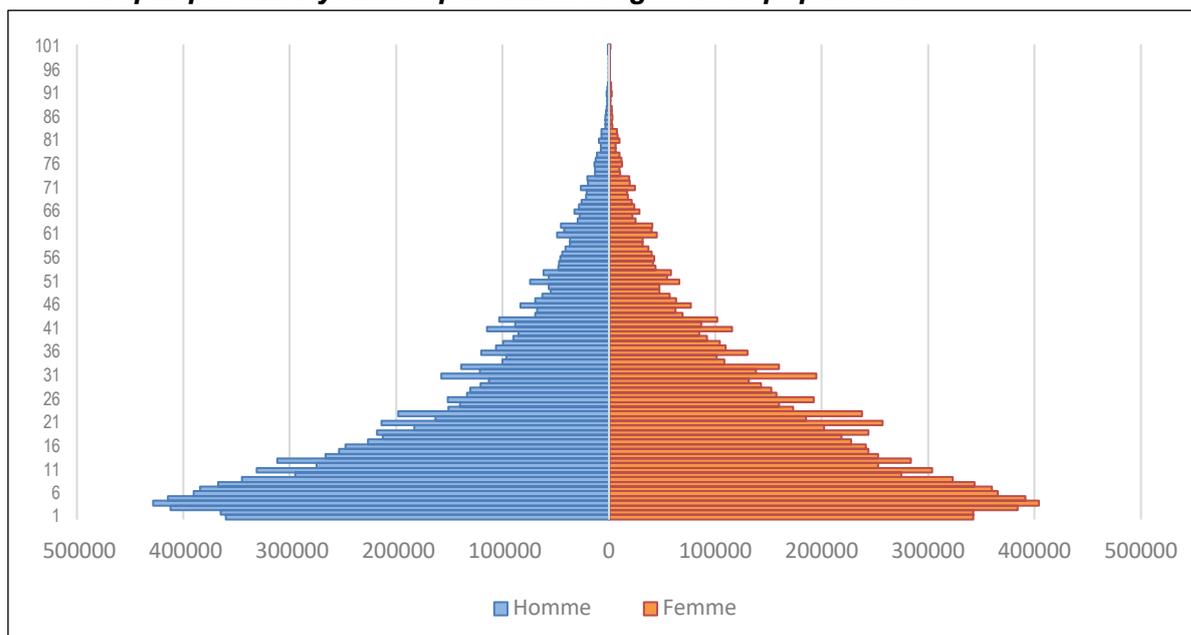
a) Structure de la population par année d'âge

Un autre indicateur pour évaluer la qualité des données sur l'âge et le sexe provenant des répondants est la pyramide des âges. Dans une pyramide par année d'âge, les âges attractifs sont caractérisés par des grands effectifs, alors que les âges répulsifs sont repérés par des effectifs faibles.

En examinant les résultats du RGPH5 présentés dans le graphique 1.2, on constate que certains âges qui se terminent par 2 ; 4 et 8 sont plus attractifs. En outre, on note aussi la base large de la pyramide avec un rétrécissement de celle-ci au fur et à mesure que l'âge augmente et le déficit des enfants de 0 à 2 ans.

La forme générale de la pyramide par année d'âge traduit la bonne qualité de la déclaration et l'enregistrement des variables âge et sexe lors du dénombrement général du RGPH5. Le regroupement des effectifs de la population par groupe d'âges quinquennaux et leur représentation graphique permet de bien apprécier la qualité des données sur l'âge et le sexe.

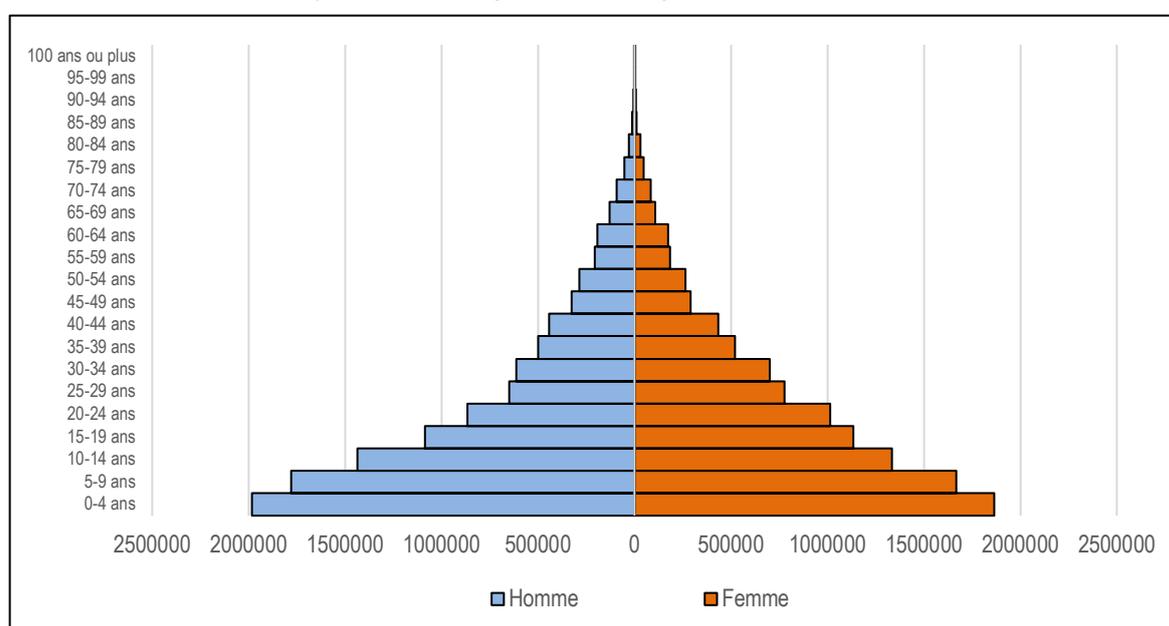
Graphique 1.2: Pyramide par année d'âges de la population.



b) Pyramide par groupe d'âge quinquennaux

Le regroupement des effectifs de la population par groupe d'âges quinquennaux et leur représentation graphique indique une allure régulière. Ce regroupement a donc permis de cacher les imperfections sur la déclaration d'âge.

Graphique 1.3: Pyramide par groupes d'âges quinquennaux de la population.



E. Indices de qualité des déclarations d'âge

Pour bien mesurer l'ampleur des distorsions, nous allons procéder à une évaluation statistique de ces distorsions à l'aide des indices de Whipple, Myers, Bâchi et ICNU afin de confirmer ou d'infirmer l'attraction ou la répulsion pour certains âges.

a) Indice de Whipple

L'indice de Whipple mesure l'attraction ou la répulsion des âges se terminant par 0 ou 5 en compensant l'effet dû à la décroissance des effectifs dans les groupes d'âge successifs. Si tous les âges enregistrés se terminent par 0 ou 5, l'indice vaut 5. S'il n'y a aucune attraction ou répulsion pour ces âges, il vaut 1. S'il y a au contraire répulsion pour ces âges, il est inférieur à 1 et vaut 0 si aucun âge ne se termine par 0 ou par 5.

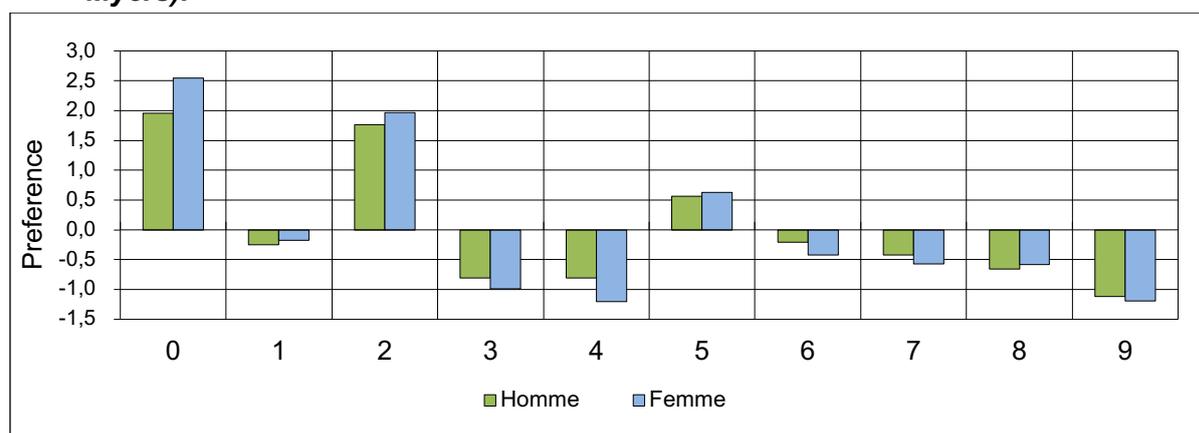
En examinant les données présentées dans le tableau 1.6, on observe que la valeur de cet indice est de 1,17 dans l'ensemble dont 1,15 pour les hommes et 1,19 pour les femmes. La valeur de cet indice étant proche de 1, il y a donc un faible degré d'attraction pour les âges se terminant par 0 ou par 5 pour l'ensemble et pour les deux sexes. On peut qualifier que les données sur les âges sont relativement de bonne qualité.

b) Indice de Myers

Quant à l'indice de Myers, il permet de déceler les préférences ou les répulsions des âges terminés par chacun des chiffres de 0 à 9. En l'absence d'attraction et de répulsion, l'indice est presque nul. En cas d'attraction totale de tous les âges vers un même chiffre, l'indice atteint une valeur maximale de 180. Les valeurs positives indiquent des attractions pour les âges terminés par ces chiffres et les valeurs négatives indiquent des répulsions.

Les résultats du tableau 1.6 indiquent que la valeur de cet indice est de 9,4 dans l'ensemble. La valeur indique donc l'existence d'attraction ou de répulsion pour les âges terminés par certains chiffres. Ainsi, le graphique ci-dessous indique que les âges se terminant par 0, 2 et 5 sont attractifs lors de la déclaration d'âge tandis que ceux qui se terminent par 1, 3, 4, 6, 7, 8 et 9 sont répulsifs.

Graphique 1.4: Attraction ou répulsion sur la déclaration des âges (indice de Myers).

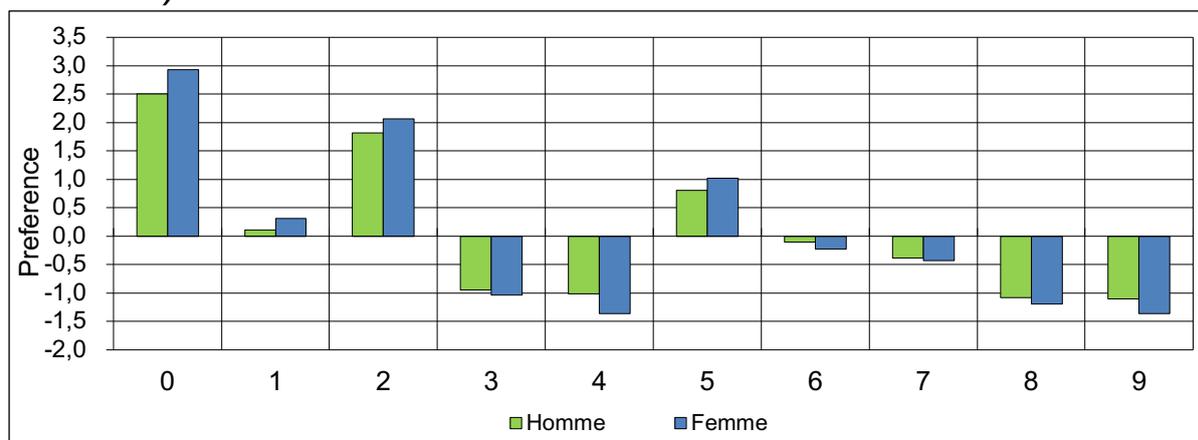


c) Indice de Bâchi

Comme l'indice de Myers, l'indice de Bâchi donne aussi un aperçu des attractions et de répulsions pour chaque âge terminé par chacun des chiffres de 0 à 9. Les valeurs positives indiquent les attractions tandis que les valeurs négatives indiquent les répulsions.

Au regard de ce qui précède, le graphique ci-dessous montre que les âges terminés par 0, 1, 2 et 5 sont attractifs lors de la déclaration d'âge tandis que ceux qui se terminent par 3, 4, 6, 7, 8 et 9 sont répulsifs. Les données sur l'âge sont relativement de très bonne qualité.

Graphique 1.5: Attraction ou répulsion sur la déclaration des âges (indice de Bâchi).



d) Indice Combiné des Nations Unies (ICNU)

L'Indice Combiné des Nations Unies (ICNU) est un autre indicateur pour évaluer la qualité des données sur l'âge. Lorsque sa valeur est comprise entre 0 et 20, les données sont de très bonne qualité. Entre 20 et 40, les données sont assez bonnes. Au-delà de 40, les données sont de qualité médiocre et peuvent nécessiter un ajustement de la structure.

Le tableau 1.6 montre que la valeur de l'ICNU est de 34,0 (compris entre 20 et 40), cela veut dire que les données sont assez bonnes et peuvent être utilisées en l'état dans les analyses.

Tableau 1.6: Indices de Whipple, Myers, Bâchi et ICNU selon le sexe.

Indice	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Whipple	1,15	1,19	1,17
Myers	8,6	10,3	9,4
Bâchi	4,9	6,0	5,5
ICNU			34,0

F. Population de fait et population de droit

Les résultats du RGPH5 de 2022 montrent que la population de droit, c'est-à-dire les résidents présents et les résidents absents, compte 22 395 489 individus. Quant à la population de fait, c'est-à-dire les résidents présents et les visiteurs, elle compte 22 168 684 individus. Cette différence s'explique par le nombre élevé de résidents absents (402 017) par rapport au nombre de visiteurs (175 212). Les analyses des données du RGPH5 qui vont suivre se feront avec la population de droit.

Tableau 1.7: Répartition de la population recensée⁷ par statut de résidence selon le sexe, le Rapport de Masculinité (RM) et le pourcentage des femmes.

Statut de résidence	Sexe			RM	% des femmes
	Masculin	Féminin	Ensemble		
Résidents présents (RP)	11 024 262	10 969 210	21 993 472	100,5	49,9
Résidents absents (RA)	232 293	169 724	402 017	136,9	42,2
Visiteurs (V)	91 248	83 964	175 212	108,7	47,9
Population de fait (RP+V)	11 115 510	11 053 174	22 168 684	100,6	49,9
Population de droit (RP+RA)	11 256 555	11 138 934	22 395 489	101,1	49,7

1.2.4.2. Évaluation externe

La qualité des données dépend en grande partie des opérations de collecte. Si elles ont été bien menées dans les différents recensements que le Mali a réalisés depuis 1976, les résultats trouvés devraient être plausibles et comparables, même si les outils, le contexte et les technologies sont différents.

La population malienne suit une augmentation soutenue dans le temps. En effet, elle est passée de 6 394 918 habitants en 1976 date du premier recensement à 7 696 348 habitants en 1987 et de 9 810 911 habitants en 1998. Enfin, elle est passée de 14 528 662 habitants en 2009 à 22 395 489 habitants en 2022. Cette évolution correspond à un taux d'accroissement intercensitaire (2009-2022) annuel moyen de 3,3 %. Par rapport à la période de 1998-2009 au cours de laquelle, le taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen était de 3,6 %, le rythme d'accroissement démographique a légèrement baissé. Au regard de la tendance observée entre 1976 et 2022, on assiste en une multiplication par 3,5 de la population du Mali.

Tableau 1.8: Effectif de la population du Mali et taux d'accroissement entre les différents recensements.

Effectif de la population des différents RGPH					Taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen (%)			
1976	1987	1998	2009	2022	1976 - 1987	1987-1998	1998 - 2009	2009 - 2022
6 394 918	7 696 348	9 810 911	14 528 662	22 395 489	1,7	2,2	3,6	3,3

Les résultats du RGPH5 de 2022 ont été comparés avec des sources externes que sont les projections faites par la Direction Nationale de la Population du Mali (DNP) en 2022 et les projections des Nations Unies en 2022 avec comme population de base le RGPH4 de 2009 (14 528 662 habitants). Il apparaît que la population du RGPH5 de 2022 estimée à 22 395 489 habitants est proche des projections des Nations Unies évaluées à 22 594 000 habitants avec respectivement des taux d'accroissement annuel moyen de 3,3 % et de 3,4 %. Quant aux projections de la DNP en 2022 (21 697 000 habitants), des écarts importants sont observés par rapport aux données du RGPH5 de 2022 (22 395 489 habitants) avec des taux d'accroissement annuel moyen de 3,1 % et de 3,3 % respectivement. Ces résultats montrent que les estimations des effectifs de la population du RGPH5 de 2022 sont de bonne qualité.

⁷ La population recensée est l'ensemble de la population des ménages ordinaires, des ménages collectifs, de la population flottante (sans abri) et la population estimée des zones non couvertes par le dénombrement général.

Tableau 1.9: Comparaison des données du RGPH5 aux estimations des projections en 2022.

Source de données	Population	Taux accroissement (%)
Projection de la DNP en 2022	21 697 000	3,1
Projection des Nations Unies en 2022	22 594 000	3,4
RGPH5 en 2022	22 395 489	3,3

1.3. VUE D'ENSEMBLE

Au RGPH5 de 2022, le taux d'omission est de 4,9 % au niveau national. Autrement dit, le taux de couverture du RGPH5 est de 95,1 % selon l'évaluation à partir de l'EPC. Ainsi, les effectifs de la population issus du fichier brut du dénombrement général ont été ajustés suivant l'ordre de grandeur des taux d'omission calculés à partir des données de l'EPC. En outre, de l'évaluation des données du RGPH5 à partir de l'EPC, la structure par âge et sexe des données brutes ont été examinée. Il en ressort de cette analyse que les données sont de bonne qualité. Certains indices sur la qualité des données ont été calculés notamment : Whipple (1,17), Myers (9,4), Bachi (5,5) et ICNU (34,0). Conformément aux normes de ces indices, leurs valeurs indiquent que les données sont assez bonnes et peuvent être utilisées en l'état dans les analyses.

Quant à l'évaluation du RGPH5 à partir des données externes, on note que la population du RGPH5 de 2022 est de 22 395 489 habitants contre 22 594 000 habitants pour la projection des Nations Unies et 21 697 000 habitants pour la projection de la DNP. Comme population de base, le RGPH4 de 2009 (14 528 662 habitants), les taux d'accroissement annuel correspondant sont 3,1 % ; 3,4 % et 3,3 % respectivement pour la projection de la DNP, la projection des Nations Unies et le RGPH5. Ces résultats montrent que les estimations des effectifs de la population du RGPH5 de 2022 sont de bonne qualité.

CHAPITRE II : VOLUME ET REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION ET DES MENAGES

Ce chapitre du rapport porte tout d'abord sur la présentation des effectifs globaux de la population résidente des ménages ordinaires, ménages collectifs, population flottante et l'estimation de la population des zones non couvertes par le dénombrement. Ensuite, est faite la répartition de cette population selon certaines caractéristiques comme le milieu de résidence, la région de résidence, le sexe, le lieu de naissance, l'évolution de la population résidente de 1976 à 2022, etc. Enfin, le volume global et la répartition spatiale des ménages ordinaires sont examinés dans ce chapitre. Il est important de préciser qu'après cette description de l'ensemble de la population, l'essentiel des analyses porteront uniquement sur la population résidente des ménages ordinaires dans les autres chapitres du rapport.

2.1. VOLUME GLOBAL DE LA POPULATION

Lors du RGPH5 de 2022, la population a été dénombrée dans les ménages ordinaires, ménages collectifs et dans les rues (population sans abri). En plus, de celle-ci, la population des zones non couvertes par le dénombrement général est estimée. Le processus du dénombrement général de la population du RGPH5 a permis d'évaluer la population du Mali à **22 395 489 habitants en 2022**.

La distribution de cette population par lieu d'habitation révèle une forte représentativité de la population des ménages ordinaires avec 95,3 % de l'ensemble de la population. Les autres types de population sont moins représentés comme suit : 4,2 % pour la population des zones non couvertes par le dénombrement, 0,5% pour la population des ménages collectifs et celle flottante.

Quant à la distribution de la population par sexe, on note une suprématie numérique des hommes par rapport aux femmes quel que soit le type de population. En effet, le tableau 2.1 nous montre qu'en dehors de la population résidente des ménages ordinaires où il y a 49,9 % de femmes, la proportion de femmes dans la population n'est que de 15,3 % pour la population flottante et 13,5 % dans les ménages collectifs.

Tableau 2.1: Répartition de la population résidente par lieu d'habitation selon le sexe, le poids, le RM et le pourcentage des femmes.

Lieu de d'habitation	Sexe			Poids (%)	RM	% des Femmes
	Masculin	Féminin	Ensemble			
Ménage ordinaire	10 692 816	10 654 771	21 347 587	95,3	100,4	49,9
Ménage collectif	91 154	14 262	105 416	0,5	639,1	13,5
Population flottante (sans abri)	975	176	1 151	0,0	554,0	15,3
Population estimée des zones non couvertes par la collecte	471 610	469 725	941 335	4,2	100,4	49,9
Ensemble	11 256 555	11 138 934	22 395 489	100,0	101,1	49,7

2.2. RÉPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

2.2.1. Population résidente par milieu de résidence

La population résidente du Mali en 2022 est de 22 395 489 habitants dont 15 600 681 de résidents en milieu rural (soit 69,7 %). Autrement dit, sept personnes sur dix au Mali en 2022 vivent en milieu rural. L'effectif des femmes est évalué à 11 138 934 individus soit 49,7 % de la population totale. Le tableau 2.2 montre aussi que la proportion des femmes est un peu plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural avec respectivement 50,2 % et 49,5 %.

Tableau 2.2: Répartition de la population résidente par milieu de résidence selon le sexe, RM et pourcentage des femmes.

Milieu de résidence	Sexe			Poids démographique (%)	RM	% Femmes
	Masculin	Féminin	Ensemble			
Urbain	3 381 845	3 412 963	6 794 808	30,3	99,1	50,2
Rural	7 874 710	7 725 971	15 600 681	69,7	101,9	49,5
Ensemble	11 256 555	11 138 934	22 395 489	100,0	101,1	49,7

2.2.2. Population résidente par région

L'actuel découpage administratif du territoire résulte de la Loi N°2023 - 006 du 13 mars 2023 portant création des circonscriptions administratives en république du Mali et subdivise le pays en 19 régions et un district correspondant à la capitale du pays.

Les résultats du RGPH5 montrent que la population est inégalement répartie entre les 19 régions administratives et le district du pays. Le district de Bamako, où réside une population de 4 227 569 habitants, soit 18,9 % de l'ensemble de la population est le plus peuplé. La région de Ségou avec 11,0 % est la région la plus peuplée après le district de Bamako. Par contre, la région de Kidal reste la moins peuplée avec 83 192 habitants, soit 0,4 % de l'ensemble de la population (Tableau 2.3 et Graphique 2.1).

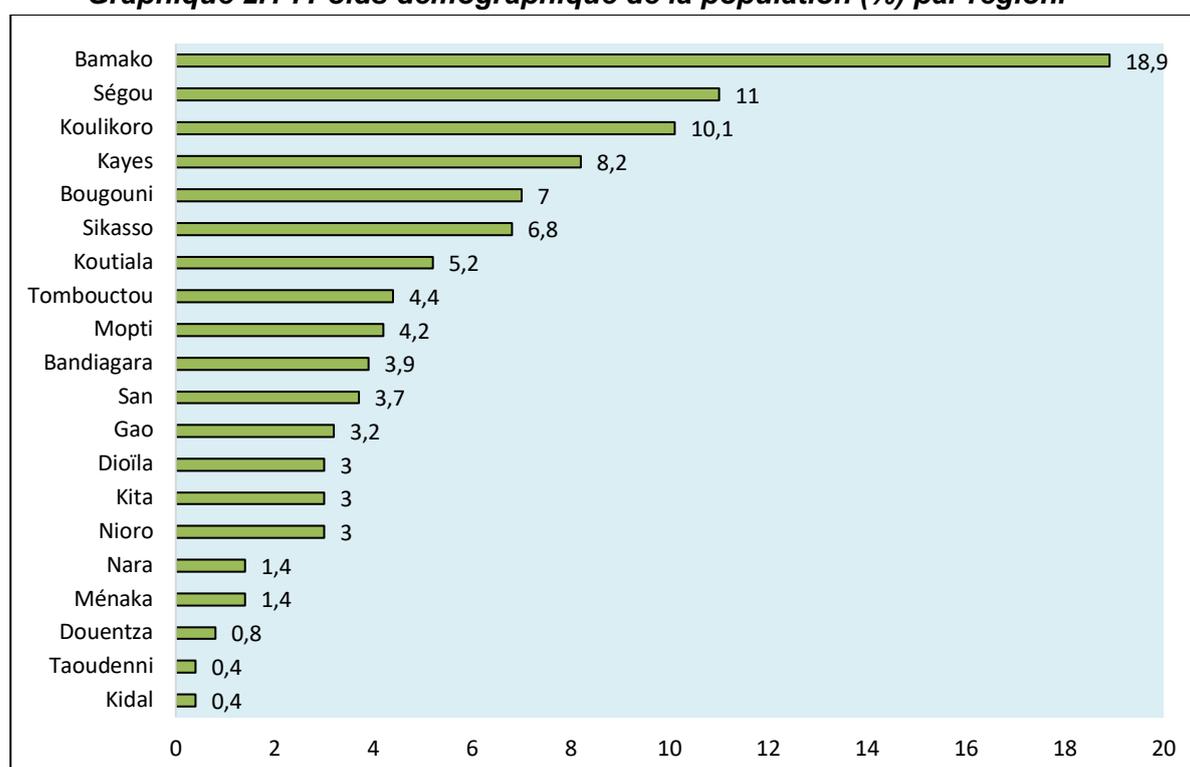
Toutes les régions du Nord (Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudenni et Ménaka) et du Centre (Mopti, Douentza, Bandiagara) ont chacune moins d'un million d'habitants. Par contre, dans le Sud, les régions ayant moins d'un million d'habitants sont : Nioro, Kita, Dioïla, Nara et San. Ces quatre (04) régions sont toutes des régions nouvellement créées. Par ailleurs, quatre régions ont une population entre un et deux millions d'habitants (Kayes, Sikasso, Bougouni et Koutiala). Les régions de Koulikoro, Ségou et le district de Bamako ont chacune plus de deux millions d'habitants.

La proportion des femmes est plus faible dans les régions de Taoudenni (44,9 %), Kidal (45,6 %), Ménaka (46,6 %), Tombouctou (48,2 %), Mopti (48,4 %) et Gao (48,6 %) (Graphique 2.2). Par contre, on observe des proportions plus élevées des femmes dans les régions de Koutiala (51,0 %), Nioro (50,8 %), Bamako (50,4 %) et Sikasso (50,4 %) (Tableau 2.3 et Graphique 2.2).

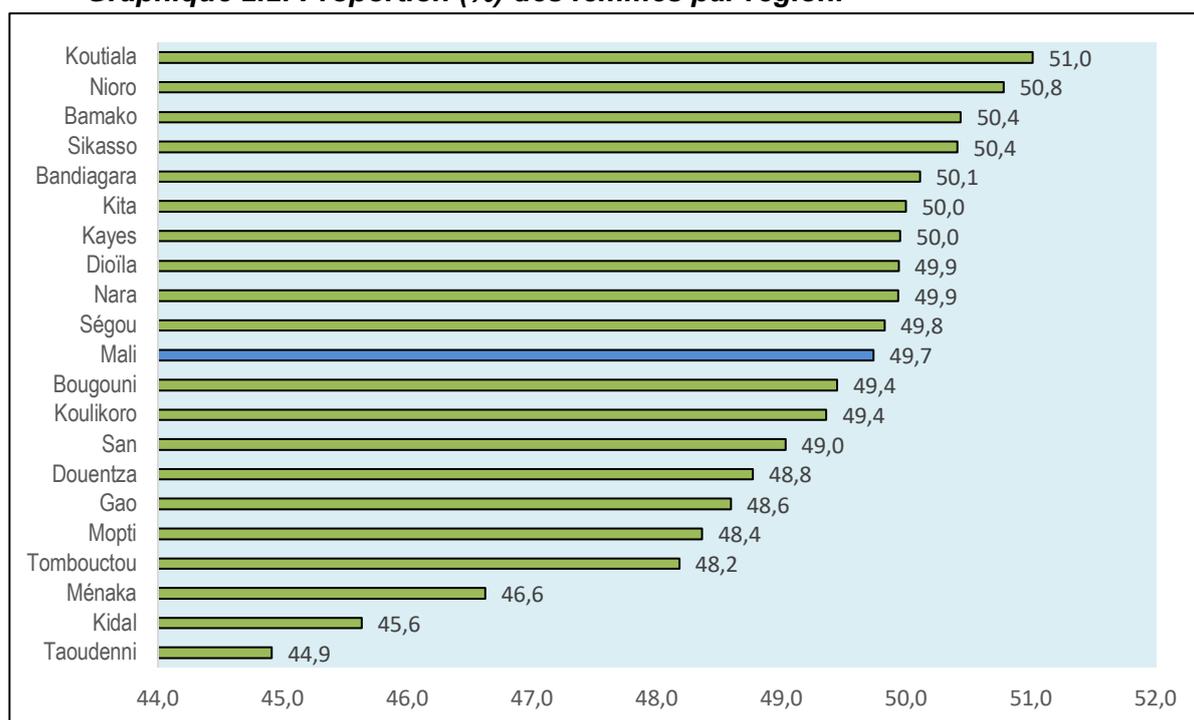
Tableau 2.3: Répartition de la population résidente par région selon le sexe, le poids démographique, RM et le pourcentage des femmes.

Région	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% Femmes
	Masculin	Féminin	Ensemble			
Kayes	921 044	919 285	1 840 329	8,2	100,2	50,0
Koulikoro	1 142 015	1 113 142	2 255 157	10,1	102,6	49,4
Sikasso	760 239	772 884	1 533 123	6,8	98,4	50,4
Ségou	1 231 931	1 223 332	2 455 263	11,0	100,7	49,8
Mopti	483 089	452 490	935 579	4,2	106,8	48,4
Tombouctou	504 864	469 414	974 278	4,4	107,6	48,2
Gao	373 996	353 521	727 517	3,2	105,8	48,6
Kidal	45 229	37 963	83 192	0,4	119,1	45,6
Taoudenni	55 284	45 074	100 358	0,4	122,7	44,9
Ménaka	170 205	148 671	318 876	1,4	114,5	46,6
Nioro	333 731	344 330	678 061	3,0	96,9	50,8
Kita	340 853	340 818	681 671	3,0	100,0	50,0
Dioïla	338 396	337 569	675 965	3,0	100,2	49,9
Nara	154 080	153 697	307 777	1,4	100,2	49,9
Bougouni	794 189	776 790	1 570 979	7,0	102,2	49,4
Koutiala	573 069	596 813	1 169 882	5,2	96,0	51,0
San	418 353	402 454	820 807	3,7	104,0	49,0
Douentza	87 186	83 003	170 189	0,8	105,0	48,8
Bandiagara	433 502	435 414	868 916	3,9	99,6	50,1
Bamako	2 095 300	2 132 269	4 227 569	18,9	98,3	50,4
Ensemble	11 256 555	11 138 934	22 395 489	100,0	101,1	49,7

Graphique 2.1 : Poids démographique de la population (%) par région.



Graphique 2.2: Proportion (%) des femmes par région.



2.2.3. Évolution de la population de 1976 à 2022

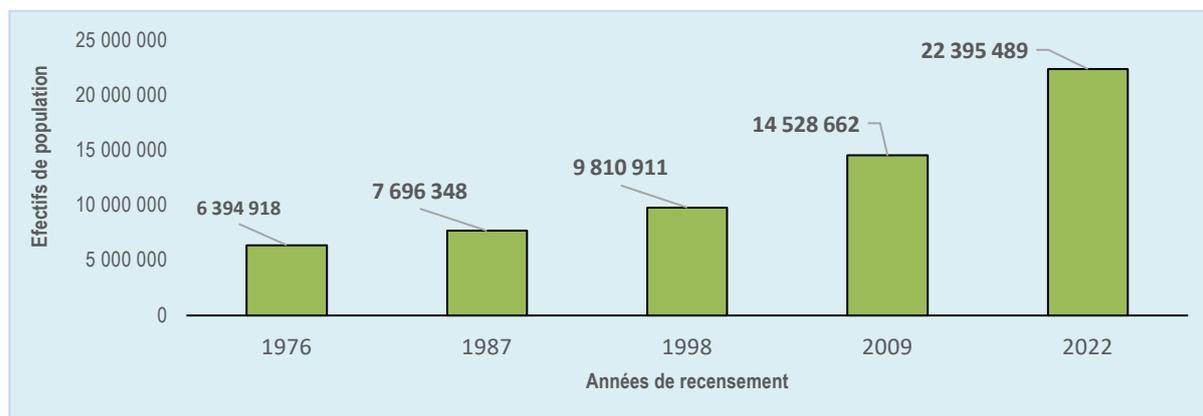
Le graphique 2.3 illustre l'évolution de la population malienne de 1976 à 2022. Comme il faut s'y attendre, le volume de la population du Mali n'a cessé d'augmenter depuis la date du premier recensement (1976). Il a passé de 6 394 918 habitants en 1976 à 7 696 348 habitants en 1987, ce qui correspond à un taux d'accroissement annuel moyen de 1,7 %. Puis de 7 696 348 habitants en 1987 à 9 810 911 habitants en 1998 pour atteindre 14 528 662 habitants en 2009. Enfin, la population malienne est passée de 14 528 662 habitants en 2009 à 22 395 489 habitants en 2022. Cette évolution correspond à un taux d'accroissement intercensitaire (2009-2022) annuel moyen de 3,3 %. Si ce taux d'accroissement annuel moyen se maintient, la population malienne se doublera dans 21 ans. En comparaison à la période 1998-2009 au cours de laquelle, le taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen était de 3,6 %, le rythme d'accroissement démographique a légèrement baissé. On note aussi qu'exceptée la période 2009-2022, le taux d'accroissement annuel intercensitaire est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural. Celui du milieu urbain de la période (2,2 %) est dû à une nouvelle définition de l'urbain.

Au regard de la tendance observée entre 1976 et 2022, on assiste à une multiplication par 3,5 de la population du Mali.

Tableau 2.4: Evolution des effectifs de la population et taux d'accroissement moyen annuel par milieu de résidence entre les différents recensements.

Milieu de résidence	Population résidente					Taux d'accroissement intercensitaire			
	1976	1987	1998	2009	2022	1976 - 1987	1987 - 1998	1998 - 2009	2009 - 2022
Urbain	1 076 829	1 690 289	2 645 416	5 079 662	6 794 808	4,2	4,2	6,1	2,2
Rural	5 318 089	6 006 059	7 165 494	9 449 000	15 600 681	1,1	1,6	2,3	3,9
Ensemble	6 394 918	7 696 348	9 810 911	14 528 662	22 395 489	1,7	2,2	3,6	3,3

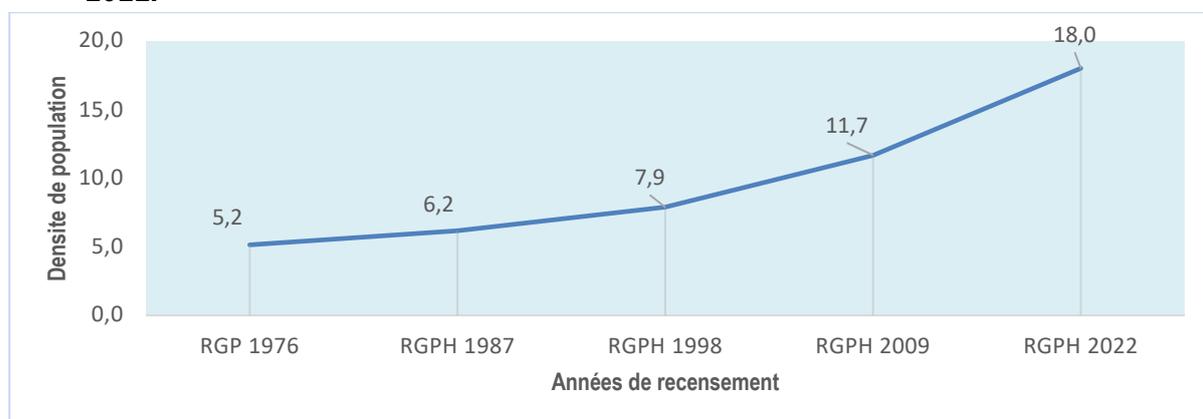
Graphique 2.3: Évolution de l'effectif de la population du Mali de 1976 à 2022.



2.2.4. Densité de la population

Le graphique 2.4 illustre l'évolution de la densité de la population malienne entre 1976 et 2022. Comme on peut s'y attendre, suite à l'évolution continue de la population malienne depuis le premier recensement en 1976, la densité de la population malienne ne cesse d'accroître. Ainsi, elle est passée d'environ cinq (5) habitants au kilomètre carré en 1976 à dix-huit (18) personnes au kilomètre carré en 2022.

Graphique 2.4: Evolution de la densité de population du Mali (hbts/km²) de 1976 à 2022.



2.2.5. Population par région selon le milieu de résidence (taux d'urbanisation)

Pour le calcul du taux d'urbanisation lors des différents recensements réalisés au Mali, une à deux définitions ont été utilisées selon l'année du recensement. La première considère comme urbaine, toutes les localités classées comme urbaines par les collectivités territoriales et toute localité ayant au moins 5000 habitants (RGP-1976 et RGPH-1987) ; et la seconde, considère seulement comme urbaines, toutes les localités classées comme urbaines par les collectivités territoriales (RGPH-1998 au RGPH-2022). Dans cette section c'est la deuxième définition qui a été retenue au RGPH5.

La distribution de la population par milieu de résidence permet de mesurer le degré d'urbanisation du Mali. Les résultats du recensement montrent qu'au Mali la population urbaine est estimée à 6 794 808 habitants soit un taux d'urbanisation de 30,3 %. Quant aux taux d'urbanisation par région, ceux du district de Bamako et de Kidal sont les plus élevés (respectivement 100 % et 32,7 %) contrairement aux régions

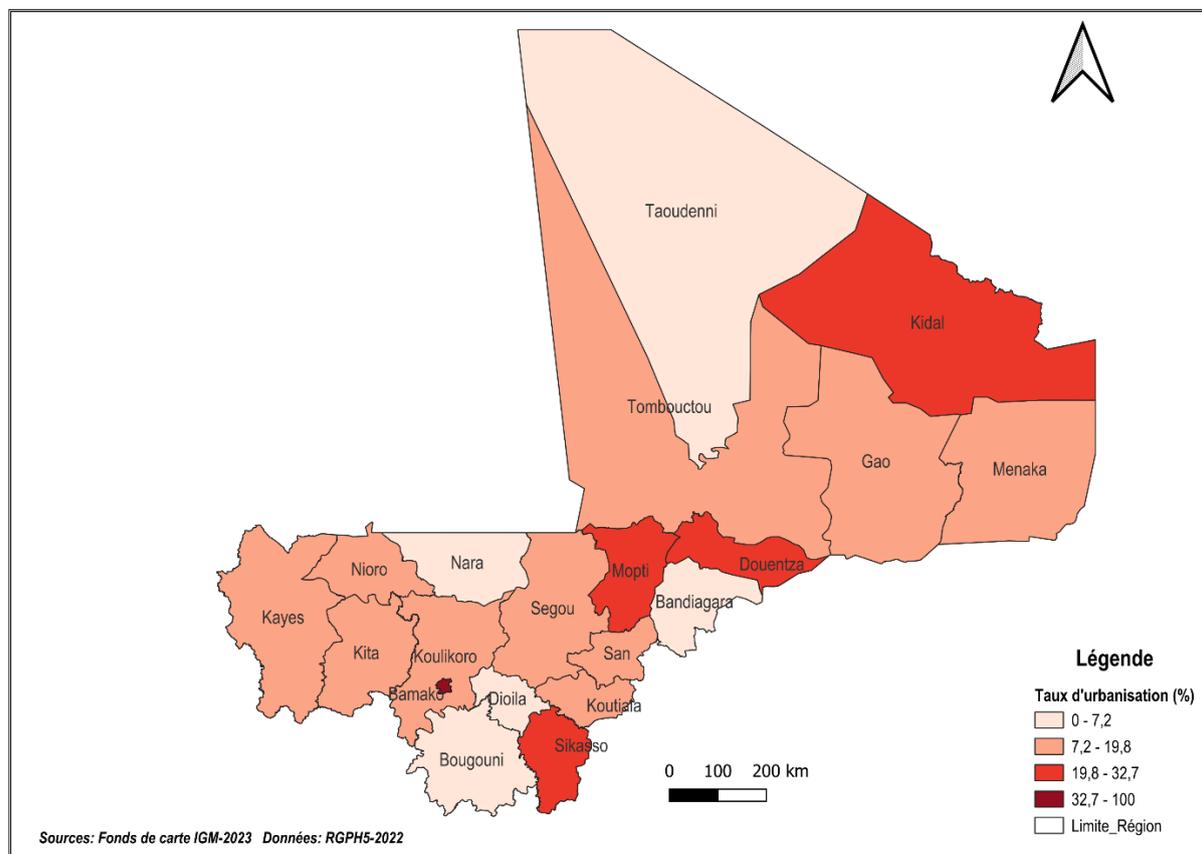
de Nara (0 %), Taoudenni (0 %) et Dioïla (0 %) dont l'ensemble de la population est rurale car résidant dans des communes toutes considérées comme rurales conformément à la Loi N°2023 - 007 du 13 mars 2023 portant création des circonscriptions administratives du Mali.

Tableau 2.5: Répartition de la population résidente par région selon le milieu de résidence ; taux d'urbanisation (%).

Région	Milieu de résidence			Taux d'urbanisation (%)	% Urbain dans l'ensemble urbain
	Urbain	Rural	Ensemble		
Kayes	252 219	1 588 111	1 840 329	13,7	3,7
Koulikoro	268 939	1 986 217	2 255 157	11,9	4,0
Sikasso	441 315	1 091 808	1 533 123	28,8	6,5
Ségou	320 157	2 135 104	2 455 260	13,0	4,7
Mopti	215 854	729 800	945 654	22,8	3,2
Tombouctou	148 962	826 177	975 139	15,3	2,2
Gao	144 225	583 291	727 516	19,8	2,1
Kidal	27 226	55 965	83 192	32,7	0,4
Taoudenni*	-	99 499	99 499	0,0	0,0
Ménaka	45 133	273 743	318 876	14,2	0,7
Nioro	65 082	612 979	678 061	9,6	1,0
Kita	113 611	568 060	681 671	16,7	1,7
Dioïla*	-	675 965	675 965	0,0	0,0
Nara*	-	307 777	307 777	0,0	0,0
Bougouni	113 088	1 457 891	1 570 979	7,2	1,7
Koutiala	217 403	952 480	1 169 882	18,6	3,2
San	119 706	701 101	820 807	14,6	1,8
Douentza	42 221	107 816	150 037	28,1	0,6
Bandiagara	32 099	846 896	878 995	3,7	0,5
Bamako	4 227 569	-	4 227 569	100,0	62,2
Ensemble	6 794 808	15 600 681	22 395 489	30,3	100

* Toutes les communes de la région de Nara, Taoudenni et Dioïla sont rurales selon la Loi n°2023- 007 du 13 mars 2023 portant création des collectivités territoriales en république du Mali

Carte 2.1 : Taux d'urbanisation par région au Mali en 2022.



La distribution de la population urbaine des ménages ordinaires par région dans le tableau 2.6 montre la prépondérance du district de Bamako dans l'ensemble de la population urbaine. En effet, le district de Bamako seul englobe 62,4 % de l'ensemble de la population urbaine. Pour les autres régions du pays, on observe des poids plus élevés dans les régions de Sikasso (6,5 %) et Ségou (4,6 %).

Dans l'ensemble de la population urbaine des ménages ordinaires, les femmes sont représentées de la même façon que les hommes avec 50,4 %. Toutefois, les résultats selon les régions montrent quelques variations. Ainsi, les proportions les plus élevées des femmes dans la population urbaine des ménages ordinaires sont observées dans les régions de Koulikoro, Kita et Koutiala avec 51 % chacune contre une proportion minimum de 47 % à Kidal.

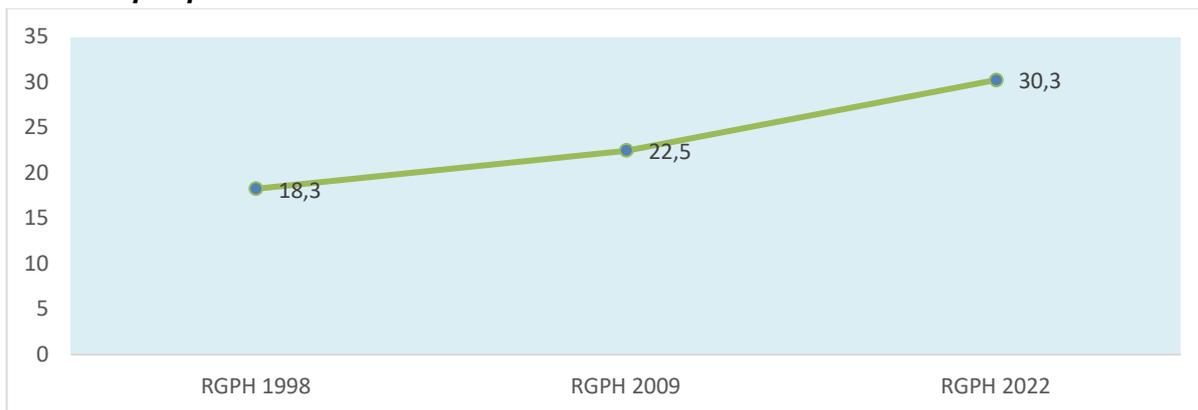
Tableau 2.6: Répartition de la population urbaine des ménages ordinaires par région selon le sexe, poids démographique (%), RM et pourcentage des femmes.

Région	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% Femmes
	Masculin	Féminin	Ensemble			
Kayes	124 357	124 767	249 125	3,7	99,7	50,1
Koulikoro	131 172	136 374	267 546	4,0	96,2	51,0
Sikasso	217 865	221 290	439 154	6,5	98,5	50,4
Ségou	153 740	158 805	312 546	4,6	96,8	50,8
Mopti	105 477	106 000	211 477	3,1	99,5	50,1
Tombouctou	75 121	72 817	147 938	2,2	103,2	49,2
Gao	72 910	70 001	142 911	2,1	104,2	49,0

Région	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% Femmes
	Masculin	Féminin	Ensemble			
Kidal	13 333	11 845	25 178	0,4	112,6	47,0
Ménaka	23 887	21 246	45 133	0,7	112,4	47,1
Nioro	30 506	31 442	61 948	0,9	97,0	50,8
Kita	55 454	57 674	113 128	1,7	96,2	51,0
Bougouni	56 407	56 649	113 056	1,7	99,6	50,1
Koutiala	105 586	109 719	215 305	3,2	96,2	51,0
San	57 603	58 452	116 056	1,7	98,5	50,4
Douentza	20 878	21 343	42 221	0,6	97,8	50,6
Bandiagara	15 865	15 252	31 117	0,5	104,0	49,0
Bamako	2 082 278	2 129 190	4 211 468	62,4	97,8	50,6
Ensemble	3 342 440	3 402 866	6 745 306	100,0	98,2	50,4

Du RGPH de 1998 au RGPH de 2022, le taux d'urbanisation suit un accroissement soutenu au fil des recensements, passant de 18,3 % en 1998 à 22,5 % en 2009, pour atteindre 30,3 % au RGPH5 de 2022 (graphique 2.5).

Graphique 2.5: Evolution du taux d'urbanisation de 1998 à 2022.



2.3. LIEU DE NAISSANCE ET STABILITE RESIDENTIELLE DE LA POPULATION

2.3.1. Lieu de naissance

Au Mali, il a été recensé 21 347 587 habitants dans les ménages ordinaires dont 98,8 % sont nés au Mali contre 1,2 % à l'étranger. Le district de Bamako (3,0 %) et la région de Sikasso (1,6 %) ont les proportions les plus élevées de personnes nées à l'étranger tandis que certaines régions comme Taoudenni, Tombouctou et Kidal ont des proportions presque nulles.

Tableau 2.7: Répartition (effectif et pourcentage) de la population résidente des ménages ordinaires par lieu de naissance selon région.

Région	Lieu de naissance			Effectif
	Mali	Etranger	Ensemble	
Kayes	99,0	1,0	100,0	1 826 564
Koulikoro	99,1	0,9	100,0	2 246 154
Sikasso	98,4	1,6	100,0	1 528 398
Ségou	99,5	0,5	100,0	2 208 847
Mopti	99,6	0,4	100,0	842 209
Tombouctou	99,9	0,1	100,0	693 719
Gao	99,7	0,3	100,0	679 911
Kidal	99,9	0,1	100,0	79 324
Taoudenni	100,0	0,0	100,0	99 499
Ménaka	99,9	0,1	100,0	225 223
Nioro	98,7	1,3	100,0	668 966
Kita	99,6	0,4	100,0	680 380
Dioïla	99,7	0,3	100,0	674 419
Nara	99,6	0,4	100,0	278 904
Bougouni	98,9	1,1	100,0	1 567 533
Koutiala	99,2	0,8	100,0	1 153 375
San	99,4	0,6	100,0	815 185
Douentza	99,8	0,2	100,0	147 229
Bandiagara	99,8	0,2	100,0	720 279
Bamako	97,0	3,0	100,0	4 211 468
Ensemble	98,8	1,2	100,0	21 347 587

2.3.2. Stabilité résidentielle de la population

La proportion des personnes n'ayant jamais résidé en dehors de leur commune de résidence depuis la naissance est de 91,8 % au Mali en 2022. Autrement dit, 8,2 % de la population résidente au Mali ont au moins une fois résidé en dehors de leur commune de naissance.

Les résultats selon la région de résidence actuelle montrent des variations importantes. Ainsi, la proportion des personnes n'ayant jamais résidé en dehors de leur lieu de résidence depuis la naissance est plus élevée dans les régions de Kidal (99,4 %), Taoudenni (99,0 %) et Ménaka (99,0 %). En revanche, les proportions les plus faibles ont été observées dans le district de Bamako (87,9 %) et dans les régions de Kita (88,5 %) et Kayes (90,2 %). On note aussi que seulement les régions de Bougouni, Koulikoro, Kayes, Kita et Bamako ont des proportions inférieures à la moyenne nationale (91,8 %).

Les résultats selon le milieu de résidence montrent une proportion de 93,1 % de la population qui n'a jamais changé de lieu de résidence depuis la naissance en milieu rural contre 88,9 % en milieu urbain. Quant aux résultats selon le sexe, on n'observe pas de différence significative entre les hommes et les femmes avec 91,7 % et 91,9 % respectivement. Ces indicateurs révèlent en définitive que les Maliens sont très majoritairement peu mobiles et restent attachés à leur lieu de naissance.

Tableau 2.8: Répartition (%) de la population résidente des ménages ordinaires n'ayant jamais changé de lieu de résidence depuis la naissance selon la région, le sexe et le milieu de résidence.

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ens.	Masculin	Féminin	Ens.	Masculin	Féminin	Ens.
Kayes	86,5	87,0	86,8	90,0	91,4	90,7	89,5	90,8	90,2
Koulikoro	88,3	88,4	88,3	91,1	91,5	91,3	90,8	91,1	90,9
Sikasso	93,1	93,4	93,3	94,0	94,5	94,3	93,8	94,2	94,0
Ségou	89,2	89,7	89,5	92,4	92,3	92,3	92,0	91,9	91,9
Mopti	86,9	87,5	87,2	95,0	95,7	95,4	93,0	93,6	93,3
Tombouctou	94,3	95,0	94,7	98,0	98,5	98,2	97,2	97,7	97,5
Gao	93,1	94,0	93,5	98,0	98,5	98,2	96,9	97,5	97,2
Kidal	99,1	99,4	99,2	99,5	99,5	99,5	99,3	99,5	99,4
Taoudenni	-	-	-	99,0	99,1	99,1	99,0	99,1	99,1
Ménaka	98,6	98,8	98,7	99,1	99,2	99,1	99,0	99,1	99,0
Nioro	89,3	90,2	89,8	93,0	94,2	93,6	92,6	93,9	93,3
Kita	87,3	88,5	87,9	88,1	89,1	88,6	88,0	89,0	88,5
Dioïla	-	-	-	91,8	92,0	91,9	91,8	92,0	91,9
Nara	-	-	-	95,3	96,2	95,7	95,3	96,2	95,7
Bougouni	85,6	86,0	85,8	91,2	91,9	91,5	90,8	91,5	91,1
Koutiala	93,8	94,0	93,9	95,2	95,7	95,5	94,9	95,4	95,2
San	92,5	93,0	92,8	94,0	93,8	93,9	93,8	93,7	93,7
Douentza	86,2	86,8	86,5	97,5	97,7	97,6	94,4	94,5	94,4
Bandiagara	95,1	95,3	95,2	92,9	93,1	93,0	93,0	93,2	93,1
Bamako	88,1	87,7	87,9	-	-	-	88,1	87,7	87,9
Ensemble	89,0	88,9	88,9	92,9	93,3	93,1	91,7	91,9	91,8
Effectif	3 342 440	3 402 866	6 745 306	7 350 376	7 251 905	14 602 280	10 692 816	10 654 771	21 347 587

2.4. VOLUME GLOBAL ET REPARTITION SPATIALE DES MENAGES ORDINAIRES

2.4.1. Effectif des ménages ordinaires par milieu et par région selon le sexe du chef de ménage

2.4.1.1. Nombre de ménages ordinaires par région

Le tableau 2.9 montre qu'en 2022, 21 347 587 habitants sont repartis dans **2 295 655** ménages ordinaires, ce qui représente une taille moyenne de 9,3 personnes par ménage. Concernant l'effectif des ménages par région, on note que le district de Bamako (537 932 ménages, soit 23,4 % de l'ensemble des ménages ordinaires du pays), les régions de Ségou (222 081 ménages, soit 9,7 % des ménages ordinaires) et Koulikoro (135 293 ménages, soit 5,9 % des ménages ordinaires) ont les effectifs des ménages les plus élevés. A l'inverse, les régions qui ont les plus faibles effectifs des ménages ordinaires sont : Kidal (13 959 ménages), Douentza (17 055 ménages) et Taoudenni (17 474 ménages).

Tableau 2.9: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires, nombre de ménages et taille moyenne des ménages par région.

Région	Population des ménages ordinaires			Ménages ordinaires		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Effectif	%	Taille moyenne
Kayes	909 052	917 512	1 826 564	162 948	7,1	11,2
Koulikoro	1 135 295	1 110 859	2 246 154	199 085	8,7	11,3
Sikasso	756 575	771 823	1 528 398	135 293	5,9	11,3
Ségou	1 101 581	1 107 266	2 208 847	222 081	9,7	9,9
Mopti	430 450	411 759	842 209	117 668	5,1	7,2
Tombouctou	363 823	329 896	693 719	106 876	4,7	6,5
Gao	349 928	329 983	679 911	111 786	4,9	6,1
Kidal	43 253	36 071	79 324	13 959	0,6	5,7
Taoudenni	54 854	44 645	99 499	17 474	0,8	5,7
Ménaka	123 285	101 938	225 223	43 095	1,9	5,2
Nioro	325 287	343 679	668 966	49 353	2,1	13,6
Kita	339 768	340 612	680 380	51 256	2,2	13,3
Dioïla	337 000	337 419	674 419	71 028	3,1	9,5
Nara	139 615	139 289	278 904	23 882	1,0	11,7
Bougouni	791 810	775 723	1 567 533	132 627	5,8	11,8
Koutiala	563 184	590 191	1 153 375	104 125	4,5	11,1
San	413 389	401 796	815 185	95 236	4,2	8,6
Douentza	74 979	72 250	147 229	17 055	0,7	8,6
Bandiagara	357 410	362 869	720 279	82 897	3,6	8,7
Bamako	2 082 278	2 129 190	4 211 468	537 932	23,4	7,8
Ensemble	10 692 816	10 654 771	21 347 587	2 295 655	100,0	9,3

2.4.1.2. Taille moyenne des ménages ordinaires par milieu de résidence

Les résultats présentés dans le tableau 2.10 montrent que la taille moyenne des ménages au Mali en 2022 est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain avec respectivement de 10,2 et 7,8 personnes par ménage. On observe aussi que, la taille moyenne des ménages dirigés par des femmes est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (6,4 contre 5,6 personnes par ménage). A l'inverse, la taille moyenne des ménages dirigés par des hommes est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (10,7 contre 8,0 personnes par ménage).

Tableau 2.10: Taille moyenne des ménages ordinaires selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.

Milieu de résidence	Sexe du chef de ménage (CM)		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	8,0	6,4	7,8
Rural	10,7	5,6	10,2
Ensemble	9,7	6,0	9,3

2.4.1.3. Effectifs et taille moyenne des ménages ordinaires par région

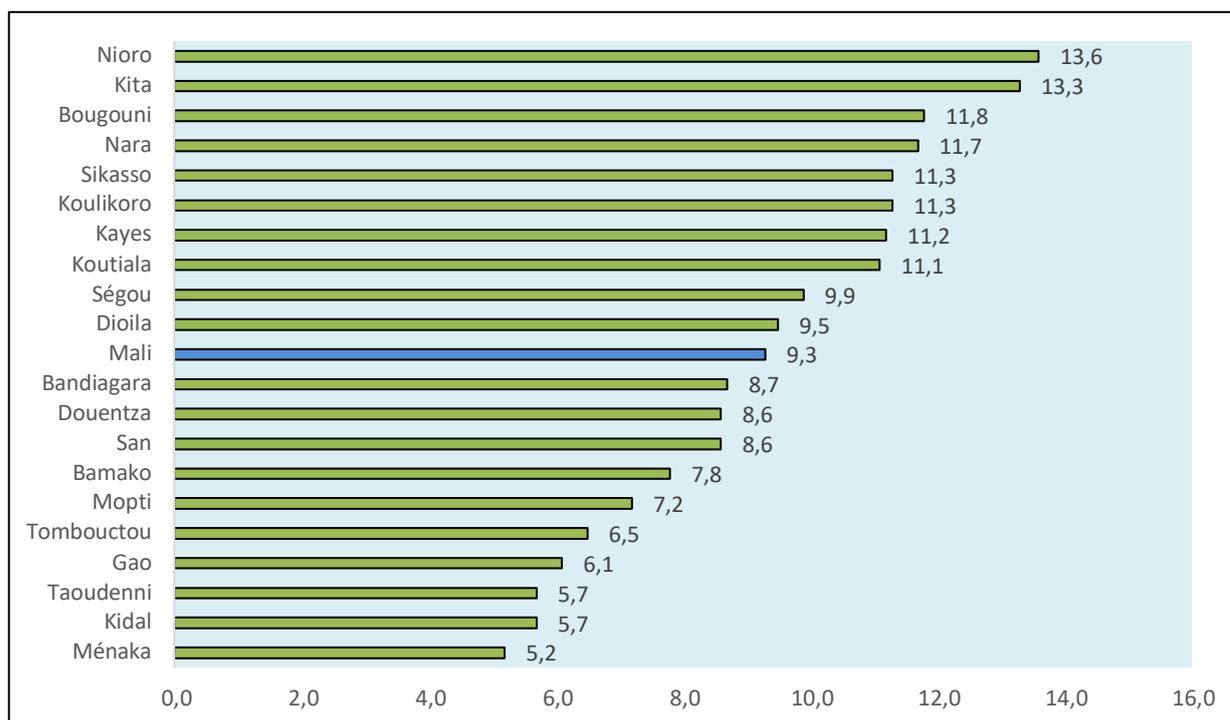
Dans l'ensemble, la répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage montre que 10,5 % des ménages ordinaires sont dirigés par des femmes. Cette proportion varie selon les régions et est plus élevée dans la région de Mopti (15,8 %) et plus faible à Bougouni (6,4 %).

La taille moyenne des ménages ordinaires au niveau national est de 9,3 personnes par ménage. Elle varie fortement selon la région. C'est dans la région de Nioro que se trouvent les ménages de plus grande taille avec une moyenne de 13,6 personnes par ménage suivie de Kita (13,3), Bougouni (11,8) et de loin par Kidal, Taoudenni et Ménaka avec respectivement 5,7 ; 5,7 et 5,2 personnes par ménage. Comme on peut s'y attendre, la taille moyenne des ménages dirigés par les hommes est plus élevée (9,7) que ceux dirigés par les femmes (6,0). Cette tendance est observée quel que soit la région (Tableau 2.11).

Tableau 2.11: Effectifs et taille moyenne des ménages ordinaires par région selon le sexe du CM et pourcentage des femmes CM.

Région	Effectif des ménages ordinaires			Taille moyenne des ménages ordinaires			% Femmes CM
	Sexe du CM			Sexe du CM			
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
Kayes	149 073	13 875	162 948	11,6	7,2	11,2	8,5
Koulikoro	184 583	14 502	199 085	11,7	6,5	11,3	7,3
Sikasso	126 556	8 737	135 293	11,7	6,0	11,3	6,5
Ségou	198 067	24 014	222 081	10,5	5,8	9,9	10,8
Mopti	99 113	18 555	117 668	7,5	5,3	7,2	15,8
Tombouctou	94 308	12 568	106 876	6,7	5,2	6,5	11,8
Gao	97 895	13 891	111 786	6,2	5,1	6,1	12,4
Kidal	12 705	1 254	13 959	5,8	4,7	5,7	9,0
Taoudenni	16 306	1 168	17 474	5,7	5,1	5,7	6,7
Ménaka	38 826	4 269	43 095	5,3	4,6	5,2	9,9
Nioro	45 506	3 847	49 353	14,1	7,1	13,6	7,8
Kita	47 397	3 859	51 256	13,8	6,9	13,3	7,5
Dioïla	64 326	6 702	71 028	10,0	5,1	9,5	9,4
Nara	21 377	2 505	23 882	12,3	6,7	11,7	10,5
Bougouni	124 108	8 519	132 627	12,2	6,2	11,8	6,4
Koutiala	94 389	9 736	104 125	11,6	6,2	11,1	9,4
San	84 363	10 873	95 236	9,0	4,8	8,6	11,4
Douentza	14 975	2 080	17 055	9,1	5,4	8,6	12,2
Bandiagara	70 652	12 245	82 897	9,3	5,1	8,7	14,8
Bamako	470 989	66 943	537 932	8,0	6,5	7,8	12,4
Ensemble	2 055 514	240 141	2 295 655	9,7	6,0	9,3	10,5

Graphique 2.6: Taille moyenne des ménages ordinaires par région.



2.4.2. Effectif des ménages ordinaires par région selon le Type de population

Un ménage nomade est un ménage n'ayant pas d'habitation fixe (contrairement à un ménage sédentaire) et qui est en perpétuel déplacement. Les ménages nomades sont généralement organisés en tribus ; ils ne pratiquent pas d'agriculture mais vivent essentiellement de l'élevage et/ou de la pêche.

En 2022, le nombre total des ménages ordinaires s'élève à 2 295 655 dont 75 395 sont des ménages nomades, représentant 3,3 % de l'ensemble des ménages. La répartition des ménages par région selon le type de population montre des variations importantes entre les régions. En effet, plus d'un ménage sur deux (53,6 %) dans la région de Ménaka est nomade suivie des régions de Kidal (43,2 %), Taoudenni (43 %), Gao (23,3 %) et Tombouctou (10,2%) etc. Par contre, les ménages nomades dans les autres régions sont faiblement représentés avec des proportions oscillantes entre 0 % et 0,4 %.

Tableau 2.12: Répartition des ménages ordinaires par région selon le mode de vie.

Région	Mode de vie			Proportion (%) des ménages nomade
	Sédentaire	Nomade	Ensemble	
Kayes	162 797	151	162 948	0,1
Koulikoro	198 369	715	199 085	0,4
Sikasso	135 158	136	135 293	0,1
Ségou	221 955	125	222 081	0,1
Mopti	117 541	127	117 668	0,1
Tombouctou	95 974	10 902	106 876	10,2
Gao	85 700	26 087	111 786	23,3

Région	Mode de vie			Proportion (%) des ménages nomade
	Sédentaire	Nomade	Ensemble	
Kidal	7 935	6 024	13 959	43,2
Taoudenni	9 962	7 511	17 474	43,0
Ménaka	20 003	23 092	43 095	53,6
Nioro	49 293	60	49 353	0,1
Kita	51 196	60	51 256	0,1
Dioïla	71 016	12	71 028	0,0
Nara	23 876	5	23 882	0,0
Bougouni	132 516	111	132 627	0,1
Koutiala	104 118	7	104 125	0,0
San	95 157	79	95 236	0,1
Douentza	16 993	62	17 055	0,4
Bandiagara	82 769	128	82 897	0,2
Bamako	537 932	-	537 932	0,0
Ensemble	2 220 259	75 395	2 295 655	3,3

2.5. VUE D'ENSEMBLE

La population totale du Mali s'élève à **22 395 489** habitants en 2022 dont 11 138 934 femmes, soit 49,7% de l'ensemble de la population. Parmi cette population, on compte 21 347 587 habitants dans les ménages ordinaires, 105 416 individus dans les ménages collectifs, 1 151 individus dans la population flottante (sans abri) et enfin, 941 335 personnes dans les zones non couvertes par le recensement. Le taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen entre le RGPH4 de 2009 et le RGPH5 de 2022 est de 3,3 %.

Les résultats montrent aussi que 98,8 % de la population résidente est née au Mali et que 91,8 % de cette population n'a jamais changé de lieu de résidence depuis la naissance. Au Mali, trois personnes sur dix (30,3 %) vivent en milieu urbain et la densité de la population dans l'ensemble du pays est de 18 habitants au kilomètre carré. Les régions les plus peuplées au Mali en 2022 sont le district de Bamako, englobant 18,9 % de l'ensemble de la population, la région de Ségou (11,0 %) et la région de Koulikoro avec 10,1 % de l'ensemble de la population.

Le nombre total des ménages ordinaires en 2022 est évalué à **2 295 655**, avec une taille moyenne de 9,3 personnes par ménage et 10,5 % de ces ménages sont dirigés par des femmes. Par ailleurs, 75 395 de ces ménages sont nomades, soit 3,3 % de l'ensemble des ménages.

CHAPITRE III : STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DE LA POPULATION

L'âge et le sexe sont des variables plus importantes en démographie parce qu'elles influencent tous les aspects de l'état et de la dynamique d'une population. La répartition par âge et/ou par sexe permet de structurer la population au sein de laquelle chaque individu peut être classé. Cette structure donne un aperçu général de la composition de cette population ou de certains groupes de population.

La structure par sexe et âge tire son importance du fait qu'elle renseigne sur les besoins et les problèmes potentiels associés aux différentes catégories de populations définies en fonction de l'âge et/ou du sexe. Ces informations sont d'une grande utilité pour l'élaboration des politiques et des programmes de développement.

Ce chapitre décrit la structure par âge et sexe, à travers l'analyse des rapports de masculinité, des pyramides des âges, de la distribution en pourcentage de la population par grands groupes d'âges classiques, ainsi que l'étude des groupes d'âge spécifiques de la population résidente dans les ménages ordinaires au Mali.

3.1. STRUCTURE DE LA POPULATION RESIDENTE PAR GROUPES D'AGES QUINQUENNAUX ET SEXE

3.1.1. Structure de la population résidente par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe

Le tableau 3.1 donne la répartition de la population résidente au Mali en 2022 par les groupes d'âges quinquennaux. Il montre que la population malienne est très jeune car la population âgée de moins de 15 ans représente 47,2 % de la population globale tandis que la proportion de la population active (15-64 ans) est de 49,9 %. Seulement, 2,9 % de la population est âgée de 65 ans ou plus.

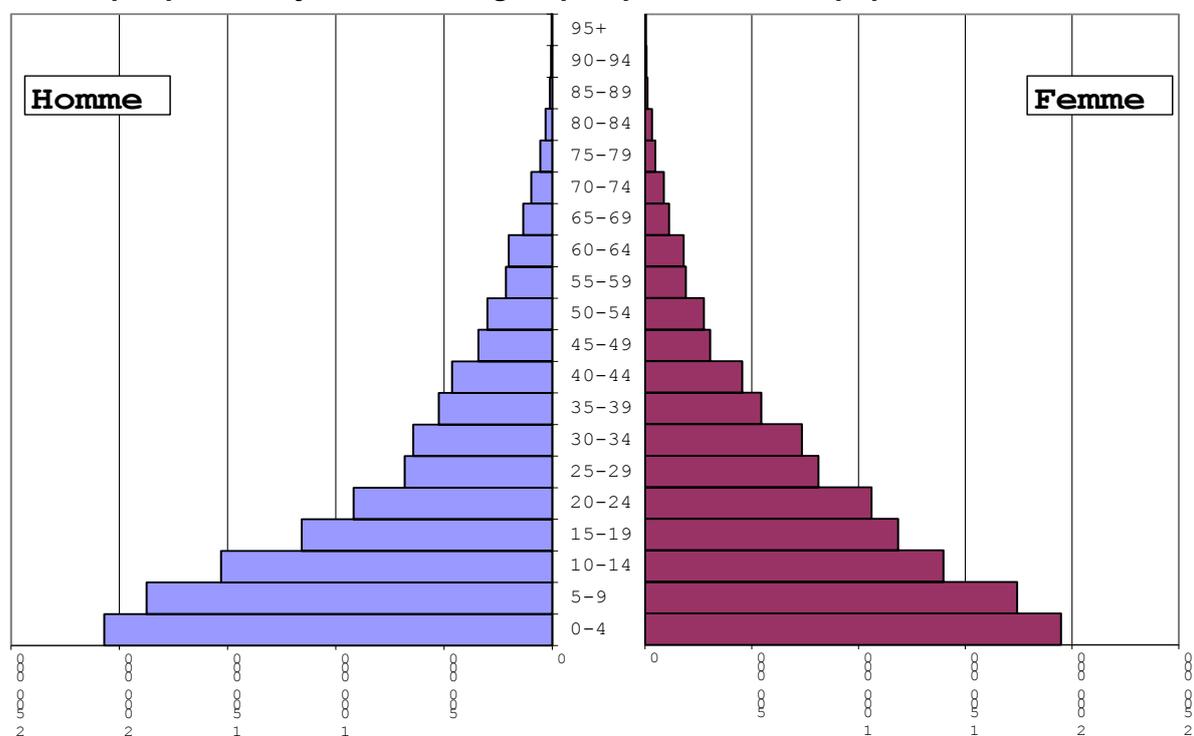
La pyramide des âges de la population du Mali en 2022 présente l'allure générale des pyramides des populations africaines au sud du Sahara, qui se caractérise par une base très élargie, puis un rétrécissement progressif et régulier au fur et à mesure que l'on avance en âge (graphique 3.1). Aux âges élevés, la pyramide s'effile très vite. Ainsi, elle porte la marque d'une fécondité et d'une mortalité élevées. Son allure met en évidence l'extrême jeunesse de la population malienne. En effet, la moitié de la population a moins de 17 ans (tableau 3.4). Cette information est encore confirmée si l'on utilise comme autre indicateur de référence, l'âge moyen de la population qui est de 21,4 ans pour l'ensemble de la population (tableau 3.4). Quant aux enfants de 0-4 ans, ils représentent 18 % de la population totale (tableau 3.1).

Tableau 3.1: Répartition de la population résidente par groupes d'âge quinquennaux selon le sexe, poids démographique (%), RM et pourcentage des femmes.

Groupes d'âge	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
0-4 ans	2 084 863	1 948 632	4 033 495	18,0	107,0	48,3
5-9 ans	1 875 017	1 742 435	3 617 452	16,2	107,6	48,2
10-14 ans	1 513 917	1 396 651	2 910 568	13,0	108,4	48,0

Groupes d'âge	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
15-19 ans	1 144 723	1 184 800	2 329 523	10,4	96,6	50,9
20-24 ans	911 329	1 060 116	1 971 445	8,7	86,0	53,8
25-29 ans	682 875	812 320	1 495 195	6,7	84,1	54,3
30-34 ans	645 650	734 579	1 380 229	6,2	87,9	53,2
35-39 ans	527 104	544 656	1 071 760	4,8	96,8	50,8
40-44 ans	465 936	455 273	921 209	4,1	102,3	49,4
45-49 ans	343 450	305 177	648 627	2,9	112,5	47,0
50-54 ans	301 737	275 767	577 504	2,6	109,4	47,8
55-59 ans	215 317	191 863	407 180	1,8	112,2	47,1
60-64 ans	203 082	181 103	384 185	1,7	112,1	47,1
65-69 ans	135 367	112 990	248 357	1,1	119,8	45,5
70-74 ans	97 470	87 726	185 196	0,8	111,1	47,4
75-79 ans	55 594	48 408	104 002	0,5	114,8	46,5
80-84 ans	31 738	32 454	64 192	0,3	97,8	50,6
85-89 ans	12 059	11 801	23 860	0,1	102,2	49,5
90-94 ans	5 649	7 484	13 133	0,1	75,5	57,0
95-99 ans	2 601	3 048	5 649	0,0	85,3	54,0
100 ans ou +	1 077	1 651	2 728	0,0	65,2	60,5
Ensemble	11 256 555	11 138 934	22 395 489	100,0	101,1	49,7

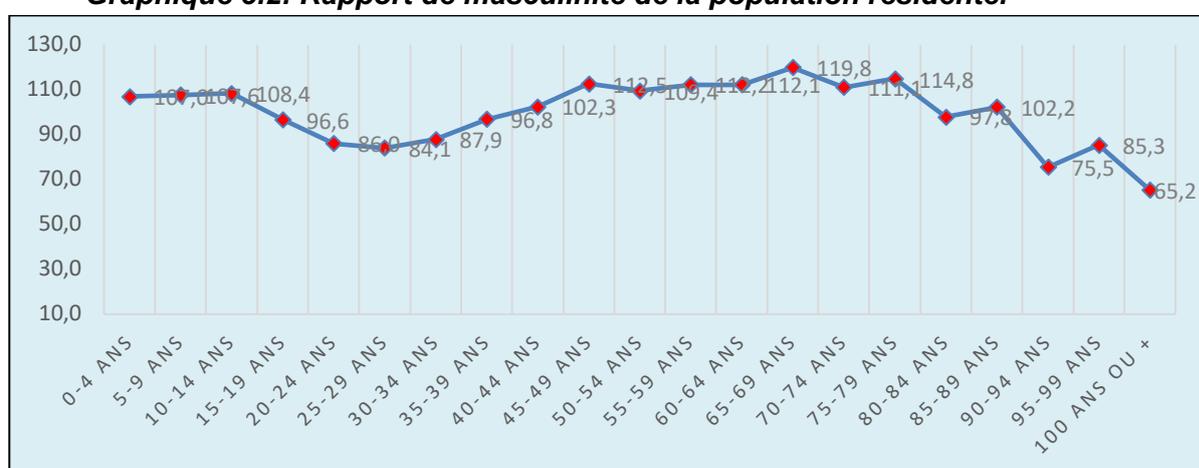
Graphique 3.1: Pyramide des âges quinquennaux de la population résidente.



Le rapport de masculinité est défini comme le nombre d'hommes pour 100 femmes. Ce rapport dépend généralement d'éventuels événements démographiques qui sont propres à chaque sexe, à chaque génération et à chaque unité géographique notamment la migration, la fécondité et la mortalité, etc.

Selon le tableau 3.1 et le graphique 3.2, on note dans l'ensemble que le rapport de masculinité est de 101,1 hommes pour 100 femmes. Ce qui signifie que l'effectif des individus de sexe masculin est légèrement supérieur à celui des femmes. Toutefois, on observe des variations plus ou moins importantes entre les groupes d'âge. En effet, on remarque un léger déficit d'hommes dans les tranches d'âges de la population de 15-40 ans et de 90 ans ou plus. Par contre, on observe un léger surplus d'hommes dans les tranches d'âges 0-4 à 10-14 ans et de 40-44 à 75-79 ans (graphique 3.2).

Graphique 3.2: Rapport de masculinité de la population résidente.



3.1.2. Structure de la population résidente urbaine et rurale des ménages ordinaires par groupes d'âge quinquennaux et le sexe

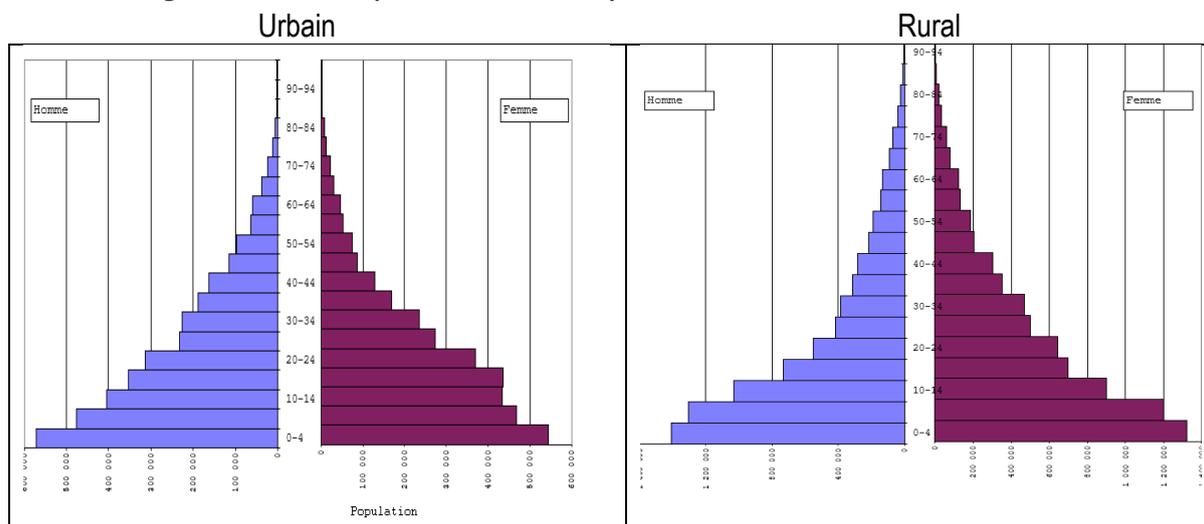
Avec des taux d'urbanisation qui augmentent au fil des années, il est important d'examiner la structure par âge de la population résidente des ménages ordinaires du milieu urbain et rural. Les résultats présentés dans le tableau 3.2 montrent que la structure par âge de la population urbaine est différente de celle de la population vivant en milieu rural. A cet égard, on note que la population malienne vivant en milieu rural est plus jeune que celle du milieu urbain car la proportion des enfants de 0-14 ans en milieu urbain est de 43 % contre près d'une personne sur deux (49,1 %) en milieu rural. S'agissant de la population âgée de 15-64 ans, on note qu'elle est de 54,6 % en milieu urbain contre 47,8 % pour le milieu rural. Ce résultat pourrait être expliqué par le l'exode rural (déplacement des braves valides vers les centres urbains) à la recherche des emplois bien rémunérés. En outre, la population des personnes âgées de 65 ans ou plus est de 2,4 % en milieu urbain contre 3,1 % en milieu rural.

Tableau 3.2: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires par groupes d'âge quinquennaux selon le milieu de résidence et RM.

Groupes d'âge	Urbain				Rural			
	Homme	Femme	Ensemble	RM	Homme	Femme	Ensemble	RM
0-4 ans	570 324	545 049	1 115 374	104,6	1 410 127	1 319 264	2 729 391	106,9
5-9 ans	476 185	468 043	944 227	101,7	1 304 929	1 199 032	2 503 962	108,8

Groupes d'âge	Urbain				Rural			
	Homme	Femme	Ensemble	RM	Homme	Femme	Ensemble	RM
10-14 ans	404 224	434 815	839 039	93,0	1 033 875	901 467	1 935 341	114,7
15-19 ans	352 967	435 345	788 312	81,1	734 427	697 784	1 432 210	105,3
20-24 ans	313 773	370 614	684 387	84,7	551 916	642 896	1 194 812	85,8
25-29 ans	231 860	273 272	505 131	84,8	416 817	503 286	920 102	82,8
30-34 ans	226 306	234 620	460 926	96,5	387 010	467 711	854 721	82,7
35-39 ans	187 208	169 125	356 333	110,7	313 498	351 780	665 279	89,1
40-44 ans	162 423	129 291	291 714	125,6	280 178	306 212	586 390	91,5
45-49 ans	113 863	87 437	201 300	130,2	212 387	204 590	416 977	103,8
50-54 ans	96 258	75 446	171 704	127,6	190 367	188 411	378 778	101,0
55-59 ans	63 796	52 135	115 931	122,4	140 738	131 459	272 197	107,1
60-64 ans	58 361	47 679	106 040	122,4	134 551	125 618	260 169	107,1
65-69 ans	37 511	30 148	67 659	124,4	91 076	78 001	169 077	116,8
70-74 ans	24 129	22 072	46 202	109,3	68 460	61 870	130 329	110,7
75-79 ans	12 444	12 571	25 015	99,0	40 366	33 755	74 121	119,6
80-84 ans	6 675	8 603	15 277	77,6	23 474	22 437	45 911	104,6
85-89 ans	2 380	3 182	5 563	74,8	9 074	8 107	17 181	111,9
90-94 ans	1 098	2 047	3 145	53,6	4 268	5 106	9 374	83,6
95-99 ans	447	889	1 337	50,3	2 024	2 024	4 048	100,0
100 ans +	208	483	691	43,1	815	1 095	1 910	74,4
Ensemble	3 342 440	3 402 866	6 745 306	98,2	7 350 376	7 251 905	14 602 280	101,4

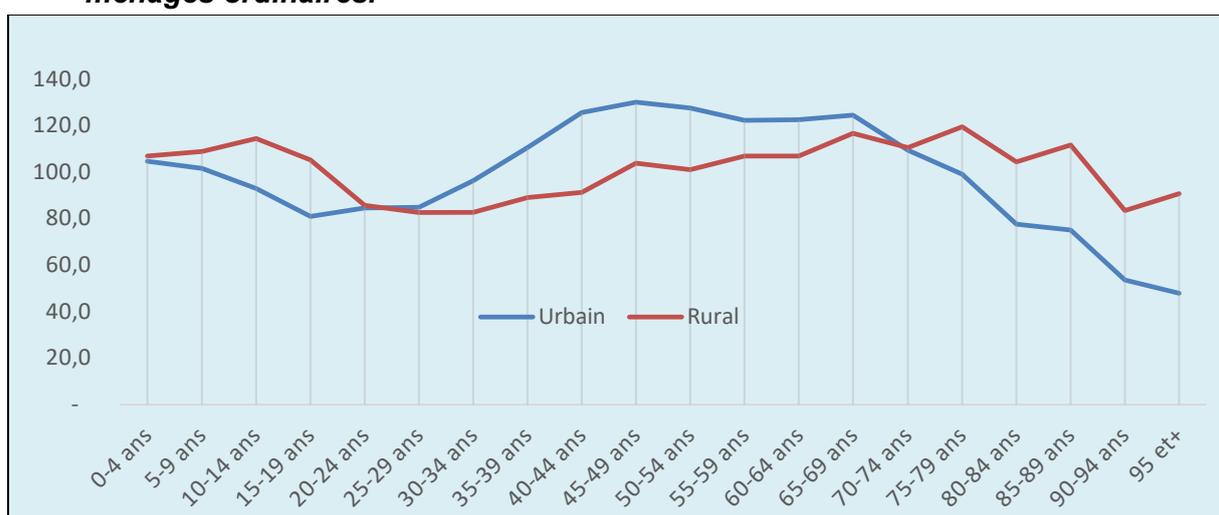
Graphique 3.3: Pyramide des âges quinquennaux de la population résidente des ménages ordinaires (urbaine et rurale).



Les tendances précédemment décrites sont bien illustrées dans le graphique 3.4. Globalement, le rapport de masculinité est de 98,3 % en milieu urbain, ce qui présente un déficit de l'effectif des hommes plus important en milieu urbain où l'on y trouve 98,3 hommes pour 100 femmes contrairement à celui du milieu rural qui est de 101,3 hommes pour 100 femmes.

Les variations des deux types de rapports de masculinité selon les groupes d'âge dégagent trois tendances : d'abord, la courbe du milieu urbain est au-dessous de celle du milieu rural pour la tranche d'âge 0-25 ans, ce qui signifie qu'il y a plus d'hommes pour 100 femmes en milieu rural qu'en milieu urbain. En d'autres termes, la proportion des femmes est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural pour cette tranche d'âge. Ensuite, la courbe du rapport de masculinité pour le milieu urbain est au-dessus de celle du milieu rural pour la tranche d'âge 25-70 ans. Ce qui signifie qu'il y a plus d'hommes en milieu urbain que de femmes pour cette tranche d'âge de la population comparativement au milieu rural. Cela pourrait être expliqué par l'exode rural (déplacement des individus vers les centres urbains) qui touche beaucoup plus les hommes que les femmes pour des raisons économiques. Enfin, on observe que la courbe du rapport de masculinité du milieu rural se met au-dessus de celle du milieu urbain à partir de 70 ans ou plus. Cela signifie qu'il y a une proportion plus importante d'hommes en milieu rural qu'en milieu urbain pour les 70 ans et plus, ce qui pourrait s'expliquer par le retour des hommes en milieu rural à la fin de leur vie active.

Graphique 3.4: Rapport de masculinité de la population urbaine et rurale des ménages ordinaires.



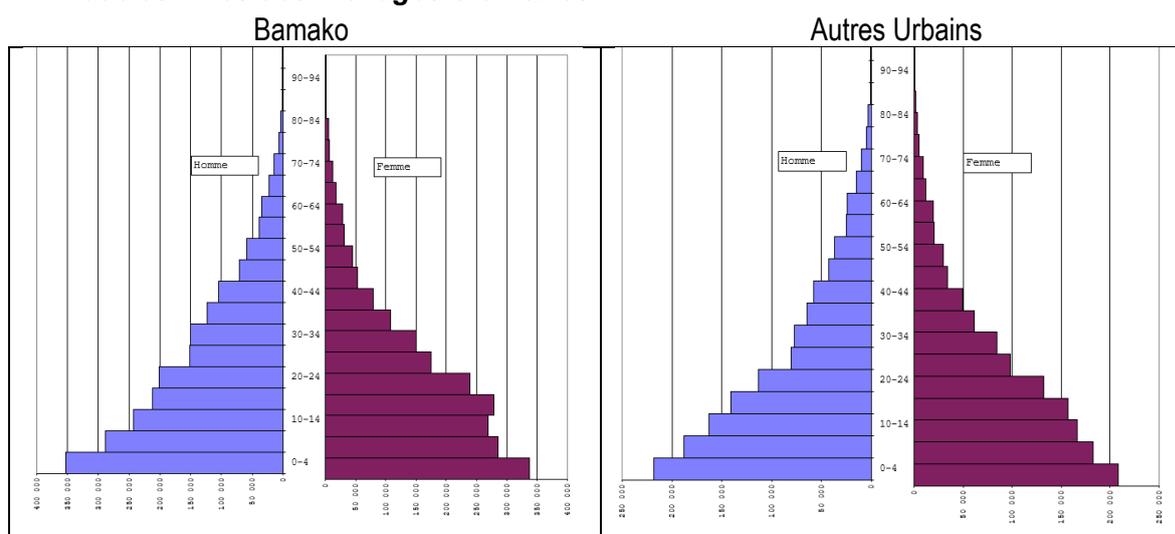
3.1.3. Structure de la population résidente de Bamako et autres villes par groupes d'âge quinquennaux et le sexe

En examinant de plus près la structure par âge de la population vivant à Bamako par rapport à celle des autres urbains, les résultats montrent des différences entre ces deux populations. En effet, on note que la population malienne vivant dans les autres villes est plus jeune que celle de Bamako car la proportion des enfants de 0-14 ans est de 44,2 % dans les autres villes urbaines contre (42,2 %) à Bamako. Quant à la population âgée de 15-64 ans, on note qu'elle est de 55,5 % à Bamako contre 53,1 % pour les autres villes urbaines. La proportion des personnes âgées (65 ans ou plus) reste très faible pour les deux centres urbains avec respectivement 2,3 % et 2,7 % pour Bamako et autres villes urbaines.

Tableau 3.3: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de Bamako et autres villes par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe et RM.

Groupes d'âge	Bamako				Autres Urbains			
	Homme	Femme	Ensemble	RM	Homme	Femme	Ensemble	RM
0-4 ans	16,9	15,9	16,4	104,5	17,3	16,3	16,8	104,9
5-9 ans	13,9	13,4	13,7	101,2	14,8	14,3	14,6	102,6
10-14 ans	11,6	12,6	12,1	90,1	12,8	13,0	12,9	97,6
15-19 ans	10,2	13,1	11,6	76,4	11,2	12,3	11,8	89,4
20-24 ans	9,7	11,2	10,5	84,3	8,9	10,3	9,6	85,3
25-29 ans	7,3	8,2	7,8	86,6	6,3	7,7	7,0	81,7
30-34 ans	7,2	7,1	7,1	99,4	6,1	6,6	6,3	91,2
35-39 ans	5,9	5,2	5,5	113,6	5,1	4,8	4,9	105,5
40-44 ans	5,0	3,8	4,4	131,5	4,6	3,9	4,2	116,2
45-49 ans	3,4	2,5	3,0	134,2	3,4	2,7	3,0	124,0
50-54 ans	2,9	2,1	2,5	131,1	2,9	2,4	2,6	122,2
55-59 ans	1,9	1,5	1,7	123,7	2,0	1,6	1,8	120,3
60-64 ans	1,7	1,3	1,5	123,1	1,9	1,5	1,7	121,4
65-69 ans	1,1	0,8	1,0	127,2	1,2	1,0	1,1	120,4
70-74 ans	0,7	0,6	0,6	109,1	0,8	0,7	0,8	109,6
75-79 ans	0,3	0,3	0,3	97,8	0,4	0,4	0,4	100,7
80-84 ans	0,2	0,2	0,2	73,4	0,2	0,3	0,3	83,0
85-89 ans	0,1	0,1	0,1	72,0	0,1	0,1	0,1	78,5
90-94 ans	0,0	0,1	0,0	45,5	0,0	0,1	0,1	64,4
95-99 ans	0,0	0,0	0,0	36,9	0,0	0,0	0,0	66,5
100 ans +	0,0	0,0	0,0	36,4	0,0	0,0	0,0	53,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	97,8	100,0	100,0	100,0	98,9
Effectif	2 082 278	2 129 190	4 211 468		1 260 163	1 273 676	2 533 839	

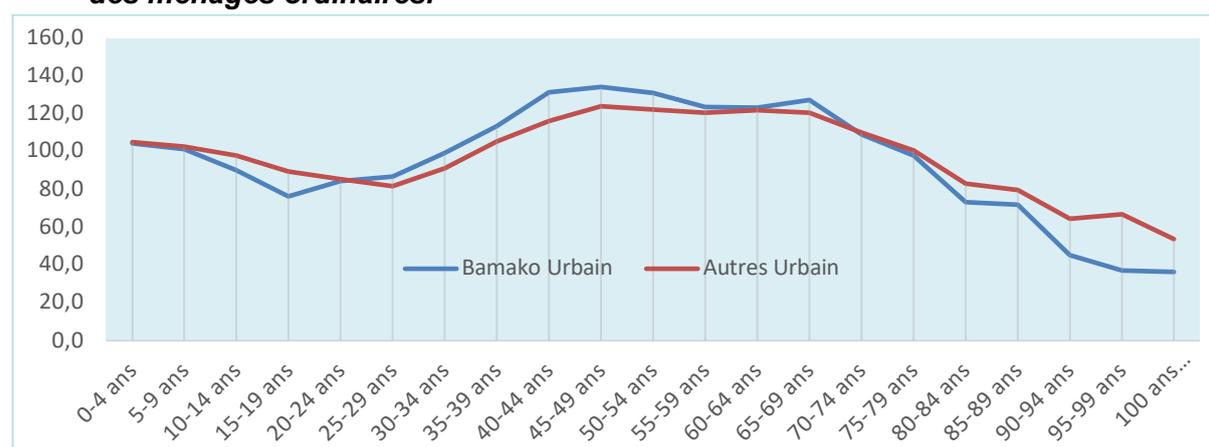
Graphique 3.5: Pyramide des âges quinquennaux de la population de Bamako et autres villes des ménages ordinaires.



Dans l'ensemble, le rapport de masculinité est de 97,8 hommes pour 100 femmes à Bamako contre 99,1 hommes pour 100 femmes dans autres villes urbaines du pays. Ce qui signifie que le déficit d'homme est légèrement important à Bamako que les autres villes.

Le profil observé entre les milieux urbain et rural est similaire à celle observée entre Bamako et les autres centres urbains du pays. Toutefois, les écarts entre Bamako et les autres villes urbaines sont moins importants que ceux observés entre le milieu urbain et rural. Comme précédemment décrit, les deux rapports de masculinités selon les groupes d'âges dégagent trois tendances : d'abord, la courbe de Bamako est au-dessous de celle des autres centres urbains du pays pour la tranche d'âge 0-25 ans, ce qui signifie que la proportion des femmes est plus élevée à Bamako que les autres villes urbaines pour cette tranche d'âge. Ensuite, la courbe du rapport de masculinité de Bamako est au-dessus de celle des autres villes pour la tranche d'âge 25-70 ans. Ce qui signifie qu'il y a plus d'hommes à Bamako que de femmes pour cette tranche d'âge de la population comparativement aux autres villes du pays. Cette situation pourrait s'expliquer par le déplacement des hommes de cette tranche d'âge active vers la capitale, Bamako, à la recherche d'activités économiques plus rentables. Enfin, on observe que la courbe du rapport de masculinité des autres villes dépasse celle de Bamako à partir de 70 ans ou plus.

Graphique 3.6: Rapport de masculinité de la population de Bamako et autres villes des ménages ordinaires.



3.2. AGE MOYEN ET AGE MEDIAN DE LA POPULATION

Les résultats présentés dans le tableau 3.4 donne l'âge moyen et l'âge médian de la population totale recensée dans les ménages ordinaires. Ces deux indicateurs mettent en évidence l'extrême jeunesse de la population malienne. En effet, la moitié de la population a moins de 17 ans. Cette information est encore confirmée si l'on utilise l'âge moyen de la population qui est de 21,3 ans pour l'ensemble de la population des ménages ordinaires. L'âge moyen des hommes (21,2 ans) est quasiment similaire à celui des femmes (21,4 ans) dans les ménages ordinaires. Cependant, la moitié de la population masculine est âgée de moins de 16 ans contre 17 ans pour celle de la population féminine.

Les résultats selon la région montrent des importantes variations. En effet, l'âge moyen des individus vivant dans les ménages ordinaires varie d'un maximum de 24,0 ans dans la région de Taoudenni à un minimum de 20,1 ans à Kita. Quant aux résultats selon le milieu de résidence, on n'observe pas de variations significatives entre le milieu urbain (21,9 ans) et le milieu rural (21,1 ans) en ce qui concerne

l'âge moyen. S'agissant de l'âge médian pour les deux milieux, on note qu'il est plus élevé en milieu urbain (18 ans) qu'en milieu rural (16 ans). Cela signifie que la population est plus jeune en milieu rural qu'en milieu urbain. Cette tendance pourrait s'expliquer d'une part, par la forte fécondité en milieu rural par rapport au milieu urbain⁸ et d'autre part, par l'exode rural (déplacement de la population de 15-64 ans vers les centres urbains) où il y a plus d'opportunités d'emplois décents.

Tableau 3.4: Age moyen et âge médian de la population résidente des ménages ordinaires par région et par milieu de résidence selon le sexe.

Lieu de résidence	Age moyen			Age médian		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Région						
Kayes	20,8	21,3	21,1	16	17	17
Koulikoro	20,8	21,2	21,0	16	17	16
Sikasso	20,7	21,3	21,0	16	17	16
Ségou	21,3	21,8	21,5	16	17	17
Mopti	22,4	22,2	22,3	16	18	17
Tombouctou	22,6	22,1	22,3	17	19	18
Gao	21,9	21,5	21,7	16	18	17
Kidal	23,5	22,5	23,0	19	21	20
Taoudenni	24,2	23,7	24,0	20	22	21
Ménaka	21,1	20,8	21,0	15	19	17
Nioro	20,0	21,2	20,6	14	16	15
Kita	19,6	20,6	20,1	14	16	15
Dioïla	21,0	21,8	21,4	16	17	16
Nara	20,0	20,7	20,3	13	16	15
Bougouni	20,3	21,0	20,7	15	16	16
Koutiala	20,1	21,0	20,5	15	16	15
San	21,0	22,0	21,5	15	17	16
Douentza	22,5	22,0	22,2	17	18	17
Bandiagara	20,7	21,7	21,2	14	16	15
Bamako	22,4	21,4	21,9	19	19	19
Milieu de résidence						
Urbain	22,3	21,4	21,9	19	18	18
Rural	20,8	21,4	21,1	15	17	16
Ensemble	21,2	21,4	21,3	16	17	17

⁸ Selon les données de l'EDSM-VI de 2018, l'ISF est de 4,9 enfants par femme en milieu urbain contre 6,8 en milieu rural au Mali.

3.3. STRUCTURE DE LA POPULATION TOTALE PAR GRANDS GROUPES D'ÂGE CLASSIQUES

3.3.1 Structure de la population totale par grands groupes d'âges classiques par région, milieu de résidence et sexe

La répartition de la population par grands groupes d'âge classiques permet de diviser la population totale en trois grands groupes qui sont : la population âgée de 0 à 14 ans qui représente la part des jeunes en charge (jeunes inactifs), la population âgée de 15 à 64 ans susceptible de prendre en charge les inactifs et la population d'âge avancé, celle de 65 ans ou plus, une autre population en charge (inactifs). Cette répartition de la population permet de mettre en relation la structure par âge de la population et la croissance économique.

Au regard de ce qui précède, les analyses de l'impact de la structure par âge de la population sur la croissance économique reposent souvent sur une simple mesure démographique : le ratio de dépendance, définit comme le nombre d'individus âgés de plus de soixante-quatre ans et de moins de quinze ans divisés par le nombre d'individus âgés de quinze à soixante-quatre ans. Ainsi, le ratio de dépendance reflète de façon sommaire la forte interaction entre la structure par âge de la population et le cycle de vie économique.

3.3.1.1. Structure de la population par milieu de résidence selon les grands groupes d'âge et le rapport de dépendance démographique

Au Mali, en 2022, la proportion de la population potentiellement active c'est-à-dire celle dans la tranche d'âges de 15 à 64 ans est estimée à 50,0 % de la population résidente des ménages ordinaires. La proportion de la population d'âge potentiellement inactif c'est-à-dire les individus dans les classes d'âges de 0 à 14 ans et 65 ans ou plus, est évaluée aussi à 50,0 %. La proportion des personnes âgées de 65 ans ou plus est faible (2,8 %), cela pourrait être expliqué par la surmortalité au niveau de ce groupe d'âge.

Le ratio de dépendance démographique qui en résulte est donc de 100,2 %, c'est-à-dire qu'environ 100 individus d'âge inactif sont à la charge de 100 individus potentiellement actifs.

Les résultats par milieu de résidence montrent des variations importantes. A cet égard, on observe qu'en milieu urbain, 83 personnes inactives sont à la charge de 100 personnes contre 109 personnes pour 100 en milieu rural. Ce résultat pourrait être expliqué d'une part, par le l'exode rural (déplacement des 15-64 ans vers les centres urbains) à la recherche des emplois bien rémunérés et d'autre part, par la fécondité plus élevée en milieu rural. Quant aux résultats par sexe, il est observé que le rapport de dépendance démographique est plus faible chez les femmes (93,9 %) que chez les hommes (106,9 %). Ce dernier résultat pourrait être expliqué par l'émigration de la population active (déplacement de la population âgée de 15-64 ans vers l'étranger) qui touche beaucoup plus les hommes que les femmes.

Tableau 3.5: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires par groupes d'âge classiques (0-14 ans, 15-64 ans et 65 ans ou plus) selon le milieu de résidence et le sexe.

Groupe d'âges	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0-14 ans	43,4	42,5	43,0	51,0	47,2	49,1	48,6	45,7	47,2
15-64 ans	54,1	55,1	54,6	45,7	49,9	47,8	48,3	51,6	50,0
65 ans ou plus	2,5	2,4	2,4	3,3	2,9	3,1	3,1	2,7	2,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	3 342 440	3 402 866	6 745 306	7 350 376	7 251 905	14 602 280	10 692 816	10 654 771	21 347 587
Rapport de dépendance démographique (%)	85,0	81,5	83,2	118,6	100,3	109,2	106,9	93,9	100,2

3.3.1.2. Structure de la population par région selon les grands groupes d'âge et le rapport de dépendance démographique

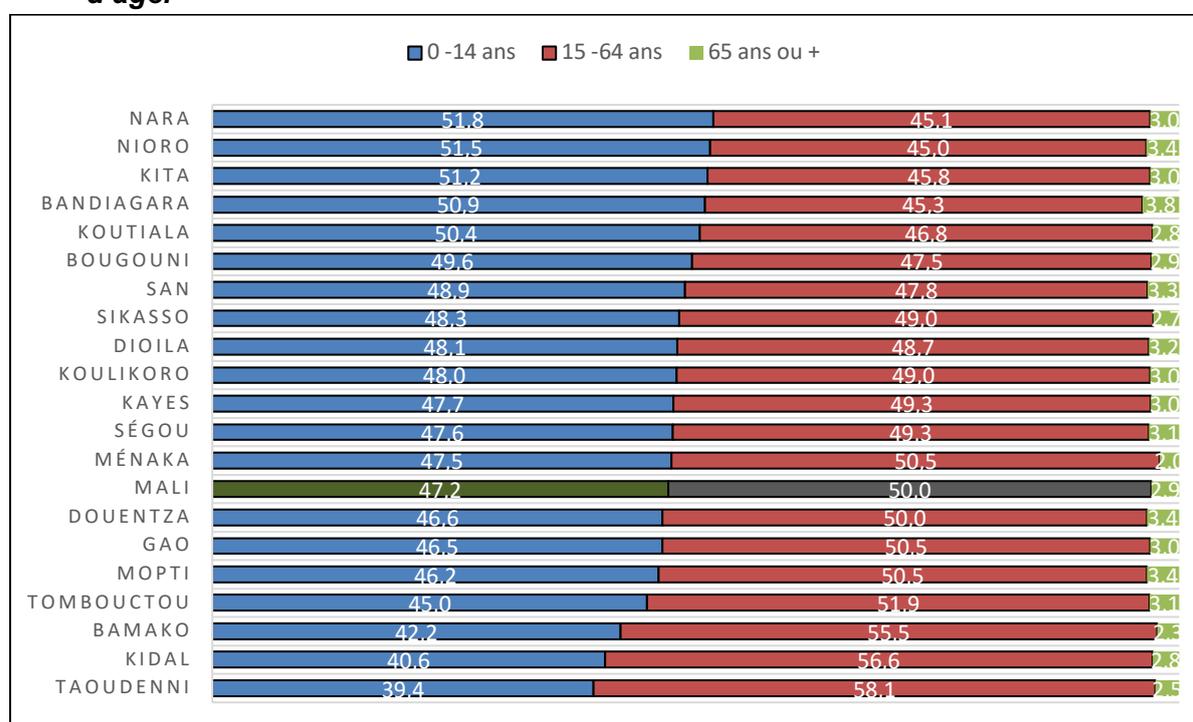
De même, la structure par grands groupes d'âges classiques varie selon la région de résidence. En effet, les régions dont la proportion des jeunes (0-14 ans) dépassent la moitié de leurs populations sont : Nara (51,8 %), Nioro (51,5 %), Kita (51,2 %), Bandiagara (50,9 %) et Koutiala (50,4 %) avec des rapports de dépendance démographiques les plus élevés qui oscillent entre 122 % et 113,6 %. En revanche, les rapports de dépendances qui sont au-dessous de la moyenne nationale (100,2 %) ont été observés dans les régions de Taoudenni, Kidal, Bamako, Tombouctou, Ménaka, Gao, Mopti et Douentza avec des rapports de dépendance démographique variant entre 72,1 % et 99,8 % (Graphique 3.8). Dans ces mêmes régions, les proportions des personnes âgées entre 15-64 ans dans la population sont les plus importantes dépassant légèrement 50 % (Graphique 3.7).

Tableau 3.6: Répartition (effectif et %) de la population par région selon les groupes d'âges classiques (0-14 ans, 15-64 ans et 65 ans ou plus).

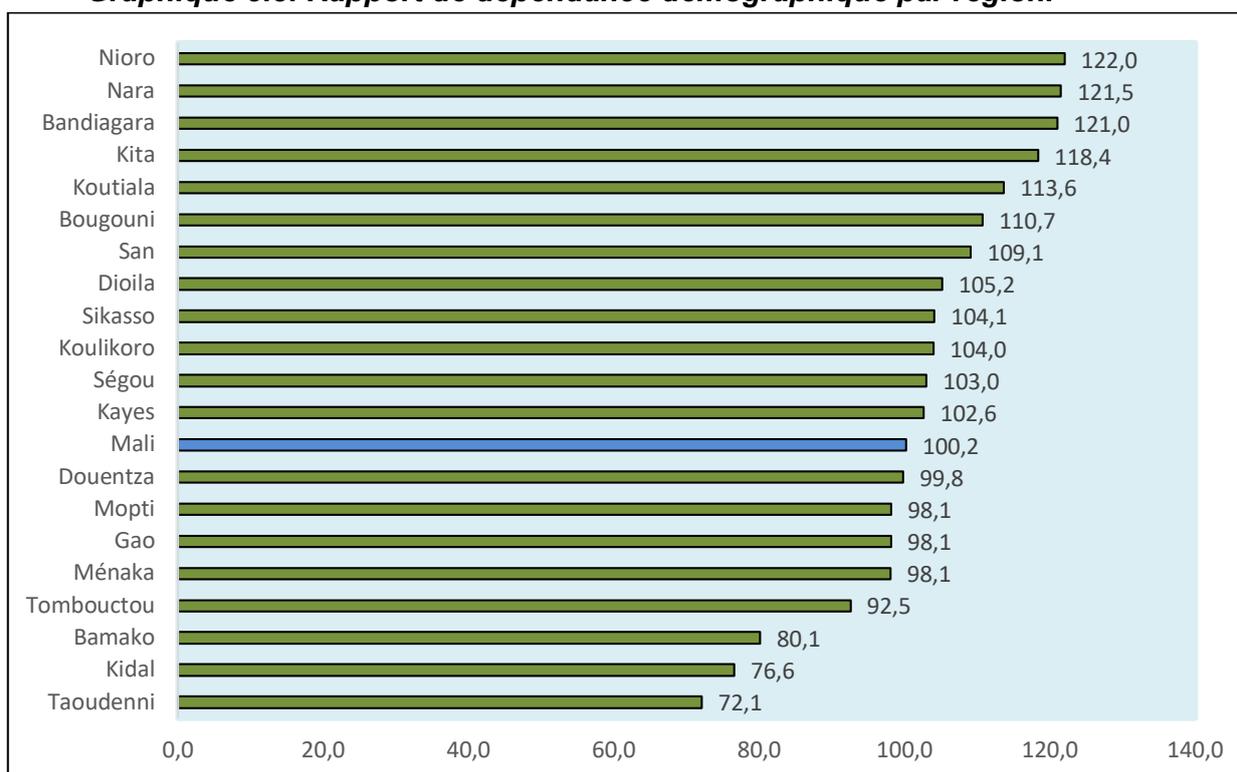
Région	Structure				Effectif	Rapport de dépendance Démographique (%)
	0 -14 ans	15 -64 ans	65 ans ou +	Ensemble		
Kayes	47,7	49,3	3,0	100,0	1 826 564	102,6
Koulikoro	48,0	49,0	3,0	100,0	2 246 154	104,0
Sikasso	48,3	49,0	2,7	100,0	1 528 398	104,1
Ségou	47,6	49,3	3,1	100,0	2 208 847	103,0
Mopti	46,2	50,4	3,4	100,0	842 209	98,1
Tombouctou	45,0	51,9	3,1	100,0	693 719	92,5
Gao	46,5	50,5	3,0	100,0	679 911	98,1
Kidal	40,6	56,6	2,8	100,0	79 324	76,6
Taoudenni	39,4	58,1	2,5	100,0	99 499	72,1
Ménaka	47,5	50,5	2,0	100,0	225 223	98,1
Nioro	51,5	45,1	3,4	100,0	668 966	122,0
Kita	51,2	45,8	3,0	100,0	680 380	118,4
Dioïla	48,1	48,7	3,2	100,0	674 419	105,2
Nara	51,8	45,1	3,1	100,0	278 904	121,5
Bougouni	49,6	47,5	2,9	100,0	1 567 533	110,7

Région	Structure				Effectif	Rapport de dépendance Démographique (%)
	0 -14 ans	15 -64 ans	65 ans ou +	Ensemble		
Koutiala	50,4	46,8	2,8	100,0	1 153 375	113,6
San	48,9	47,8	3,3	100,0	815 185	109,1
Douentza	46,6	50,0	3,4	100,0	147 229	99,8
Bandiagara	50,9	45,3	3,8	100,0	720 279	121,0
Bamako	42,2	55,5	2,3	100,0	4 211 468	80,1
Ensemble	47,2	50,0	2,8	100,0	21 347 587	100,2

Graphique 3.7: Structure (%) de la population par région selon les grands groupes d'âge.



Graphique 3.8: Rapport de dépendance démographique par région.



3.3.2. Évolution de la structure par grands groupes d'âge de la population

La description de l'évolution de la structure par grands groupes d'âge de la population au fil des recensements permet de mettre en relation la croissance économique et le dévident démographique.

Le dividende démographique représente la chance économique offerte par la situation dans laquelle un pays atteindrait son optimum dans le rapport entre la population non-dépendante (15-64 ans) et la population dépendante (0-15 ans et 64 ans ou plus). Autrement dit, le dividende démographique désigne la croissance d'une économie résultant d'un changement dans la structure par âge de la population d'un pays.

Les données présentées dans le tableau 3.7 montrent que la structure de la population malienne selon les grands groupes d'âge n'a pas significativement changé dans le temps. Toutefois, le rapport de dépendance démographique a légèrement baissé entre 2009 et 2022 passant de 103,5 à 100,2 respectivement.

L'évolution du niveau global de cet indicateur est loin du seuil d'ouverture de la fenêtre d'opportunité du dividende démographique. En effet, il existe une opportunité démographique à partir du moment où le rapport de dépendance est inférieur ou égal à 80 %, un pays bénéficie d'une opportunité démographique s'il a au plus 45 % de population en charge ou dépendante (moins de 15 % de dépendants âgés de plus de 65 ans et moins de 30 % des moins de 15 ans), et 55 % de la population totale active. Toutefois, étant donné que la baisse de la fécondité est déclenchée au Mali, d'ici quelques années, le niveau du rapport de dépendance démographique pourrait baisser au fur et à mesure que le Mali avance, selon son rythme, sur le chemin de la transition démographique afin que le pays puisse bénéficier de son opportunité économique.

Tableau 3.7: Évolution (%) de la structure par grands groupes d'âges de la population de 1998 à 2022 et rapport de dépendance démographique.

Année	Population totale	Poids (%)					Rapport de dépendance démographique (%)
		0-14 ans	15-64 ans	65 ans ou plus	ND	Ens.	
1998	9 810 912	46,1	49,9	3,5	0,5	100,0	99,4
2009	14 528 662	46,6	48,4	3,2	1,8	100,0	103,5
2022	22 395 489	47,2	50,0	2,8	0,0	100,0	100,2

3.4. STRUCTURE DE LA POPULATION PAR GROUPES D'ÂGE OPERATIONNELS

En plus de la structure de la population par groupes d'âge quinquennaux et classiques, le gouvernement, les partenaires au développement et les acteurs économiques ont besoin de connaître le poids et le volume de certaines tranches d'âges pour des fins de planification appelées « groupes d'âge opérationnels ». Ils sont définis en tenant compte des besoins spécifiques liés à l'âge et parfois au sexe.

3.4.1. Structure de la population par groupes d'âge opérationnels selon le milieu de résidence

Les populations des groupes d'âge opérationnels sont constituées des enfants de moins d'un an, de la population d'âge vaccinal, les populations d'âge préscolaire et scolaire, la population des enfants, la population des adolescents, la population des jeunes, la population électorale, la population des femmes en âge de procréation, la population des personnes âgées, la population des actifs. La répartition de ces catégories est faite selon le milieu de résidence, le sexe et la région.

Les résultats présentés dans le tableau 3.8 montrent dans l'ensemble que les enfants de moins de 5 ans (population d'âge vaccinale) représentent 18 % de la population totale des ménages ordinaires. Cette proportion est estimée à 18,7 % en milieu rural contre 16,5 % en milieu urbain. Le niveau de cet indicateur montre combien de fois l'Etat doit investir dans le domaine de la santé des enfants particulièrement en matière de vaccination afin de réduire la mortalité infanto-juvénile et les handicaps des enfants au Mali.

S'agissant de la population d'âge préscolaire (3 à 6 ans), son poids relatif est de 14,7 % de l'ensemble de la population des ménages ordinaires ; il est plus important en milieu rural (15,7 %) qu'en milieu urbain (12,6 %). Ce résultat indique l'importance de la demande sociale en matière d'éducation de la petite enfance (écoles maternelles, crèches, garderies, etc.) et fait appel à des efforts particuliers de l'Etat et des partenaires en développement pour y faire face.

Les enfants âgés de 0-14 ans représentent 47,2 % de la population totale des ménages ordinaires. Cette proportion est près d'une personne sur deux (49,1 %) en milieu rural contre 43 % en milieu urbain. Elle est de 48,6 % chez les garçons contre 45,7 % chez les filles.

Quant à la population âgée de 0-17 ans (population des enfants au sens de l'UNICEF), elle est évaluée à 11 441 311 enfants, soit plus de la moitié (53,6 %) de l'ensemble de la population des ménages ordinaires. Elle est relativement plus élevée en milieu rural (55,2 %) qu'en milieu urbain (50 %). Par ailleurs, elle est légèrement plus élevée chez les garçons (55 %) que chez les filles (52,1 %). Ces chiffres doivent interpeller le gouvernement malien et les partenaires en charge des enfants à mettre un accent

particulier sur la prise en charge et l'encadrement social des enfants (investir dans les secteurs socioéconomiques de base tels que l'éducation, la santé, l'emploi, la promotion des droits des enfants, etc.).

En 2022, l'effectif des femmes âgées de 15-49 ans (femmes en âge de procréer) a été évalué à 4 873 964 individus, soit 22,8 % de l'ensemble de la population des ménages ordinaires et 45,7 % de la population féminine totale. La proportion des femmes en âge de procréer est de 50 % dans l'ensemble de population féminine en milieu urbain contre 43,8 % dans celle de la population féminine du milieu rural. En considérant toute la population résidente des ménages ordinaires, ces proportions sont de 25,2 % et 21,7 % respectivement pour le milieu urbain et le milieu rural. Au regard de leur poids, de leur effectif et des niveaux élevés de fécondité et de la mortalité maternelle, une priorité doit urgemment être accordée au renforcement des programmes de santé de la reproduction en cours dans le pays.

Selon l'UNFPA, le groupe des adolescents représente les personnes âgées de 12-19 ans. L'effectif de ce groupe est estimé à 3 832 526 individus, soit 18 % de la population totale des ménages ordinaires, avec un écart assez significatif entre le milieu urbain (19,1 %) et le milieu rural (17,4 %). On ne note pas de variation entre les hommes et les femmes avec comme poids 18 % chacun respectivement dans l'ensemble de la population masculine et féminine. Leur nombre élevé implique une forte demande en matière de santé de la reproduction.

Au RGPH5 de 2022, l'effectif de la population en âge de voter ou la population électorale (18 ans et plus) s'élève à 9 906 276 personnes, soit 46,4 % de l'ensemble de la population des ménages ordinaires, elle est plus élevée en milieu urbain avec une personne sur deux (50 %) qu'en milieu rural (44,8 %) et légèrement plus importante chez les femmes (47,9 %) que parmi les hommes (45 %).

Les enfants âgés de 7 à 12 ans (population scolarisable au fondamental 1) représentent 17,4 % de la population totale des ménages ordinaires et leur proportion est de 15,7 % en milieu urbain contre 18,1 % en milieu rural. Dans cette tranche d'âge le sexe masculin est le plus représenté, on dénombre 18 % de sexe masculin dans l'ensemble de la population masculine contre 16,7 % de sexe féminin dans l'ensemble de la population féminine. Un des effets immédiats de cette structure est la demande scolaire élevée qui se traduit entre autres par une forte pression sur les infrastructures scolaires et le personnel enseignant disponible.

Tableau 3.8: Effectifs et poids démographique (%) de la population par groupes d'âge opérationnels selon le milieu de résidence.

Groupe d'âge spécifique	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ens.	Masculin	Féminin	Ens.	Masculin	Féminin	Ens.
Moins d'un an (0 an)	111 248	106 179	217 427	248 785	236 253	485 037	360 032	342 432	702 464
	3,3	3,1	3,2	3,4	3,3	3,3	3,4	3,2	3,3
Moins de 3 ans <i>(Population d'âge vaccinal)</i>	340 689	323 611	664 300	796 658	745 042	1 541 700	1 137 347	1 068 653	2 206 000
	10,2	9,5	9,8	10,8	10,3	10,6	10,6	10,0	10,3
Moins de 5 ans <i>(Population d'âge vaccinal)</i>	570 324	545 049	1 115 374	1 410 127	1 319 264	2 729 391	1 980 451	1 864 314	3 844 765
	17,1	16,0	16,5	19,2	18,2	18,7	18,5	17,5	18,0
3 à 6 ans <i>(Population préscolaire)</i>	433 211	419 437	852 648	1 183 871	1 101 650	2 285 522	1 617 082	1 521 087	3 138 169
	13,0	12,3	12,6	16,1	15,2	15,7	15,1	14,3	14,7
0 à 14 ans <i>(Population des enfants)</i>	1 450 733	1 447 907	2 898 640	3 748 931	3 419 763	7 168 694	5 199 664	4 867 670	10 067 334
	43,4	42,5	43,0	51,0	47,2	49,1	48,6	45,7	47,2
0 à 17 ans	1 663 799	1 712 510	3 376 309	4 222 482	3 842 520	8 065 002	5 886 281	5 555 030	11 441 311

Groupe d'âge spécifique	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ens.	Masculin	Féminin	Ens.	Masculin	Féminin	Ens.
<i>(Population des enfants, définition de l'UNICEF)</i>	49,8	50,3	50,1	57,4	53,0	55,2	55,0	52,1	53,6
Femmes 15 à 49 ans <i>(Femmes en âge de procréer)</i>	0 0,0	1 699 704 49,9	1 699 704 25,2	- 0,0	3 174 260 43,8	3 174 260 21,7	- 0,0	4 873 964 45,7	4 873 964 22,8
12 à 19 ans <i>(Population des adolescents, définition du UNFPA)</i>	588 960 17,6	700 503 20,6	1 289 463 19,1	1 330 424 18,1	1 212 639 16,7	2 543 063 17,4	1 919 384 18,0	1 913 142 18,0	3 832 526 18,0
15 ans ou +	1 891 708 56,6	1 954 959 57,5	3 846 667 57,0	3 601 444 49,0	3 832 142 52,8	7 433 586 50,9	5 493 152 51,4	5 787 101 54,3	11 280 253 52,8
18 ans ou + <i>(Population d'âge électoral au Mali)</i>	1 678 641 50,2	1 690 356 49,7	3 368 997 49,9	3 127 894 42,6	3 409 385 47,0	6 537 278 44,8	4 806 535 45,0	5 099 741 47,9	9 906 276 46,4
7 à 12 ans <i>(Population d'âge scolaire du niveau fondamental 1 au Mali)</i>	526 720 15,8	529 801 15,6	1 056 521 15,7	1 398 179 19,0	1 251 716 17,3	2 649 894 18,1	1 924 899 18,0	1 781 516 16,7	3 706 415 17,4
13 à 15 ans <i>(Population d'âge scolaire du niveau fondamental 2 au Mali)</i>	222 927 6,7	265 878 7,8	488 805 7,2	545 286 7,4	471 851 6,5	1 017 137 7,0	768 213 7,2	737 729 6,9	1 505 942 7,1
16 à 18 ans <i>(Population d'âge scolaire du niveau secondaire au Mali)</i>	214 513 6,4	265 608 7,8	480 121 7,1	442 200 6,0	424 093 5,8	866 293 5,9	656 713 6,1	689 701 6,5	1 346 414 6,3
19 à 24 ans <i>(Population d'âge scolaire du niveau supérieur)</i>	379 413 11,4	449 532 13,2	828 945 12,3	669 080 9,1	766 091 10,6	1 435 171 9,8	1 048 493 9,8	1 215 623 11,4	2 264 116 10,6
15 à 39 ans <i>(Population des jeunes)</i>	1 312 114 39,3	1 482 976 43,6	2 795 090 41,4	2 403 667 32,7	2 663 457 36,7	5 067 125 34,7	3 715 781 34,8	4 146 433 38,9	7 862 215 36,8
15 à 24 ans <i>(Population des jeunes UNFPA)</i>	666 740 19,9	805 959 23,7	1 472 699 21,8	1 286 343 17,5	1 340 680 18,5	2 627 023 18,0	1 953 083 18,3	2 146 639 20,1	4 099 722 19,2
60 ans ou + <i>(Population des personnes âgées)</i>	143 253 4,3	127 674 3,8	270 927 4,0	374 107 5,1	338 013 4,7	712 120 4,9	517 360 4,8	465 687 4,4	983 047 4,6

3.4.2. Structure de la population par groupe d'âge opérationnels selon la région de résidence

Les résultats présentés au tableau 3.9 présentent par régions les résultats précédemment décrits. On note dans l'ensemble que quel que soit l'indicateur, il existe des variations plus ou moins importantes entre les différentes régions du pays. Il est donc nécessaire d'adopter des stratégies plus ou moins spécifiques pour chaque région afin de faire face aux défis des différentes régions.

Tableau 3.9: Effectifs et poids démographique (%) de la population des groupes d'âge opérationnels selon la région.

Groupe d'âge spécifique	Régions																Ensemble				
	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Taoudenni	Ménaka	Nioro	Kita	Dioula	Nara	Bougouni	Koutiala		San	Douentza	Bandiagara	Bamako
Moins d'un an (0 an)	60 379 3,3	76 308 3,4	54 561 3,6	70 085 3,2	25 605 3,0	17 114 2,5	22 203 3,3	2 539 3,2	2 178 2,2	4 513 2,0	22 872 3,4	26 315 3,9	22 040 3,3	9 828 3,5	55 364 3,5	40 462 3,5	24 772 3,0	4 045 2,7	25 324 3,5	135 958 3,2	702 464
Moins de 3 ans (Population d'âge vaccinal)	188 007 10,3	241 942 10,8	167 755 11,0	223 655 10,1	79 372 9,4	59 254 8,5	70 695 10,4	7 203 9,1	7 184 7,2	21 942 9,7	72 429 10,8	81 096 11,9	68 317 10,1	31 515 11,3	177 424 11,3	126 076 10,9	80 477 9,9	13 229 9,0	74 453 10,3	413 975 9,8	2 206 000
Moins de 5 ans (Population d'âge vaccinal)	329 112 18,0	421 559 18,8	284 011 18,6	397 414 18,0	144 035 17,1	111 979 16,1	125 493 18,5	12 476 15,7	12 942 13,0	41 062 18,2	129 405 19,3	140 817 20,7	120 310 17,8	57 152 20,5	307 849 19,6	215 901 18,7	143 364 17,6	24 570 16,7	134 819 18,7	690 493 16,4	3 844 765
3 à 6 ans (Population préscolaire)	271 154 14,8	342 143 15,2	223 553 14,6	331 257 15,0	124 578 14,8	101 294 14,6	103 251 15,2	10 004 12,6	11 524 11,6	36 447 16,2	109 723 16,4	113 741 16,7	100 479 14,9	48 930 17,5	249 694 15,9	174 173 15,1	122 845 15,1	22 308 15,2	119 211 16,6	521 859 12,4	3 138 169
0 à 14 ans (Population des enfants)	870 821 47,7	1 077 942 48,0	738 363 48,3	1 051 308 47,6	388 815 46,2	312 019 45,0	316 326 46,5	32 211 40,6	39 235 39,4	107 006 47,5	344 600 51,5	348 478 51,2	324 439 48,1	144 523 51,8	778 257 49,6	581 655 50,4	398 687 48,9	68 575 46,6	366 743 50,9	1 777 331 42,2	10 067 334
0 à 17 ans (Population des enfants, définition de l'UNICEF)	992 310 54,3	1 220 490 54,3	834 827 54,6	1 190 631 53,9	438 521 52,1	356 250 51,4	355 248 52,2	36 926 46,6	45 550 45,8	118 658 52,7	387 466 57,9	391 718 57,6	367 681 54,5	160 432 57,5	873 104 55,7	658 502 57,1	450 847 55,3	77 205 52,4	410 307 57,0	2 074 639 49,3	11 441 311
Femmes 15 à 49 ans (Femmes en âge de procréer)	416 976 22,8	498 130 22,2	345 114 22,6	493 386 22,3	191 043 22,7	160 304 23,1	153 604 22,6	19 325 24,4	24 458 24,6	51 992 23,1	145 807 21,8	145 083 21,3	148 433 22,0	59 734 21,4	333 811 21,3	253 578 22,0	168 251 20,6	32 586 22,1	147 446 20,5	1 084 902 25,8	4 873 964
12 à 19 ans (Population des adolescents, UNFPA)	336 319 18,4	396 567 17,7	273 980 17,9	392 662 17,8	139 345 16,5	123 952 17,9	110 885 16,3	13 523 17,0	18 000 18,1	35 939 16,0	120 931 18,1	119 509 17,6	122 311 18,1	45 455 16,3	267 673 17,1	218 211 18,9	148 810 18,3	24 968 17,0	124 198 17,2	799 287 19,0	3 832 526
15 ans ou +	955 744 52,3	1 168 212 52,0	790 035 51,7	1 157 539 52,4	453 394 53,8	381 700 55,0	363 586 53,5	47 113 59,4	60 264 60,6	118 217 52,5	324 366 48,5	331 902 48,8	349 980 51,9	134 381 48,2	789 276 50,4	571 720 49,6	416 498 51,1	78 654 53,4	363 537 49,1	2 434 137 57,8	11 280 253
18 ans ou + (Population d'âge électoral au Mali)	834 254 45,7	1 025 664 45,7	693 571 45,4	1 018 217 46,1	403 688 47,9	337 470 48,6	324 663 47,8	42 397 53,4	53 949 54,2	106 565 47,3	281 500 42,1	288 661 42,4	306 738 45,5	118 472 42,5	694 429 44,3	494 873 42,9	364 338 44,7	70 024 47,6	309 972 43,0	2 136 829 50,7	9 906 276
7 à 12 ans (Population d'âge scolaire du niveau fondamental 1)	321 310 17,6	390 436 17,4	270 685 17,7	390 141 17,7	148 229 17,6	119 868 17,3	114 429 16,8	11 907 15,0	15 905 16,0	39 676 17,6	128 290 19,2	122 272 18,0	122 682 18,2	51 867 18,6	278 383 17,8	220 353 19,1	153 504 18,8	26 427 17,9	139 386 19,4	640 665 15,2	3 706 415
13 à 15 ans (Population d'âge scolaire du niveau fondamental 2)	132 589 7,3	154 402 6,9	110 753 7,2	156 917 7,1	55 189 6,6	47 552 6,9	41 902 6,2	4 640 5,9	6 592 6,6	12 959 5,8	50 014 7,5	46 828 6,9	48 487 7,2	18 162 6,5	107 175 6,8	88 804 7,7	60 748 7,5	9 726 6,6	50 465 7,0	302 038 7,2	1 505 942

Groupe d'âge spécifique	Régions														Ensemble																				
	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Taoudenni	Ménaka	Nioro	Kita	Dioïla	Nara	Bougouni	Koutiala	San	Douentza	Bandiagara	Bamako															
6 à 18 ans Population d'âge colaïre du niveau secondaire)	120 202	140 141	93 338	134 047	47 723	44 222	39 427	5 244	6 623	12 496	40 548	42 699	41 953	15 559	91 720	72 502	49 155	8 593	40 797	299 429	1 346 414	6,3	7,1	5,7	5,8	6,0	6,0	5,8	5,7	7,1	6,3				
19 à 24 ans Population d'âge colaïre du niveau supérieur)	193 594	236 684	156 508	228 477	80 674	74 492	73 055	9 874	11 429	24 723	58 569	64 841	69 309	24 506	154 894	112 698	79 701	14 892	63 729	531 467	2 264 116	10,6	10,3	10,7	10,7	10,3	9,9	9,8	9,8	10,1	8,8	10,1	8,8	12,6	10,6
5 à 39 ans Population des jeunes)	678 206	822 035	550 107	783 946	298 728	257 913	247 701	32 691	40 405	82 701	219 033	231 291	237 460	90 754	548 015	392 241	276 013	52 192	229 915	1 790 869	7 862 215	37,1	36,6	37,2	36,4	36,7	35,0	34,0	33,9	35,4	31,9	42,5	36,8		
5 à 24 ans Population des jeunes UNFPA)	356 035	427 806	284 228	413 185	146 948	134 662	126 434	16 661	20 021	41 237	114 973	123 001	126 787	46 017	281 032	212 951	147 744	26 601	121 298	932 102	4 099 722	19,5	19,0	19,4	18,6	18,7	17,9	18,5	18,1	16,8	22,1	19,2			
0 ans ou + Population des personnes âgées)	83 734	103 369	65 065	111 047	45 359	35 493	34 662	3 946	4 475	8 248	34 454	31 444	33 842	13 289	70 979	51 184	43 128	8 140	42 446	158 742	963 047	4,6	4,6	5,1	5,1	5,0	4,5	4,4	5,3	5,5	5,9	3,8	4,6		

3.5. VUE D'ENSEMBLE

La population malienne en 2022 est très jeune : 47,2 % de cette population a moins de 15 ans tandis que la proportion de la population active (15-64 ans) est de 49,9 %. Seulement 2,8 % de la population est âgée de 65 ans ou plus. Cette tendance est aussi confortée par la pyramide des âges de la population qui est caractérisée par une base large et un sommet rétréci. L'âge moyen de la population malienne des ménages ordinaires en 2022 est de 21,3 ans, et la moitié de la population à moins de 17 ans.

Au RGPH5 de 2022, on note que 100 personnes potentiellement actives ont à leur charge 100,2 personnes potentiellement inactives. En milieu urbain, 100 personnes potentiellement actives ont à leur charge 83,2 personnes inactives contre une charge de 109,2 inactives pour 100 personnes actives en milieu rural.

Quant aux groupes d'âge opérationnels, on note qu'au Mali : 18 % de la population des ménages ordinaires à moins de 5 ans, la population des 0-17 ans représente 53,6 %, les femmes en âge de procréer (15-49 ans) représentent 45,7 % de l'ensemble des femmes et 22,8 % de la population totale, les adolescents (12-19 ans) constituent 18 % de la population totale.

CHAPITRE IV : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES

Les analyses de ce chapitre portent sur les caractéristiques sociodémographiques de la population résidente, notamment : l'état matrimonial, certaines caractéristiques physiques, le statut de handicap, le « type de population⁹ », les déplacements pour cause d'insécurité, la survie des parents et la cohabitation avec les enfants.

4.1. ETAT MATRIMONIAL DE LA POPULATION AGEE DE 12 ANS OU PLUS

Cette section présente la structure de la population résidente de 12 ans ou plus par rapport à l'état matrimonial. L'analyse porte sur la dynamique démographique compte tenu de l'importance des unions dans la constitution de la descendance et le positionnement social des individus.

4.1.1. Population de « 12 ans ou plus » par état matrimonial selon le milieu de résidence

Le tableau 4.1 illustre la répartition de la population résidente de 12 ans ou plus en 2022 par état matrimonial selon le milieu de résidence et sexe. Globalement, les résultats du RGPH5 de 2022 montrent que les personnes qui n'ont jamais contracté un mariage (célibataires) représente 35,4 % des 12 ans ou plus. On note aussi dans l'ensemble de la population de 12 ans ou plus, 40,3 % de mariés monogames, 18,2 % de mariés polygames [polygame 2 (15,4 %), polygame 3 (2,3 %), polygame 4 (0,5 %) et polygame 5 et + (0,1 %)] ; 2,1 % de veufs/veuves et 3,3 % de personnes en union libre/concubinage.

Cette tendance nationale cache de fortes disparités selon le milieu de résidence. En effet, la proportion des célibataires en milieu urbain (41,8 %) est plus importante que celle en milieu rural (32 %). S'agissant des mariés monogames, il n'existe pas de différence entre le milieu urbain et rural contrairement à la proportion des mariés polygames, elle est respectivement de 11,7 % et 21,6 %.

Les résultats par sexe montrent que dans l'ensemble les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à se marier que les hommes. A cet égard, la proportion des femmes célibataires est de 27,7 %, ce qui est nettement plus faible que celle des hommes (43,5 %). La tendance contraire est observée en ce qui concerne les mariés monogames avec 38,9 % chez les hommes contre 41,7 % chez les femmes. Il en est de même pour la proportion des polygames, elle est de 12,8 % chez les hommes contre 23,2 % chez les femmes. En outre, le tableau 4.1 montre aussi que le veuvage est plus important chez les femmes que chez les hommes avec respectivement de 3,8 % et 0,4 %.

⁹ Les types de population au RGPH5 sont : les sédentaires et les nomades.

Tableau 4.1: Répartition (effectif et %) de la population résidente de 12 ans ou plus des ménages ordinaires par état matrimonial selon le milieu de résidence et sexe.

Etat matrimonial	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	47,5	36,2	41,7	41,3	23,2	32,0	43,5	27,7	35,4
Monogame	39,2	41,1	40,2	38,7	42,0	40,4	38,9	41,7	40,3
Polygame 2	7,7	12,3	10,1	13,2	23,0	18,2	11,3	19,3	15,4
Polygame 3	0,8	1,8	1,3	1,5	3,9	2,7	1,3	3,2	2,3
Polygame 4	0,2	0,5	0,3	0,3	0,8	0,5	0,2	0,7	0,5
Polygame 5 et +	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1
Divorcé (e)	0,3	0,8	0,5	0,2	0,4	0,3	0,2	0,5	0,4
Séparé (e)	0,2	0,5	0,4	0,2	0,4	0,3	0,2	0,5	0,3
Veuf (ve)	0,3	4,0	2,2	0,4	3,8	2,1	0,4	3,8	2,1
Union libre / Concubinage	3,8	2,8	3,3	4,2	2,4	3,4	4,0	2,5	3,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	2 127 700	2 220 117	4 347 818	4 197 441	4 346 997	8 544 438	6 325 142	6 567 114	12 892 256

4.1.2. Etat matrimonial de la population de 12 ans ou plus selon la région

Les données présentées dans le tableau 4.2 montrent la répartition de la population résidente des ménages ordinaires de 12 ans ou plus par région selon l'état matrimonial. Il ressort de ce tableau que la proportion des célibataires est plus élevée dans le district de Bamako (42,5 %), dans les régions de Taoudenni (37 %), Tombouctou (36,4 %) et Koutiala (36,4 %). Par contre, les proportions les plus faibles des célibataires ont été observées dans les régions de Nara (26,8 %), Ménaka (27,1 %), Kita (28,7 %) et Nioro (29,5 %).

En examinant la situation des polygames par région, on note que leur proportion dans la population âgée de 12 ans ou plus est la plus élevée dans les régions de Bandiagara (25,7 %), Kita (25,5 %), Nara (24,4 %) et Bougouni (24,3 %) contrairement aux régions de Taoudenni (2,6 %), Kidal (3,6 %) et Ménaka (6 %) où les proportions de polygames les plus faibles sont enregistrées.

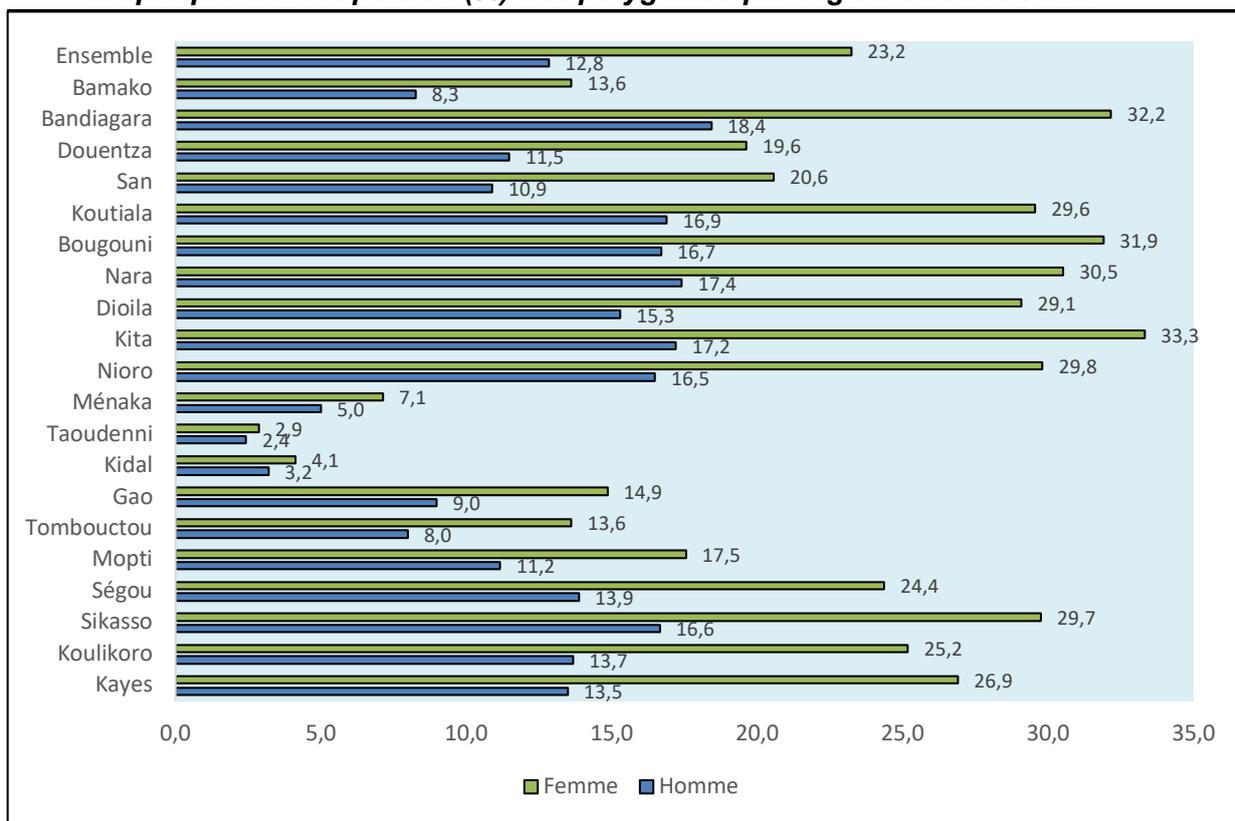
Tableau 4.2: Répartition (effectif et %) de la population résidente de 12 ans ou plus des ménages ordinaires par état matrimonial selon la région.

Région	Etat matrimonial											Effectif
	Célibataire	Monogame	Polygame 2	Polygame 3	Polygame 4	Polygame 5 et plus	Divorcé(e)	Séparé(e)	Veuf(ve)	Union libre/Concubinage	Ensemble	
Masculin												
Kayes	43,2	35,7	11,3	1,8	0,3	0	0,3	0,3	0,3	6,7	100,0	533 093
Koulikoro	42,7	38,7	12,1	1,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,3	4,2	100,0	661 756
Sikasso	43,6	35,6	14,3	1,9	0,4	0	0,1	0,2	0,2	3,6	100,0	440 595
Ségou	43	39	12,6	1	0,2	0	0,2	0,2	0,4	3,3	100,0	647 694
Mopti	40,4	46,3	10,1	0,8	0,2	0,1	0,2	0,2	0,8	0,9	100,0	256 034
Tombouctou	42,5	47,3	7,3	0,5	0,1	0,1	0,2	0,2	0,8	1	100,0	222 488

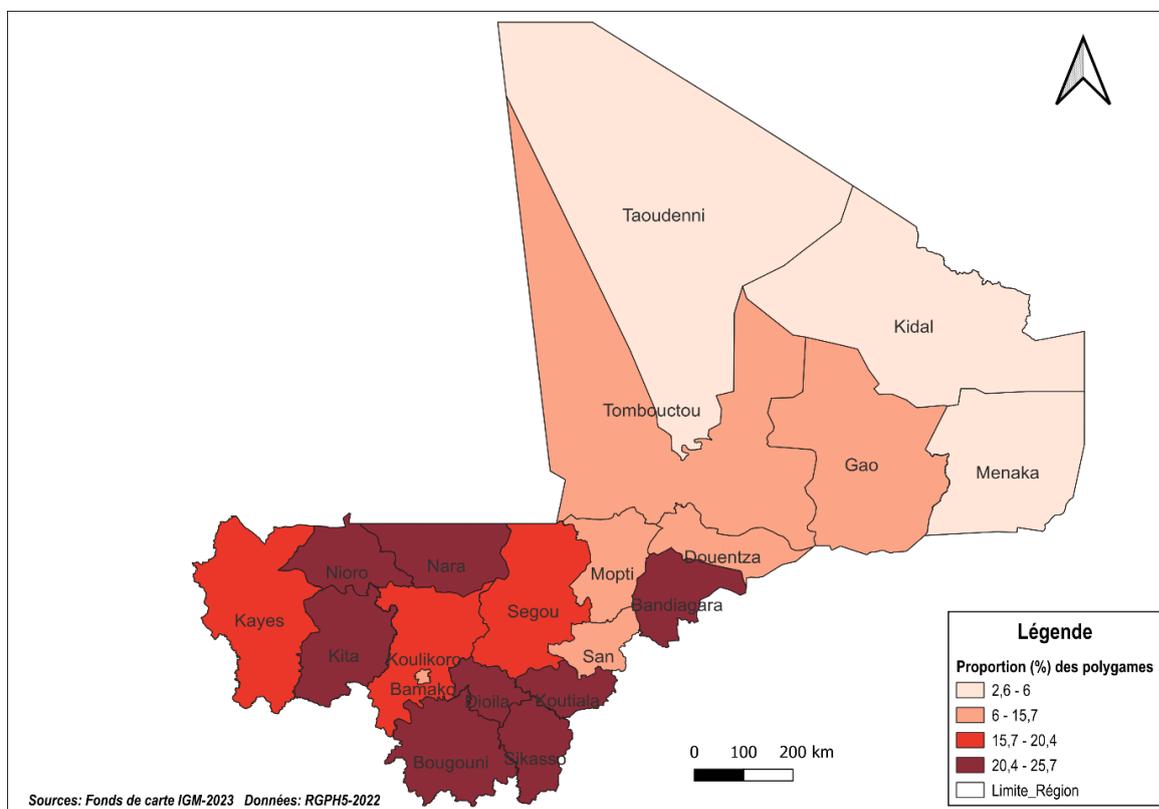
Région	Etat matrimonial											Effectif
	Célibataire	Monogame	Polygame 2	Polygame 3	Polygame 4	Polygame 5 et plus	Divorcé(e)	Séparé(e)	Veuf(ve)	Union libre/Concubinage	Ensemble	
Gao	38,5	50,2	8,1	0,6	0,1	0,1	0,3	0,2	0,6	1,2	100,0	206 708
Kidal	34,6	54,3	3	0,1	0,1	0	0,2	0,1	0,4	7,1	100,0	28 066
Taoudenni	40,5	55,2	2,3	0,1	0	0	0,1	0,2	0,6	1	100,0	36 832
Ménaka	31,2	62,3	4,8	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	1,1	100,0	69 613
Nioro	40,7	36,9	13,9	2,2	0,4	0	0,2	0,2	0,2	5,2	100,0	175 658
Kita	40,2	35,5	14,7	2,1	0,4	0	0,3	0,3	0,2	6,3	100,0	184 417
Dioila	40,8	38	13,8	1,3	0,2	0	0,2	0,2	0,3	5,3	100,0	197 593
Nara	35,1	43,7	15,6	1,3	0,4	0	0,1	0,1	0,5	3	100,0	73 848
Bougouni	41	36,8	14,4	1,9	0,3	0	0,3	0,3	0,2	4,8	100,0	449 637
Koutiala	44,9	32,4	14,6	2	0,3	0	0,1	0,2	0,2	5,3	100,0	316 871
San	44	39,8	9,9	0,8	0,1	0	0,2	0,2	0,5	4,4	100,0	241 768
Douentza	42,5	43,6	10,4	0,7	0,1	0,3	0,1	0,2	0,7	1,5	100,0	45 177
Bandiagara	43,8	36,1	16,7	1,3	0,3	0,1	0,1	0,1	0,6	0,9	100,0	197 733
Bamako	47,8	39,3	7,3	0,7	0,2	0	0,3	0,2	0,3	3,8	100,0	1 339 561
Ensemble	43,5	38,9	11,3	1,3	0,2	0	0,2	0,2	0,4	4	100,0	6 325 142
Féminin												
Kayes	24	40,1	20,9	4,9	1	0,1	0,7	0,6	4	3,7	100,0	564 206
Koulikoro	24,6	43	21,1	3,2	0,7	0,1	0,4	0,4	3,8	2,7	100,0	672 104
Sikasso	26,4	37,9	23,8	4,8	1	0,1	0,2	0,4	3	2,3	100,0	468 475
Ségou	26,6	41,9	21,3	2,5	0,5	0	0,3	0,3	4,3	2,2	100,0	678 710
Mopti	28,8	46,9	15,4	1,6	0,4	0,1	0,5	0,6	5,1	0,7	100,0	256 809
Tombouctou	30,3	48,7	12,2	1	0,2	0,2	0,7	0,7	5,2	0,8	100,0	210 689
Gao	25,7	50,6	13,1	1,3	0,3	0,2	1,1	0,7	5,9	1,1	100,0	202 784
Kidal	28,9	56,6	3,8	0,2	0,1	0	0,7	0,2	2,1	7,3	100,0	24 285
Taoudenni	33,1	59,9	2,7	0,1	0	0,1	0,4	0,6	2,3	0,9	100,0	31 265
Ménaka	22,8	65,6	6,8	0,2	0,1	0,1	0,7	0,4	2,5	0,9	100,0	64 125
Nioro	19,8	42,3	23,4	5,3	1,1	0,1	0,6	0,6	4,4	2,6	100,0	203 366
Kita	18	41,4	26,4	5,7	1,2	0,1	0,3	0,6	3,6	2,9	100,0	197 730
Dioila	21,9	42,3	25,1	3,4	0,5	0	0,2	0,4	3,4	2,8	100,0	205 398
Nara	19,6	42,5	26,5	3,1	0,8	0,1	0,4	0,3	4,4	2,4	100,0	80 554
Bougouni	20,4	41,2	25,8	5,1	1	0	0,3	0,4	3,3	2,5	100,0	455 600
Koutiala	28,7	34,6	23,9	4,8	0,9	0,1	0,2	0,4	3	3,6	100,0	351 963
San	28,1	43,8	18	2,2	0,4	0	0,3	0,4	3,9	2,9	100,0	241 644
Douentza	29,8	44,6	17,5	1,6	0,3	0,3	0,5	0,5	3,8	1,2	100,0	44 259
Bandiagara	27	36,1	28,1	3,1	0,7	0,2	0,1	0,4	3,4	0,8	100,0	210 722
Bamako	37,3	41	11,5	1,7	0,4	0	0,8	0,5	3,8	3	100,0	1 402 425
Ensemble	27,7	41,7	19,3	3,2	0,7	0,1	0,5	0,5	3,8	2,6	100,0	6 567 114
Ensemble												
Kayes	33,3	38	16,2	3,4	0,7	0,1	0,5	0,5	2,2	5,2	100,0	1 097 300
Koulikoro	33,6	40,9	16,7	2,2	0,5	0,1	0,3	0,3	2,1	3,4	100,0	1 333 860
Sikasso	34,7	36,8	19,2	3,4	0,7	0	0,2	0,3	1,7	2,9	100,0	909 070

Région	Etat matrimonial											Effectif
	Célibataire	Monogame	Polygame 2	Polygame 3	Polygame 4	Polygame 5 et plus	Divorcé(e)	Séparé(e)	Veuf(ve)	Union libre/Concubinage	Ensemble	
Ségou	34,6	40,5	17,1	1,8	0,3	0	0,2	0,2	2,4	2,7	100,0	1 326 405
Mopti	34,5	46,6	12,8	1,2	0,3	0,1	0,3	0,4	3	0,8	100,0	512 843
Tombouctou	36,4	48	9,7	0,7	0,1	0,2	0,4	0,4	3	0,9	100,0	433 177
Gao	32	50,4	10,6	0,9	0,2	0,2	0,7	0,4	3,3	1,2	100,0	409 493
Kidal	31,9	55,4	3,4	0,2	0,1	0	0,4	0,2	1,2	7,2	100,0	52 351
Taoudenni	37	57,4	2,5	0,1	0	0	0,3	0,4	1,4	0,9	100,0	68 097
Ménaka	27,1	63,9	5,8	0,1	0,1	0,1	0,4	0,2	1,4	1	100,0	133 738
Nioro	29,5	39,8	19	3,8	0,8	0,1	0,4	0,4	2,5	3,8	100,0	379 024
Kita	28,7	38,5	20,7	4	0,8	0,1	0,3	0,4	2	4,5	100,0	382 147
Dioila	31,2	40,1	19,5	2,4	0,4	0	0,2	0,3	1,8	4,1	100,0	402 991
Nara	26,8	43,1	21,5	2,3	0,6	0,1	0,3	0,2	2,6	2,7	100,0	154 402
Bougouni	30,6	39	20,2	3,5	0,6	0	0,3	0,3	1,8	3,6	100,0	905 237
Koutiala	36,4	33,5	19,5	3,4	0,6	0	0,2	0,3	1,7	4,4	100,0	668 834
San	36	41,8	13,9	1,5	0,2	0	0,2	0,3	2,2	3,7	100,0	483 412
Douentza	36,1	44,1	14	1,1	0,2	0,3	0,3	0,3	2,2	1,4	100,0	89 436
Bandiagara	34,9	36,1	22,8	2,3	0,5	0,1	0,1	0,2	2,1	0,9	100,0	408 454
Bamako	42,5	40,1	9,4	1,2	0,3	0	0,6	0,4	2,1	3,4	100,0	2 741 986
Ensemble	35,4	40,3	15,4	2,3	0,5	0,1	0,4	0,3	2,1	3,3	100,0	12 892 256

Graphique 4.1: Proportion (%) des polygames par région selon le sexe.



Carte 4.1: Proportion (%) des polygames par région au Mali en 2022.



4.2. STRUCTURE DE LA POPULATION SELON CERTAINES CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Lors de la collecte des données du RGPH5 en 2022, afin de répondre aux besoins de nombreux utilisateurs, des questions relatives à certaines caractéristiques physiques ont été posées à tous les individus des ménages ordinaires. Ainsi, les types suivants de caractéristiques physiques ont été retenus dans le questionnaire : Aucun, Albinos ; Bossu ; Nain ; Albinos et Bossu ; Albinos et Nain ; Bossu et Nain ; Albinos, Bossu et Nain.

4.2.1. Population par certaines caractéristiques physiques (albinos, bossu et nain) selon le milieu de résidence

En 2022, les résultats montrent que le nombre d'individus présentant au moins une de ces caractéristiques physiques est de 61 551 personnes soit environ 0,3 % de la population des ménages ordinaires. Les résultats par type de caractéristiques physique attestent que près de sept personnes sur dix (67,4 %) de ces individus sont des albinos uniquement avec un effectif estimé à 41 477 habitants, suivis des bossus (5 972 individus) et des nains (4 504 individus).

Les personnes présentant ces caractéristiques physiques sont plus représentées en milieu rural qu'en milieu urbain avec des effectifs respectifs de 45 049 (0,31 % de la population rurale) et 16 508 (0,24 % de la population urbaine). En analysant les données par sexe, on observe que les effectifs des hommes et des femmes sont assez proches avec respectivement 31 444 et 30 107 individus.

Tableau 4.3: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires par certains caractéristiques physiques selon le milieu de résidence et sexe.

Type de caractéristiques	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ens.	Masculin	Féminin	Ens.	Masculin	Féminin	Ens.
Aucun	3 334 442	3 394 356	6 728 798	7 326 926	7 230 305	14 557 232	10 661 372	10 624 664	21 286 036
Albinos	5 337	5 541	10 877	16 133	14 471	30 604	21 467	20 010	41 477
Bossu	507	465	971	2 636	2 366	5 002	3 142	2 830	5 972
Nain	502	518	1 020	1 813	1 671	3 484	2 315	2 189	4 504
Albinos, Bossu	80	102	182	420	378	798	500	480	980
Albinos, Nain	58	33	91	283	253	535	341	285	626
Bossu, Nain	351	340	692	297	272	568	648	613	1 261
Albinos, Bossu et Nain	1 164	1 511	2 675	1 869	2 188	4 056	3 033	3 700	6 733
Proportions (%) des personnes ayant certains caractéristiques physiques	0,24	0,25	0,24	0,32	0,30	0,31	0,29	0,28	0,29
Effectif	3 342 440	3 402 866	6 745 306	7 350 376	7 251 905	14 602 280	10 692 816	10 654 771	21 347 587

4.2.2. Certaines caractéristiques physiques (albinos, bossu et nain) selon la région

Le tableau 4.4 présente les résultats par région. Il montre que la proportion nationale (0,29 %) des personnes présentant certaines caractéristiques physiques cache des variations importantes entre les régions. D'abord, les régions Gao, San, Dioïla, Ségou, Kidal et Mopti ont des proportions les plus élevées qui se situent entre 3,63 % et 0,47 %. Ensuite, les régions de Tombouctou, Kita, Koulikoro, Koutiala, Bougouni et Kayes ont des proportions similaires à la moyenne nationale (0,29 %). Enfin, les régions de

Nioro, Sikasso, Taoudenni, Nara, Ménaka, Douentza, Bandiagara et le district de Bamako ont des proportions légèrement au-dessous de la moyenne nationale (0,29 %) oscillant entre 0,24 % et 0,04 %.

Tableau 4.4: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires par certaines caractéristiques physiques selon la région.

Région	Type de caractéristiques physiques								Proportions (%) des personnes ayant certains caractéristiques physiques	Effectif
	Aucun	Albinos	Bossu	Nain	Albinos et Bossu	Albinos et Nain	Bossu et Nain	Albinos, Bossu et Nain		
Kayes	1 819 927	3 903	951	493	65	37	73	1 116	0,3	1 826 565
Koulikoro	2 241 270	3 362	396	442	87	81	59	457	0,32	2 246 154
Sikasso	1 525 153	1 947	309	314	47	15	42	571	0,15	1 528 398
Ségou	2 201 950	4 889	516	819	154	43	74	403	0,82	2 208 847
Mopti	838 940	2 763	189	124	70	49	17	56	0,47	842 209
Tombouctou	691 328	2 016	158	63	109	8	21	16	0,35	693 719
Gao	677 032	2 520	134	50	84	13	10	69	3,63	679 911
Kidal	78 791	359	3	6	3	-	3	159	0,54	79 324
Taoudenni	99 179	261	28	1	6	1	12	10	0,14	99 499
Ménaka	224 590	571	32	11	6	2	1	9	0,09	225 223
Nioro	667 353	992	128	174	17	17	28	255	0,24	668 966
Kita	678 046	1 353	253	272	24	33	46	352	0,35	680 380
Dioila	671 646	1 537	824	184	32	16	73	108	0,99	674 419
Nara	277 292	1 273	123	90	17	97	5	5	0,1	278 904
Bougouni	1 563 985	1 463	791	283	41	18	58	894	0,31	1 567 533
Koutiala	1 150 811	1 066	174	274	41	48	545	416	0,31	1 153 375
San	811 036	3 548	157	145	29	24	42	204	2,82	815 185
Douentza	146 620	481	36	39	21	14	2	15	0,08	147 229
Bandiagara	717 853	1 949	197	78	53	83	22	45	0,06	720 279
Bamako	4 203 096	5 343	564	635	75	31	126	1 598	0,04	4 211 468
Ensemble	21 286 036	41 477	5 972	4 504	980	626	1 261	6 733	0,29	21 347 587

4.3. STRUCTURE DE LA POPULATION SELON LE STATUT DE HANDICAP

Selon l’OMS, « Est handicapé, un individu dont l’intégrité physique ou mentale est passagèrement ou définitivement diminuée, soit congénitalement, soit sous l’effet de l’âge, d’une maladie ou d’un accident, en sorte que son autonomie, son aptitude à fréquenter l’école ou à occuper un emploi s’en trouvent compromis ». Comme dans le cas des personnes présentant certaines caractéristiques physiques, pour répondre aux besoins de certains utilisateurs, une question concernant le handicap a été posée à tous les individus se trouvant dans les ménages ordinaires.

4.3.1. Statut de handicap majeur par milieu de résidence

Globalement, la proportion des personnes vivant avec un handicap majeur est de 0,8 %. Cette proportion est de 0,8 % en milieu rural contre 0,7 % en milieu urbain. Quel que soit le sexe, la proportion des personnes vivant avec un handicap majeur est légèrement plus élevée en milieu rural qu’en milieu urbain. Les résultats selon le sexe montrent que la proportion des personnes vivant avec un handicap majeur est de 0,9 % chez les hommes contre 0,7 % chez les femmes.

Tableau 4.5: Proportion (%) des personnes vivant avec un handicap majeur selon le milieu de résidence et le sexe.

Milieu de résidence	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	0,8	0,6	0,7
Rural	0,9	0,7	0,8
Ensemble	0,9	0,7	0,8

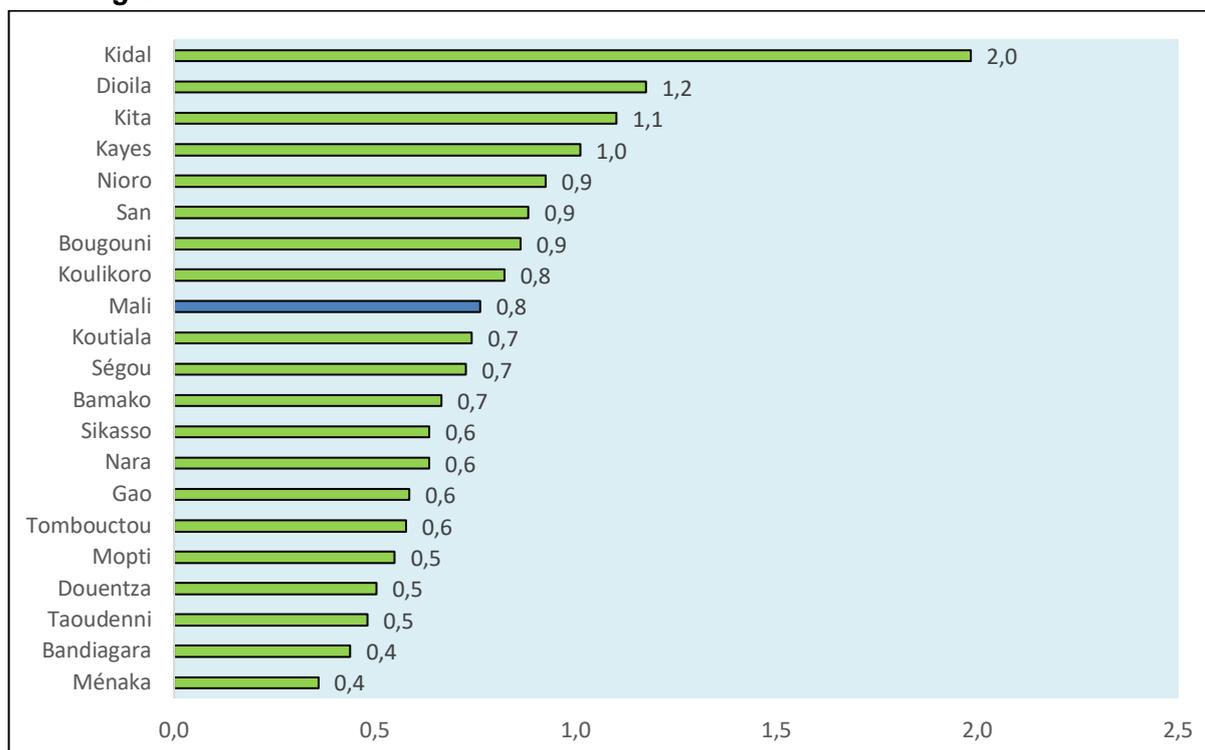
4.3.2. Statut de handicap majeur par région

Au Mali, le nombre total des personnes vivant avec un handicap majeur est évalué à 162 689 individus en 2022, soit 0,8 % de l'ensemble de la population. La proportion des personnes vivant avec un handicap majeur varie selon la région (graphique 4.2). En effet, les régions dont la proportion des personnes vivant avec un handicap majeur vaut une personne sur cent sont : la région de Kidal (2 %), Dioïla (1,2 %), Kita (1,1 %) et Kayes (1 %). Les régions de Nioro, San, Bougouni et Koulikoro ont aussi des proportions élevées supérieures à la moyenne nationale (0,8 %). Par contre, les proportions des personnes vivant avec un handicap les plus faibles ont été enregistrées dans les régions de Ménaka (0,4 %), Bandiagara (0,4 %), Taoudenni (0,5 %), Douentza (0,5 %) et Mopti (0,5 %) (graphique 4.2).

Tableau 4.6: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires par statut de handicap majeur selon la région.

Région	Statut de handicap majeur			Proportion des personnes avec handicaps (%)
	Avec handicap	Sans handicap	Ensemble	
Kayes	18 466	1 808 098	1 826 564	1,0
Koulikoro	18 462	2 227 691	2 246 154	0,8
Sikasso	9 708	1 518 690	1 528 398	0,6
Ségou	16 037	2 192 810	2 208 847	0,7
Mopti	4 626	837 583	842 209	0,5
Tombouctou	4 002	689 718	693 719	0,6
Gao	3 978	675 933	679 911	0,6
Kidal	1 573	77 750	79 324	2,0
Taoudenni	478	99 021	99 499	0,5
Ménaka	808	224 415	225 223	0,4
Nioro	6 187	662 778	668 966	0,9
Kita	7 496	672 884	680 380	1,1
Dioïla	7 924	666 496	674 419	1,2
Nara	1 771	277 133	278 904	0,6
Bougouni	13 511	1 554 022	1 567 533	0,9
Koutiala	8 552	1 144 824	1 153 375	0,7
San	7 193	807 992	815 185	0,9
Douentza	741	146 488	147 229	0,5
Bandiagara	3 157	717 122	720 279	0,4
Bamako	28 018	4 183 449	4 211 468	0,7
Ensemble	162 689	21 184 898	21 347 587	0,8

Graphique 4.2: Proportion (%) des personnes vivant avec un handicap majeur par région.



4.3.3. Population des personnes vivant avec un handicap majeur par milieu de résidence

Parmi les 162 689 personnes vivant avec un handicap majeur, 71 779 sont des femmes soit 44,1 % de l'ensemble des personnes vivant avec un handicap majeur. En outre, on observe que, dans l'ensemble, sept handicapés sur dix (71 %) vivent en milieu rural.

Tableau 4.7: Répartition de la population vivant avec un handicap majeur par milieu de résidence selon le sexe ; poids démographique, RM et pourcentage des femmes.

Milieu de résidence	Sexe			Poids démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
Urbain	25 887	21 215	47 103	29,0	122,0	45,0
Rural	65 023	50 563	115 586	71,0	128,6	43,7
Ensemble	90 910	71 779	162 689	100,0	126,7	44,1

4.3.4. Population des personnes vivant avec un handicap majeur par région

Le tableau 4.8 présente la répartition de la population vivant avec un handicap majeur dans les ménages ordinaires par région selon le sexe. En examinant les résultats présentés dans ce tableau, on note que dans toutes les régions, les personnes vivant avec un handicap majeur sont majoritairement des hommes.

À cet égard, les régions ayant les proportions de femmes les plus élevées parmi les personnes vivant avec un handicap majeur sont : Mopti (47,5 %), Gao (46,8 %) et Bandiagara (45,7 %). En revanche, les

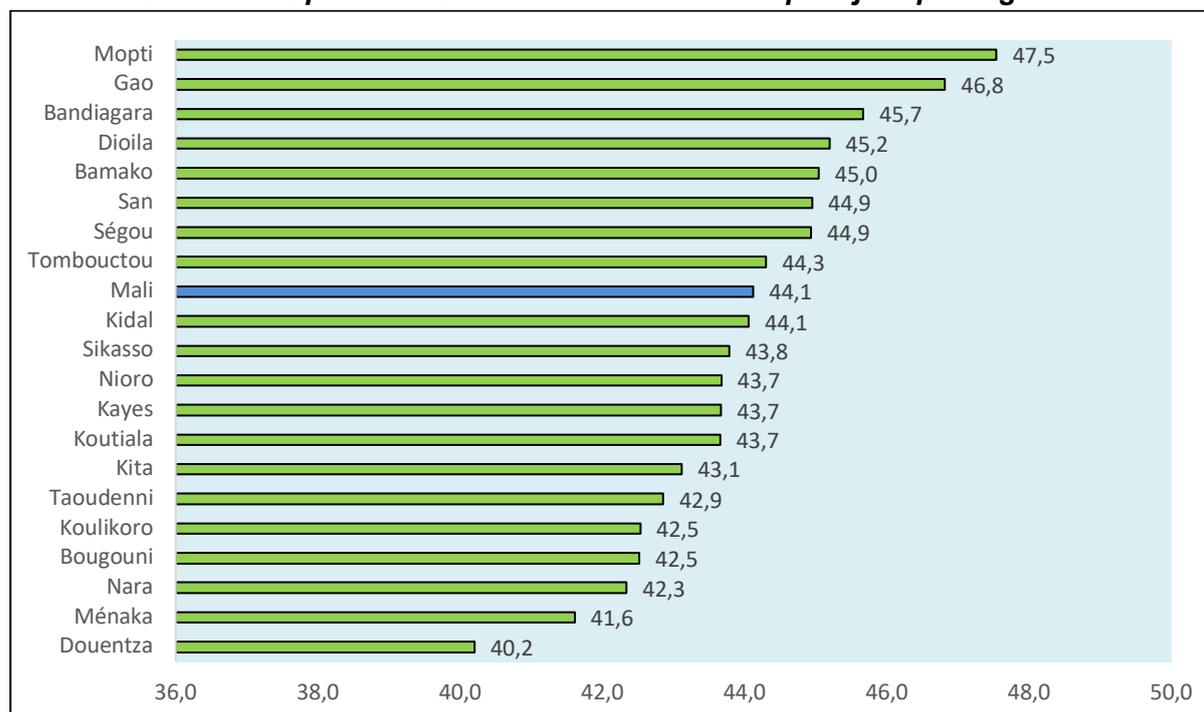
régions de Douentza (40,2 %), Ménaka (41,6 %) et Nara (42,3 %) présentent les proportions les plus faibles (graphique 4.3).

Quant à la répartition des effectifs des personnes vivant avec un handicap majeur entre les régions, on note que les effectifs sont plus importants dans le district de Bamako (28 018 individus soit 17,2 % de l'ensemble des personnes vivant avec un handicap majeur), Kayes avec 18 466 personnes, soit 11,4 % de l'ensemble des personnes vivant avec un handicap majeur et Koulikoro (18 462 personnes, soit 11,4 % de l'ensemble des personnes vivant avec un handicap majeur).

Tableau 4.8: Répartition de la population vivant avec un handicap majeur selon la région et le sexe ; poids démographique, RM et le pourcentage des femmes.

Région	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% Femmes
	Masculin	Féminin	Ensemble			
Kayes	10 403	8 063	18 466	11,4	129,0	43,7
Koulikoro	10 609	7 853	18 462	11,3	135,1	42,5
Sikasso	5 457	4 251	9 708	6,0	128,4	43,8
Ségou	8 831	7 206	16 037	9,8	122,6	44,9
Mopti	2 426	2 199	4 626	2,8	110,3	47,5
Tombouctou	2 229	1 773	4 002	2,5	125,7	44,3
Gao	2 116	1 863	3 978	2,4	113,6	46,8
Kidal	880	693	1 573	1,0	127,0	44,1
Taoudenni	273	205	478	0,3	133,3	42,9
Ménaka	472	336	808	0,5	140,3	41,6
Nioro	3 485	2 702	6 187	3,8	129,0	43,7
Kita	4 264	3 232	7 496	4,6	131,9	43,1
Dioïla	4 343	3 581	7 924	4,9	121,3	45,2
Nara	1 021	750	1 771	1,1	136,2	42,3
Bougouni	7 766	5 745	13 511	8,3	135,2	42,5
Koutiala	4 818	3 733	8 552	5,3	129,1	43,7
San	3 960	3 233	7 193	4,4	122,5	44,9
Douentza	443	298	741	0,5	148,7	40,2
Bandiagara	1 715	1 442	3 157	1,9	119,0	45,7
Bamako	15 398	12 621	28 018	17,2	122,0	45,0
Ensemble	90 910	71 779	162 689	100,0	126,7	44,1

Graphique 4.3: Proportion (%) des femmes vivant avec un handicap majeur dans l'ensemble des personnes vivant avec un handicap majeur par région.



4.3.5. Population vivant avec un handicap majeur par type de handicap selon le milieu de résidence

Lors de la collecte des données du RGPH5 en 2022, il a été demandé à toutes les personnes vivant avec un handicap majeur d'indiquer le type de handicap dont elles souffrent. Il en ressort que parmi les 162 689 individus présentant un handicap majeur, 17,5 % souffrent d'infirmité des membres inférieurs suivis par les malvoyants (14,6 %). En revanche, les types de handicap les moins cités sont : le muet (2,6 %), le sourd-muet (3,6 %) et le sourd (3,7 %).

Globalement, les résultats selon le sexe ne montrent pas de différence significative entre les hommes et les femmes. Quant aux résultats par milieu de résidence, des différences sont observées pour certains types de handicap notamment : Infirm(e) de membre(s) inférieur(s) (16,1 % en milieu urbain contre 18,1 % en milieu rural), malvoyant (13,7 % en milieu urbain contre 15 % en milieu rural) et le déficient mental/psychique (7,2 % en milieu urbain contre 5,9 % en milieu rural).

Tableau 4.9: Répartition (effectif et %) de la population vivant avec un handicap majeur par milieu de résidence et par sexe selon le type de handicap majeur.

Type de handicap majeur	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ens.	Masculin	Féminin	Ens.	Masculin	Féminin	Ens.
Infirm(e) de membre(s) inférieur(s)	16,2	16,1	16,1	17,6	18,7	18,1	17,2	18,0	17,5
Infirm(e) de membre(s) supérieur(s)	8,7	7,7	8,2	8,1	8,8	8,4	8,3	8,5	8,4
Aveugle	4,9	3,4	4,2	5,7	4,3	5,1	5,5	4,1	4,9
Borgne	5,0	5,4	5,2	3,6	3,2	3,5	4,0	3,9	4,0
Malvoyant	12,6	15,0	13,7	15,2	14,7	15,0	14,5	14,8	14,6

Type de handicap majeur	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ens.	Masculin	Féminin	Ens.	Masculin	Féminin	Ens.
Muet	2,8	2,5	2,7	2,5	2,5	2,5	2,6	2,5	2,6
Sourd	2,5	3,2	2,8	4,0	4,1	4,1	3,6	3,9	3,7
Sourd-muet	3,2	3,6	3,3	3,8	3,5	3,7	3,6	3,4	3,6
Malentendant	5,4	6,4	5,9	7,3	7,8	7,4	6,8	7,4	7,0
Déficient intellectuel	4,5	4,2	4,4	4,1	4,3	4,2	4,2	4,2	4,2
Déficient mental/psychique	7,6	6,7	7,2	6,1	5,8	5,9	6,4	6,1	6,3
Polyhandicap majeur	4,3	4,0	4,2	3,6	3,5	3,5	3,8	3,5	3,6
Autre handicap physique majeur	13,7	12,5	13,2	8,9	8,8	8,9	10,3	9,9	10,1
Autre handicap majeur	8,6	9,3	8,9	9,5	10,0	9,7	9,2	9,8	9,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	25 887	21 215	47 103	65 023	50 563	115 586	90 910	71 779	162 689

4.4. REPARTITION DE LA POPULATION PAR TYPE DE POPULATION ET DEPLACEMENT POUR CAUSE D'INSECURITE

Depuis 2012, le Mali traverse une crise sécuritaire, d'abord marquée par l'annexion de deux tiers de son territoire jusqu'en janvier 2013 et enfin, provoquant l'exode de plusieurs centaines de milliers de déplacés. Ce déplacement a touché tant les sédentaires que les nomades. Ainsi, des questions relatives au déplacement pour cause d'insecurité ont été posées à tous les individus se trouvant dans les ménages ordinaires.

4.4.1. Population des ménages ordinaires par type de population selon la région

En 2022, l'effectif des nomades recensés dans les ménages ordinaires s'élève à 434 398 habitants, soit 2 % de l'ensemble de la population des ménages ordinaires. On observe dans le tableau 4.10 une disparité dans la distribution de l'ensemble des nomades entre les régions. Ainsi, dans la région de Ménaka un peu plus d'une personne sur deux (52,6 %) est nomade, 44,5 % de la population vivant dans la région de Taoudenni pratiquent le nomadisme, 44,3 % à Kidal et 22,5 % à Gao. A part les régions précédemment citées, le nomadisme est faiblement pratiqué dans les autres régions du pays avec des proportions oscillantes entre 0 % et 9,4 %. S'agissant du poids de chaque région dans l'ensemble des nomades, Gao (35,2 %) et Ménaka (27,3 %) dominent largement.

Tableau 4.10: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires par région selon le type de population.

Région	Type de population			Proportion des nomades (%)	Poids nomade dans l'ensemble nomade (%)
	Sédentaire	Nomade	Ensemble		
Kayes	1 823 826	2 739	1 826 564	0,1	0,6
Koulikoro	2 242 079	4 075	2 246 154	0,2	0,9
Sikasso	1 527 328	1 070	1 528 398	0,1	0,2
Ségou	2 206 555	2 292	2 208 847	0,1	0,5
Mopti	841 277	931	842 209	0,1	0,2

Région	Type de population			Proportion des nomades (%)	Poids nomade dans l'ensemble nomade (%)
	Sédentaire	Nomade	Ensemble		
Tombouctou	628 665	65 054	693 719	9,4	15,0
Gao	526 855	153 056	679 911	22,5	35,2
Kidal	44 218	35 105	79 324	44,3	8,2
Taoudenni	55 229	44 270	99 499	44,5	10,2
Ménaka	106 741	118 482	225 223	52,6	27,3
Nioro	666 886	2 080	668 966	0,3	0,5
Kita	679 505	874	680 380	0,1	0,2
Dioïla	674 287	133	674 419	0,0	0,0
Nara	278 692	211	278 904	0,1	0,0
Bougouni	1 566 485	1 048	1 567 533	0,1	0,3
Koutiala	1 152 939	437	1 153 375	0,0	0,1
San	814 282	903	815 185	0,1	0,2
Douentza	146 535	694	147 229	0,5	0,2
Bandiagara	719 336	943	720 279	0,1	0,2
Bamako	4 211 468	-	4 211 468	0,0	0,0
Ensemble	20 913 189	434 398	21 347 587	2,0	100,0

4.4.2. Population des ménages ordinaires qui se sont déplacés pour cause d'insécurité

Lors du RGPH5, il a été demandé à toutes les personnes vivant dans les ménages ordinaires si elles ont effectué un déplacement pour cause d'insécurité ou de conflit armé à l'intérieur du Mali depuis 2009. Il en ressort que 76 245 individus ont eu à faire ce déplacement entre 2009 et la date du recensement en juin 2022. Ce faible effectif pourrait être expliqué d'une part par la non prise en compte des zones non couvertes¹⁰ par le dénombrement général ainsi que les grands camps de déplacés¹¹ internes.

Le phénomène du déplacement pour cause d'insécurité ou de conflit armé touche de la même façon les hommes et les femmes. Ainsi, près d'une personne sur deux (49,2 %) qui s'est déplacée pour cause d'insécurité ou de conflit armé est de sexe féminin. Comme on pouvait s'y attendre, six personnes sur dix (61 %) victimes de ce type de déplacement vivent en milieu rural.

S'agissant de la répartition de l'effectif de ces personnes entre les régions, on note que 15 579 individus vivent actuellement à Bamako, soit 20,4 % de l'ensemble des personnes déplacées pour cause d'insécurité ou de conflit armé. Bamako est suivi par ordre d'importance par les régions de Ségou (11 390 individus, soit 14,9 %), Bandiagara (8 605 individus, soit 11,3 %) et Koulikoro (6 063 individus, soit 8,0 %), etc.

¹⁰ La population des zones non couvertes par le dénombrement général est estimée à 941 335 habitants

¹¹ La population des grands camps de déplacés internes est comptée dans celle des ménages collectifs

Tableau 4.11: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires qui se sont déplacés pour cause d'insécurité par région, milieu de résidence et le sexe ; poids démographique, RM et pourcentage des femmes.

Région et milieu de résidence	Sexe			Poids démographique (%)	RM	% Femmes
	Masculin	Féminin	Ensemble			
Région						
Kayes	625	420	1 046	1,4	148,8	40,2
Koulikoro	3 164	2 899	6 063	8,0	109,1	47,8
Sikasso	994	916	1 911	2,5	108,5	48,0
Ségou	5 589	5 801	11 390	14,9	96,3	50,9
Mopti	2 531	2 711	5 242	6,9	93,4	51,7
Tombouctou	2 213	2 131	4 344	5,7	103,9	49,1
Gao	2 038	1 958	3 995	5,2	104,1	49,0
Kidal	395	283	678	0,9	139,6	41,7
Taoudenni	738	580	1 318	1,7	127,3	44,0
Ménaka	1 395	1 082	2 477	3,2	128,9	43,7
Nioro	182	104	286	0,4	174,7	36,4
Kita	659	623	1 282	1,7	105,7	48,6
Dioïla	820	805	1 624	2,1	101,8	49,5
Nara	78	48	126	0,2	162,2	38,1
Bougouni	1 826	1 739	3 565	4,7	105,0	48,8
Koutiala	1 139	1 143	2 282	3,0	99,7	50,1
San	1 660	1 680	3 340	4,4	98,8	50,3
Douentza	537	554	1 091	1,4	96,9	50,8
Bandiagara	4 211	4 394	8 605	11,3	95,8	51,1
Bamako	7 935	7 643	15 579	20,4	103,8	49,1
Milieu de résidence						
Urbain	14 986	14 784	29 770	39,0	101,4	49,7
Rural	23 744	22 731	46 475	61,0	104,5	48,9
Ensemble	38 730	37 515	76 245	100,0	103,2	49,2

4.5. SURVIE DES PARENTS ET COHABITATION AVEC LES ENFANTS

4.5.1. Survie des parents

4.5.1.1. Survie du père

Au RGPH5 de 2022, des questions relatives à la survie des parents biologiques ont été posées à tous les individus vivant dans les ménages ordinaires tous âges confondus. A ces questions, globalement, les résultats montrent que 62,1 % des personnes vivent avec leur père dans le même ménage, 15,6 % ont leur père qui vivent au Mali, mais en dehors du ménage, 0,6 % ont leur père qui vivent en dehors du Mali et 21,3 % ont des pères qui ne vivent plus (Tableau 4.12).

S'agissant de la survie du père biologique par groupe d'âge, on note dans l'ensemble que la proportion des personnes dont le père est décédé augmente régulièrement avec l'âge des personnes comme on s'y attendait. Ainsi, la proportion des personnes dont le père ne vit plus est passée de 2,9 % pour les enfants

de 0-14 ans à 87,8 % chez les personnes âgées de 60 ans ou plus. En mettant un focus sur les enfants âgés de 0-14 ans, on observe que 88,9 % des enfants vivent dans les mêmes ménages que leurs pères, 7,4 % ne vivent pas dans les mêmes ménages que leur père, 0,6 % ont des pères qui vit en dehors du Mali et 2,9 % ont des pères qui ne vit plus.

Tableau 4.12: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires par survie du père selon le groupe d'âges.

Groupe d'âges	Survie du père						Effectifs
	En vie dans le ménage	En vie au Mali hors du ménage	En vie hors du Mali	Décédé	NSP	Ens.	
0-14 ans	88,9	7,4	0,6	2,9	0,2	100,0	10 067 334
15-24 ans	61,8	24,8	0,7	12,2	0,5	100,0	4 099 722
25-34 ans	37,5	32,1	0,7	29,0	0,7	100,0	2 740 881
35-59 ans	19,3	18,8	0,4	60,7	0,8	100,0	3 456 603
60 ans ou plus	7,7	3,6	0,1	87,8	0,8	100,0	983 047
Ensemble	62,1	15,6	0,6	21,3	0,4	100,0	21 347 587

En examinant les données du RGPH5 de 2022 par milieu de résidence (Tableau 4.13), il ressort que la proportion des personnes vivant dans les mêmes ménages que leur père biologique est plus élevée en milieu rural (65,1 %) qu'en milieu urbain (55,7 %). En outre, 23,9 % des personnes vivant en milieu urbain ont un père qui ne vit plus contre 20,1 % pour le milieu rural. Quant aux résultats selon le sexe, on note des variations plus ou moins importantes entre les hommes et les femmes. En effet, 68,3 % des hommes vivent dans les mêmes ménages que leur père contre 55,9 % chez les femmes. Contrairement aux personnes dont le père est en vie au Mali hors du ménage (15,6%), seulement 10 % d'hommes se trouvent dans cette situation pour 21,2 % des femmes.

Tableau 4.13: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires par survie du père selon le milieu résidence.

Survie du père	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ens.	Masculin	Féminin	Ens.	Masculin	Féminin	Ens.
En vie dans le ménage	60,5	51,1	55,7	71,9	58,1	65,1	68,3	55,9	62,1
En vie au Mali hors du ménage	14,0	24,2	19,2	8,2	19,7	13,9	10,0	21,2	15,6
En vie hors du Mali	0,6	0,9	0,7	0,5	0,6	0,5	0,5	0,7	0,6
Décédé	24,5	23,3	23,9	19,1	21,0	20,1	20,8	21,8	21,3
NSP	0,4	0,5	0,5	0,3	0,6	0,4	0,4	0,4	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	3 342 440	3 402 866	6 745 306	7 350 376	7 251 905	14 602 280	10 692 816	10 654 771	21 347 587

Les résultats par région montrent que globalement près de deux tiers de personnes (62,1%) vivent dans les mêmes ménages que leur père. Ces données révèlent en outre une importante variation de la proportion des personnes qui vivent dans les mêmes ménages que leur père. Cette proportion est plus élevée dans les régions de Kidal (74,8 %), Taoudenni (68,8 %) et Bandiagara (68,2 %) contrairement au district de Bamako (54,9 %) et aux régions de Gao (61,2 %) et Kayes (61,3 %) où les plus faibles proportions ont été observées. S'agissant des personnes dont leur père est en vie hors du Mali, les régions de Kayes, Nioro et Nara enregistrent les plus fortes proportions avec respectivement de 1,7 % ;

1,5 % et 1,2 %. Du point de vue des personnes dont le père est décédé, la proportion varie d'un maximum de 24,5 % dans le district de Bamako à un minimum de 8,2 % à Ménaka.

Tableau 4.14: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires par survie du père selon la région.

Région	Survie du père						Effectifs
	En vie dans le ménage	En vie au Mali hors du ménage	En vie hors du Mali	Décédé	NSP	Ens.	
Kayes	61,3	13,9	1,7	22,5	0,6	100,0	1 826 564
Koulikoro	63,4	14,6	0,3	21,1	0,6	100,0	2 246 154
Sikasso	64,8	13,4	0,4	20,8	0,6	100,0	1 528 398
Ségou	62,7	14,4	0,2	22,3	0,4	100,0	2 208 847
Mopti	61,4	18,3	0,4	19,9	0,0	100,0	842 209
Tombouctou	62,3	19,4	0,4	17,9	0,0	100,0	693 719
Gao	61,2	19,4	0,6	18,8	0,0	100,0	679 911
Kidal	74,8	15,0	0,5	9,6	0,1	100,0	79 324
Taoudenni	68,8	20,3	0,3	10,6	0,0	100,0	99 499
Ménaka	66,7	24,9	0,2	8,2	0,0	100,0	225 223
Nioro	63,0	13,2	1,5	21,3	1,0	100,0	668 966
Kita	63,7	13,4	0,6	22,1	0,2	100,0	680 380
Dioïla	64,6	13,8	0,1	21,2	0,3	100,0	674 419
Nara	66,8	13,7	1,2	18,3	0,0	100,0	278 904
Bougouni	66,7	11,9	0,3	20,6	0,5	100,0	1 567 533
Koutiala	65,1	14,1	0,2	20,3	0,3	100,0	1 153 375
San	65,3	12,8	0,2	21,3	0,4	100,0	815 185
Douentza	64,4	18,5	0,5	16,6	0,0	100,0	147 229
Bandiagara	68,2	15,5	0,4	15,9	0,0	100,0	720 279
Bamako	54,9	19,3	0,9	24,4	0,5	100,0	4 211 468
Ensemble	62,1	15,6	0,6	21,3	0,4	100,0	21 347 587

4.5.1.2. Survie de la mère

A l'instar des questions posées pour la survie du père, lors du RGPH5, des questions relatives à la survie de la mère ont été aussi posées. Les résultats montrent que deux tiers (66,2 %) des personnes vivent avec leur mère dans le même ménage, pour près d'un cinquième de personnes (18,8 %) la mère vit au Mali, mais en dehors du ménage, 0,3 % ont leur mère qui vit en dehors du Mali et 14,2 % ont une mère qui ne vit plus.

Quant à la survie de la mère par groupe d'âge, on note dans l'ensemble que la proportion des personnes dont la mère est décédée augmente régulièrement avec l'âge des personnes passant de 1,9 % chez les enfants de 0-14 ans à 82,2 % chez les personnes âgées de 60 ans ou plus.

L'analyse pour les enfants âgés de 0-14 ans montre que neuf enfants sur dix (91,1 %) vivent dans les mêmes ménages que leur mère, 6,6 % ne vivent pas dans les mêmes ménages que leur mère, 0,1 % ont une mère qui vit en dehors du Mali et 1,9 % ont une mère décédée.

Tableau 4.15: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires par survie de la mère selon le groupe d'âges.

Groupe d'âges	Survie de la mère						Effectifs
	En vie dans le ménage	En vie au Mali hors du ménage	En vie hors du Mali	Décédé	NSP	Ens.	
0-14 ans	91,1	6,6	0,1	1,9	0,3	100,0	10 067 334
15-24 ans	65,0	28,0	0,5	6,1	0,4	100,0	4 099 722
25-34 ans	43,8	40,5	0,7	14,3	0,7	100,0	2 740 881
35-59 ans	28,3	30,1	0,5	40,4	0,7	100,0	3 456 603
60 ans ou plus	10,7	6,2	0,1	82,2	0,8	100,0	983 047
Ensemble	66,2	18,8	0,3	14,2	0,5	100,0	21 347 587

Les données présentées dans le tableau 4.16 montrent la situation de la survie de la mère biologique par milieu de résidence et sexe. Il ressort que la proportion des personnes vivant dans les mêmes ménages que leur mère biologique est plus élevée en milieu rural (68,5 %) que celle du milieu urbain (61,2 %). Par ailleurs, 23,4 % des personnes vivant en milieu urbain ont une mère qui vit au Mali, mais en dehors du ménage contre 16,8 % pour le milieu rural.

Quant aux résultats selon le sexe, on note des variations importantes entre les hommes et les femmes. En effet, 72,6 % des hommes vivent dans les mêmes ménages que leur mère contre 59,7 % chez les femmes. Contrairement aux personnes dont la mère est en vie au Mali hors du ménage (18,8 %), seulement 12,8 % des hommes se trouvent dans cette situation pour 25 % des femmes.

Tableau 4.16: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires par survie de la mère selon le milieu de résidence et le sexe.

Survie de la mère	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
En vie dans le ménage	66,0	56,4	61,2	75,6	61,2	68,5	72,6	59,7	66,2
En vie au Mali hors du ménage	18,3	28,4	23,4	10,2	23,3	16,8	12,8	25,0	18,8
En vie hors du Mali	0,5	0,5	0,5	0,2	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3
Décédé	14,8	14,2	14,5	13,5	14,7	14,1	13,9	14,5	14,2
NSP	0,4	0,5	0,4	0,5	0,5	0,4	0,4	0,5	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	3 342 440	3 402 866	6 745 306	7 350 376	7 251 905	14 602 280	10 692 816	10 654 771	21 347 587

Les résultats par région montrent que la proportion des personnes qui vivent dans les mêmes ménages que leur mère est plus importante dans les régions de Bandiagara (70,3 %), Bougouni (70,1 %) et Nara (69,8 %) contrairement au district de Bamako (60,6 %) et aux régions de Gao (63,3 %) et Mopti (63,8 %) où les plus faibles proportions ont été observées. Quant aux personnes dont la mère est décédée, la proportion varie d'un maximum de 15,7 % dans la région de Ségou à un minimum de 6,3 % à Ménaka.

Tableau 4.17: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires par survie de la mère selon la région.

Région	Survie de la mère						Effectifs
	En vie dans le ménage	En vie au Mali hors du ménage	En vie hors du Mali	Décédé	NSP	Ens.	
Kayes	67,4	17,0	0,4	14,6	0,6	100,0	1 826 564
Koulikoro	67,7	17,7	0,2	13,7	0,7	100,0	2 246 154
Sikasso	67,8	17,3	0,4	13,9	0,6	100,0	1 528 398
Ségou	66,4	17,3	0,2	15,7	0,4	100,0	2 208 847
Mopti	63,8	20,4	0,3	15,4	0,1	100,0	842 209
Tombouctou	64,1	21,2	0,3	14,4	0,0	100,0	693 719
Gao	63,3	22,1	0,5	14,1	0,0	100,0	679 911
Kidal	66,8	21,4	0,9	10,8	0,1	100,0	79 324
Taoudenni	68,3	21,9	0,3	9,5	0,0	100,0	99 499
Ménaka	67,3	26,3	0,2	6,2	0,0	100,0	225 223
Nioro	68,8	15,3	0,4	14,2	1,3	100,0	668 966
Kita	68,8	16,9	0,1	13,9	0,3	100,0	680 380
Dioïla	68,0	17,3	0,1	14,2	0,4	100,0	674 419
Nara	69,8	15,7	0,4	14,1	0,0	100,0	278 904
Bougouni	70,1	15,4	0,3	13,6	0,6	100,0	1 567 533
Koutiala	68,4	17,5	0,1	13,6	0,4	100,0	1 153 375
San	68,3	15,5	0,1	15,5	0,6	100,0	815 185
Douentza	65,1	20,7	0,5	13,7	0,0	100,0	147 229
Bandiagara	70,3	16,9	0,2	12,6	0,0	100,0	720 279
Bamako	60,6	23,8	0,5	14,5	0,6	100,0	4 211 468
Ensemble	66,2	18,8	0,3	14,2	0,5	100,0	21 347 587

4.5.2. Cohabitation avec les deux parents (suivie des deux parents)

4.5.2.1. Répartition de la population par groupe d'âge selon la survie des deux parents

Les résultats du RGPH5 montrent que dans l'ensemble, 75,3 % des personnes se trouvant dans les ménages ordinaires ont les deux parents qui vivent toujours. Cependant, on note aussi que 10 % sont orphelin de père, 2,9 % sont orphelins de mère et 11,3 % sont orphelins de deux parents.

Les résultats présentés dans le tableau 4.18 par groupes d'âge montrent des variations importantes entre les âges. On note dans l'ensemble que la proportion des personnes dont les deux parents sont en vie diminue avec l'augmentation de l'âge des individus passant de 95,4 % chez les enfants de 0-14 ans à seulement 10,3 % chez les personnes âgées (60 ans ou plus). Inversement, la proportion des personnes dont des deux parents ne vivent pas augmente avec l'âge des individus passant de 0,3 % chez les enfants de 0-14 ans à huit personnes sur dix (81,1 %) chez les personnes de 60 ans ou plus.

Tableau 4.18: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires par survie de deux parents selon les groupes d'âges.

Groupe d'âges	Survie de deux parents						Effectifs
	Les deux parents sont en vie	Orphelin de père	Orphelin de mère	Orphelin des deux parents	NSP	Ens.	
0-14 ans	95,4	2,5	1,5	0,4	0,2	100,0	10 067 334
15-24 ans	83,7	9,7	3,5	2,5	0,6	100,0	4 099 722
25-34 ans	64,9	20,0	5,3	9,0	0,8	100,0	2 740 881
35-59 ans	33,6	25,1	4,8	35,6	0,9	100,0	3 456 603
60 ans ou plus	10,3	6,6	1,1	81,1	0,9	100,0	983 047
Ensemble	75,3	10,0	2,9	11,3	0,5	100,0	21 347 587

4.5.2.2. Répartition de la population par survie de deux parents selon le milieu de résidence

Les résultats de l'analyse de la survie des deux parents par milieu de résidence ne montrent pas de variations importantes entre le milieu urbain et le milieu rural. Cependant, on note qu'en milieu urbain 72,4 % des personnes ont les deux parents en vie contre 76,6 % en milieu rural. En outre, le tableau 4.19 montre que 12,6 % des personnes vivant en milieu urbain sont orphelins de père contre 8,8 % en milieu rural. Quant aux résultats de cet indicateur par sexe, on constate une similarité entre les hommes et les femmes et cela quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 4.19: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages par survie de deux parents selon le milieu de résidence et le sexe.

Survie de la mère	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Les deux parents sont en vie	71,8	72,9	72,4	77,6	75,7	76,6	75,8	74,8	75,3
Orphelin de père	12,9	12,3	12,6	8,4	9,1	8,8	9,8	10,1	10,0
Orphelin de mère	3,1	3,1	3,1	2,8	2,7	2,7	2,9	2,8	2,9
Orphelin des deux parents	11,7	11,0	11,3	10,8	11,9	11,4	11,0	11,7	11,3
NSP	0,5	0,7	0,6	0,4	0,6	0,5	0,5	0,6	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	3 342 440	3 402 866	6 745 306	7 350 376	7 251 905	14 602 280	10 692 816	10 654 771	21 347 587

4.5.2.3. Répartition de la population par survie de deux parents selon la région

Les résultats de la survie de deux parents varient selon la région. En effet, la proportion des individus dont les deux parents sont en vie est plus importante dans les régions de Ménaka (90,8 %), Taoudenni (87,7 %) et Kidal (85,9 %). En revanche, les proportions des personnes dont les deux parents sont en vie les plus faibles sont observées dans le district de Bamako (71,6 %) et les régions de Kayes (73,5 %) et Ségou (74,2 %). Quant aux personnes qui sont orphelines des deux parents, la proportion varie d'un maximum de 13,3 % dans la région de Mopti à un minimum de 5,3 % à celle de Ménaka.

Tableau 4.20: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages par survie des deux parents selon la région.

Région	Survie des deux parents						Effectifs
	Les deux parents sont en vie	Orphelin de père	Orphelin de mère	Orphelin des deux parents	NSP	Ens	
Kayes	73,5	11,1	3,2	11,4	0,8	100,0	1 826 564
Koulikoro	75,5	10,1	2,8	10,9	0,7	100,0	2 246 154
Sikasso	75,6	9,9	3,0	10,8	0,7	100,0	1 528 398
Ségou	74,2	9,7	3,0	12,6	0,5	100,0	2 208 847
Mopti	78,0	6,6	2,1	13,3	0,0	100,0	842 209
Tombouctou	79,8	5,8	2,2	12,2	0,0	100,0	693 719
Gao	78,7	7,1	2,4	11,8	0,0	100,0	679 911
Kidal	85,9	3,2	1,7	9,1	0,1	100,0	79 324
Taoudenni	87,7	2,8	1,7	7,8	0,0	100,0	99 499
Ménaka	90,8	2,9	0,9	5,3	0,1	100,0	225 223
Nioro	74,4	10,0	2,9	11,3	1,4	100,0	668 966
Kita	74,7	11,0	2,8	11,1	0,4	100,0	680 380
Dioïla	75,4	9,9	3,0	11,2	0,5	100,0	674 419
Nara	79,2	6,8	2,5	11,5	0,0	100,0	278 904
Bougouni	75,8	9,9	2,9	10,8	0,6	100,0	1 567 533
Koutiala	76,3	9,7	2,9	10,7	0,4	100,0	1 153 375
San	75,2	8,7	2,9	12,5	0,7	100,0	815 185
Douentza	80,9	5,4	2,5	11,2	0,0	100,0	147 229
Bandiagara	82,1	5,3	2,0	10,6	0,0	100,0	720 279
Bamako	71,6	13,3	3,3	11,2	0,6	100,0	4 211 468
Ensemble	75,3	10,0	2,9	11,3	0,5	100,0	21 347 587

4.6. VUE D'ENSEMBLE

Dans l'ensemble de la population âgée de 12 ans ou plus, 35,4 % des personnes n'ont jamais contracté de mariage (célibataires), 40,3 % sont mariées en monogamie, 18,2 % en polygamie, 2,1 % sont veufs/veuves, et 3,3 % vivent en union libre ou en concubinage. Les femmes se marient plus que les hommes, avec une proportion de mariées de 64,9 %, nettement supérieure à celle des hommes (51,7 %).

Le nombre de personnes ayant certaines caractéristiques physiques est de 61 551, soit environ 0,3 % de la population totale des ménages ordinaires. En 2022, le Mali comptait 162 689 personnes vivant avec un handicap majeur, soit 0,8 % de la population des ménages ordinaires. Les types de handicaps majeurs les plus fréquemment cités sont : infirmité des membres inférieurs (17,5 %), malvoyance (14,6 %) et des sourds (3,7 %) de l'ensemble des personnes vivant avec un handicap majeur.

Le nombre de nomades recensés dans les ménages ordinaires s'élève à 434 398, soit 2 % de la population des ménages ordinaires. Par ailleurs, le RGPH5 révèle que 76 245 individus ont dû se déplacer en raison de l'insécurité ou de conflits armés entre 2009 et juin 2022.

Globalement, 75,3 % des personnes vivant dans les ménages ordinaires ont leurs deux parents encore en vie. Cependant, 10 % sont orphelins de père, 2,9 % sont orphelins de mère, et 11,3 % sont orphelins des deux parents. La proportion des personnes dont les deux parents sont en vie diminue avec l'âge, passant de 95,4 % chez les enfants de 0-14 ans à seulement 10,3 % chez les personnes âgées de 60 ans ou plus.

CHAPITRE V : CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES

Ce chapitre porte d'une part sur la situation de chaque individu de 15 ans ou plus par rapport à l'activité économique et d'autre part sur les types d'activités et le secteur d'activité des personnes économiquement occupées. L'activité économique est définie comme un processus qui, à partir d'intrants, conduit à la fabrication d'un bien ou à la mise à disposition d'un service. Ces activités économiques sont souvent classifiées en trois grands secteurs : le primaire qui regroupe l'agriculture, la forêt, la pêche et les mines ; le secondaire qui regroupe les industries ; et le tertiaire qui regroupe le transport, le commerce, les activités financières et immobilières et services divers, l'administration, l'action sociale, l'éducation, la santé, etc.

5.1. STRUCTURE DE LA POPULATION SELON LE STATUT PAR RAPPORT A L'ACTIVITE

5.1.1. Structure de la population de 6 ans ou plus par groupe d'âge selon le statut par rapport à l'activité

Le tableau 5.1 donne la répartition de la population âgée de 6 ans ou plus résidente des ménages ordinaires par statut par rapport à l'activité selon les groupes d'âge. Les résultats présentés dans ce tableau montrent dans l'ensemble que 41,7 % de la population malienne âgée de 6 ans ou plus était occupée en 2022. Toutefois, 23 % de la population âgée de 6 ans ou plus est classée parmi les autres inactifs, 19,6 % de cette tranche de la population est élève/étudiant et 11,9 % est occupée au foyer.

Les résultats selon l'âge donnent des variations très importantes entre les enfants (6-14 ans), les adultes (15-64 ans) et les personnes âgées (65 ans ou plus). Conformément aux attentes, la proportion des personnes occupées est la plus élevée (60,3 %) dans la tranche d'âge 15-64 ans contre 38,7 % pour les personnes âgées (65 ans ou plus) et seulement 5,8 % chez les enfants de 6-14 ans. En outre, un peu plus de quatre enfants sur dix (43,6 %) sont en cours de scolarité et près d'un enfant sur deux (49 %) est classé parmi les autres inactifs. Une proportion non négligeable (43,7 %) des personnes âgées de 15-64 ans est classée parmi les autres inactifs.

Tableau 5.1: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires de 6 ans ou plus par statut par rapport à l'activité selon le groupe d'âge.

Statut par rapport à l'activité	Groupe d'âge			
	6-14 ans	15-64 ans	65 ans ou plus	Ensemble
Occupé	5,8	60,3	38,7	41,7
Chômeur ayant déjà travaillé	0,1	0,1	0,1	0,1
A la recherche d'un premier emploi	0,6	3,0	0,5	2,1
Occupé au foyer	0,0	18,2	7,3	11,9
Elève/Étudiant	43,6	8,5	0,2	19,6
Rentier	0,4	0,4	0,7	0,4
Retraité	0,0	0,2	8,2	0,4
Bénévole	0,6	0,8	0,5	0,7
Autre inactif	49,0	8,5	43,7	23,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	5 467 083	10 663 415	616 838	16 747 335

5.1.2. Structure de la population de 15 ans ou plus par statut par rapport à l'activité selon le milieu de résidence.

En général, les indicateurs de l'activité économique concernent uniquement les personnes âgées de 15 ans ou plus. A cet égard, toutes les autres analyses portant sur l'activité économique vont concerner uniquement les personnes de 15 ans ou plus. En 2022, la population âgée de 15 ans ou plus est évaluée à 11 280 253 individus dont 59,1 % exercent une activité économique, 17,6 % sont occupées au foyer, 8,0 % sont en cours de scolarité (élèves/étudiants) et une personne sur dix (10,4 %) est inactive.

La proportion des personnes occupées par une activité économique est plus élevée chez les hommes (77 %) que chez les femmes (42,1 %). Cependant, on observe que seules les femmes sont occupées au foyer avec un peu plus de trois femmes sur dix (34,4 %) alors que cette proportion est nulle chez les hommes. Les résultats selon le milieu de résidence montrent un taux d'occupation de 55,9 % en milieu urbain contre 60,8 % en milieu rural. De même, la proportion des élèves/étudiants est de 14,0 % en milieu urbain contre seulement 5 % en milieu rural.

Tableau 5.2: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires de 15 ans ou plus par statut par rapport à l'activité selon le milieu de résidence et le sexe.

Statut par rapport à l'activité	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Occupé	71,2	41,1	55,9	80,1	42,7	60,8	77,0	42,1	59,1
Chômeur ayant déjà travaillé	0,2	0,2	0,2	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
A la recherche d'un premier emploi	6,0	4,7	5,3	2,0	1,2	1,6	3,3	2,4	2,9
Occupé au foyer	0,0	29,5	15,0	0,0	36,9	19,0	0,1	34,4	17,6
Elève/Étudiant	14,8	13,3	14,0	6,1	3,9	5,0	9,1	7,1	8,0
Rentier	0,5	0,3	0,4	0,6	0,4	0,4	0,6	0,4	0,5
Retraité	1,6	0,6	1,1	0,4	0,3	0,3	0,8	0,3	0,6
Bénévole	0,9	0,5	0,7	1,1	0,5	0,8	1,0	0,5	0,8
Autre inactif	4,8	9,8	7,4	9,6	14,1	12,0	8,0	12,7	10,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	1 891 708	1 954 959	3 846 667	3 601 444	3 832 142	7 433 586	5 493 152	5 787 101	11 280 253

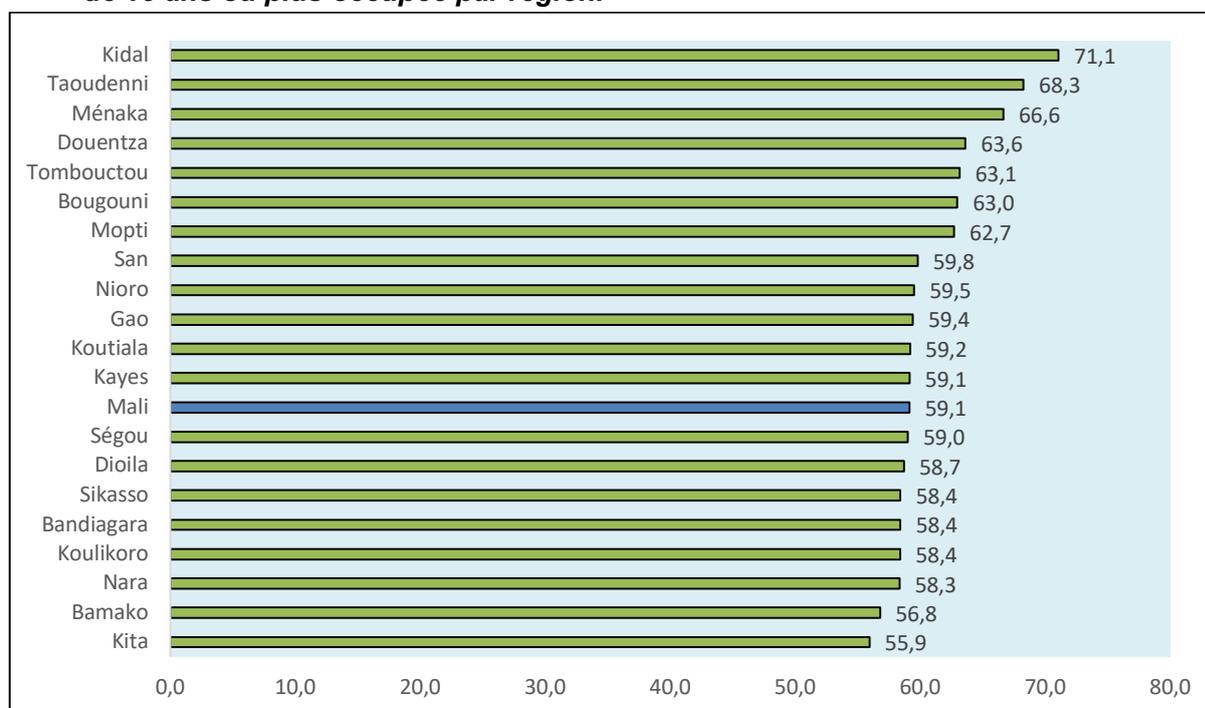
5.1.3. Structure de la population âgée de 15 ans ou plus par statut par rapport à l'activité selon la région

Les résultats au niveau des régions montrent que la proportion de la population des personnes âgées de 15 ans ou plus occupées économiquement est plus élevée dans les régions de Kidal (71,1 %), Taoudenni (68,3 %), Ménaka (66,6 %) et Douentza (63,6 %). A l'inverse, les régions qui comptent des faibles proportions des personnes occupées économiquement sont Kita (55,9 %), Bamako (56,8 %) et Nara (58,3 %) (graphique 5.1). S'agissant des inactifs, on note que les régions qui ont les plus grandes proportions d'inactifs sont : Nioro (16,1 %), Bougouni (12,5 %) et Kayes (12,4 %) contrairement aux régions de Ménaka (5,4 %), Bamako (6,9 %) et Taoudenni (6,9 %) qui représentent les plus faibles proportions. En outre, la proportion de la population en cours de scolarité varie d'un maximum de 13,8 % dans le district de Bamako à un minimum de 0,1 % dans la région de Kidal. Quant à la proportion des personnes occupées aux foyers, elle est plus prononcée dans les régions de Nara (26,9 %), Gao (25,3 %) et Ménaka (24,8 %) et plus faible dans celles de Kidal (13,2 %), Bamako (13,7 %) et Bougouni (16 %).

Tableau 5.3: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires de 15 ans ou plus par statut par rapport à l'activité selon la région.

Région	Statut par rapport à l'activité										Effectif
	Occupé	Chômeur ayant déjà travaillé	Recherche d'un 1 ^{er} emploi	Occupé au foyer	Elève/ Etudiant	Rentier	Retraité	Bénévole	Autre inactif	Ens.	
Kayes	59,1	0,1	1,6	17,6	7,1	0,5	0,6	1,0	12,4	100,0	955 744
Koulikoro	58,4	0,1	2,6	17,9	7,8	0,3	0,5	1,0	11,4	100,0	1 168 212
Sikasso	58,4	0,0	1,5	17,2	9,5	1,0	0,4	0,7	11,3	100,0	790 035
Ségou	59,0	0,1	2,5	18,4	6,7	0,4	0,6	0,7	11,6	100,0	1 157 539
Mopti	62,7	0,1	1,9	21,5	4,8	0,1	0,2	0,4	8,4	100,0	453 394
Tombouctou	63,1	0,2	2,3	22,8	3,2	0,1	0,2	0,4	7,7	100,0	381 700
Gao	59,4	0,1	2,5	25,3	3,8	0,2	0,2	0,5	8,0	100,0	363 586
Kidal	71,1	0,0	5,3	13,2	0,2	0,0	0,0	0,1	10,1	100,0	47 113
Taoudenni	68,3	0,0	1,3	22,6	0,2	0,1	0,1	0,5	6,9	100,0	60 264
Ménaka	66,6	0,0	1,7	24,9	0,9	0,0	0,1	0,4	5,4	100,0	118 217
Nioro	59,5	0,0	0,7	16,9	3,8	1,4	0,4	0,9	16,4	100,0	324 366
Kita	55,9	0,1	1,7	21,2	7,1	0,4	0,6	1,0	12,0	100,0	331 902
Dioila	58,7	0,0	1,1	18,5	6,5	2,0	0,5	1,3	11,4	100,0	349 980
Nara	58,3	0,1	2,0	26,9	1,5	0,2	0,2	0,2	10,6	100,0	134 381
Bougouni	63,0	0,0	1,0	16,0	6,0	0,3	0,4	0,8	12,5	100,0	789 276
Koutiala	59,2	0,0	1,0	16,5	9,8	0,3	0,4	0,5	12,3	100,0	571 720
San	59,8	0,0	0,9	17,0	8,0	0,7	0,4	1,0	12,2	100,0	416 498
Douentza	63,6	0,2	3,0	18,6	3,6	0,2	0,2	0,4	10,2	100,0	78 654
Bandiagara	58,4	0,1	3,7	20,7	4,3	0,3	0,2	0,5	11,8	100,0	353 537
Bamako	56,8	0,2	6,4	13,6	13,8	0,3	1,3	0,7	6,9	100,0	2 434 137
Ensemble	59,1	0,1	2,9	17,6	8,0	0,5	0,6	0,8	10,4	100,0	11 280 253

Graphique 5.1: Répartition (%) de la population résidente des ménages ordinaires de 15 ans ou plus occupée par région.



5.2. STRUCTURE DE LA POPULATION AGEE DE 15 ANS OU PLUS OCCUPEE SELON LA SITUATION DANS L'EMPLOI

5.2.1. Structure de la population de 15 ans ou plus occupée par situation dans l'emploi selon le milieu de résidence

Les résultats du RGPH5 présentés dans le tableau 5.4 montrent qu'au Mali en 2022, près de sept personnes sur dix (66,9 %) âgées de 15 ans ou plus occupées exercent un travail indépendant. Viennent par ordre d'importance les aides familiaux (13,3 %), Salariés/employés permanents (9,5 %), employeurs/patrons (3,8 %), salariés/employés temporaires (3,4 %), etc.

S'agissant des résultats selon le milieu de résidence, on note que six travailleurs sur dix (61,2 %) en milieu urbain exercent comme indépendants contre sept travailleurs sur dix (70,7 %) en milieu rural. La proportion de l'emploi salarial est de 25,3 % en milieu urbain contre seulement 4,4 % en milieu rural. En ce qui concerne les aides familiaux, ces proportions sont respectivement de 2,5 % et 20,7 % pour les milieux urbain et rural.

Quant aux résultats par sexe, on ne note pas de variations prononcées entre les hommes et les femmes. A cet égard, la proportion des travailleurs indépendants est de près de sept personnes sur dix (68,2 %) chez les hommes contre 63 % chez les femmes. Les salariés représentent 12,7 % chez les hommes contre 13,6 % chez les femmes.

Tableau 5.4: Répartition (%) de la population résidente des ménages ordinaires de 15 ans ou plus occupée par situation dans l'emploi selon le milieu de résidence et le sexe.

Situation dans l'emploi	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ens.	Masculin	Féminin	Ens.	Masculin	Féminin	Ens.
Indépendant	62,4	57,7	61,2	72,1	66,7	70,7	68,2	63,0	66,9
Employeur/ patron	7,4	6,1	7,0	1,8	1,1	1,6	4,0	3,2	3,7
Salarié/ employé Permanent	19,1	18,7	19,0	3,3	2,2	3,1	9,6	9,0	9,5
Salarié/employé Temporaire	5,3	9,5	6,4	1,4	1,1	1,3	3,0	4,5	3,4
Membre de coopérative de production	0,1	0,1	0,1	0,2	0,3	0,2	0,1	0,2	0,1
Apprenti rémunéré	1,6	0,8	1,5	0,4	0,3	0,4	1,0	0,5	0,9
Aide familial	1,9	4,2	2,5	19,0	25,6	20,7	12,1	16,8	13,3
Autre	2,2	2,9	2,3	1,8	2,7	2,0	2,0	2,8	2,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

5.2.2. Structure de la population de 15 ans ou plus occupée par situation dans l'emploi selon la région

Les résultats du cinquième recensement présentés dans le tableau 5.5 illustrent la répartition des travailleurs par situation dans l'emploi selon la région. Il en ressort que quelle que soit la région de résidence, les travailleurs indépendants représentent plus de la moitié des travailleurs. Ainsi, les travailleurs indépendants sont plus représentés (un peu plus de neuf travailleurs sur dix) parmi les travailleurs des régions de Ménaka (93,5 %), Taoudenni (92,1%) et Kidal (91 %). Les proportions des

indépendants les plus faibles ont été observées parmi les travailleurs du district de Bamako (57,8 %) ainsi que dans les régions de Koutiala (60,2 %) et Dioïla (60,5 %).

En ce qui concerne les emplois salariés par région, on note que les proportions des salariés les plus élevées se trouvent dans le district de Bamako (28,1 %) ainsi que dans les régions de Koulikoro (12 %), Sikasso (9,7 %) et Kayes (9,4 %).

Les aides familiaux sont mieux représentés parmi les travailleurs des régions de Dioïla (28 %), Bougouni (26,2 %), Koutiala (24,3 %) et Nioro (22,8 %) contrairement au district de Bamako (2 %) et les régions de Kidal (3,1 %), Gao (3,3 %) et Ménaka (3,6 %) où ils sont moins représentés.

Tableau 5.5: Répartition (%) de la population résidente des ménages ordinaires de 15 ans ou plus occupée par situation dans l'emploi selon la région.

Région	Situation dans l'emploi								
	Indépendant	Employeur/ Patron	Salarié/ Employé permanent	Salarié/ Employé temporaire	Membre de coopérative de production	Apprenti rémunéré	Aide familial	Autre	Ens.
Kayes	69,4	4,2	7,2	2,2	0,0	0,9	13,7	2,4	100,0
Koulikoro	64,9	2,9	8,8	3,2	0,1	0,7	17,0	2,4	100,0
Sikasso	61,3	3,0	7,0	2,7	0,3	0,9	22,4	2,4	100,0
Ségou	70,0	2,1	5,7	2,5	0,2	0,6	17,3	1,6	100,0
Mopti	79,6	1,7	3,5	1,0	0,1	0,4	12,9	0,8	100,0
Tombouctou	86,3	1,0	2,3	0,8	0,0	0,4	8,1	1,1	100,0
Gao	87,7	1,5	4,3	1,4	0,0	0,6	3,3	1,2	100,0
Kidal	91,0	1,9	1,8	0,4	0,1	0,0	3,1	1,7	100,0
Taoudenni	92,1	0,9	1,0	0,3	0,0	0,5	5,0	0,2	100,0
Ménaka	93,6	0,8	0,5	0,2	0,0	0,2	3,6	1,1	100,0
Nioro	61,5	3,1	4,8	1,8	0,2	0,4	24,0	4,2	100,0
Kita	66,7	2,2	4,4	1,3	0,3	0,5	22,8	1,8	100,0
Dioïla	60,5	1,4	4,1	1,6	0,1	0,4	28,0	3,9	100,0
Nara	73,2	0,9	1,7	0,8	0,1	0,1	22,0	1,2	100,0
Bougouni	62,9	2,4	3,8	1,3	0,1	0,4	26,2	2,9	100,0
Koutiala	60,2	2,9	6,5	2,4	0,4	0,9	24,3	2,4	100,0
San	72,6	1,4	4,8	1,8	0,1	0,5	16,2	2,6	100,0
Doventza	82,8	1,4	2,4	1,6	0,0	0,4	10,2	1,2	100,0
Bandiagara	73,1	0,9	2,6	0,7	0,2	0,2	21,0	1,3	100,0
Bamako	57,8	7,9	20,8	7,3	0,1	1,6	2,0	2,5	100,0
Ensemble	66,9	3,7	9,5	3,4	0,1	0,9	13,3	2,2	100,0

5.3. STRUCTURE DE LA POPULATION OCCUPEE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE

5.3.1. Structure de la population âgée de 15 ans ou plus occupée par milieu de résidence selon le secteur d'activité

Les résultats présentés dans le tableau 5.6 montrent qu'en 2022, plus de quatre maliens occupés sur dix (44,7 %) se trouvent dans le secteur tertiaire. Ensuite vient le secteur primaire avec quatre personnes sur dix (40,5 %) et enfin le secteur secondaire avec seulement 14,8 %.

Concernant ces résultats selon le sexe, on note dans l'ensemble que les femmes sont beaucoup plus occupées dans le secteur tertiaire avec 57,6 % par rapport aux hommes (40,3 %). Quant aux résultats

selon le milieu de résidence, le secteur primaire occupe un peu plus de six personnes sur dix (63,3 %) en milieu rural contre seulement 7,0 % pour le milieu urbain. Ces résultats pourraient s'expliquer par la forte implication des femmes dans le commerce qui est compté dans le secteur tertiaire d'une part et d'autre part, par la forte pratique de l'agriculture en milieu rural par rapport au milieu urbain.

Tableau 5.6: Répartition (%) de la population résidente des ménages ordinaires de 15 ans ou plus occupée par secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe.

Secteur d'activité	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	8,1	4,1	7,0	67,7	50,2	63,3	43,7	31,2	40,5
Secondaire	25,2	10,7	21,5	9,8	11,6	10,2	16,0	11,2	14,8
Tertiaire	66,7	85,2	71,5	22,5	38,2	26,5	40,3	57,6	44,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	856 092	301 134	1 157 226	1 281 634	438 602	1 720 236	2 137 726	739 736	2 877462

5.3.2. Structure de la population âgée de 15 ans ou plus occupée par secteur d'activité selon région

La répartition des personnes âgées de 15 ans ou plus par secteur d'activité selon la région montre que la proportion des individus occupés dans le secteur primaire est plus élevée dans les régions de Nara (78,0 %), Ménaka (73,3 %), Kidal (65,7 %) et Bougouni (65,5 %). Contrairement au district de Bamako (3,3 %) ainsi que les régions de Kayes (41,4 %), Koulikoro (46,3 %) et Mopti (48,6 %) où ce secteur occupe moins de personnes. Les personnes occupées dans le secteur secondaire sont relativement plus nombreuses dans le district de Bamako (22,3 %) et dans les régions de Kayes (22,1 %) et Koulikoro (16,2 %) que dans les autres régions. S'agissant du secteur tertiaire, on note des proportions importantes dans le district de Bamako (74,3 %) et dans les régions de Mopti (42,6 %), Douentza (38,9 %) et Koulikoro (37,5 %) contrairement aux régions de Nara (18,6 %), Bougouni (23,5 %) et Ménaka (23,7 %) qui ont les plus faibles proportions des personnes travaillant dans ce secteur.

Tableau 5.7: Répartition (%) de la population résidente des ménages ordinaires de 15 ans ou plus occupée par secteur d'activité selon la région.

Région	Secteur d'activité				Effectif
	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Ensemble	
Kayes	41,4	22,1	36,5	100,0	169 562
Koulikoro	46,3	16,2	37,5	100,0	274 303
Sikasso	53,2	12,6	34,2	100,0	195 913
Ségou	52,1	11,6	36,3	100,0	277 494
Mopti	48,6	8,7	42,7	100,0	180 133
Tombouctou	56,5	8,5	35,0	100,0	129 254
Gao	57,4	9,4	33,2	100,0	101 653
Kidal	65,7	6,9	27,4	100,0	5 457
Taoudenni	64,2	1,3	34,5	100,0	17 970
Ménaka	73,3	3,0	23,7	100,0	30 859
Nioro	54,2	14,3	31,5	100,0	41 281
Kita	62,8	13,2	24,0	100,0	69 745

Région	Secteur d'activité				Effectif
	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Ensemble	
Dioila	59,3	11,4	29,3	100,0	70 856
Nara	79,0	2,4	18,6	100,0	41 609
Bougouni	65,5	11,0	23,5	100,0	189 750
Koutiala	52,6	11,0	36,4	100,0	115 148
San	57,2	11,3	31,5	100,0	81 868
Douentza	54,6	6,5	38,9	100,0	28 397
Bandiagara	63,0	7,2	29,8	100,0	85 917
Bamako	3,3	22,3	74,4	100,0	770 291
Ensemble	40,5	14,8	44,7	100,0	2 877 462

5.4. STRUCTURE DE LA POPULATION OCCUPEE PAR GRANDS GROUPES DE PROFESSION

5.4.1. Structure de la population occupée de 15 ans ou plus par grands groupes de profession selon le milieu et le sexe

Dans l'ensemble, les professions les plus dominantes dans la population âgée de 15 ans ou plus sont celles qui regroupent les agriculteurs, ouvriers de l'agriculture de la sylviculture et de la pêche avec près de quatre travailleurs sur dix (39,2 %), le personnel des services et vendeurs de magasin et de marché (17,1 %) et les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat (9,4 %). Quant à la proportion des femmes parmi les travailleurs, elle est plus élevée dans les métiers d'ouvriers et employés non qualifiés (49,8 %) et dans les métiers de type personnel des services et vendeurs de magasin et de marche (42,2 %).

Les activités les plus exercées en milieu rural sont les métiers d'agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et la pêche avec six travailleurs sur dix (61,2 %) et les métiers de type personnel des services et vendeurs de magasin et de marché (12,5 %). Contrairement au milieu rural, en milieu urbain, aucun métier n'est largement dominant. Toutefois, les métiers les mieux représentés en milieu urbain sont ceux du personnel des services et des vendeurs de magasins et de marché (24 %), ainsi que les métiers d'artisans et d'ouvriers des métiers de type artisanal (15,6 %).

Tableau 5.8: Répartition (%) de la population résidente des ménages ordinaires de 15 ans ou plus occupée par grands groupes de professions selon le sexe et le milieu de résidence.

Milieu de résidence et groupes de professions	Sexe			% des femmes
	Masculin	Féminin	Ensemble	
Urbain				
Membres de l'exécutif et du corps législatif, cadres supérieurs administration publique, dirigeants et cadres supérieur	3,8	3,9	3,9	26,5
Professions intellectuelles et scientifique	13,9	14,7	14,1	27,1
Professions intermédiaires	11,8	10,1	11,4	23,1
Employé de type administratif - cadres subalternes de l'administration	2,7	2,0	2,5	20,8
Personnel des services et vendeurs de magasin et de marché	19,8	35,9	24,0	38,9
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et la pêche	8,3	3,0	6,9	11,3
Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	18,9	6,2	15,6	10,3
Conducteur d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	11,3	0,8	8,5	2,5
Ouvriers et employés non qualifiés	7,7	22,5	11,5	50,7

Milieu de résidence et groupes de professions	Sexe			% des femmes
	Masculin	Féminin	Ensemble	
Armée, sécurité et autres métiers	1,8	0,9	1,6	14,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	26,1
Rural				
Membres de l'exécutif et du corps législatif, cadres supérieurs administration publique, dirigeants et cadres supérieur	3,3	3,8	3,4	27,7
Professions intellectuelles et scientifique	4,4	4,7	4,5	26,7
Professions intermédiaires	3,6	3,0	3,5	22,0
Employé de type administratif - cadres subalternes de l'administration	0,6	0,4	0,5	20,1
Personnel des services et vendeurs de magasin et de marché	8,9	23,0	12,5	46,5
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et la pêche	65,9	47,4	61,2	19,5
Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	5,6	3,7	5,2	18,3
Conducteur d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	2,6	0,6	2,1	6,9
Ouvriers et employés non qualifiés	4,5	12,6	6,6	48,6
Armée, sécurité et autres métiers	0,5	0,7	0,5	34,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	25,9
Ensemble				
Membres de l'exécutif et du corps législatif, cadres supérieurs administration publique, dirigeants et cadres supérieur	3,5	3,8	3,6	27,2
Professions intellectuelles et scientifique	8,2	8,8	8,4	26,9
Professions intermédiaires	6,9	5,9	6,7	22,8
Employé de type administratif - cadres subalternes de l'administration	1,4	1,1	1,3	20,6
Personnel des services et vendeurs de magasin et de marché	13,3	28,3	17,1	42,2
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et la pêche	42,7	29,1	39,2	19,0
Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	11,0	4,8	9,4	13,0
Conducteur d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	6,1	0,7	4,7	3,6
Ouvriers et employés non qualifiés	5,8	16,7	8,6	49,8
Armée, sécurité et autres métiers	1,0	0,8	1,0	21,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	26,0

5.4.2. Structure de la population occupée de 15 ans ou plus par grands groupes de profession selon la région

Les résultats selon la région montrent que les agriculteurs, ouvriers de l'agriculture de la sylviculture et de la pêche représentent plus de quatre travailleurs sur dix dans toutes les régions exceptées la région de Kayes (37,7 %) et le district de Bamako (3,3 %). Les proportions des agriculteurs, ouvriers de l'agriculture de la sylviculture et de la pêche sont plus prononcées dans les régions de Nara (77,4 %), Bandiagara (69,5 %) et Ménaka (66 %).

Les métiers de personnel des services et vendeurs de magasin et de marché sont plus représentés dans les régions de Taoudenni (31,3 %), Douentza (26,8 %), Mopti (24,6 %) et dans le district de Bamako (23,6 %). Contrairement aux régions de Dioïla (7,6 %), Bougouni (8,3 %), Kita (10,6 %) et Nara (10,8 %) où ces métiers sont moins représentés.

Tableau 5.9: Répartition (%) de la population résidente des ménages ordinaires de 15 ans ou plus occupées par grands groupes de profession¹² selon la région.

Région	Grands groupes de profession										Ensemble
	G1	G2	G3	G4	G5	G6	G7	G8	G9	G10	
Kayes	6,7	8,4	5,9	1,3	15,3	37,7	8,3	5,0	9,9	1,5	100,0
Koulikoro	3,0	8,1	5,5	1,0	14,3	43,4	7,3	5,4	10,6	1,4	100,0
Sikasso	2,9	7,0	5,6	1,1	11,3	52,4	6,9	4,3	7,8	0,7	100,0
Ségou	3,6	6,1	5,2	0,8	14,4	52,7	6,9	2,7	6,8	0,8	100,0
Mopti	2,7	4,3	3,5	0,5	24,6	48,5	9,1	2,1	4,1	0,6	100,0
Tombouctou	3,2	3,6	3,4	0,6	20,3	54,6	7,4	2,8	3,6	0,5	100,0
Gao	3,1	4,5	3,7	0,7	17,8	53,9	7,5	3,7	3,6	1,5	100,0
Kidal	3,0	1,5	1,4	0,5	18,8	52,8	5,4	4,1	4,5	8,0	100,0
Taoudenni	3,8	1,5	3,6	0,5	31,3	51,9	0,9	4,0	2,2	0,3	100,0
Ménaka	3,6	1,8	3,1	0,2	18,5	66,0	2,9	1,1	2,6	0,2	100,0
Nioro	5,1	5,9	4,7	1,2	13,2	49,7	7,1	2,3	9,9	0,9	100,0
Kita	4,7	6,3	4,3	0,7	10,6	59,5	5,8	2,1	5,3	0,7	100,0
Dioïla	4,7	9,2	5,0	0,6	7,6	54,6	4,6	2,1	10,6	1,0	100,0
Nara	1,1	1,6	1,9	0,2	10,8	77,4	3,5	0,7	2,4	0,4	100,0
Bougouni	3,7	5,2	3,8	0,6	8,3	63,1	5,9	1,9	7,1	0,4	100,0
Koutiala	2,8	7,7	6,6	1,0	12,6	49,9	7,3	3,2	8,5	0,4	100,0
San	3,2	7,0	4,6	1,1	13,5	55,3	6,2	2,1	6,8	0,2	100,0
Douentza	1,5	2,9	2,0	0,2	26,8	55,5	6,7	1,5	2,8	0,1	100,0
Bandiagara	1,5	4,2	2,4	0,3	12,8	69,5	5,2	0,8	2,8	0,5	100,0
Bamako	4,0	14,6	12,2	2,8	23,6	3,3	16,2	9,0	13,0	1,3	100,0
Ensemble	3,6	8,4	6,7	1,3	17,1	39,2	9,4	4,7	8,6	1,0	100,0

5.5. VUE D'ENSEMBLE

En 2022, la population âgée de 15 ans ou plus vivant dans les ménages ordinaires est évaluée à 11 280 253 individus dont 59,1 % exercent une activité économique, 17,6 % sont occupées au foyer, 8,0 % sont en cours de scolarité (élèves/ étudiants) et une personne sur dix (10,4 %) sont classées parmi les « autres inactifs ».

Quant à la répartition des personnes de 15 ans ou plus exerçant une activité économique selon leur situation dans l'emploi, on note qu'au Mali en 2022, près de sept personnes sur dix (66,9 %) exercent un travail indépendant. Viennent ensuite, par ordre d'importance, les aides familiaux (13,3 %), les salariés/employés permanents (9,5 %), les employeurs/patrons (3,8 %), et les salariés/employés temporaires (3,4 %), etc. Quatre travailleurs sur dix (40,5 %) au Mali en 2022 se trouvent dans le secteur primaire et plus de quatre travailleurs sur dix (44,7 %) se trouvent dans le secteur tertiaire. Le secteur primaire occupe un peu plus de six personnes sur dix (63,3 %) en milieu rural contre seulement 7,0 % pour le milieu urbain.

¹² G1 : Membres de l'exécutif et du corps législatif, cadres supérieurs administration publique, dirigeants et cadres supérieurs ; G2 : Professions intellectuelles et scientifique ; G3 : Professions intermédiaires ; G4 : Employé de type administratif - cadres subalternes de l'administration ; G5 : Personnel des services et vendeurs de magasin et de marché ; G6 : Agriculteurs et ouvriers qualifiés gde l'agriculture et la pêche ; G7 : Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal ; G8 : Conducteur d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage ; G9 : Ouvriers et employés non qualifiés ; G10 : Armée, sécurité et autres métiers (G10).

En 2022, les professions les plus dominantes dans la population âgée de 15 ans ou plus au Mali sont celles qui regroupent les agriculteurs, les ouvriers de l'agriculture de la sylviculture et de la pêche avec près de quatre travailleurs sur dix (39,2 %), le personnel des services et vendeurs de magasin et de marché (17,1 %) et les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat (9,4 %).

CHAPITRE VI : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES ET DE CITOYENNETE

Ce chapitre a pour objet de présenter la composition de la population du Mali selon certaines caractéristiques culturelles telles que la fréquentation scolaire et l’instruction, le statut d’alphabétisation de la population, la langue maternelle et parlée, l’ethnie, la religion, l’enregistrement à l’état civil et au RAVEC, la nationalité et quelques caractéristiques des étrangers vivants au Mali. Etant donné que ces caractéristiques feront l’objet d’analyses approfondies dans d’autres rapports thématiques, ce chapitre ne décrit que la situation générale du pays et parfois la distribution par sexe, milieu de résidence et région de résidence.

6.1. FREQUENTATION SCOLAIRE ET INSTRUCTION

L’éducation joue un rôle important dans la vie d’un individu et influence son comportement dans beaucoup de domaines, notamment sur le plan social, culturel et économique. Cette partie présente le niveau d’instruction de la population de 6 ans ou plus et la fréquentation scolaire par région, milieu de résidence et sexe.

6.1.1. Fréquentation scolaire

6.1.1.1. Fréquentation scolaire par milieu de résidence

Au RGPH5 en 2022, la population des personnes âgées de 6 ans ou plus est évaluée à 16 747 335 individus dans les ménages ordinaires. Les résultats du tableau 6.1 montrent dans l’ensemble qu’un peu plus de six personnes sur dix (60,8 %) n’ont jamais fréquenté l’école. Par contre, 17,5 % ont fréquenté et ne fréquentent plus, tandis que 21,7 % fréquentent actuellement.

En outre, l’examen du tableau 6.1 montre qu’en considérant le milieu de résidence, c’est en milieu rural que la plus grande proportion (73,0 %) des personnes qui n’ont jamais fréquenté l’école est observée contre seulement 35,7 % en milieu urbain. Quant à la fréquentation actuelle, elle est plus prononcée en milieu urbain (34,9 %) qu’en milieu rural (15,2 %). On note aussi des faibles disparités selon le sexe car la proportion des femmes qui n’ont jamais fréquenté l’école est de 64,5 % contre 57,1 % chez les hommes. S’agissant de la fréquentation actuelle entre les hommes et les femmes, on observe une légère différence en faveur des hommes (23,2 %) contre 20,2 % pour les femmes.

Tableau 6.1: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires de 6 ans ou plus par fréquentation scolaire selon le milieu de résidence et le sexe.

Fréquentation scolaire	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ens.	Masculin	Féminin	Ens.	Masculin	Féminin	Ens.
N'a jamais fréquenté	31,4	39,8	35,7	69,3	76,6	73,0	57,1	64,5	60,8
Oui, a fréquenté et ne fréquente plus	32,1	26,7	29,4	13,8	9,8	11,8	19,7	15,3	17,5
Oui, fréquente actuellement	36,5	33,5	34,9	16,9	13,6	15,2	23,2	20,2	21,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	2 669 167	2 757 965	5 427 132	5 653 200	5 667 003	11 320 204	8 322 367	8 424 969	16 747 335

6.1.1. 2. Fréquentation scolaire par région de résidence

La proportion des personnes âgées de 6 ans ou plus qui n'ont jamais fréquenté l'école est inégalement répartie entre les régions. Ce sont dans les régions de Taoudenni (98,8 %), Kidal (98,1 %), Ménaka (96,2 %), Tombouctou (87,0 %) et Nara (86,5 %) et qui ont la proportion des personnes n'ayant jamais fréquenté la plus élevée contrairement au district de Bamako (31,6 %) et aux régions de Koulikoro (58,0 %) et Sikasso (61,5 %) où la proportion des personnes n'ayant jamais fréquenté est plus faible. En conséquence, les proportions de personnes âgées de 6 ans ou plus qui fréquentent actuellement l'école sont plus élevées dans le district de Bamako (36,5 %), ainsi que dans les régions de Sikasso (23,3 %) et Koulikoro (22,6 %). En revanche, ces proportions sont plus faibles dans les régions de Taoudenni (0,6 %), Kidal (0,8 %), Ménaka (2,0 %) et Nara (6,5 %).

Tableau 6.2: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires de 6 ans ou plus par fréquentation scolaire selon la région.

Région	Fréquentation scolaire			Ensemble	Effectif
	N'a jamais fréquenté	Oui, a fréquenté et ne fréquente plus	Oui, fréquente actuellement		
Kayes	63,7	16,1	20,2	100,0	1 432 353
Koulikoro	58,0	19,4	22,6	100,0	1 741 513
Sikasso	61,5	15,2	23,3	100,0	1 189 502
Ségou	66,8	15,7	17,5	100,0	1 731 663
Mopti	78,5	10,1	11,4	100,0	668 351
Tombouctou	87,0	5,8	7,2	100,0	557 620
Gao	81,3	8,5	10,2	100,0	530 588
Kidal	98,1	1,1	0,8	100,0	64 711
Taoudenni	98,8	0,6	0,6	100,0	84 137
Ménaka	96,2	1,8	2,0	100,0	176 443
Nioro	76,8	9,4	13,8	100,0	513 163
Kita	61,8	16,7	21,5	100,0	512 235
Dioila	66,0	14,9	19,1	100,0	529 305
Nara	86,5	7,0	6,5	100,0	210 099
Bougouni	66,6	14,3	19,1	100,0	1 198 792
Koutiala	64,5	13,5	22,0	100,0	894 514
San	66,2	13,6	20,2	100,0	641 902
Douentza	83,3	7,9	8,8	100,0	117 312
Bandiagara	81,0	8,0	11,0	100,0	556 135
Bamako	31,6	31,9	36,5	100,0	3 396 995
Ensemble	60,8	17,5	21,7	100,0	16 747 335

Les données présentées dans le tableau 6.3 portent sur la fréquentation scolaire des enfants âgés de 6-14 ans. On note qu'au Mali en 2022, le taux de fréquentation des enfants demeure très faible car seulement 45 % des enfants âgés de 6-14 ans fréquentent l'école. Il existe des variations importantes entre les régions du pays. A cet égard, les taux de fréquentation scolaire des enfants sont plus prononcés dans le district de Bamako (79,1 %) et dans les régions de Koulikoro (49,2 %), Sikasso (47,6 %) et Kita (46,1 %) et plus faibles dans celles de Taoudenni (1,3 %), Kidal (2,5 %), Ménaka (4,2 %) et Nara (14,4

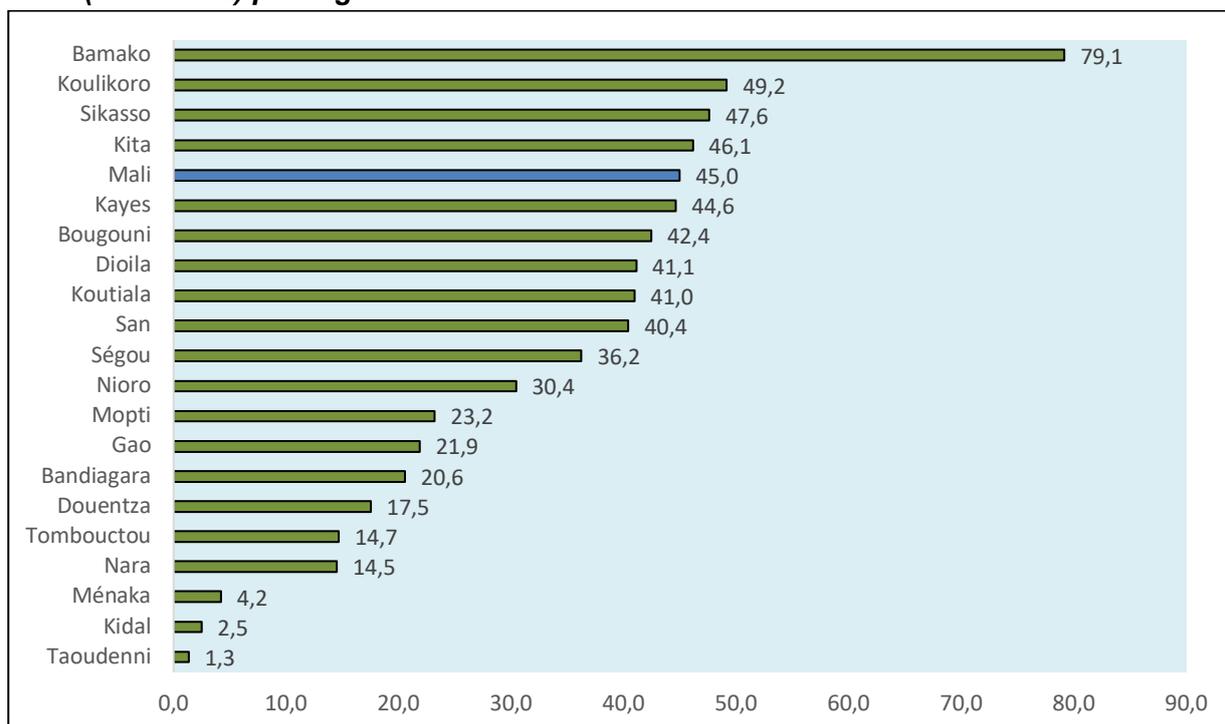
%) (graphique 6.1). Ce faible taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans dans certaines régions du pays pourrait être expliqué par l'insécurité qui sévit dans ces régions entraînant le départ du corps enseignant et la fermeture des écoles dans certaines localités.

Les résultats selon le sexe sont légèrement en faveur des garçons par rapport aux filles avec respectivement 45,2 % et 44,7 % dans l'ensemble. Toutefois, les résultats comparatifs entre les garçons et les filles selon la région montrent que le taux de fréquentation scolaire des filles est légèrement supérieur à celui des garçons dans les régions de Sikasso, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudenni, Ménaka, Douentza et Bandiagara. En outre, les résultats du tableau 6.3 montrent aussi qu'un peu plus de sept enfants sur dix (73,7 %) du milieu urbain fréquentent l'école pour seulement un peu plus de trois enfants sur dix (33,2 %) en milieu rural. Ces écarts seraient dus à l'insuffisance de l'offre (manque des salles de classe et enseignants) mais aussi à d'autres facteurs (socio-culturels, économiques et sécuritaires) qui entraveraient la scolarisation des enfants dans les zones rurales.

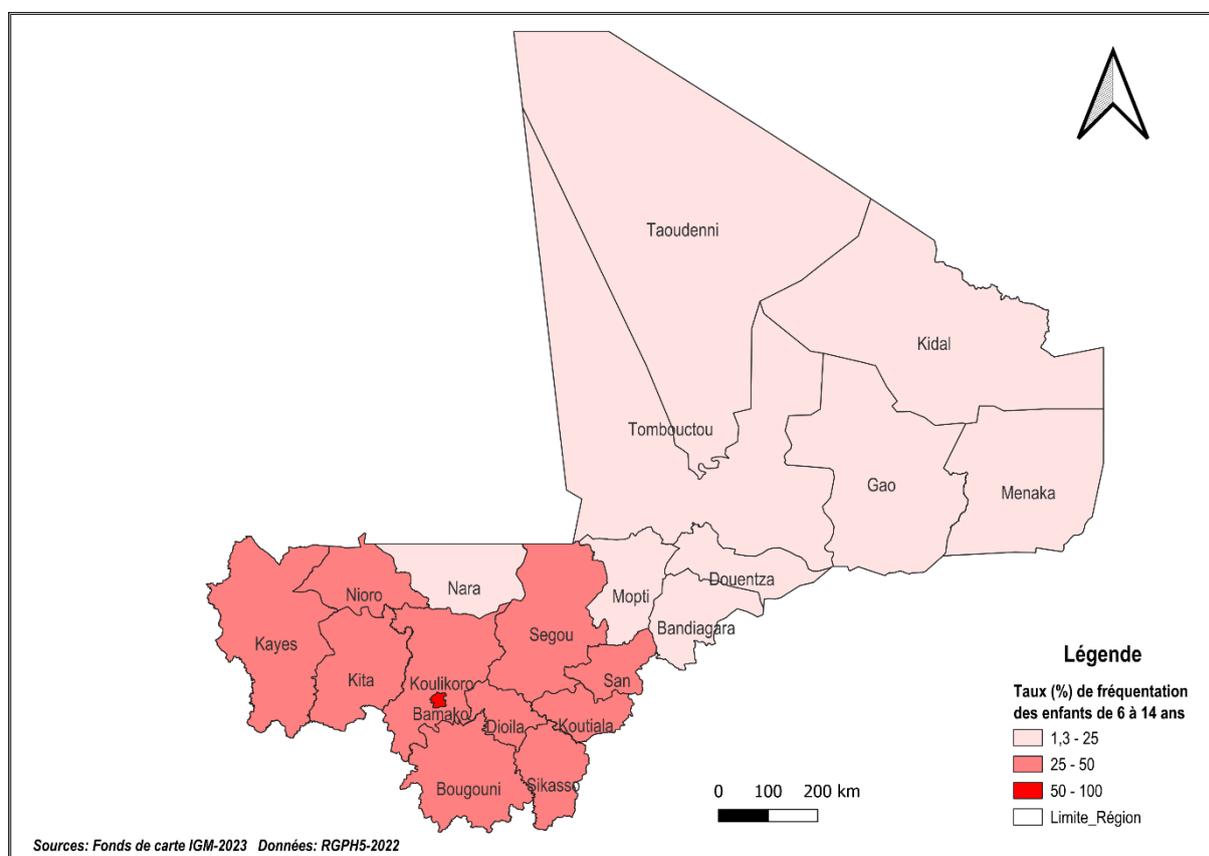
Tableau 6.3: Taux (%) de fréquentation des enfants en âge scolaire obligatoire (6-14 ans) selon la région, le milieu de résidence et le sexe.

Région et milieu de résidence	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Région			
Kayes	46,4	42,7	44,6
Koulikoro	49,5	48,7	49,2
Sikasso	47,5	47,7	47,6
Ségou	36,4	36,1	36,2
Mopti	22,3	24,2	23,2
Tombouctou	13,8	15,7	14,7
Gao	21,0	22,9	21,9
Kidal	2,4	2,6	2,5
Taoudenni	1,2	1,5	1,3
Ménaka	3,8	4,8	4,2
Nioro	32,2	28,5	30,4
Kita	47,9	44,1	46,1
Dioïla	42,1	40,0	41,1
Nara	14,6	14,3	14,5
Bougouni	43,9	40,8	42,4
Koutiala	41,9	40,0	41,0
San	40,6	40,3	40,4
Douentza	17,1	18,0	17,5
Bandiagara	19,8	21,3	20,6
Bamako	81,3	77,1	79,1
Milieu de résidence			
Urbain	75,1	72,4	73,7
Rural	33,7	32,5	33,2
Ensemble	45,2	44,7	45,0

Graphique 6.1: Taux (%) de fréquentation des enfants en âge scolaire obligatoire (6 à 14 ans) par région.



Carte 6.1: Taux (%) de fréquentation des enfants de 6 à 14 ans par région au Mali en 2022.



6.1.2. Niveau d'instruction de la population

6.1.2.1. Niveau d'instruction par milieu de résidence

Le niveau d'instruction influence beaucoup de phénomènes sociodémographiques, économiques, culturels etc. Il est donc important de ventiler la population résidente des ménages ordinaires âgées de 6 ans ou plus selon cet indicateur.

Globalement, lors du RGPH5, le niveau d'instruction de la population malienne reste relativement faible. En effet, on note qu'un peu plus de six personnes dix (60,8 %) âgées de 6 ans ou plus n'ont aucun niveau d'instruction. Cependant, au niveau national, la proportion des instruits se répartie comme suit : 21,1 % des individus ont le niveau fondamental1 ; 8,7 % des individus sont de niveau fondamental2, 5,2 % ont le niveau secondaire ; 6,0 % ont le niveau secondaire et 2,9 % des individus ont le niveau supérieur.

Cette tendance nationale cache des fortes disparités entre le milieu urbain et rural. En effet, la proportion des individus qui n'ont aucun niveau d'instruction est 36,1 % en milieu urbain contre 72,8 % en milieu rural. Quel que soit le niveau d'étude, la proportion des individus instruits est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural. Les analyses selon le sexe montrent que la proportion des hommes qui n'ont aucun niveau d'instruction est un peu plus faible (57,2 %) que celle des femmes (64,5 %). L'instruction est aussi légèrement en faveur des hommes quel que soit le niveau d'étude considéré.

Tableau 6.4: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires de 6 ans ou plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe.

Niveau d'instruction	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucun niveau	31,8	40,2	36,1	69,2	76,5	72,8	57,2	64,5	60,8
Fondamental1	28,4	27,7	28,1	20,3	16,5	18,4	22,9	20,2	21,6
Fondamental2	15,3	15,2	15,2	6,2	4,8	5,5	9,1	8,2	8,7
Secondaire	14,4	11,8	13,1	3,2	1,9	2,6	6,8	5,2	6,0
Supérieur	10,1	5,1	7,5	1,1	0,3	0,7	4,0	1,9	2,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	2 669 167	2 757 965	5 427 132	5 653 200	5 667 003	11 320 204	8 322 367	8 424 969	16 747 335

6.1.2.2. Niveau d'instruction par région

Les données présentées dans le tableau 6.5 montrent que le niveau d'instruction est inégalement réparti entre les régions. Ce sont dans les régions de Taoudenni (97,7 %), Ménaka (94,1 %), Tombouctou (86,3 %) et Nara (85,5 %) où la proportion des personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction est plus importante. Contrairement au district de Bamako (31,9 %) et dans les régions de Koulikoro (58,2 %), Sikasso (61,7 %) et Kita (61,9 %) qui enregistrent les plus faibles proportions des individus n'ayant aucun niveau d'instruction.

La proportion des personnes ayant un niveau d'instruction secondaire ou plus est plus importante dans le district de Bamako (23,2 %), suivie par les régions de Koulikoro (8,3 %), Sikasso (8,1 %) et Koutiala (6,4 %) contre seulement 0,1 % à Taoudenni ; 0,2 % à Kidal et 0,5 % à Ménaka.

Tableau 6.5: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires de 6 ans ou plus par niveau d'instruction selon la région.

Région	Niveau d'instruction						Effectifs
	Aucun niveau	Fondamental 1	Fondamental 2	Secondaire	Supérieur	Ens.	
Kayes	63,9	23,8	7,4	3,9	1,0	100,0	1 432 353
Koulikoro	58,2	24,5	9,0	6,0	2,3	100,0	1 741 513
Sikasso	61,7	21,7	8,5	6,3	1,8	100,0	1 189 502
Ségou	66,9	19,9	7,5	4,1	1,6	100,0	1 731 663
Mopti	78,4	12,2	5,2	2,9	1,3	100,0	668 351
Tombouctou	86,3	8,0	3,0	1,8	0,9	100,0	557 620
Gao	80,5	12,3	3,9	2,3	1,0	100,0	530 588
Kidal	80,6	13,6	5,6	0,1	0,1	100,0	64 711
Taoudenni	97,7	1,5	0,7	0,1	0,0	100,0	84 137
Ménaka	94,1	4,1	1,3	0,4	0,1	100,0	176 443
Nioro	76,8	18,0	3,3	1,4	0,5	100,0	513 163
Kita	61,9	24,9	8,1	4,2	0,9	100,0	512 235
Dioïla	66,2	22,2	7,3	3,5	0,8	100,0	529 305
Nara	85,5	10,9	2,4	0,9	0,3	100,0	210 099
Bougouni	66,7	22,3	6,6	3,5	0,9	100,0	1 198 792
Koutiala	64,6	21,4	7,6	5,1	1,3	100,0	894 514
San	66,3	21,4	7,2	4,1	1,0	100,0	64 1902
Douentza	83,0	10,5	3,7	1,9	0,9	100,0	117 312
Bandiagara	79,7	13,3	4,0	2,2	0,8	100,0	556 135
Bamako	31,9	28,7	16,2	13,8	9,4	100,0	3 396 995
Ensemble	60,8	21,6	8,7	6,0	2,9	100,0	16 747 335

6.2. STATUT D'ALPHABÉTISATION DE LA POPULATION

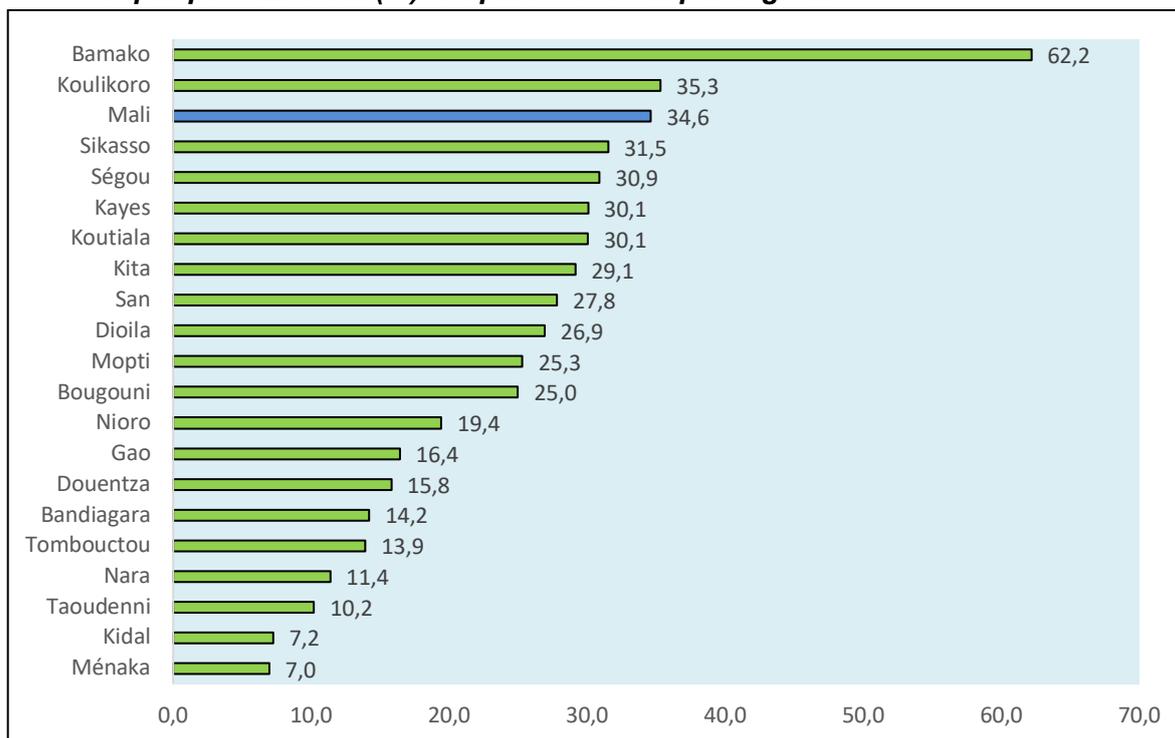
L'alphabétisation a été définie comme le fait pour une personne de 15 ans ou plus de savoir lire et écrire dans une langue quelconque. Les résultats du RGPH5 montrent qu'un peu plus de trois personnes sur dix (34,6 %) savent lire et écrire dans une langue quelconque. Cette proportion au niveau national cache des variations importantes entre les régions. Ainsi, les taux d'alphabétisation les plus prononcés sont observés dans district de Bamako (62,2 %) et dans les régions de Koulikoro (35,3 %), Sikasso (31,5 %) et Ségou (30,9 %). A l'opposé, les plus faibles taux d'alphabétisation sont observés dans les régions de Ménaka, Kidal et Taoudenni avec respectivement 7 % ; 7,2 % et 10,2 % (Graphique 6.2).

En examinant les résultats selon le sexe, on note dans l'ensemble que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes avec des taux d'alphabétisation respectifs de 39,6 % et 29,8 %. Cette tendance est maintenue entre les hommes et les femmes quels que soient la région et le milieu de résidence. En considérant le milieu de résidence, il ressort que près de six personnes sur dix (58,4 %) sont alphabétisées en milieu urbain contre seulement un peu plus de deux personnes sur dix (22,2 %) pour le milieu rural.

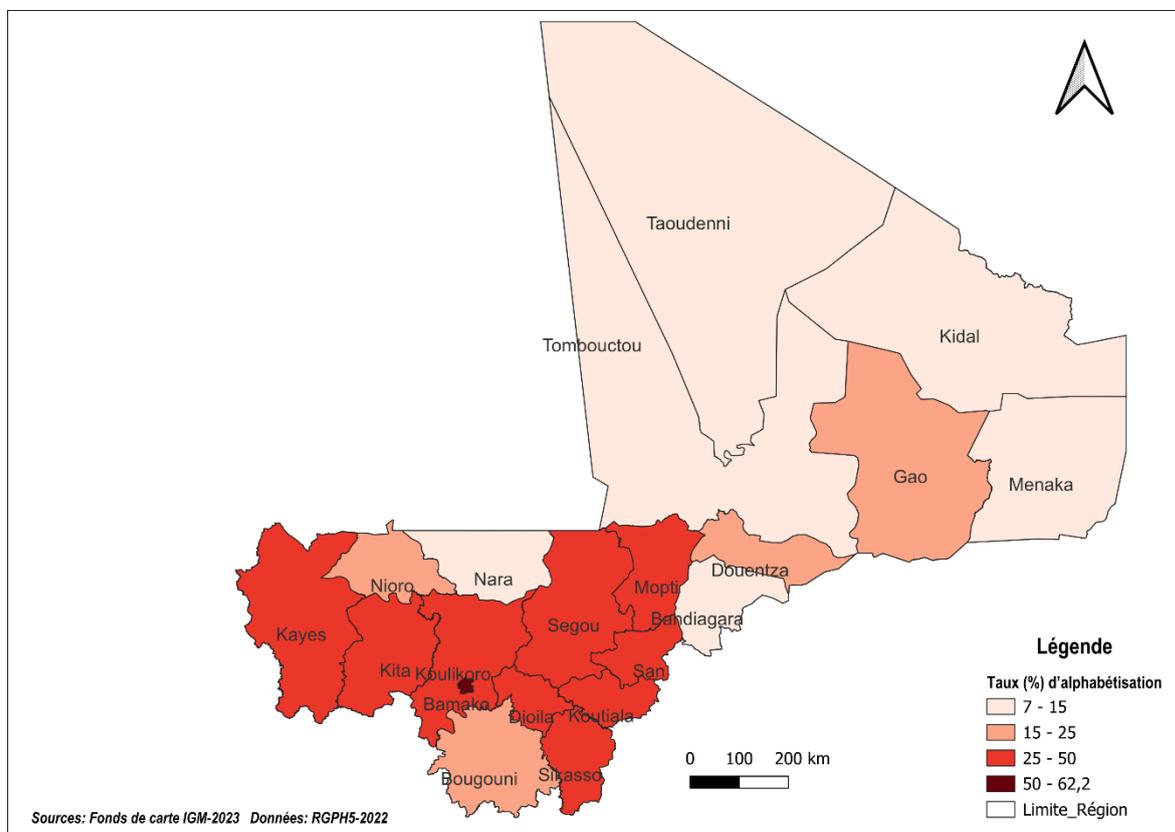
Tableau 6.6: Taux (%) d'alphabétisation de la population résidente des ménages ordinaires de 15 ans ou plus par région, milieu de résidence et sexe.

Région et milieu de résidence	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Région			
Kayes	36,4	24,1	30,1
Koulikoro	40,9	29,9	35,3
Sikasso	36,9	26,5	31,5
Ségou	35,5	26,6	30,9
Mopti	27,4	23,2	25,3
Tombouctou	15,3	12,5	13,9
Gao	18,4	14,4	16,4
Kidal	8,2	6,1	7,2
Taoudenni	11,9	8,2	10,2
Ménaka	8,9	4,9	7,0
Nioro	24,9	14,9	19,4
Kita	36,9	22,2	29,1
Dioïla	33,2	21,0	26,9
Nara	14,0	9,0	11,4
Bougouni	30,8	19,4	25,0
Koutiala	35,9	24,9	30,1
San	33,1	22,7	27,8
Douentza	17,8	13,7	15,8
Bandiagara	17,2	11,5	14,2
Bamako	67,6	56,9	62,2
Milieu de résidence			
Urbain	63,6	53,3	58,4
Rural	26,8	17,7	22,2
Ensemble	39,6	29,8	34,6

Graphique 6.2: Taux (%) d'alphabétisation par région.



Carte 6.2: Taux (%) d'alphabétisation des 15 ans ou plus par région au Mali en 2022.



6.3. POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE ET ENROLEMENT AU RAVEC

6.3.1. Possession d'un acte de naissance

L'état civil est une institution légale ayant pour objet l'enregistrement officiel, d'une part de différentes données relatives à la naissance, au décès et au mariage, et d'autre part des événements comme le divorce, la séparation, l'adoption, la légitimation, la reconnaissance, l'annulation et le changement de patronyme, etc.

L'acte de naissance est avant tout la reconnaissance des enfants par leurs parents biologiques ou adoptifs. Il constitue leur preuve d'existence légale dans le pays. Ce document permet aux enfants à accéder à tous ses droits entre autres les soins de santé et la sécurité sociale. Il donne aussi accès à l'éducation et à la protection contre la violation de ses droits. Cependant, certaines franges de population sont réfractaires à l'enregistrement de leurs enfants à la naissance. Cela est souvent dû à une méconnaissance de la procédure et à certains problèmes structurels liés aux dysfonctionnements des services d'état civil dans certaines localités du pays. La possession d'un acte de naissance est un droit inaliénable pour tout enfant et un devoir pour les parents (article 4 du code de protection de l'enfant au Mali, article 6 de la Charte Africaine des droits et du bien-être de l'enfant, articles 7 et 8 de la Convention internationale sur les droits de l'enfant).

6.3.1.1. Possession d'un acte de naissance par milieu de résidence

Lors du RGPH5, il a été demandé à tous les individus vivant dans les ménages ordinaires s'ils ont été enregistrés à l'état civil. Globalement, environ neuf personnes sur dix (89,9 %) sont enregistrées à l'état civil (83,4 % possèdent un acte de naissance et 6,4 % sont déclarées mais ne possèdent pas encore l'acte). Toutefois, une personne sur dix (10,2 %) au Mali n'est toujours pas enregistrée à l'état civil.

En se concentrant sur le milieu de résidence, on observe que les taux d'enregistrement à l'état civil sont plus élevés en milieu urbain (98,4 %) qu'en milieu rural (86 %). Ce relatif faible taux d'enregistrement à l'état civil en milieu rural pourrait être expliqué d'une part par une méconnaissance de la procédure par la population et d'autre part par certains problèmes structurels liés aux dysfonctionnements des services d'état civil dans certaines localités en milieu rural. Les résultats selon le sexe sont relativement similaires, avec 90,6 % d'enregistrement à l'état civil chez les hommes contre 89,1 % chez les femmes.

Tableau 6.7: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires par possession d'un acte de naissance selon le milieu de résidence et le sexe.

Possession d'un acte de naissance	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ens.	Masculin	Féminin	Ens.	Masculin	Féminin	Ens.
Possède un acte de naissance	96,8	95,8	96,3	78,8	76,1	77,5	84,4	82,4	83,4
Ne possède pas mais déclaré à l'Etat Civil	1,8	2,1	2,0	8,2	8,9	8,5	6,2	6,7	6,4
Non et n'est pas déclaré à l'Etat Civil	1,4	2,1	1,7	13,0	15,0	14,0	9,4	10,9	10,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	3 342 440	3 402 866	6 745 306	7 350 376	7 251 905	14 602 280	10 692 816	10 654 771	21 347 587

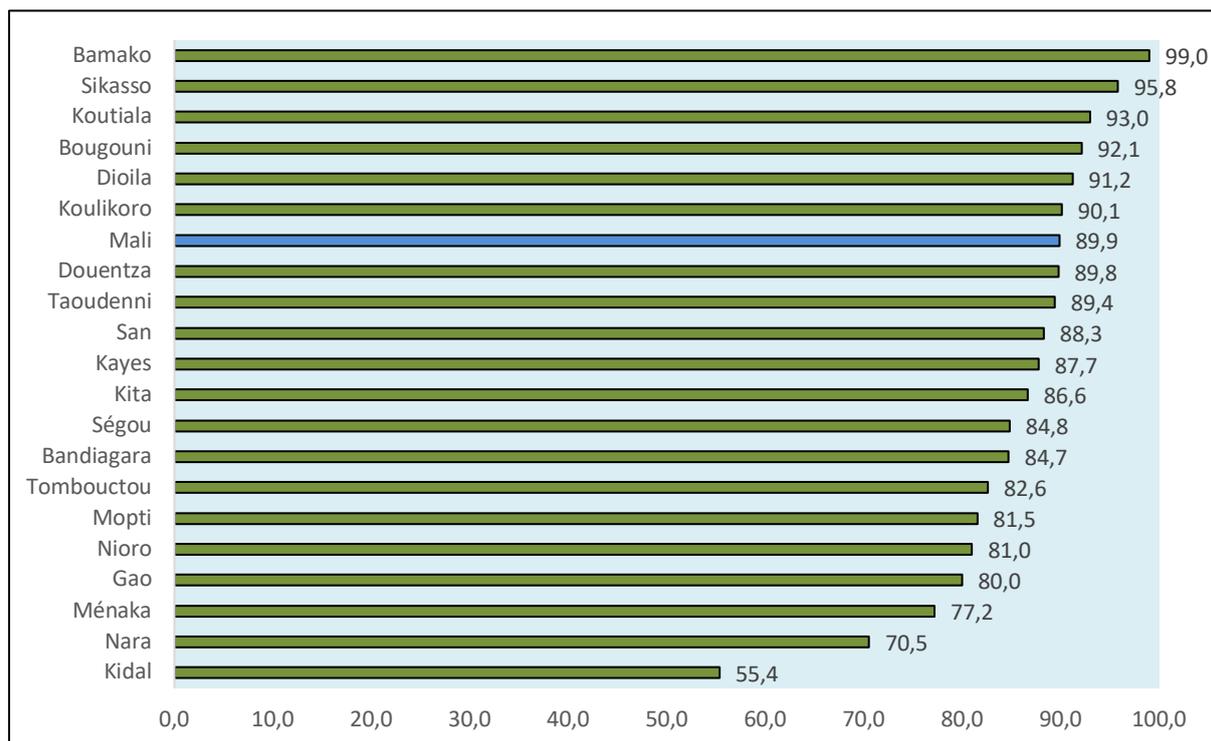
6.3.1.2. Possession d'un acte de naissance par région

Les résultats selon la région montrent des écarts très importants. En effet, les taux d'enregistrement à l'état civil les plus élevés sont observés dans le district de Bamako (99 %), Sikasso (95,8%), Koutiala (93 %), Bougouni (92,1%), Dioïla (91,2 %) et Koulikoro (90,1 %) avec des proportions dépassant la moyenne nationale estimée à 89,9 %. Par contre, les taux d'enregistrement les plus faibles sont observés dans les régions de Kidal (55,4 %), Nara (70,5 %), Ménaka (77,2 %) et Gao (80 %) (graphique 6.3).

Tableau 6.8: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires par possession d'un acte de naissance selon la région.

Région	Possession d'un acte de naissance			Ensemble	Effectifs
	Possède un acte de naissance	Ne possède pas mais déclaré à l'Etat Civil	Non et n'est pas déclaré à l'Etat Civil		
Kayes	81,5	6,2	12,3	100,0	1 826 564
Koulikoro	83,7	6,4	9,9	100,0	2 246 154
Sikasso	92,8	3,0	4,2	100,0	1 528 398
Ségou	75,4	9,4	15,2	100,0	2 208 847
Mopti	71,6	9,9	18,5	100,0	842 209
Tombouctou	69,6	13,0	17,4	100,0	693 719
Gao	66,7	13,3	20,0	100,0	679 911
Kidal	41,3	14,1	44,6	100,0	79 324
Taoudenni	76,3	13,1	10,6	100,0	99 499
Ménaka	61,1	16,1	22,8	100,0	225 223
Nioro	72,3	8,7	19,0	100,0	668 966
Kita	81,1	5,5	13,4	100,0	680 380
Dioïla	86,0	5,2	8,8	100,0	674 419
Nara	55,5	15,0	29,5	100,0	278 904
Bougouni	86,9	5,2	7,9	100,0	1 567 533
Koutiala	88,8	4,2	7,0	100,0	1 153 375
San	80,6	7,7	11,7	100,0	815 185
Douentza	78,7	11,0	10,3	100,0	147 229
Bandiagara	69,5	15,2	15,3	100,0	720 279
Bamako	97,7	1,3	1,0	100,0	4 211 468
Ensemble	83,4	6,4	10,2	100,0	21 347 587

Graphique 6.3: Taux (%) d'enregistrement à l'état civil¹³ par région.



6.3.1.3. Possession d'un acte de naissance par groupe d'âge quinquennaux

Le taux d'enregistrement des individus à l'état civil selon les groupes d'âge quinquennaux donne des résultats intéressants. En effet, les tendances montrent que les générations récentes sont plus enregistrées à l'état civil que les anciennes générations. Ainsi, le taux d'enregistrement à l'état civil est passé de sept personnes sur dix (72,4 %) chez les centenaires à neuf enfants sur dix (91,3 %) chez les 0-4 ans. Ce résultat montre qu'encore au Mali, 8,7 % des enfants âgés de 0-4 ans et 8,8 % des enfants de 0-14 ans ne sont pas enregistrés à l'état civil.

Tableau 6.9: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires par possession d'un acte de naissance selon le groupe d'âge.

Groupe d'âge	Possession d'acte de naissance			Ensemble	Effectifs
	Possède un acte de naissance	Ne possède pas mais déclaré à l'Etat Civil	Non et n'est pas déclaré à l'Etat Civil		
0-4 ans	83,9	7,4	8,7	100,0	3 844 765
5-9 ans	84,3	6,4	9,3	100,0	3 448 189
10-14 ans	86,0	5,6	8,4	100,0	2 774 380
15-19 ans	85,9	5,3	8,8	100,0	2 220 523
20-24 ans	84,8	5,7	9,5	100,0	1 879 199
25-29 ans	84,0	5,9	10,1	100,0	1 425 234
30-34 ans	82,8	6,3	10,9	100,0	1 315 647

¹³ Taux d'enregistrement à l'état civil est la proportion des personnes qui possèdent un acte de naissance et celles ne possèdent pas mais déclaré à l'état civil dans l'ensemble de la population.

Groupe d'âge	Possession d'acte de naissance			Ensemble	Effectifs
	Possède un acte de naissance	Ne possède pas mais déclaré à l'Etat Civil	Non et n'est pas déclaré à l'Etat Civil		
35-39 ans	82,1	6,4	11,5	100,0	1 021 612
40-44 ans	80,4	7,0	12,6	100,0	878 105
45-49 ans	80,0	7,0	13,0	100,0	618 277
50-54 ans	78,6	7,4	14,0	100,0	550 482
55-59 ans	77,8	7,6	14,6	100,0	388 128
60-64 ans	75,8	8,2	16,0	100,0	366 209
65-69 ans	75,2	8,2	16,6	100,0	236 736
70-74 ans	72,5	8,8	18,7	100,0	176 531
75-79 ans	72,0	8,9	19,1	100,0	99 136
80-84 ans	69,9	9,5	20,6	100,0	61 188
85-89 ans	70,0	9,6	20,4	100,0	22 744
90-94 ans	67,5	10,2	22,3	100,0	12 519
95-99 ans	66,1	10,7	23,2	100,0	5 385
100 ans ou +	59,4	13,0	27,6	100,0	2 601
Ensemble	83,4	6,4	10,2	100,0	21 347 587

6.3.2. Enrôlement au RAVEC

Depuis 2008, le Mali construit une étape décisive de son développement et de son histoire en mettant en place une solution d'enregistrement biométrique de sa population, le Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil (RAVEC). Le RAVEC est une volonté politique des autorités du pays qui s'inscrit dans le cadre de la consolidation et de la modernisation du système d'état civil national. Ce recensement est une opération exhaustive qui concerne l'ensemble des citoyens maliens à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

6.3.2.1. Taux d'enrôlement au RAVEC par milieu de résidence

Lors du RGPH5 en 2022, des questions relatives au RAVEC ont été posées à tous les maliens se trouvant dans les ménages ordinaires. Il en ressort que, bien vrai que le RAVEC se veut exhaustif, seulement, à peine quatre maliens sur dix (39,7 %) sont enrôlés au RAVEC. S'agissant de l'enrôlement selon le milieu de résidence, on note qu'il est de 44 % chez les maliens vivant en milieu urbain contre 37,8 % chez ceux du milieu rural. Toutefois, les résultats ne varient pas significativement selon le sexe et cela quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 6.10: Taux (%) d'enrôlement au RAVEC des maliens résidents des ménages ordinaires par milieu de résidence et le sexe.

Milieu de résidence	Taux (%) d'enrôlement au RAVEC		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	45,7	42,3	44,0
Rural	37,6	38,0	37,8
Ensemble	40,1	39,4	39,7

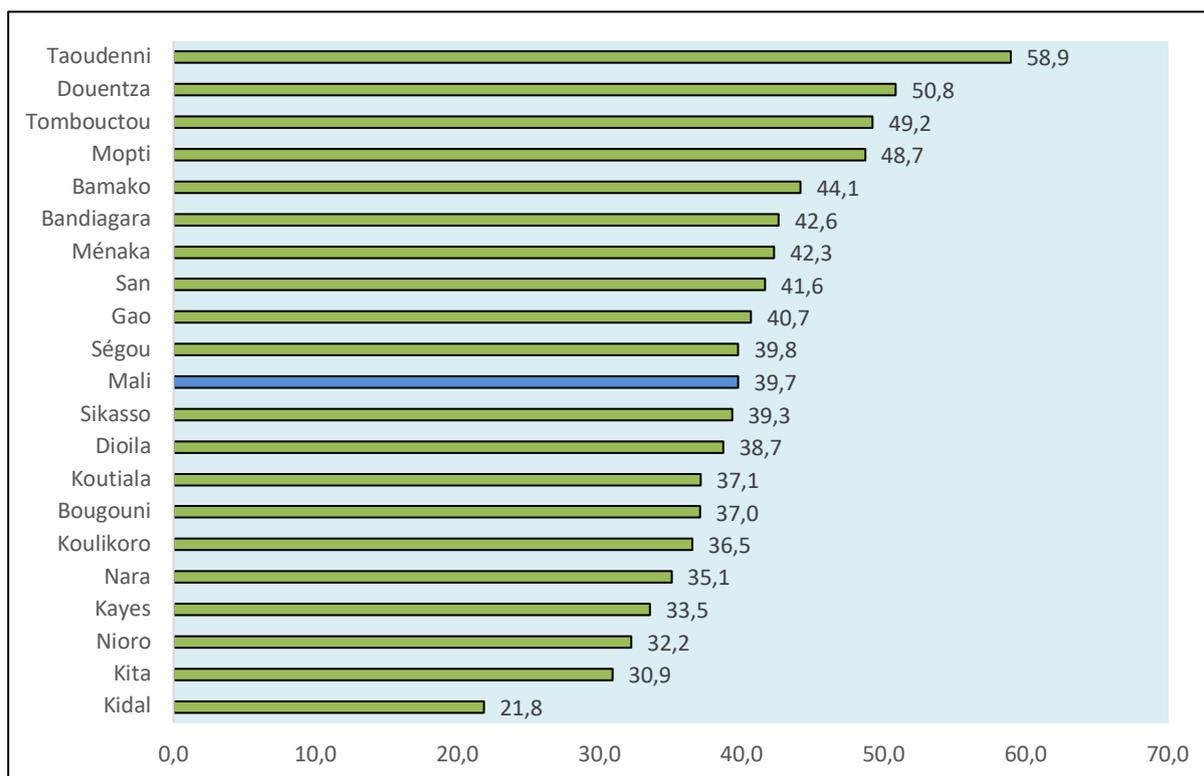
6.3.2.2. Taux d' enrôlement au RAVEC par région

On observe une grande disparité du taux d' enrôlement au RAVEC par région. Les taux d' enrôlement au RAVEC les plus élevés ont été enregistrés dans les régions de Taoudenni (58,9 %), Douentza (50,8 %), Tombouctou (49,2 %) et Mopti (48,7 %) contrairement aux régions de Kidal (21,8 %), Kita (30,9 %), Nioro (32,2 %) et Kayes (33,5 %) qui ont les plus faibles taux d' enrôlement au RAVEC (graphique 6.4). Les écarts entre les hommes et les femmes sont presque négligeables quelle que soit la région de résidence.

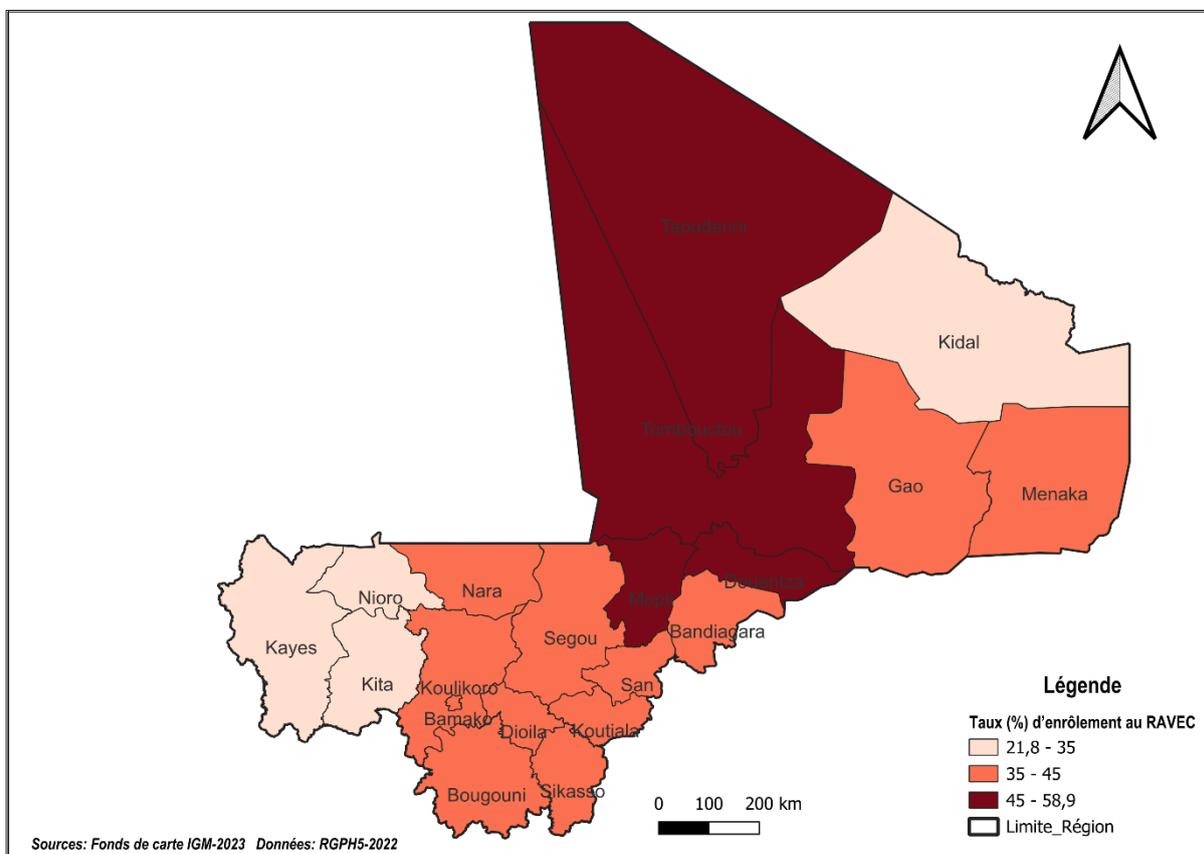
Tableau 6.11: Taux (%) d' enrôlement au RAVEC des maliens résidents des ménages ordinaires par région et le sexe.

Région	Taux (%) d' enrôlement au RAVEC		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	33,7	33,4	33,5
Koulikoro	37,0	36,0	36,5
Sikasso	39,0	39,6	39,3
Ségou	39,6	39,9	39,8
Mopti	48,6	48,8	48,7
Tombouctou	49,1	49,3	49,2
Gao	40,5	40,8	40,7
Kidal	22,0	21,7	21,8
Taoudenni	58,9	58,9	58,9
Ménaka	42,0	42,7	42,3
Nioro	31,3	33,1	32,2
Kita	30,5	31,3	30,9
Dioïla	38,5	38,9	38,7
Nara	34,5	35,6	35,1
Bougouni	36,8	37,3	37,0
Koutiala	36,6	37,6	37,1
San	41,5	41,7	41,6
Douentza	50,8	50,9	50,8
Bandiagara	42,1	43,1	42,6
Bamako	46,4	41,9	44,1
Ensemble	40,1	39,4	39,7

Graphique 6.4: Taux (%) d' enrôlement au RAVEC par région.



Carte 6.3: Taux (%) d' enrôlement au RAVEC par région au Mali en 2022.



6.4. APPARTENANCE RELIGIEUSE DE LA POPULATION

Le comportement d'un individu peut être dicté par son appartenance religieuse, il est donc important de connaître la répartition de la population résidente des ménages ordinaires selon la religion. Dans cette section, la religion d'appartenance des individus est mise en exergue à travers le milieu de résidence, la région et l'évolution de ces religions dans le temps.

6.4.1. Population de résidente par milieu selon la religion

Au Mali, les résultats du cinquième recensement montrent que la population malienne pratique diverses religions. Parmi ces religions, l'islam est de loin la religion la plus pratiquée au Mali avec 96,4 %. Viennent ensuite par l'ordre d'importance 2,3 % de chrétiens (donc 1,4 % de catholiques ; 0,8 % de protestants et 0,1 % pour les autres religions chrétiennes), les animistes (0,7 %), les sans religions (0,5 %) et les autres religions (0,1 %). Quels que soient le milieu de résidence et le sexe, cette tendance est observée. Toutefois, l'islam est légèrement un peu plus pratiqué en milieu urbain qu'en milieu rural avec respectivement de 97,6 % et 95,9%. S'agissant des animistes, ils sont plus nombreux en milieu rural qu'en milieu urbain.

Tableau 6.12: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires par religion selon le milieu de résidence et le sexe.

Religion	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Musulmane	97,5	97,6	97,6	95,9	96,0	95,9	96,4	96,5	96,4
Catholique	1,5	1,5	1,5	1,3	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4
Protestant	0,7	0,7	0,7	0,9	0,9	0,9	0,8	0,8	0,8
Autres religion chrétienne	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Animiste	0,1	0,0	0,0	1,0	0,9	0,9	0,7	0,6	0,7
Sans religion	0,1	0,1	0,1	0,6	0,7	0,7	0,5	0,5	0,5
Autre religion	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	3 342 440	3 402 866	6 745 306	7 350 376	7 251 905	14 602 280	10 692 816	10 654 771	21 347 587

6.4.2. Population de résidente par région selon la religion

Les résultats présentés dans le tableau 6.13 portent sur la répartition de la population résidente des ménages ordinaires par région selon la religion. Les résultats de ce tableau révèlent que la religion musulmane est prédominante quelle que soit la région de résidence. Cependant, les plus faibles proportions des musulmans sont observées dans les régions de San avec sept personnes sur dix (70,1 %), Koutiala (91,6 %) et Bandiagara (94 %). Par ailleurs, les proportions des chrétiens (17 %) et des animistes (8,3 %) les plus élevées sont enregistrées dans la région de San. Viennent ensuite les régions de Bandiagara (6 % des chrétiens) et Koutiala (4,3 % des chrétiens et 3,1 % des animistes).

Tableau 6.13: Répartition (effectif et %) de la population résidente des ménages ordinaires par religion selon la région.

Région	Religion								Effectifs
	Musulmane	Catholique	Protestante	Autre religion Chrétienne	Animiste	Sans religion	Autre Religion	Ensemble	
Kayes	98,8	0,5	0,2	0,0	0,0	0,4	0,1	100,0	1 826 564
Koulikoro	95,3	1,4	0,6	0,1	0,7	1,4	0,5	100,0	2 246 154
Sikasso	96,3	1,0	0,4	0,1	0,9	1,0	0,3	100,0	1 528 398
Ségou	98,5	0,8	0,5	0,0	0,0	0,1	0,1	100,0	2 208 847
Mopti	99,1	0,5	0,3	0,0	0,0	0,1	0,0	100,0	842 209
Tombouctou	99,7	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	100,0	693 719
Gao	99,5	0,3	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	100,0	679 911
Kidal	99,7	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	100,0	79 324
Taoudenni	99,8	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	99 499
Ménaka	99,7	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	225 223
Nioro	99,7	0,1	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	100,0	668 966
Kita	98,8	0,6	0,2	0,1	0,0	0,3	0,0	100,0	680 380
Dioïla	98,5	0,8	0,2	0,0	0,0	0,5	0,0	100,0	674 419
Nara	99,6	0,1	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	100,0	278 904
Bougouni	98,9	0,6	0,3	0,0	0,0	0,2	0,0	100,0	1 567 533
Koutiala	91,6	1,8	2,4	0,1	3,1	0,7	0,3	100,0	1 153 375
San	70,1	9,6	7,2	0,2	8,3	3,7	0,9	100,0	815 185
Douentza	99,6	0,1	0,2	0,0	0,0	0,1	0,0	100,0	147 229
Bandiagara	94,0	4,1	1,9	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	720 279
Bamako	97,6	1,5	0,7	0,1	0,0	0,1	0,0	100,0	4 211 468
Ensemble	96,4	1,4	0,8	0,1	0,7	0,5	0,1	100,0	21 347 587

6.4.3. Évolution de la répartition de la population selon la religion

Les données présentées dans le tableau 6.14 montrent que la proportion des musulmans dans l'ensemble de la population a passé de 94,8 % en 2009 à 96,4 % en 2022. La proportion des autres religions n'a pas connu des changements notoires dans le temps. Toutefois, la proportion des animistes est passée de 2 % en 2009 à 0,7 % en 2022 donc une forte diminution.

Tableau 6.14: Évolution des proportions (%) de différentes religions de 2009 à 2022.

Année	Religion						
	Musulmane	Chrétienne	Animiste	Autres religions	Sans religion	ND	Ensemble
2009	94,8	2,4	2,0	0,0	0,6	0,2	100,0
2022	96,4	2,3	0,7	0,1	0,5	0,0	100,0

6.5. ETHNIE, LANGUE MATERNELLE ET LANGUE PARLEE

6.5.1. APPARTENANCE ETHNIQUE

La population malienne est constituée de différentes ethnies, dont les principales sont les Bamanan/Bambara, Malinke/Malinké, Peulh, Songhay/Sonrhai/Zarma, Soninké/Sarakolé, Khassonke/Khassonké, Senoufo, Dogon, Souraka/Maure, Tamasheq/Touareg, Bo/Bwa/Bobo, Dafing, Mamala/Minianka, Haoussa, Samogo, Bozo, Arabe, Mossi, Kakolo, Somono etc.

Lors du RGPH5, chaque Malien résidant dans les ménages ordinaires a été interrogé sur son appartenance ethnique. Il en ressort que 35,9 % des Maliens sont Bamanan/Bambara, suivis par les Peulh (12,8 %), les Malinké (8,4 %), les Soninké/Sarakolé (8,2 %), etc. Les résultats montrent des variations très importantes selon les régions (Tableau 6.15).

Tableau 6.15: Répartition (effectif et %) de la population malienne résidente des ménages ordinaires par ethnie selon la région.

Ethnie	Région																Ensemble				
	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Taoudenni	Ménaka	Nioro	Kita	Dioïla	Nara	Bougouni	Koutiala		San	Douentza	Bandagara	Bamako
Bamanen/Bambara	14,8	58,8	27,5	55,7	20,0	4,5	3,6	5,5	3,3	2,9	18,0	25,2	71,4	19,9	64,5	20,9	31,3	10,3	3,3	42,8	35,9
Malinke/Malinké	25,3	14,1	1,8	2,4	2,4	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	1,7	49,0	1,7	1,1	5,5	2,6	1,8	0,3	0,1	10,0	8,4
Peuhl	16,5	10,0	11,2	12,7	28,3	4,3	2,1	0,0	0,1	0,1	25,3	15,6	18,7	21,0	21,3	6,0	6,0	22,7	0,7	12,5	12,8
Songhay/Sonnai/Zarma	0,4	1,1	0,8	1,7	9,3	39,8	54,1	1,4	2,9	5,0	0,4	0,3	0,4	0,3	0,3	0,6	0,8	7,5	0,3	3,9	4,8
Soninke/Sarakolé	27,5	6,4	1,1	5,6	4,0	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	43,5	2,9	2,0	41,4	0,8	1,3	2,5	0,5	0,2	10,2	8,2
Khaassonke/Khassonké	9,8	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,5	0,5	0,1	0,2	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,9	1,2
Senoufo	0,5	0,8	42,7	0,6	0,4	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,2	0,4	0,6	0,1	1,4	1,6	0,5	0,1	0,1	2,6	4,0
Dogon	0,5	2,4	1,9	2,8	7,8	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2	1,5	0,1	1,9	2,0	4,3	50,0	93,4	5,5	6,1
Souraka/Maure	1,4	0,6	0,1	0,6	0,2	1,8	0,3	3,7	31,2	0,5	6,4	0,4	0,3	14,8	0,1	0,2	0,1	0,3	0,1	0,7	1,1
Tamashaq/Tourateg	0,1	0,1	0,1	1,0	3,6	43,4	32,7	86,2	10,8	72,7	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,3	5,6	0,1	0,3	3,9
Bo/Bwa/Bobo	0,2	1,0	1,0	1,1	0,8	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,3	0,1	0,4	4,7	29,0	0,1	0,0	2,0	2,2
Dafing	0,1	0,2	0,3	0,3	0,3	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,1	0,2	0,1	0,0	0,1	0,7	4,6	0,0	0,1	0,7	0,5
Mamala/Mianka	0,9	1,1	3,0	5,2	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	1,7	0,6	0,1	1,7	57,0	15,4	0,1	0,1	2,5	5,4
Houssa	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
Semogo	0,1	0,1	6,7	0,3	0,4	0,0	0,1	-	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,3	0,1	0,0	0,1	0,3	0,7
Bozo	0,6	0,6	0,5	4,9	18,2	1,2	0,5	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,3	0,1	1,1	0,5	1,5	0,4	0,2	1,4	1,9
Arabe	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	3,7	5,8	2,2	50,9	2,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,6
Mossi	0,1	0,2	0,1	1,3	1,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,2	0,5	0,6	1,1	0,4	0,4
Kakolo	0,3	0,7	0,0	0,3	0,1	0,1	0,1	0,4	0,2	0,0	1,0	1,9	0,2	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,6	0,4
Somono	0,1	0,4	0,1	1,1	0,9	0,0	0,0	-	0,0	0,8	0,0	0,0	0,2	0,0	0,1	0,1	0,3	0,0	0,0	0,4	0,3
Autre ethnie du Mali	0,6	0,9	0,9	2,0	1,2	0,2	0,1	0,1	0,0	14,2	0,2	0,9	1,5	0,3	0,6	0,8	0,6	0,9	0,1	1,7	1,2
Autre ethnie non malienne	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	-	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,4	0,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	1 814 824,5	2 236 334	1 518 481	2 199 898	836 865	691 244	672 902	57 570	99 258	224 353	665 202	679 014	673 332	276 773	1 560 807	1 149 580	812 723	146 790	716 673	4 167 496	21 200 118

6.5.2. LANGUE MATERNELLE ET LANGUE PARLEE

La langue parlée est le principal moyen de communication qui permet de s'exprimer, de véhiculer des informations et qui est propre à chaque communauté d'individus, sa véritable identité.

Le tableau 6.16 montre dans l'ensemble que la langue maternelle d'une personne sur deux (49,9 %) au Mali est le Bambara/Bamanankan. Ensuite, viennent par ordre d'importance les Peulh/Fulfulde (8,2 %), Malinké/Maninkakan (7,1%), Sarakole/Soninke (6,5 %), Dogon/Dôgôsô (5,4 %), Sonrhai/Songhoy/Zarma (4,6 %), Minianka/Mamara (4,2 %), etc. En outre, les résultats selon le milieu de résidence montrent que six personnes sur dix (61,2 %) ont pour langue maternelle le Bambara en milieu urbain contre 44,6 % en milieu rural.

Quant à la première langue couramment parlée, presque six personnes sur dix (57,8 %) de la population de 3 ans et plus du pays parle couramment la langue Bambara/Bamanankan. Cette proportion est largement plus élevée en milieu urbain (72 %) qu'en milieu rural (51,2 %). Les autres langues nationales les plus parlées sont par ordre d'importance : Le peulh /Foulfoulbé (6,2 %), Malinké/Maninkakan (5,9 %), Sarakole/Sooninke (5,3 %), etc.

Tableau 6.16: Répartition (effectif et %) de la population de 3 ans ou plus résidente des ménages ordinaires par langue maternelle et première langue parlée selon le milieu de résidence.

Langue	Maternelle			1 ^{ère} langue couramment parlée		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Aucune	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Bambara/Bamanankan	61,2	44,6	49,9	72,0	51,2	57,8
Malinké/Maninkakan	5,3	8,0	7,1	3,3	7,2	5,9
Peulh/Fulfulde	7,4	8,6	8,2	4,6	7,0	6,2
Sonrhai/Songhoy/Zarma	5,5	4,2	4,6	4,3	4,0	4,1
Sarakole/Soninke	5,5	7,0	6,5	3,6	6,1	5,3
Khassonké/Xhassonkakan	0,5	1,4	1,1	0,3	1,3	0,9
Sénoufo/Syenara	1,8	3,3	2,8	0,9	2,6	2,1
Dogon/Dôgôsô	4,1	6,0	5,4	2,8	5,4	4,6
Maure/Hasaniya	0,3	1,2	0,9	0,2	1,1	0,8
Tamasheq	2,3	4,6	3,9	2,0	4,3	3,6
Bobo/Bomu	1,4	2,2	1,9	1,0	1,9	1,6
Kunabere	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dafing	0,4	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2
Minianka/Mamara	1,7	5,2	4,2	0,9	4,3	3,3
Haoussa	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Mossi/Moré	0,3	0,3	0,4	0,2	0,3	0,2
Samogo/Dungooma	0,3	0,7	0,5	0,1	0,5	0,4
Bozo/Tyako	1,0	1,6	1,4	0,5	1,3	1,1
Arabe	0,2	0,5	0,4	0,4	0,6	0,6
Autre langue du Mali	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1
Autre langue africaine	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
Français	0,2	0,0	0,1	2,3	0,4	1,0

Langue	Maternelle			1 ^{ère} langue couramment parlée		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Anglais	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Allemand	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Russe	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Chinois	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Espagnol	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autre langue non africaine	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	6 089 110	13 052 477	19 141 587	6 089 110	13 052 477	19 141 587

6.6. NATIONALITE

6.6.1. Volume global de la population par nationalité

La nationalité est l'appartenance d'un groupe de personnes à une nation. Dans le cadre du recensement de 2022, c'est l'appartenance juridique d'une personne à un Etat.

6.6.1.1. Structure de la population par milieu de résidence selon la nationalité

Les résultats du RGPH5 en 2022 révèlent que 94 919 individus sont de nationalités étrangères qui ne représentent que 0,4 % de la population totale des ménages ordinaires. Cette population étrangère est composée beaucoup plus d'individus de sexe féminin que d'individus de sexe masculin, soit 47 965 femmes contre 46 953 hommes avec un rapport de masculinité de 97,9 hommes pour 100 femmes. Ces étrangers résident essentiellement en milieu urbain. En effet, le milieu urbain abrite 57 612 étrangers (soit 60,7 % de l'ensemble des étrangers).

Quant aux apatrides, leur nombre est évalué à 613 personnes dans les ménages ordinaires dont 313 hommes contre 300 femmes. On note aussi que, 86,1 % de ces apatrides vivent en milieu rural. Toutefois, la nationalité de 9 824 individus n'a pas été déterminée.

Tableau 6.17: Effectifs de la population résidente des ménages ordinaires par nationalité selon le milieu de résidence et le sexe.

Nationalité	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Maliennne	3 313 116	3 372 708	6 685 824	7 327 646	7 228 772	14 556 418	10 640 757	10 601 474	21 242 231
Etrangère	28 408	29 204	57 612	18 540	18 756	37 295	46 953	47 965	94 919
Apatride	54	31	85	259	269	528	313	300	613
NSP	862	923	1 785	3 931	4 108	8 039	4 793	5 031	9 824
Ensemble	3 342 440	3 402 866	6 745 306	7 350 376	7 251 905	14 602 280	10 692 816	10 654 771	21 347 587

6.6.1.2. Structure de la population par région selon la nationalité

Le tableau 6.18 montre la répartition de la population des ménages ordinaires par région selon la nationalité. Les données de ce tableau révèlent que la majorité des étrangers résidant au Mali se trouvent à Bamako avec 42 312 individus, soit 44,6 % des étrangers. Viennent par ordre d'importance les régions de Kayes (10 477 personnes, soit 11,1 %), Sikasso (8 716 individus, soit 9,2 %), Koulikoro (8 559 individus, soit 9 %), etc. Par contre, la proportion des étrangers est plus faible dans les régions de

Taoudenni, Kidal et Ménaka. On note aussi que les apatrides sont plus nombreux dans les régions de Gao (19,1 % de l'ensemble des apatrides) et Dioïla (17,8 % de l'ensemble des apatrides), etc.

Tableau 6.18: Effectifs de la population résidente des ménages ordinaires par nationalité selon la région.

Région	Nationalité				Ensemble
	Malienne	Etrangère	Apatride	NSP	
Kayes	1 814 978	10 477	37	1 073	1 826 564
Koulikoro	2 237 128	8 559	23	444	2 246 154
Sikasso	1 518 650	8 716	30	1 002	1 528 398
Ségou	2 202 082	5 975	44	748	2 208 847
Mopti	840 404	1 597	44	164	842 209
Tombouctou	693 148	233	13	326	693 719
Gao	678 454	1 121	117	219	679 911
Kidal	79 231	34	18	41	79 324
Taoudenni	99 491	1	1	6	99 499
Ménaka	225 067	133	3	20	225 223
Nioro	665 236	2 131	20	1 579	668 966
Kita	679 050	879	5	446	680 380
Dioïla	673 441	653	109	216	674 419
Nara	278 409	425	43	27	278 904
Bougouni	1 560 899	5 895	7	731	1 567 533
Koutiala	1 149 626	2 627	2	1 119	1 153 375
San	812 783	2 092	54	256	815 185
Douentza	147 016	169	13	31	147 229
Bandiagara	719 406	749	16	108	720 279
Bamako	4 167 873	42 312	16	1 267	4 211 468
Ensemble	21 242 231	94 919	613	9 824	21 347 587

6.6.2. Répartition de la population étrangère par pays de nationalité

Au Mali, le nombre des étrangers s'élève à 94 919 individus en 2022, soit 0,4 % de la population résidente des ménages ordinaires. Toutefois, seuls 93 857 étrangers ont pu donner leurs pays d'origine. Quant à la répartition de ces étrangers par pays de nationalité, on note que les Burkinabés sont les plus nombreux au Mali avec un effectif estimé à 26 824 individus, soit 28,6 % de l'ensemble des étrangers. Viennent ensuite les Ivoiriens (22 %) correspondant à un effectif de 20 668 habitants, les Guinéens (15,7 %) avec un effectif de 14 758 personnes. Enfin, les autres pays limitrophes du Mali ont des effectifs relativement faibles : le Sénégal avec 5 717 individus, le Niger avec 14 758 individus, la Mauritanie avec 1 553 personnes et l'Algérie avec 278 individus.

S'agissant de la répartition des étrangers par sexe, il ressort dans l'ensemble que les hommes et les femmes sont représentés de la même façon. Cependant, en examinant les résultats par pays de nationalité, on observe une variation de la proportion des femmes selon les pays. En effet, les femmes sont les plus nombreuses parmi les Ivoiriens (58,7 %) et parmi les Guinéens (54,1 %). Par contre, elles sont moins représentées parmi les Nigériens avec 39,8 %.

Tableau 6.19: Répartition de la population étrangère par pays de nationalité selon le sexe ; poids démographique, RM et pourcentage des femmes.

Nationalité	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% Femmes
	Masculin	Féminin	Ensemble			
Burkina Faso	14 040	12 785	26 824	28,6	109,8	47,7
Côte d'Ivoire	8 544	12 124	20 668	22,0	70,5	58,7
Guinée	6 774	7 983	14 758	15,7	84,9	54,1
Niger	2 666	1 760	4 426	4,7	151,5	39,8
Mauritanie	919	634	1 553	1,7	144,9	40,8
Sénégal	3 034	2 684	5 717	6,1	113,0	46,9
Algérie	149	129	278	0,3	115,3	46,4
Autres pays africains	9 040	8 357	17 397	18,5	108,2	48,0
Autres pays non africains	1 270	966	2 236	2,4	131,4	43,2
Ensemble	46 435	47 422	93 857	100,0	97,9	50,5

6.7. QUELQUES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ETRANGERE VIVANT AU MALI

6.7.1. Répartition des étrangers par région et milieu de résidence

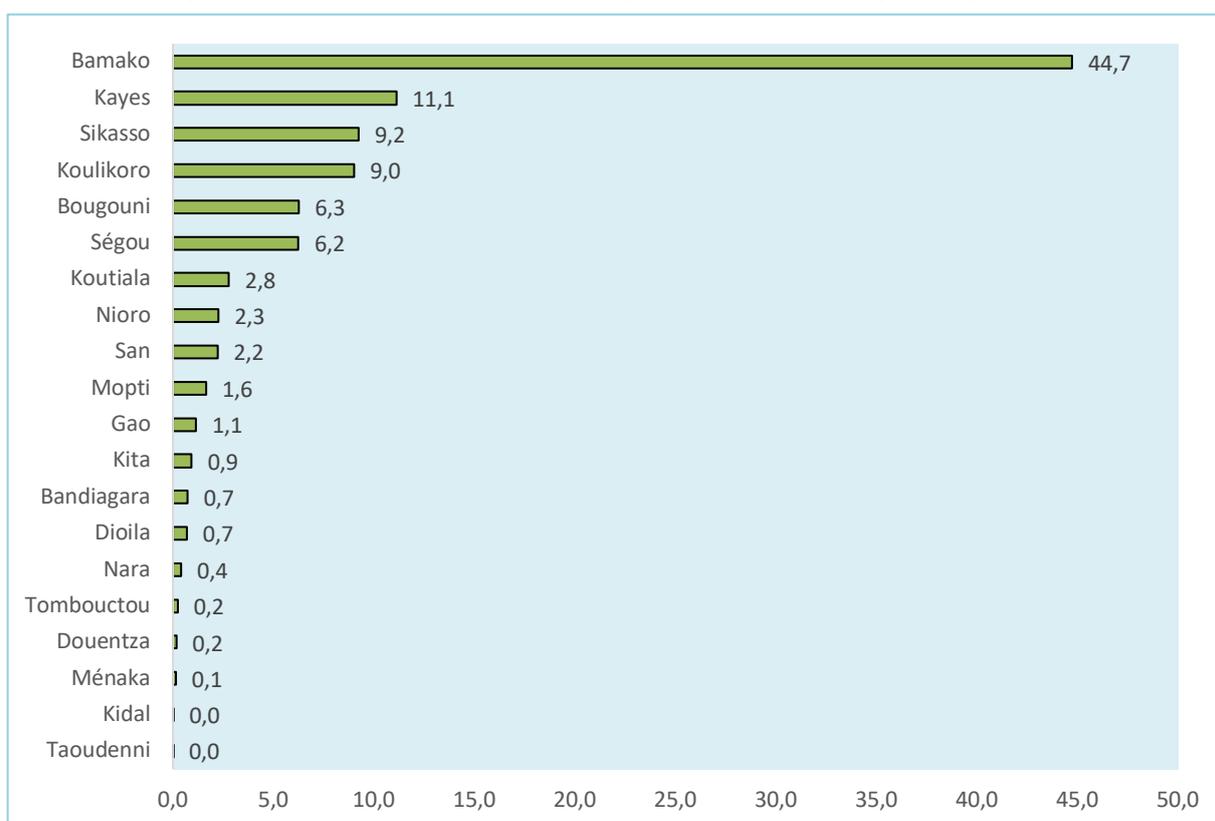
Quant à la répartition des étrangers selon leurs régions de résidence au Mali, on note qu'une grande partie des étrangers vivant au Mali réside dans le district de Bamako avec 44,7 % de l'ensemble des étrangers. Viennent par ordre d'importance les régions de Kayes (11,1 %), Sikasso (9,2 %), Koulikoro (9 %), Bougouni (6,3 %) (graphique 6.5). S'agissant de la répartition des étrangers par milieu de résidence, six étrangers sur dix (60,7 %) vivent en milieu urbain.

Tableau 6.20: Répartition des étrangers par région, milieu de résidence et sexe ; poids démographique, RM et pourcentage des femmes.

Région et milieu de résidence	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% Femmes
	Masculin	Féminin	Ensemble			
Région						
Kayes	5 736	4 691	10 427	11,1	122,3	45,0
Koulikoro	4 297	4 162	8 459	9,0	103,2	49,2
Sikasso	3 936	4 742	8 678	9,2	83,0	54,6
Ségou	3 173	2 687	5 861	6,2	118,1	45,9
Mopti	816	728	1 544	1,6	112,0	47,2
Tombouctou	129	87	216	0,2	149,4	40,1
Gao	628	450	1 078	1,1	139,7	41,7
Kidal	12	6	18	0,0	183,3	35,3
Taoudenni	-	1	1	0,0	0,0	100,0
Ménaka	74	59	132	0,1	125,5	44,4
Nioro	1 084	1 038	2 122	2,4	104,4	48,9
Kita	428	446	873	0,9	96,0	51,0
Dioïla	316	332	648	0,8	94,9	51,3
Nara	200	184	383	0,5	108,7	47,9

Région et milieu de résidence	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% Femmes
	Masculin	Féminin	Ensemble			
Bougouni	2 809	3 070	5 878	6,3	91,5	52,2
Koutiala	1 116	1 499	2 616	2,8	74,4	57,3
San	826	1 255	2 082	2,2	65,8	60,3
Douentza	83	82	166	0,2	101,3	49,7
Bandiagara	370	317	687	0,7	116,5	46,2
Bamako	20 404	21 585	41 989	44,7	94,5	51,4
Milieu de résidence						
Urbain	28 110	28 886	56 996	60,7	97,3	50,7
Rural	18 325	18 536	36 861	39,3	98,9	50,3
Ensemble	46 435	47 422	93 857	100,0	97,9	50,5

Graphique 6. 5: Poids (%) démographique des étrangers par région.



6.7.2. Appartenance religieuse des étrangers vivant au Mali

Les données du tableau 6.21 montrent la répartition des étrangers vivant au Mali par région et selon la religion. On note dans l'ensemble qu'un peu plus de huit étrangers sur dix (84,4%) sont des musulmans et 14,5 % des chrétiens. Les résultats par région montrent que la proportion des musulmans (67,8 %) parmi les étrangers vivant dans la région de San est la plus faible suivie par le district de Bamako (78,5 %). S'agissant du milieu de résidence, la proportion des musulmans parmi les étrangers est de 81,3 % en milieu urbain contre 89,2 % en milieu rural. Les résultats selon le sexe ne montrent pas des variations significatives entre les hommes et les femmes quelle que soit la religion.

Tableau 6.21: Répartition (effectif et %) des étrangers par religion selon la région, le milieu de résidence et le sexe.

Caractéristiques	Religion									Effectifs
	Musulmane	Catholique	Protestante	Chrétienne	Autre religion chrétienne	Animiste	Sans religion	Autre religion	Ens.	
Région										
Kayes	87,9	6,8	2,8	1,2	0,0	0,4	0,9	0,0	100,0	10 427
Koulikoro	86,6	8,1	3,0	1,1	0,1	0,3	0,8	0,0	100,0	8 459
Sikasso	91,8	4,5	1,1	0,4	0,2	1,2	0,8	0,0	100,0	8 678
Ségou	94,9	2,9	1,3	0,4	0,0	0,2	0,3	0,0	100,0	5 861
Mopti	82,4	12,6	3,7	0,2	0,0	0,0	0,1	1,0	100,0	1 544
Tombouctou	95,0	4,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	216
Gao	89,8	6,1	1,3	2,0	0,0	0,1	0,1	1,7	100,0	1 078
Kidal	82,4	17,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	18
Taoudenni	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	1
Ménaka	97,4	2,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,3	100,0	132
Nioro	97,5	1,6	0,1	0,5	0,0	0,1	0,2	0,0	100,0	2 122
Kita	91,9	5,4	1,0	1,3	0,4	0,0	0,0	0,0	100,0	873
Dioïla	93,5	1,1	4,1	0,5	0,0	0,3	0,5	0,0	100,0	648
Nara	95,5	2,3	0,3	0,3	1,2	0,0	0,0	1,4	100,0	383
Bougouni	90,6	4,8	1,5	2,2	0,1	0,2	0,5	0,0	100,0	5 878
Koutiala	89,6	2,9	4,4	0,7	2,0	0,3	0,1	0,0	100,0	2 616
San	67,8	13,5	7,8	0,5	6,2	4,0	0,2	0,0	100,0	2 082
Douentza	94,8	1,9	2,6	0,0	0,0	0,6	0,0	0,6	100,0	166
Bandiagara	94,0	4,0	1,2	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	100,0	687
Bamako	78,5	13,0	5,6	2,0	0,1	0,3	0,5	0,0	100,0	41 989
Milieu de résidence										
Urbain	81,3	11,4	4,8	1,7	0,1	0,2	0,4	0,1	100,0	56 996
Rural	89,2	5,4	2,4	0,9	0,5	0,8	0,7	0,1	100,0	36 861
Sexe										
Masculin	84,0	9,2	3,9	1,6	0,1	0,5	0,6	0,1	100,0	46 435
Féminin	84,9	8,8	3,7	1,2	0,4	0,5	0,5	0,0	100,0	47 422
Ensemble	84,4	9,0	3,8	1,4	0,3	0,5	0,5	0,1	100,0	93 857

6.7.3. Niveau d'instruction des étrangers vivant au Mali

Les résultats du RGPH5 présentés dans le tableau 6.22 montrent dans l'ensemble qu'un étranger sur deux (50,0 %) n'a aucun niveau d'instruction. En revanche, 22,0 % ont le niveau fondamental¹, 11,3 % pour le fondamental 2 ; 9,3 % ont le niveau secondaire et 7,4 % ont le niveau supérieur. Les résultats selon les régions montrent que les étrangers vivant dans le district de Bamako sont les plus instruits avec 13,1 % de niveau supérieur. En considérant les résultats selon le sexe, on constate que les étrangers de sexe masculin sont plus instruits que ceux de sexe féminin. En effet, 20,6 % des étrangers de sexe masculin ont un niveau secondaire ou plus contre 12,8 % pour ceux de sexe féminin.

Tableau 6.22: Répartition (effectif et %) des étrangers de 6 ans ou plus par niveau d'instruction selon la région et le sexe.

Région et sexe	Niveau d'instruction						Effectif
	Aucun niveau	Fondamental1	Fondamental2	Secondaire	Supérieur	Ensemble	
Région							
Kayes	64,1	18,7	8,5	6,0	2,7	100,0	9 616
Koulikoro	53,7	23,2	10,8	8,0	4,3	100,0	7 662
Sikasso	65,0	19,3	7,4	6,1	2,2	100,0	7 867
Ségou	56,5	22,9	10,9	6,7	3,0	100,0	5 398
Mopti	58,6	23,9	8,7	6,0	2,8	100,0	1 403
Tombouctou	70,7	14,9	6,6	2,8	5,0	100,0	195
Gao	67,4	15,4	6,6	7,9	2,7	100,0	936
Kidal	63,6	18,2	9,1	9,1	0,0	100,0	15
Taoudenni	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	1
Ménaka	82,4	12,7	3,9	1,0	0,0	100,0	120
Nioro	58,9	28,4	7,7	3,8	1,2	100,0	1 896
Kita	51,5	27,1	12,0	6,7	2,7	100,0	780
Dioïla	56,1	23,4	8,7	8,8	3,0	100,0	594
Nara	53,6	29,9	10,6	4,7	1,2	100,0	349
Bougouni	67,7	19,2	7,0	4,4	1,7	100,0	5 225
Koutiala	57,0	22,5	10,6	6,6	3,3	100,0	2 424
San	68,7	20,1	6,4	4,1	0,7	100,0	1 888
Douentza	70,5	16,7	4,5	5,3	3,0	100,0	142
Bandiagara	63,7	19,3	9,4	6,1	1,5	100,0	586
Bamako	36,2	23,3	14,3	13,1	13,1	100,0	38 707
Sexe							
Masculin	47,2	21,4	10,9	10,6	10,0	100,0	42 285
Féminin	52,7	22,7	11,7	8,0	4,8	100,0	43 520
Ensemble	50,0	22,0	11,3	9,3	7,4	100,0	85 805

6.7.4. Statut par rapport à l'activité des étrangers vivant au Mali

En ce qui concerne la situation d'activité des étrangers âgés de 15 ans ou plus, on note dans l'ensemble que près de six étrangers sur dix (56,9 %) est occupé, 15,2 % sont occupés au foyer, 13,0 % sont des élèves/étudiants, etc. Toutefois, 11,5 % des étrangers sont des inactifs. En présentant les résultats par sexe, il ressort que les hommes sont plus occupés (73,0 %) que les femmes (41,3 %). Les femmes sont beaucoup plus occupées aux foyers avec 30,1 %.

Tableau 6.23: Répartition (effectif et %) des étrangers de 15 ans ou plus par statut par rapport à l'activité selon la région et le sexe.

Région et sexe	Statut par rapport à l'activité										Effectif
	Occupé	Chômeur ayant déjà travaillé	Recherche d'un 1 ^{er} emploi	Occupé au foyer	Elève/ Etudiant	Rentier	Retraité	Bénévole	Autre inactif	Ens.	
Région											
Kayes	65,2	0,1	0,8	13,9	6,4	0,7	0,2	0,9	11,8	100,0	9 751
Koulikoro	58,0	0,1	1,1	15,0	12,9	0,1	0,3	0,6	11,9	100,0	7 806
Sikasso	54,0	0,0	0,6	18,8	10,6	0,7	0,2	0,6	14,5	100,0	8 042
Ségou	49,6	0,1	1,5	18,1	14,9	0,2	0,2	0,8	14,6	100,0	5 491
Mopti	56,3	0,1	1,5	18,5	9,6	0,1	0,4	0,4	13,2	100,0	1 434

Région et sexe	Statut par rapport à l'activité										Effectif
	Occupé	Chômeur ayant déjà travaillé	Recherche d'un 1 ^{er} emploi	Occupé au foyer	Elève/ Etudiant	Rentier	Retraité	Bénévole	Autre inactif	Ens.	
Tombouctou	61,1	0,0	0,5	18,9	5,9	0,0	1,1	0,0	12,4	100,0	199
Gao	57,7	0,0	1,2	16,3	8,6	0,0	0,0	0,3	15,8	100,0	955
Kidal	75,0	0,0	0,0	8,3	8,3	0,0	0,0	0,0	8,3	100,0	15
Taoudenni	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	1
Ménaka	51,3	0,0	0,9	15,9	6,2	0,0	0,0	0,0	25,7	100,0	121
Nioro	46,5	0,0	0,5	16,1	15,5	0,5	0,1	0,7	20,0	100,0	1 946
Kita	53,0	0,1	0,3	16,7	13,3	0,5	0,4	1,6	14,2	100,0	800
Dioila	46,7	0,2	1,9	19,0	13,3	0,0	0,2	1,4	17,3	100,0	608
Nara	47,1	0,3	1,5	17,4	13,5	1,5	0,0	0,0	18,7	100,0	355
Bougouni	56,9	0,1	0,5	15,8	8,5	0,2	0,1	1,3	16,5	100,0	5 360
Koutiala	50,2	0,0	0,6	21,5	11,8	0,1	0,0	0,4	15,3	100,0	2 455
San	46,5	0,1	0,5	23,3	8,3	0,2	0,5	1,4	19,1	100,0	1 928
Douentza	51,8	0,0	1,5	21,2	8,0	0,0	0,7	0,0	16,8	100,0	147
Bandiagara	48,1	0,0	2,7	16,2	13,9	0,0	0,0	0,5	18,7	100,0	608
Bamako	58,1	0,2	3,1	13,3	16,0	0,2	0,6	0,6	8,0	100,0	39 352
Sexe											
Masculin	73,0	0,1	1,9	0,0	13,8	0,4	0,5	1,0	9,5	100,0	43 105
Féminin	41,3	0,1	1,8	30,1	12,3	0,2	0,3	0,5	13,4	100,0	44 270
Ensemble	56,9	0,1	1,9	15,2	13,0	0,3	0,4	0,7	11,5	100,0	87 375

6.8. VUE D'ENSEMBLE

Au Mali, un peu plus de six personnes sur dix (60,8 %) âgées de 6 ans ou plus n'ont jamais fréquenté l'école. En revanche, 17,5 % ont fréquenté et ne fréquentent plus, tandis que 21,7 % fréquentent actuellement. On note aussi qu'au Mali en 2022, le taux de fréquentation des enfants demeure faible car seulement 45 % des enfants âgés de 6-14 ans fréquentent l'école.

Un peu plus de six personnes sur dix (60,8 %) âgées de 6 ans ou plus n'ont aucun niveau d'instruction au Mali en 2022. Cependant ; 21,6 % des individus ont le niveau fondamental1 ; 8,7 % des individus sont de niveau fondamental2 ; 6,0 % ont le niveau secondaire et 2,9 % des individus ont le niveau supérieur. Seulement, un peu plus de trois personnes sur dix (34,6 %) savent lire et écrire dans une langue quelconque au Mali en 2022.

À l'échelle nationale, neuf personnes sur dix (89,9 %) sont enregistrées à l'état civil, dont 83,4 % possèdent un acte de naissance et 6,4 % sont déclarées mais ne possèdent pas encore l'acte. Cependant, une personne sur dix (10,1 %) au Mali n'est toujours pas enregistrée à l'état civil. Les tendances montrent que les générations récentes sont plus enregistrées à l'état civil que les anciennes générations. Bien que le RAVEC se veut exhaustif au Mali, seulement quatre maliens sur dix (39,7 %) en 2022 se trouvant dans les ménages ordinaires sont enrôlés au RAVEC.

L'Islam est de loin la religion la plus pratiquée au Mali avec 96,4 % de la population du pays. Viennent ensuite par l'ordre d'importance le Christianisme avec 2,3 % de la population (dont 1,4 % de catholiques ; 0,8 % de protestants et 0,1 % pour les autres religions chrétiennes), les animistes (0,7 %), les sans religions (0,5 %) et les autres religions (0,1 %).

Au RGPH5 de 2022, 94 919 individus recensés dans les ménages ordinaires sont de nationalités étrangères qui ne représentent que 0,4 % de la population totale des ménages ordinaires. Toutefois, seuls 93 857 étrangers ont pu donner leurs pays d'origine. Les Burkinabè sont les plus nombreux au Mali avec un effectif estimé à 26 824 individus, soit 28,6 % de l'ensemble des étrangers. Viennent ensuite les Ivoiriens (22 %) correspondant à un effectif de 20 668 habitants, les Guinéens (15,7 %) avec un effectif de 14 758 personnes, etc. Quant aux apatrides, leur nombre est évalué à 613 personnes dans les ménages ordinaires dont 313 hommes contre 300 femmes.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Ce document présente les résultats du RGPH5 réalisé au Mali en 2022 pour le thème état et structure de la population. Il vient compléter une série de quatre recensements déjà réalisés au Mali depuis 1976 date du premier recensement. Il se focalise essentiellement sur les aspects comme l'effectif et la composition de la population, la répartition spatiale de la population et des ménages ordinaires, l'évolution de la population, la structure par sexe et par âge, la structure selon les variables socioculturelles et socioéconomiques.

Au RGPH5 de 2022, la population totale du Mali s'élève à 22 395 489 habitants dont 11 138 934 femmes, soit 49,7 % de l'ensemble de la population. Le taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen entre le RGPH4 réalisé en 2009 et le RGPH5 de 2022 est de 3,3 %.

Au Mali, trois personnes sur dix (30,3 %) vivent en milieu urbain et la densité de la population dans l'ensemble du pays est de 18 habitants au kilomètre carré.

En 2022, les régions les plus peuplées au Mali sont le district de Bamako englobant 18,9 % de l'ensemble de la population, la région de Ségou (11,0 %) et la région de Koulikoro avec 10,1 % de l'ensemble de la population malienne.

S'agissant du nombre total des ménages ordinaires en 2022, il est évalué à 2 295 655 avec une taille moyenne de 9,3 personnes par ménage et 10,5 % de ces ménages sont dirigés par des femmes.

Les données du RGPH5 révèlent l'extrême jeunesse de la population malienne en 2022 ; 47,2 % de cette population a moins de 15 ans, tandis que la proportion de la population active (15-64 ans) est de 49,9 %. Seulement 2,8 % de la population est âgée de 65 ans ou plus. Cette tendance est aussi confortée par la pyramide des âges de la population qui est caractérisée par une base large et un sommet rétréci. En outre, l'âge moyen de la population malienne des ménages ordinaires est de 21,3 ans.

Au RGPH5 de 2022, on note que 100 personnes potentiellement actives ont à leur charge 100,2 personnes potentiellement inactives. En milieu urbain, 100 personnes potentiellement actives ont leur charge 83,2 personnes inactives contre une charge de 109,2 inactives pour 100 actives en milieu rural. La situation matrimoniale de la population résidente au Mali âgée de 12 ans ou plus se présente comme suit : 35,4 % de célibataires ; 40,3 % sont de mariés monogames, 18,2 % sont de mariés polygames ; 2,1 % sont des veufs/veuves et 3,3 % de personnes sont en union libre/ concubinage. L'analyse des données sur la situation matrimoniale révèle que les femmes se marient plus que les hommes avec une proportion de mariées de 64,9 %, nettement supérieure à celle des hommes (51,7 %).

En 2022, le Mali comptait 162 689 personnes vivant avec un handicap majeur, soit 0,8 % de la population des ménages ordinaires. Les types d'handicaps majeurs les plus fréquemment cités par les personnes concernées sont : les infirmités des membres inférieurs (17,5 %), suivies par la malvoyance (14,6 %) et la surdité (3,7 %) de l'ensemble des personnes vivant avec un handicap majeur. L'effectif des nomades recensés dans les ménages ordinaires s'élève à 434 398 habitants, soit 2 % de l'ensemble de la population des ménages ordinaires.

En 2022, la population âgée de 15 ans ou plus vivant dans les ménages ordinaires est évaluée à 11 280 253 individus dont 59,1 % exercent une activité économique, 17,6 % sont occupés au foyer, 8,0 % sont encours de scolarité (élèves/étudiants) et une personne sur dix (10,4 %) est inactive.

Au Mali, un peu plus de six personnes sur dix (60,8 %) âgées de 6 ans ou plus n'ont jamais fréquenté l'école. En revanche, 17,5 % ont fréquenté et ne fréquentent plus, tandis que 21,7 % fréquentent actuellement. On note aussi qu'au Mali en 2022, le taux de fréquentation des enfants demeure très faible car seulement 45 % des enfants âgés de 6-14 ans fréquentent l'école.

Le niveau d'instruction de la population malienne demeure faible car un peu plus de six personnes dix (60,8 %) âgées de 6 ans ou plus n'ont aucun niveau d'instruction au Mali en 2022. Cependant ; 21,6 % des individus ont le niveau fondamental1 ; 8,7 % des individus sont de niveau fondamental 2 ; 6,0 % ont le niveau secondaire et 2,9 % des individus ont le niveau supérieur. Seulement, un peu plus de trois personnes sur dix (34,6 %) savent lire et écrire dans une langue quelconque au Mali en 2022.

À l'échelle nationale, neuf personnes sur dix (89,9 %) sont enregistrées à l'état civil (83,4 % possèdent un acte de naissance et 6,4 % sont déclarées mais ne possèdent pas encore l'acte.) Les tendances montrent que les générations récentes sont plus enregistrées à l'état civil que les anciennes générations.

L'islam est de loin la religion la plus pratiquée au Mali avec 96,4 % de la population du pays. Viennent ensuite par l'ordre d'importance 2,3 % de chrétiens (dont 1,4 % de catholiques ; 0,8 % de protestants et 0,1 % pour les autres religions chrétiennes), les animistes (0,7 %), les sans religions (0,5 %) et les autres religions (0,1 %).

Lors du RGPH5 de 2022, seulement 94 919 individus recensés dans les ménages ordinaires sont des étrangers ne représentant que 0,4 % de la population totale. Les Burkinabè sont les plus nombreux au Mali avec un effectif estimé à 26 824 individus, soit 28,6 % de l'ensemble des étrangers. Viennent ensuite les Ivoiriens (22 %) correspondant à un effectif de 20 668 habitants, les Guinéens (15,7 %) avec un effectif de 14 758 personnes, etc.

En termes de recommandations, il convient de noter :

- ✓ Etant donné que les enfants âgés de 0-17 ans représentent plus de la moitié (53,6 %) de l'ensemble de la population des ménages ordinaires, le gouvernement malien doit renforcer les actions de prise en charge et l'encadrement social des enfants (investir dans les secteurs sociaux économiques de base tels que l'éducation, la santé, l'emploi, la promotion des droits des enfants, etc.) ;
- ✓ Compte tenu du nombre élevé de personnes présentant certaines caractéristiques physiques (61 551 personnes, soit 0,3 % de la population) et de personnes ayant un handicap (162 689 personnes, soit 0,8 % de la population), le gouvernement doit élaborer et mettre en œuvre un programme de formation permettant l'insertion ou la réinsertion de ces personnes dans la vie active et dans la société. Ce programme devra prendre en compte toutes les formes de formation : formation professionnelle, formation modulaire, formation aux activités quotidiennes, alphabétisation et formation dans d'autres domaines touchant à la réadaptation professionnelle ;
- ✓ Pour réduire le rapport de dépendance démographique (environ 100 individus d'âge inactif sont à la charge de 100 individus potentiellement actifs)¹⁴ et le ramener à de niveaux favorables à l'épargne, à l'investissement, à la croissance économique et au relèvement du niveau de vie, le

¹⁴ Il existe une opportunité démographique à partir du moment où le rapport de dépendance est inférieur ou égal à 80 %, un pays bénéficie d'une opportunité démographique, s'il a au plus 45 % de population en charge ou dépendante (moins de 15 % de dépendants âgés de plus de 65 ans et moins de 30 % des moins de 15 ans), et 55 % de la population totale active.

gouvernement doit renforcer la politique nationale axée sur la maîtrise de la fécondité via l'espacement des naissances pour accélérer la transition démographique et la capture du Dividende Démographique.

BIBLIOGRAPHIE

- Burkina Faso, 2019, 5^{ème} Recensement Général de la Population de l'Habitat du Burkina Fasso (RGPH5), Evaluation de la Qualité des Données, Etat, Structure et Dynamique de la Population, INSD, Ouagadougou, 472 pages.
- Guinée, 2014, 3^{ème} Recensement Général de la Population de l'Habitat de la Guinée (RGPH3), Etat et Structure de la Population, INS, Conakry, 120 pages.
- Madagascar, 2021, 3^{ème} Recensement Général de la Population de l'Habitat de Madagascar (RGPH-3), Etat et Structure de la Population, INSTAT, Antananarivo, 114 pages.
- République du Mali, 2022, Rapport National sur l'Emploi auprès des Ménages (RNEM 2022), Rapport principal, ONEF, Bamako, 147 pages.
- République du Mali, 1976, 1^{ème} Recensement Général de la Population du Mali (RGP1), Caractéristiques Démographique-Tome III, DNSI, Bamako, 243 pages.
- République du Mali, 1987, 2^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali (RGPH2), Principaux Résultats d'analyse, DNSI, Bamako, 43 pages.
- République du Mali, 1998, 3^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali (RGPH3), Conditions de Vie des Ménages et Pauvreté, DNSI, Bamako, 79 pages.
- République du Mali, 2009, 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali (RGPH4), Etat et Structure de la Population, INSTAT, Bamako, 119 pages.
- République du Mali, 2018, Enquête Démographique et de la Santé du Mali (EDSM-2018), Rapport Général, CPS Santé/INSTAT, Bamako, 604 pages.
- République du Mali, 2021, Enquête Modulaire et Permanente Auprès des Ménages au Mali (EMOP-2021), Rapport Annuel, INSTAT, Bamako, 108 pages.
- République du Mali, 2022, Enquête Modulaire et Permanente Auprès des Ménages au Mali (EMOP-2022), Rapport Annuel, INSTAT, Bamako, 130 pages.
- République du Mali, 2022, Matrice de Suivi des Déplacements (DTM), Rapport DTM-décembre 2022, DNDS, Bamako, 21 pages.
- République du Mali, 2017, Politique Nationale de Population, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Population-Secrétariat Général, Bamako, 54 pages.
- Gendreau F., 1993, La population de l'Afrique. Manuel de démographie, Karthala-Ceped, Paris, 463 pages.
- Richard Dackam Ngatchou, 2004, « Recensement Général de la Population et de l'Habitat en Afrique (RGPH), des produits pour répondre aux besoins des programmes de développement », UNFPA, Dakar, 182 pages.
- Tchad, 2009, 2^{ème} Recensement Général de la Population de l'Habitat du Tchad (RGPH2), Etat et Structure de la Population, INSEED, N'Djaména, 184 pages.
- UNFPA, 2021, Démographie, Paix et Sécurité au Sahel, Dakar, 54 pages.

ANNEXES

ANNEXE I : STRUCTURES DE LA POPULATION DES REGIONS PAR GROUPES D'AGE

Tableau A.01: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires¹⁵ par région selon le milieu de résidence et le sexe.

Région	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	124 357	124 767	249 125	784 694	792 745	1 577 440	909 052	917 512	1 826 564
Koulikoro	131 172	136 374	267 546	1 004 123	974 485	1 978 607	1 135 295	1 110 859	2 246 154
Sikasso	217 865	221 290	439 154	538 711	550 533	1 089 244	756 575	771 822	1 528 398
Ségou	153 740	158 805	312 546	947 840	948 461	1 896 302	1 101 581	1 107 267	2 208 847
Mopti	105 477	106 000	211 477	324 973	305 759	630 732	430 450	411 759	842 209
Tombouctou	75 121	72 817	147 938	288 702	257 079	545 781	363 823	329 897	693 719
Gao	72 910	70 001	142 911	277 018	259 982	537 000	349 928	329 983	679 911
Kidal	13 333	11 845	25 178	29 920	24 225	54 145	43 253	36 071	79 324
Taoudenni	-	-	-	54 854	44 646	99 499	54 854	44 646	99 499
Ménaka	23 887	21 246	45 133	99 398	80 693	180 090	123 285	101 938	225 223
Nioro	30 506	31 442	61 948	294 780	312 237	607 018	325 287	343 679	668 966
Kita	55 454	57 674	113 128	284 314	282 938	567 252	339 768	340 611	680 380
Dioïla	-	-	-	337 000	337 420	674 419	337 000	337 420	674 419
Nara	-	-	-	139 615	139 289	278 904	139 615	139 289	278 904
Bougouni	56 407	56 649	113 056	735 403	719 074	1 454 477	791 810	775 723	1 567 533
Koutiala	105 586	109 719	215 305	457 598	480 472	938 071	563 184	590 191	1 153 375
San	57 603	58 452	116 056	355 786	343 343	699 129	413 389	401 796	815 185
Douentza	20 878	21 343	42 221	54 101	50 907	105 008	74 979	72 250	147 229
Bandiagara	15 865	15 252	31 117	341 545	347 617	689 162	357 410	362 869	720 279
Bamako	2 082 278	2 129 190	4 211 468	-	-	-	2 082 278	2 129 190	4 211 468
Ensemble	3 342 440	3 402 866	6 745 306	7 350 376	7 251 905	14 602 280	10 692 816	10 654 771	21 347 587

Tableau A.02: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Kayes par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.

Groupes d'âge	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
0-4 ans	169 369	159 744	329 112	18,0	106,0	48,5
5-9 ans	154 440	145 405	299 845	16,4	106,2	48,5
10-14 ans	124 724	117 139	241 863	13,2	106,5	48,4
15-19 ans	96 000	98 762	194 763	10,7	97,2	50,7
20-24 ans	74 128	87 144	161 272	8,8	85,1	54,0
25-29 ans	55 376	68 073	123 449	6,8	81,3	55,1
30-34 ans	51 158	60 703	111 861	6,1	84,3	54,3
35-39 ans	43 053	43 808	86 861	4,8	98,3	50,4

^{15 15} Estimation de la population des zones non couvertes par le dénombrement : **941 335** personnes

Groupes d'âge	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
40-44 ans	35 247	34 688	69 936	3,8	101,6	49,6
45-49 ans	25 139	23 798	48 937	2,7	105,6	48,6
50-54 ans	22 365	21 624	43 990	2,4	103,4	49,2
55-59 ans	15 936	15 005	30 941	1,7	106,2	48,5
60-64 ans	14 834	14 557	29 391	1,6	101,9	49,5
65-69 ans	10 291	9 355	19 646	1,1	110,0	47,6
70-74 ans	7 706	7 568	15 274	0,8	101,8	49,5
75-79 ans	4 795	4 636	9 431	0,5	103,4	49,2
80-84 ans	2 741	3 195	5 936	0,3	85,8	53,8
85-89 ans	1 101	1 190	2 291	0,1	92,6	51,9
90-94 ans	444	709	1 153	0,1	62,5	61,5
95-99 ans	153	266	419	0,0	57,7	63,4
100 ans +	49	143	192	0,0	34,6	74,3
Ensemble	909 052	917 512	1 826 564	100,0	99,1	50,2

Tableau A.03: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Koulikoro¹⁶ par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.

Groupes d'âge	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
0-4 ans	217 583	203 976	421 559	18,8	106,7	48,4
5-9 ans	191 917	177 017	368 934	16,4	108,4	48,0
10-14 ans	151 838	135 611	287 449	12,8	112,0	47,2
15-19 ans	114 594	116 325	230 919	10,3	98,5	50,4
20-24 ans	90 816	106 071	196 887	8,8	85,6	53,9
25-29 ans	70 758	80 133	150 891	6,7	88,3	53,1
30-34 ans	66 415	72 102	138 517	6,2	92,1	52,1
35-39 ans	53 074	51 746	104 821	4,7	102,6	49,4
40-44 ans	45 026	43 247	88 273	3,9	104,1	49,0
45-49 ans	32 593	28 506	61 100	2,7	114,3	46,7
50-54 ans	28 260	26 466	54 726	2,4	106,8	48,4
55-59 ans	19 772	18 939	38 711	1,7	104,4	48,9
60-64 ans	18 561	17 839	36 400	1,6	104,1	49,0
65-69 ans	13 248	11 639	24 887	1,1	113,8	46,8
70-74 ans	9 464	9 384	18 847	0,8	100,8	49,8
75-79 ans	5 934	5 431	11 365	0,5	109,2	47,8
80-84 ans	3 260	3 637	6 897	0,3	89,6	52,7
85-89 ans	1 238	1 388	2 627	0,1	89,2	52,9
90-94 ans	582	893	1 475	0,1	65,2	60,5
95-99 ans	262	319	581	0,0	81,9	55,0
100 ans +	100	190	290	0,0	52,8	65,4
Ensemble	1 135 295	1 110 859	2 246 154	100,0	102,2	49,5

¹⁶ Estimation de la population des zones non couvertes par le dénombrement : 1 786 personnes

Tableau A.04: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Sikasso par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.

Groupes d'âge	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
0-4 ans	144 181	139 830	284 011	18,6	103,1	49,2
5-9 ans	128 383	122 832	251 215	16,4	104,5	48,9
10-14 ans	104 489	98 648	203 137	13,3	105,9	48,6
15-19 ans	77 884	77 062	154 945	10,1	101,1	49,7
20-24 ans	59 881	69 402	129 282	8,5	86,3	53,7
25-29 ans	45 554	55 145	100 700	6,6	82,6	54,8
30-34 ans	41 726	50 719	92 445	6,0	82,3	54,9
35-39 ans	34 415	38 319	72 734	4,8	89,8	52,7
40-44 ans	29 884	32 156	62 040	4,1	92,9	51,8
45-49 ans	23 369	22 311	45 679	3,0	104,7	48,8
50-54 ans	19 654	19 107	38 761	2,5	102,9	49,3
55-59 ans	14 343	14 040	28 383	1,9	102,2	49,5
60-64 ans	11 849	11 974	23 824	1,6	99,0	50,3
65-69 ans	8 437	8 011	16 448	1,1	105,3	48,7
70-74 ans	5 576	5 522	11 098	0,7	101,0	49,8
75-79 ans	3 491	3 260	6 751	0,4	107,1	48,3
80-84 ans	1 993	2 052	4 045	0,3	97,1	50,7
85-89 ans	947	787	1 734	0,1	120,4	45,4
90-94 ans	350	426	776	0,1	82,2	54,9
95-99 ans	111	134	245	0,0	83,2	54,6
100 ans +	57	88	144	0,0	64,6	60,7
Ensemble	756 575	771 822	1 528 398	100,0	98,0	50,5

Tableau A.05: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Ségou¹⁷ par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.

Groupes d'âge	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
0-4 ans	203 055	194 359	397 414	18,0	104,5	48,9
5-9 ans	186 123	175 255	361 378	16,4	106,2	48,5
10-14 ans	153 489	139 027	292 516	13,2	110,4	47,5
15-19 ans	113 038	110 758	223 796	10,1	102,1	49,5
20-24 ans	87 878	101 511	189 389	8,6	86,6	53,6
25-29 ans	63 656	76 915	140 571	6,4	82,8	54,7
30-34 ans	58 729	70 346	129 074	5,8	83,5	54,5
35-39 ans	47 595	53 521	101 115	4,6	88,9	52,9
40-44 ans	43 652	47 169	90 821	4,1	92,5	51,9
45-49 ans	34 116	33 167	67 283	3,0	102,9	49,3
50-54 ans	29 694	30 016	59 710	2,7	98,9	50,3

¹⁷ Estimation de la population des zones non couvertes par le dénombrement : 228 421 personnes

Groupes d'âge	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
55-59 ans	22 778	21 954	44 733	2,0	103,8	49,1
60-64 ans	21 105	20 538	41 643	1,9	102,8	49,3
65-69 ans	15 156	12 936	28 093	1,3	117,2	46,0
70-74 ans	10 637	9 906	20 543	0,9	107,4	48,2
75-79 ans	5 781	4 844	10 625	0,5	119,3	45,6
80-84 ans	3 160	2 962	6 122	0,3	106,7	48,4
85-89 ans	1 142	1 034	2 176	0,1	110,5	47,5
90-94 ans	524	663	1 187	0,1	79,1	55,8
95-99 ans	190	236	426	0,0	80,4	55,4
100 ans +	82	151	233	0,0	54,2	64,8
Ensemble	1 101 581	1 107 267	2 208 847	100,0	99,5	50,1

Tableau A.06: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Mopti¹⁸ par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.

Groupes d'âge	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
0-4 ans	76 454	67 581	144 035	17,1	113,1	46,9
5-9 ans	72 996	65 572	138 568	16,5	111,3	47,3
10-14 ans	56 555	49 658	106 213	12,6	113,9	46,8
15-19 ans	40 072	39 824	79 896	9,5	100,6	49,8
20-24 ans	30 079	36 973	67 052	8,0	81,4	55,1
25-29 ans	24 775	31 327	56 102	6,7	79,1	55,8
30-34 ans	23 990	28 242	52 233	6,2	84,9	54,1
35-39 ans	20 738	22 707	43 445	5,2	91,3	52,3
40-44 ans	19 845	19 183	39 028	4,6	103,4	49,2
45-49 ans	15 423	12 787	28 210	3,3	120,6	45,3
50-54 ans	14 146	11 123	25 269	3,0	127,2	44,0
55-59 ans	9 414	7 385	16 800	2,0	127,5	44,0
60-64 ans	9 710	7 322	17 032	2,0	132,6	43,0
65-69 ans	6 175	4 389	10 565	1,3	140,7	41,5
70-74 ans	4 656	3 396	8 053	1,0	137,1	42,2
75-79 ans	2 627	1 920	4 548	0,5	136,8	42,2
80-84 ans	1 603	1 335	2 938	0,3	120,1	45,4
85-89 ans	588	453	1 041	0,1	130,0	43,5
90-94 ans	318	325	643	0,1	98,0	50,5
95-99 ans	199	159	358	0,0	124,8	44,5
100 ans +	84	97	182	0,0	86,8	53,5
Ensemble	430 450	411 759	842 209	100,0	104,5	48,9

¹⁸ Estimation de la population des zones non couvertes par le dénombrement : 90 120 personnes

Tableau A.07: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Tombouctou¹⁹ par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.

Groupes d'âge	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
0-4 ans	60 697	51 282	111 979	16,1	118,4	45,8
5-9 ans	59 995	50 904	110 899	16,0	117,9	45,9
10-14 ans	48 881	40 260	89 142	12,8	121,4	45,2
15-19 ans	36 898	35 577	72 476	10,4	103,7	49,1
20-24 ans	29 129	33 058	62 186	9,0	88,1	53,2
25-29 ans	20 948	24 968	45 915	6,6	83,9	54,4
30-34 ans	20 047	23 638	43 685	6,3	84,8	54,1
35-39 ans	16 236	17 415	33 651	4,9	93,2	51,8
40-44 ans	16 264	15 800	32 063	4,6	102,9	49,3
45-49 ans	12 941	9 848	22 789	3,3	131,4	43,2
50-54 ans	12 341	8 588	20 929	3,0	143,7	41,0
55-59 ans	7 828	4 684	12 513	1,8	167,1	37,4
60-64 ans	8 750	5 342	14 092	2,0	163,8	37,9
65-69 ans	4 553	2 685	7 238	1,0	169,6	37,1
70-74 ans	4 067	2 588	6 655	1,0	157,2	38,9
75-79 ans	1 942	1 247	3 189	0,5	155,7	39,1
80-84 ans	1 364	1 162	2 526	0,4	117,4	46,0
85-89 ans	447	407	854	0,1	110,0	47,6
90-94 ans	294	277	570	0,1	106,2	48,5
95-99 ans	142	100	242	0,0	141,5	41,4
100 ans +	60	66	126	0,0	90,3	52,5
Ensemble	363 823	329 897	693 719	100,0	110,3	47,6

Tableau A.0 8: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Gao²⁰ par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.

Groupes d'âge	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
0-4 ans	66 097	59 396	125 493	18,5	111,3	47,3
5-9 ans	57 922	51 624	109 546	16,1	112,2	47,1
10-14 ans	44 162	37 125	81 287	12,0	119,0	45,7
15-19 ans	31 539	33 439	64 978	9,6	94,3	51,5
20-24 ans	27 359	34 097	61 456	9,0	80,2	55,5
25-29 ans	22 504	25 100	47 604	7,0	89,7	52,7
30-34 ans	20 817	21 947	42 765	6,3	94,9	51,3
35-39 ans	15 670	15 229	30 898	4,5	102,9	49,3
40-44 ans	15 457	14 822	30 279	4,5	104,3	49,0
45-49 ans	10 585	8 970	19 555	2,9	118,0	45,9
50-54 ans	10 441	8 837	19 277	2,8	118,2	45,8

¹⁹ Estimation de la population des zones non couvertes par le dénombrement : 280 392 personnes

²⁰ Estimation de la population des zones non couvertes par le dénombrement : 44 795 personnes

Groupes d'âge	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
55-59 ans	6 855	5 256	12 111	1,8	130,4	43,4
60-64 ans	8 588	5 666	14 254	2,1	151,6	39,7
65-69 ans	4 287	2 877	7 164	1,1	149,0	40,2
70-74 ans	3 739	2 429	6 168	0,9	154,0	39,4
75-79 ans	1 727	1 238	2 965	0,4	139,5	41,8
80-84 ans	1 325	1 119	2 445	0,4	118,4	45,8
85-89 ans	405	388	792	0,1	104,4	48,9
90-94 ans	260	267	527	0,1	97,2	50,7
95-99 ans	115	99	215	0,0	116,1	46,3
100 ans +	74	60	134	0,0	123,2	44,8
Ensemble	349 928	329 983	679 911	100,0	106,0	48,5

Tableau A.09 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Kidal²¹ par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.

Groupes d'âge	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
0-4 ans	7 014	5 463	12 476	15,7	128,4	43,8
5-9 ans	6 107	4 675	10 781	13,6	130,6	43,4
10-14 ans	5 008	3 945	8 953	11,3	126,9	44,1
15-19 ans	4 383	3 901	8 284	10,4	112,3	47,1
20-24 ans	4 139	4 238	8 376	10,6	97,7	50,6
25-29 ans	2 921	3 060	5 981	7,5	95,5	51,2
30-34 ans	3 075	3 115	6 190	7,8	98,7	50,3
35-39 ans	1 963	1 897	3 860	4,9	103,5	49,1
40-44 ans	2 290	2 142	4 432	5,6	106,9	48,3
45-49 ans	1 306	972	2 278	2,9	134,4	42,7
50-54 ans	1 480	1 024	2 504	3,2	144,5	40,9
55-59 ans	813	447	1 260	1,6	181,6	35,5
60-64 ans	1 178	585	1 763	2,2	201,3	33,2
65-69 ans	447	192	640	0,8	232,8	30,1
70-74 ans	574	162	736	0,9	353,3	22,1
75-79 ans	189	85	274	0,3	221,3	31,1
80-84 ans	176	69	246	0,3	253,8	28,3
85-89 ans	48	25	73	0,1	195,7	33,8
90-94 ans	43	18	61	0,1	235,3	29,8
95-99 ans	92	47	139	0,2	195,5	33,8
100 ans +	9	6	15	0,0	133,3	42,9
Ensemble	43 253	36 071	79 324	100,0	119,9	45,5

²¹ Estimation de la population des zones non couvertes par le dénombrement : 3 744 personnes

Tableau A.10: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Taoudenni par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.

Groupes d'âge	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
0-4 ans	7 534	5 408	12 942	13,0	139,3	41,8
5-9 ans	7 633	5 719	13 352	13,4	133,5	42,8
10-14 ans	7 372	5 569	12 941	13,0	132,4	43,0
15-19 ans	5 649	4 519	10 167	10,2	125,0	44,4
20-24 ans	5 156	4 697	9 853	9,9	109,8	47,7
25-29 ans	3 142	3 671	6 813	6,8	85,6	53,9
30-34 ans	3 869	4 456	8 325	8,4	86,8	53,5
35-39 ans	2 583	2 663	5 246	5,3	97,0	50,8
40-44 ans	3 409	3 123	6 532	6,6	109,2	47,8
45-49 ans	2 049	1 331	3 380	3,4	154,0	39,4
50-54 ans	2 208	1 446	3 654	3,7	152,7	39,6
55-59 ans	1 128	691	1 819	1,8	163,2	38,0
60-64 ans	1 434	601	2 036	2,0	238,5	29,5
65-69 ans	596	233	829	0,8	256,0	28,1
70-74 ans	485	227	712	0,7	213,1	31,9
75-79 ans	203	91	294	0,3	223,5	30,9
80-84 ans	206	98	304	0,3	209,8	32,3
85-89 ans	103	42	144	0,1	246,2	28,9
90-94 ans	59	32	91	0,1	183,3	35,3
95-99 ans	27	19	46	0,0	138,9	41,9
100 ans +	9	11	19	0,0	80,0	55,6
Ensemble	54 854	44 646	99 499	100,0	122,9	44,9

Tableau A.11: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Ménaka²² par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.

Groupes d'âge	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
0-4 ans	24 521	16 541	41 062	18,2	148,2	40,3
5-9 ans	22 021	16 177	38 198	17,0	136,1	42,4
10-14 ans	16 018	11 728	27 746	12,3	136,6	42,3
15-19 ans	10 211	10 207	20 418	9,1	100,0	50,0
20-24 ans	8 744	12 075	20 819	9,2	72,4	58,0
25-29 ans	6 717	7 837	14 554	6,5	85,7	53,8
30-34 ans	8 193	8 443	16 635	7,4	97,0	50,8
35-39 ans	4 793	5 482	10 275	4,6	87,4	53,4
40-44 ans	6 168	5 407	11 575	5,1	114,1	46,7
45-49 ans	3 596	2 542	6 138	2,7	141,5	41,4
50-54 ans	4 199	2 284	6 484	2,9	183,8	35,2

²² Estimation de la population des zones non couvertes par le dénombrement : 93 653 personnes

Groupes d'âge	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
55-59 ans	2 117	955	3 072	1,4	221,7	31,1
60-64 ans	2 679	1 062	3 740	1,7	252,3	28,4
65-69 ans	1 006	466	1 472	0,7	216,1	31,6
70-74 ans	1 188	362	1 550	0,7	328,0	23,4
75-79 ans	435	159	594	0,3	273,2	26,8
80-84 ans	373	131	504	0,2	283,7	26,1
85-89 ans	98	22	121	0,1	438,1	18,6
90-94 ans	88	18	106	0,0	482,4	17,2
95-99 ans	113	37	151	0,1	302,9	24,8
100 ans +	9	3	12	0,0	266,7	27,3
Ensemble	123 285	101 938	225 223	100,0	120,9	45,3

Tableau A.12: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Nioro par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.

Groupes d'âge	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
0-4 ans	66 318	63 087	129 405	19,3	105,1	48,8
5-9 ans	62 196	57 991	120 187	18,0	107,3	48,3
10-14 ans	49 709	45 298	95 007	14,2	109,7	47,7
15-19 ans	32 082	34 191	66 273	9,9	93,8	51,6
20-24 ans	20 019	28 681	48 700	7,3	69,8	58,9
25-29 ans	14 680	22 245	36 926	5,5	66,0	60,2
30-34 ans	15 337	21 931	37 268	5,6	69,9	58,8
35-39 ans	13 600	16 265	29 865	4,5	83,6	54,5
40-44 ans	11 569	13 716	25 285	3,8	84,4	54,2
45-49 ans	8 746	8 778	17 524	2,6	99,6	50,1
50-54 ans	7 958	8 589	16 547	2,5	92,7	51,9
55-59 ans	5 802	5 722	11 523	1,7	101,4	49,7
60-64 ans	5 565	5 867	11 432	1,7	94,9	51,3
65-69 ans	4 118	3 795	7 913	1,2	108,5	48,0
70-74 ans	3 418	3 453	6 870	1,0	99,0	50,3
75-79 ans	2 146	1 833	3 979	0,6	117,1	46,1
80-84 ans	1 250	1 313	2 562	0,4	95,2	51,2
85-89 ans	496	500	996	0,1	99,2	50,2
90-94 ans	177	279	455	0,1	63,4	61,2
95-99 ans	77	103	180	0,0	74,5	57,3
100 ans +	23	43	66	0,0	53,7	65,1
Ensemble	325 287	343 679	668 966	100,0	94,6	51,4

Tableau A.13: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Kita par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.

Groupes d'âge	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
0-4 ans	72 517	68 300	140 817	20,7	106,2	48,5
5-9 ans	62 326	57 209	119 535	17,6	108,9	47,9
10-14 ans	47 757	40 368	88 125	13,0	118,3	45,8
15-19 ans	34 461	34 803	69 264	10,2	99,0	50,2
20-24 ans	23 804	29 932	53 737	7,9	79,5	55,7
25-29 ans	18 728	23 643	42 371	6,2	79,2	55,8
30-34 ans	16 440	20 245	36 685	5,4	81,2	55,2
35-39 ans	13 950	15 285	29 235	4,3	91,3	52,3
40-44 ans	11 487	12 630	24 117	3,5	91,0	52,4
45-49 ans	8 695	8 545	17 240	2,5	101,8	49,6
50-54 ans	7 587	8 334	15 922	2,3	91,0	52,3
55-59 ans	6 071	5 817	11 888	1,7	104,4	48,9
60-64 ans	5 642	5 484	11 126	1,6	102,9	49,3
65-69 ans	4 009	3 611	7 620	1,1	111,0	47,4
70-74 ans	2 956	2 947	5 903	0,9	100,3	49,9
75-79 ans	1 818	1 710	3 528	0,5	106,3	48,5
80-84 ans	910	993	1 903	0,3	91,6	52,2
85-89 ans	364	373	737	0,1	97,5	50,6
90-94 ans	144	231	375	0,1	62,3	61,6
95-99 ans	68	85	153	0,0	80,2	55,5
100 ans +	34	64	98	0,0	52,5	65,6
Ensemble	339 768	340 611	680 380	100,0	99,8	50,1

Tableau A.14: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Dioïla par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.

Groupes d'âge	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
0-4 ans	61 106	59 203	120 310	17,8	103,2	49,2
5-9 ans	57 804	54 383	112 187	16,6	106,3	48,5
10-14 ans	49 139	42 803	91 942	13,6	114,8	46,6
15-19 ans	36 406	32 895	69 301	10,3	110,7	47,5
20-24 ans	27 539	29 947	57 487	8,5	92,0	52,1
25-29 ans	19 373	22 157	41 530	6,2	87,4	53,4
30-34 ans	16 983	21 673	38 657	5,7	78,4	56,1
35-39 ans	13 580	16 906	30 486	4,5	80,3	55,5
40-44 ans	12 585	14 943	27 528	4,1	84,2	54,3
45-49 ans	9 385	9 912	19 297	2,9	94,7	51,4
50-54 ans	8 878	9 497	18 375	2,7	93,5	51,7
55-59 ans	6 837	6 642	13 479	2,0	102,9	49,3
60-64 ans	6 188	6 401	12 589	1,9	96,7	50,8
65-69 ans	4 357	3 905	8 262	1,2	111,6	47,3

Groupes d'âge	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
70-74 ans	3 129	3 016	6 145	0,9	103,7	49,1
75-79 ans	1 908	1 492	3 400	0,5	127,9	43,9
80-84 ans	1 053	914	1 967	0,3	115,2	46,5
85-89 ans	419	327	746	0,1	128,0	43,9
90-94 ans	209	225	434	0,1	93,0	51,8
95-99 ans	88	121	209	0,0	73,0	57,8
100 ans +	33	56	88	0,0	58,5	63,1
Ensemble	337 000	337 420	674 419	100,0	99,9	50,0

Tableau A.15: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Nara²³ par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.

Groupes d'âge	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
0-4 ans	29 767	27 385	57 152	20,5	108,7	47,9
5-9 ans	27 376	24 174	51 550	18,5	113,2	46,9
10-14 ans	19 491	16 330	35 821	12,8	119,4	45,6
15-19 ans	12 428	13 006	25 434	9,1	95,6	51,1
20-24 ans	8 705	11 877	20 582	7,4	73,3	57,7
25-29 ans	6 801	9 911	16 712	6,0	68,6	59,3
30-34 ans	6 605	8 793	15 397	5,5	75,1	57,1
35-39 ans	5 795	6 833	12 628	4,5	84,8	54,1
40-44 ans	5 268	5 669	10 937	3,9	92,9	51,8
45-49 ans	3 990	3 645	7 635	2,7	109,5	47,7
50-54 ans	3 453	3 300	6 753	2,4	104,6	48,9
55-59 ans	2 613	2 399	5 012	1,8	108,9	47,9
60-64 ans	2 597	2 224	4 821	1,7	116,8	46,1
65-69 ans	1 785	1 381	3 166	1,1	129,2	43,6
70-74 ans	1 388	1 079	2 467	0,9	128,7	43,7
75-79 ans	844	659	1 503	0,5	128,0	43,9
80-84 ans	457	380	837	0,3	120,2	45,4
85-89 ans	148	116	265	0,1	127,5	44,0
90-94 ans	66	77	143	0,1	86,1	53,7
95-99 ans	26	32	58	0,0	80,0	55,6
100 ans +	11	19	30	0,0	55,6	64,3
Ensemble	139 615	139 289	278 904	100,0	100,2	49,9

²³ Estimation de la population des zones non couvertes par le dénombrement : 28 873 personnes

Tableau A.16: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Bougouni²⁴ par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.

Groupes d'âge	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
0-4 ans	157 251	150 598	307 849	19,6	104,4	48,9
5-9 ans	139 502	129 268	268 770	17,1	107,9	48,1
10-14 ans	108 378	93 260	201 638	12,9	116,2	46,3
15-19 ans	79 412	72 299	151 712	9,7	109,8	47,7
20-24 ans	61 893	67 428	129 321	8,2	91,8	52,1
25-29 ans	47 514	54 770	102 284	6,5	86,8	53,5
30-34 ans	43 562	49 648	93 210	5,9	87,7	53,3
35-39 ans	34 277	37 211	71 489	4,6	92,1	52,1
40-44 ans	28 977	32 073	61 050	3,9	90,3	52,5
45-49 ans	21 504	20 381	41 885	2,7	105,5	48,7
50-54 ans	19 093	20 386	39 479	2,5	93,7	51,6
55-59 ans	14 593	13 275	27 868	1,8	109,9	47,6
60-64 ans	12 864	12 685	25 548	1,6	101,4	49,6
65-69 ans	8 620	8 072	16 692	1,1	106,8	48,4
70-74 ans	6 383	6 282	12 665	0,8	101,6	49,6
75-79 ans	4 027	3 717	7 744	0,5	108,4	48,0
80-84 ans	2 269	2 434	4 703	0,3	93,2	51,8
85-89 ans	952	963	1 915	0,1	98,8	50,3
90-94 ans	423	619	1 043	0,1	68,3	59,4
95-99 ans	210	247	457	0,0	84,9	54,1
100 ans +	107	105	212	0,0	101,0	49,8
Ensemble	791 810	775 723	1 567 533	100,0	102,1	49,5

Tableau A.17: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Koutiala²⁵ par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.

Groupes d'âge	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
0-4 ans	109 144	106 757	215 901	18,7	102,2	49,4
5-9 ans	101 197	97 754	198 951	17,2	103,5	49,1
10-14 ans	85 436	81 367	166 803	14,5	105,0	48,8
15-19 ans	60 551	60 547	121 097	10,5	100,0	50,0
20-24 ans	42 371	49 483	91 854	8,0	85,6	53,9
25-29 ans	29 237	38 358	67 595	5,9	76,2	56,7
30-34 ans	25 860	35 499	61 360	5,3	72,8	57,9
35-39 ans	22 430	27 905	50 335	4,4	80,4	55,4
40-44 ans	20 393	24 228	44 621	3,9	84,2	54,3

²⁴ Estimation de la population des zones non couvertes par le dénombrement : 1 078 personnes

²⁵ Estimation de la population des zones non couvertes par le dénombrement : 12 508 personnes

Groupes d'âge	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
45-49 ans	16 651	17 559	34 209	3,0	94,8	51,3
50-54 ans	13 470	14 397	27 867	2,4	93,6	51,7
55-59 ans	10 731	10 866	21 597	1,9	98,8	50,3
60-64 ans	9 579	9 785	19 364	1,7	97,9	50,5
65-69 ans	6 687	6 257	12 944	1,1	106,9	48,3
70-74 ans	4 558	4 495	9 053	0,8	101,4	49,6
75-79 ans	2 612	2 416	5 028	0,4	108,1	48,1
80-84 ans	1 374	1 602	2 976	0,3	85,8	53,8
85-89 ans	513	427	940	0,1	120,2	45,4
90-94 ans	274	329	603	0,1	83,4	54,5
95-99 ans	78	120	198	0,0	65,2	60,5
100 ans +	37	41	78	0,0	92,2	52,0
Ensemble	563 184	590 191	1 153 375	100,0	95,4	51,2

Tableau A.18: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de San par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.

Groupes d'âge	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
0-4 ans	73 995	69 369	143 364	17,6	106,7	48,4
5-9 ans	72 394	67 701	140 095	17,2	106,9	48,3
10-14 ans	61 099	54 128	115 227	14,1	112,9	47,0
15-19 ans	44 526	37 370	81 896	10,0	119,1	45,6
20-24 ans	32 177	33 671	65 848	8,1	95,6	51,1
25-29 ans	22 614	24 987	47 602	5,8	90,5	52,5
30-34 ans	20 702	24 057	44 759	5,5	86,1	53,7
35-39 ans	17 242	18 666	35 908	4,4	92,4	52,0
40-44 ans	15 032	17 017	32 048	3,9	88,3	53,1
45-49 ans	12 108	12 483	24 591	3,0	97,0	50,8
50-54 ans	11 008	11 776	22 784	2,8	93,5	51,7
55-59 ans	8 802	9 131	17 933	2,2	96,4	50,9
60-64 ans	7 979	8 457	16 436	2,0	94,3	51,5
65-69 ans	5 747	5 298	11 045	1,4	108,5	48,0
70-74 ans	4 009	3 867	7 876	1,0	103,7	49,1
75-79 ans	2 128	1 878	4 006	0,5	113,3	46,9
80-84 ans	1 143	1 128	2 271	0,3	101,4	49,7
85-89 ans	395	415	810	0,1	95,3	51,2
90-94 ans	202	276	477	0,1	73,1	57,8
95-99 ans	61	77	138	0,0	78,7	56,0
100 ans +	26	43	69	0,0	59,5	62,7
Ensemble	413 389	401 796	815 185	100,0	102,9	49,3

Tableau A.19: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Douentza²⁶ par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.

Groupes d'âge	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
0-4 ans	12 515	12 056	24 570	16,7	103,8	49,1
5-9 ans	12 861	12 040	24 900	16,9	106,8	48,4
10-14 ans	10 260	8 844	19 104	13,0	116,0	46,3
15-19 ans	7 188	6 998	14 185	9,6	102,7	49,3
20-24 ans	5 967	6 449	12 415	8,4	92,5	51,9
25-29 ans	4 380	5 178	9 558	6,5	84,6	54,2
30-34 ans	4 262	4 948	9 210	6,3	86,1	53,7
35-39 ans	3 307	3 517	6 823	4,6	94,0	51,5
40-44 ans	3 139	3 248	6 387	4,3	96,6	50,9
45-49 ans	2 392	2 249	4 642	3,2	106,4	48,5
50-54 ans	2 167	1 990	4 157	2,8	108,9	47,9
55-59 ans	1 752	1 385	3 137	2,1	126,4	44,2
60-64 ans	1 849	1 325	3 174	2,2	139,5	41,8
65-69 ans	1 055	700	1 755	1,2	150,8	39,9
70-74 ans	827	585	1 412	1,0	141,2	41,5
75-79 ans	476	324	800	0,5	147,2	40,5
80-84 ans	332	241	574	0,4	137,6	42,1
85-89 ans	117	95	213	0,1	123,6	44,7
90-94 ans	82	51	134	0,1	160,4	38,4
95-99 ans	35	16	51	0,0	220,0	31,3
100 ans +	16	13	29	0,0	125,0	44,4
Ensemble	74 979	72 250	147 229	100,0	103,8	49,1

Tableau A.20: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la région de Bandiagara²⁷ par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.

Groupes d'âge	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
0-4 ans	68 522	66 297	134 819	18,7	103,4	49,2
5-9 ans	68 593	65 412	134 005	18,6	104,9	48,8
10-14 ans	51 851	46 067	97 919	13,6	112,6	47,0
15-19 ans	37 249	32 031	69 280	9,6	116,3	46,2
20-24 ans	24 353	27 665	52 018	7,2	88,0	53,2
25-29 ans	17 023	23 579	40 602	5,6	72,2	58,1
30-34 ans	15 798	21 191	36 989	5,1	74,5	57,3
35-39 ans	13 591	17 434	31 025	4,3	78,0	56,2
40-44 ans	11 968	14 429	26 397	3,7	82,9	54,7

²⁶ Estimation de la population des zones non couvertes par le dénombrement : 154 979 personnes

²⁷ Estimation de la population des zones non couvertes par le dénombrement : 986 personnes

Groupes d'âge	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
45-49 ans	10 359	11 116	21 474	3,0	93,2	51,8
50-54 ans	8 671	9 656	18 327	2,5	89,8	52,7
55-59 ans	7 432	7 546	14 979	2,1	98,5	50,4
60-64 ans	7 372	7 485	14 857	2,1	98,5	50,4
65-69 ans	5 336	4 521	9 857	1,4	118,0	45,9
70-74 ans	3 907	3 912	7 819	1,1	99,9	50,0
75-79 ans	2 532	2 028	4 560	0,6	124,9	44,5
80-84 ans	1 592	1 415	3 007	0,4	112,5	47,1
85-89 ans	622	518	1 140	0,2	120,0	45,5
90-94 ans	296	270	566	0,1	109,5	47,7
95-99 ans	244	206	450	0,1	118,1	45,8
100 ans +	100	90	190	0,0	111,9	47,2
Ensemble	357 410	362 869	720 279	100,0	98,5	50,4

Tableau A.21: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires du district de Bamako par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, le poids démographique, le RM et le pourcentage des femmes.

Groupes d'âge	Sexe			Poids (%) démographique	RM	% des femmes
	Homme	Femme	Ensemble			
0-4 ans	352 810	337 682	690 493	16,4	104,5	48,9
5-9 ans	289 327	285 963	575 290	13,7	101,2	49,7
10-14 ans	242 441	269 107	511 548	12,1	90,1	52,6
15-19 ans	212 823	278 614	491 438	11,7	76,4	56,7
20-24 ans	201 553	239 112	440 664	10,5	84,3	54,3
25-29 ans	151 975	175 500	327 475	7,8	86,6	53,6
30-34 ans	149 746	150 634	300 380	7,1	99,4	50,1
35-39 ans	122 813	108 099	230 912	5,5	113,6	46,8
40-44 ans	104 941	79 815	184 756	4,4	131,5	43,2
45-49 ans	71 303	53 129	124 432	3,0	134,2	42,7
50-54 ans	59 553	45 416	104 969	2,5	131,1	43,3
55-59 ans	38 916	31 454	70 370	1,7	123,7	44,7
60-64 ans	34 588	28 098	62 686	1,5	123,1	44,8
65-69 ans	22 676	17 825	40 501	1,0	127,2	44,0
70-74 ans	13 923	12 762	26 685	0,6	109,1	47,8
75-79 ans	7 195	7 358	14 553	0,3	97,8	50,6
80-84 ans	3 567	4 858	8 425	0,2	73,4	57,7
85-89 ans	1 310	1 819	3 129	0,1	72,0	58,1
90-94 ans	532	1 168	1 700	0,0	45,5	68,7
95-99 ans	181	489	670	0,0	36,9	73,0
100 ans +	105	289	394	0,0	36,4	73,3
Ensemble	2 082 278	2 129 190	4 211 468	100,0	97,8	50,6

ANNEXE II : FORMULES DE CALCUL DES INDICATEURS

Rapport de masculinité

Il mesure le nombre d'hommes pour 100 femmes. Il est calculé en rapportant l'effectif des hommes à celui des femmes.

$$\text{Rapport de masculinité} = \frac{\text{Effectif des hommes}}{\text{Effectif des femmes}} * 100$$

Taux d'accroissement intercensitaire de la population

Le taux d'accroissement intercensitaire est obtenu à partir de l'équation d'équilibre ci-dessous :

$$r = \sqrt[t]{\frac{P_1}{P_0}} - 1$$

Où r : représente le taux d'accroissement intercensitaire ; P_1 : la population de l'année 2022 ; P_0 : la population de l'année 2009 et t : l'intervalle de temps en années entre 2009 et 2022 (t= 13,17 ans).

Indice de Whipple

Cet indice évalue la régularité des déclarations d'âges. Il détecte une préférence pour les âges se terminant par 0 ou 5 ou les deux (0 et 5).

- Pour les âges se terminant par 0 ou 5 :

$$I_w = \frac{10*(P_{30}+P_{40}+P_{50}+P_{60})}{(P_{23}+P_{24}+\dots+P_{62})} \text{ ou } I_w = \frac{10*(P_{25}+P_{35}+P_{45}+P_{55})}{(P_{23}+P_{24}+\dots+P_{62})}$$

- Pour les âges se terminant par 0 et 5 :

$$I_w = \frac{10 * (P_{25} + P_{30} + \dots + P_{55} + P_{60})}{(P_{23} + P_{24} + \dots + P_{62})}$$

Le groupe d'âge 23-62 ans est généralement utilisé, mais elle est arbitraire.

Si la déclaration de l'âge est correcte, cet indice devrait fluctuer légèrement autour de 1. Plus la valeur de l'indice est élevée, plus la préférence pour les chiffres 0 ou 5 est forte.

Selon les critères d'évaluation de l'ONU :

- les données sont très précises lorsque $I_w \leq 1,05$
- les données assez précises lorsque $I_w \in]1,05; 1,099]$
- les données sont approximatives lorsque $I_w \in [1,10; 1,249]$
- les données sont imprécises lorsque $I_w \in [1,25; 1,749]$
- les données sont très imprécises $I_w \geq 1,75$

Indice de Myers et Bachi

Les indices de Myers et de Bachi indiquent l'ampleur de l'excédent ou du déficit de personnes dont l'âge se termine par l'un des 10 chiffres. La valeur de l'indice de Myers varie entre 0 (aucune attraction ou répulsion) et 180 (tous les âges déclarés se terminent par un seul chiffre), alors que celle de Bachi varie entre 0 et 90 (avec pratiquement les mêmes significations que les indices de Myers). Ces indices sont

exprimés en pourcentage. Plus la valeur des indices est élevée, plus la préférence pour certains chiffres est importante. Des valeurs proches de 0 indiquent une excellente déclaration de l'âge.

Indice combiné des Nations unies

L'Indice Combiné des Nations Unies associe les indices relatifs au rapport des groupes d'âges et ceux se rapportant aux rapports de masculinité. L'Indice Combiné des Nations Unies est obtenu de la manière suivante :

$ICN = 3 \times (\text{Indice du rapport de masculinité} + \text{Indice du rapport des groupes d'âges masculin} + \text{Indice des groupes d'âges féminins}).$

Les critères de détermination de l'exactitude de l'ICNU sont :

- Moins de 20 : données précises
- 20 et 40 : données imprécises
- Plus de 40 : données très imprécises.

Cet indice est très utile dans les analyses comparatives internationales ou historiques.

Age moyen (M) : C'est la moyenne d'âge de la population résidente au cours du RGPH5. Il est obtenu par la formule suivante :

$$M = \frac{\sum_{i=0}^n (X_i * N_i)}{N}$$

X_i : âge i des individus ;

N_i : Effectif des individus d'âge i ;

N : Effectif totale de la population ;

n : âge maximal des individus.

Taille moyenne des ménages ordinaires

$$\text{Taille moyenne des ménages} = \frac{\text{population totale}}{\text{Effectif total des ménages ordinaires}}$$

Densité de la population

$$\text{Densité} = \frac{\text{population totale}}{\text{Superficie du pays (Km)}}$$

Proportion des femmes en âge de procréer parmi les femmes :

$$\% \text{ des femmes en âge de procréer parmi les femmes} = \frac{\text{population des femmes de (15-49 ans)}}{\text{population totale des femmes}} * 100$$

Proportion des femmes en âge de procréer parmi la population totale :

$$\% \text{ des femmes en âge de procréer parmi la population} = \frac{\text{population des femmes de (15-49 ans)}}{\text{population totale}} * 100$$

Rapport de dépendance démographique (Rd) :

$$Rd = \frac{\text{population jeune (0-14 ans)} + \text{population âgée (65 ans ou plus)}}{\text{population de (15-64 ans)}} * 100$$

Temps de doublement de la population (T_d) :

$$T_d = \frac{\ln 2}{\ln(1+R)}, \text{ où } R \text{ est le taux de croissance annuel de la population.}$$

Taux d'urbanisation (Tu) :

$$Tu = \frac{\text{population totale urbaine}}{\text{population totale}} * 100$$

Poids de moins d'un an (0 an) :

$$\text{Moins d'un an (0 an)} = \frac{\text{population âgée (0 an)}}{\text{population totale}} * 100$$

Poids de moins de 3 ans (0-2 ans) (Population d'âge vaccinal) :

$$\text{Moins de 3 ans (0-2 ans)} = \frac{\text{population âgée (0-2 ans)}}{\text{population totale}} * 100$$

Poids de moins de 5 ans (0-4 ans) (Population d'âge vaccinal) :

$$\text{Moins de 5 ans (0-4 ans)} = \frac{\text{population âgée (0-4 ans)}}{\text{population totale}} * 100$$

Poids de (3-6 ans) (Population préscolaire) :

$$\text{Poids (3-6 ans)} = \frac{\text{population âgée (3-6 ans)}}{\text{population totale}} * 100$$

Poids de (0-14 ans) (Population des enfants) :

$$\text{Poids (0-14 ans)} = \frac{\text{population âgée (0-14 ans)}}{\text{population totale}} * 100$$

Poids de (0-17 ans) (Population des enfants au sens de l'UNICEF) :

$$\text{Poids (0-17 ans)} = \frac{\text{population âgée (0-17 ans)}}{\text{population totale}} * 100$$

Poids de (12-19 ans) (Population des adolescents au sens de l'UNFPA) :

$$\text{Poids (12-19 ans)} = \frac{\text{population âgée (12-19 ans)}}{\text{population totale}} * 100$$

Poids de (15 ans ou plus) :

$$\text{Poids (15 ans ou plus)} = \frac{\text{population âgée (15 ans ou plus)}}{\text{population totale}} * 100$$

Poids de (18 ans ou plus) (Population d'âge électoral au Mali) :

$$\text{Poids (18 ans ou plus)} = \frac{\text{population malienne âgée (18 ans ou plus)}}{\text{population totale}} * 100$$

Poids de (7-12 ans) (Population d'âge scolaire du niveau fondamental 1 au Mali)

$$\text{Poids (7-12 ans)} = \frac{\text{population âgée (7-12 ans)}}{\text{population totale}} * 100$$

Poids de (13-15 ans) (Population d'âge scolaire du niveau fondamental 2 au Mali)

$$\text{Poids (13-15 ans)} = \frac{\text{population âgée (13-15 ans)}}{\text{population totale}} * 100$$

Poids de (16-18 ans) (Population d'âge scolaire du niveau secondaire au Mali)

$$\text{Poids (16-18 ans)} = \frac{\text{population âgée (16-18 ans)}}{\text{population totale}} * 100$$

Poids de (19-24 ans) (Population d'âge scolaire du niveau supérieur au Mali)

$$\text{Poids (19-24 ans)} = \frac{\text{population âgée (19-24 ans)}}{\text{population totale}} * 100$$

Poids de (15-39 ans) (Population des jeunes)

$$\text{Poids (15-39 ans)} = \frac{\text{population âgée (15-39 ans)}}{\text{population totale}} * 100$$

Poids de (15-24 ans) (Population des jeunes au sens de l'UNFPA)

$$\text{Poids (15-24 ans)} = \frac{\text{population âgée (15-24 ans)}}{\text{population totale}} * 100$$

Poids de (60 ans ou plus) (Population des personnes âgées)

$$\text{Poids (60 ans ou plus)} = \frac{\text{population malienne âgée (60 ans ou plus)}}{\text{population totale}} * 100$$



INSTAT
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

 BP 12, AVENUE DU MALI, HAMDALLAYE ACI 2000
 (+223) 20-22-24-55/20-22-48-73
 direction@instat.gouv.ml / instatmali2014@yahoo.fr
Site Web : www.instat-mali.org